Canadian Security and Military Preparedness

Report of the Standing Senate Committee on National Security and Defence

First Session
Thirty-Seventh Parliament

February 2002

(Ce rapport est disponible en français)

Information regarding the committee can be obtained through its web site:
www.parl.gc.ca/defence.asp

Questions can be directed to:
Toll free: 1-800-267-7362

Or via e-mail
The Committee Clerk: defence@sen.parl.gc.ca
The Committee Chair: Kennyco@sen.parl.gc.ca

Media inquiries can be directed to:
ckres2@sen.parl.gc.ca

102-06777/

Canadian Security and Military Preparedness

Report of the Standing Senate Committee on National Security and Defence

Chair
The Honourable Colin Kenny

Deputy Chair
The Honourable J. Michael Forrestall

February 2002

37th Parliament - 1st Session

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Colin Kenny, *Chair*
The Honourable J. Michael Forrestall, *Deputy Chair*

And

The Honourable Senators:
Atkins
Banks
*Carstairs, P.C. (or Robichaud, P.C.)
Cordy
Day
LaPierre
*Lynch-Staunton (or Kinsella)
Meighen
Wiebe

The following Senators also served on the Committee during its study: The Honourable Senators Jaffer, Hubley, Pépin, Rompkey.

ORDER OF REFERENCE

37th Parliament – 1st Session

Extract from the *Journals of the Senate* of Thursday, May 31, 2001:

The Honourable Senator Kenny moved, seconded by the Honourable Senator Moore:

That the Standing Senate Committee on Defence and Security be authorized to conduct an introductory survey of the major security and defence issues facing Canada with a view to preparing a detailed work plan for future comprehensive studies;

That the Committee report to the Senate no later than February 28, 2002, and that the Committee retain all powers necessary to publicize the findings of the Committee until March 31, 2002; and

That the Committee be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit any report with the Clerk of the Senate, if the Senate is not then sitting, and that the report be deemed to have been tabled in the Chamber.

The question being put on the motion, it was adopted.

Paul C. Bélisle
Clerk of the Senate

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION 7

PART I

What We Have Learned 15

Defence Issues 15

1. Developing a Strategic Vision for the 21st Century 15
2. Canadian Forces Health Services 17
3. Quality of Life 19
4. Recruiting and Retention 22
5. Operations Tempo 25
6. The Canadian Forces Reserves 27
7. Equipment and Contracting Out 31

Security Issues 35

8. Human Resources and Equipment 35
9. Access to Encryption and Cryptography Equipment 35
10. Threat of Man-made Environmental Disasters 36
11. Control of Ports and Borders 37
12. Airports 39
    - A) Montreal (Dorval) Airport 39
    - B) Vancouver Airport 41
13. Ports 43
    - A) The Port of Montreal 43
    - B) The Port of Vancouver 44
    - C) The Port of Halifax 47

Issues Common to Defence and Security **49**

14. Development of a National Security Policy 49
15. Countering National Threats, Terrorism, Asymmetric Threats, and Cyber Threats 53
16. Inter-agency Cooperation and Shared Jurisdictions 55
17. The Canadian Security Intelligence Service (CSIS) Mandate 60
18. The Washington Fact-Finding Trip 62
19. NORAD and the Proposed Homeland Defence Command 64
20. NATO Enlargement 66
21. NATO Interoperability 68
22. National Missile Defence 69
23. The Axis of Evil 70
24. Al Queda and Taliban Prisoners at Guantanamo 71
25. Border Issues 71

PART II

What We Think **77**

PART II (A)

Defence: What We Think **79**

1. Context 80
2. Defence Funding 81
3. Defence Expenditures Historical Trend – Constant 2000 $ 82
4. Committee Assessment 82
5. Defence Capability Underpins Foreign Policy 83
6. Budget 2001 84
7. Results of Testimony and Visits 85
8. Canadian Forces Operations - Doing More with Less 88

9. Where did all the Troops Go? 88
10. Tunnel Vision on Terrorism 88
11. The Impact of Winning the Cold War/An Ounce of Prevention 89
12. Coping with a 30% Reduction of Budget 90
13. Quality of Life 91
14. Health Service 91
15. Pay and Benefits 92
16. Clothing and Personal Equipment 93
17. Other Morale Issues 93
18. Recruiting and Retention 94
19. The Submarine Project 95
20. Qualification/Specialist Pay 95
21. The Reserves 96
22. Requirement for $4 Billion Increase in Baseline Budget 97
23. Near Term Requirements 100
24. Interoperability 101
25. NATO Enlargement 102
26. Northern Command 102
27. Defence Policy 103

PART II (B)

National Security: What We Think 107

Introduction 108

1. Security at Sea Ports 108
   A) Port Authority Focus 109
   B) Fences and Passes 111

C) National Screening System 111
D) Issues Relating to Maritime Commerce 113
E) National Enforcement Strategy for Security in Ports 114
F) Universal Set of Security Standards 115
G) Small Ports and Harbours 116
2. Airport Security 116
A) Pass System 116
B) Passenger and Baggage Screening 118
C) Private Security Companies 118
D) Mail and Cargo Delivery 119
3. Border Issues 119
A) Trade issues 119
B) Canada Customs and Revenue Agency Staffing and Working Conditions 121
4. A Fundamental Challenge Facing the RCMP and CSIS 122
5. Canadian Security and Intelligence Service 122
6. Oversight Requirements 124
7. The Need for a National Security Policy 125

RECOMMENDATIONS

Defence 127
National Security 128

PART III

Proposed Order of Reference **133**

APPENDICES

APPENDIX I
MAJOR ISSUES IDENTIFIED BY THE COMMITTEE 135

APPENDIX II
LETTER FROM MEDICAL OFFICER OF HEALTH, Toronto..... 145

APPENDIX III
PERSONS APPEARING BEFORE THE COMMITTEE 151

APPENDIX IV
ORGANIZATIONS APPEARING BEFORE THE COMMITTEE ... 176

APPENDIX V
STATISTICS ON COMMITTEE ACTIVITIES 177

APPENDIX VI
LIST OF EXHIBITS..... 179

APPENDIX VII
BIOGRAPHIES OF MEMBERS OF THE COMMITTEE..... 181

APPENDIX VIII
BIOGRAPHIES OF COMMITTEE SECRETARIAT..... 209

APPENDIX IX
MEDIA ACTIVITIES 217

APPENDIX X
INDEX OF *PROCEEDINGS 1 - 12* 219

APPENDIX XI
INDEX TO REPORT 239

Report of the Senate Standing Committee on National Security and Defence

INTRODUCTION

The objective of the Committee over the past seven months has been to make its members familiar with the issues and government officials associated with national security and defence, as well as with the opinions of a range of academic and non-governmental experts. We see this as a preliminary step to preparing a work plan for future studies. The list of these issues is included as an appendix and a summary of the testimony received by the Committee is presented in Part 1 of this Report.

The Committee began its study with two days of intensive hearings in Ottawa on July 18-19 2001. On 18 July, officials from the Department of National Defence provided the Committee with an overview of defence policy, planning and operations, while representatives of the Navy, the Army and the Air Force outlined the current capabilities and future challenges faced by the Canadian Forces.

July 19 began with briefings from the Department of the Solicitor General on various aspects of national security including security policy, counter-terrorism, technology and lawful access. This was followed by a discussion of the challenges facing the National Investigation Branch of the R.C.M.P. which investigates potential national security offences.

The Committee then received a briefing from the Director of the Canadian Security Intelligence Service. The day concluded with a presentation on the work of the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, Department of National Defence.

The September 2001 terrorist assault on the United States took place before the Committee continued its hearings in October. The attacks on the World Trade Centre and the Pentagon not only proved the wisdom of establishing the Committee but gave urgency to its work. They also emphasized the fundamental importance of good intelligence for effective counter-terrorism measures and the

need for even closer international co-operation, particularly between Canada and the United States.

The Senate of Canada established a Special Committee on the Subject Matter of Bill C-36, *An Act to amend the Criminal Code, the Official Secrets Act, the Canada Evidence Act, the Proceeds of Crime (Money Laundering) Act and other Acts, and to enact measures respecting the registration of charities, in order to combat terrorism*. The Bill is an important element of the Government of Canada's response to the attacks. Since much of the testimony before the Special Committee related to the work of the Standing Committee, steps were taken to incorporate extracts into our proceedings so we could refer back to its report. The Standing Committee also carefully reviewed the issues it would study, adjusting its work plan to take into account the new realities created by 11 September.

The October meetings focused on the various aspects of intelligence: the collection of information, its processing into intelligence by analysis, and its dissemination to the relevant decision makers.

The Committee heard from senior officials who, before their retirement, had occupied important positions in the intelligence community whether as Commissioner of the R.C.M.P., as Deputy Director of the Security Intelligence Service, or as Chief of Staff, Joint Operations, in the Canadian Forces. Their testimony was complemented by that of academic specialists, as well as the Assistant Deputy Chief of the Defence Staff, the Director General of Military Intelligence, and by the Deputy Commissioner, Operations, of the R.C.M.P. and the R.C.M.P. Assistant Commissioner, Criminal Intelligence Directorate.

The Committee also heard from non-governmental organizations that have a continuing interest in national defence. Their representatives, mainly retired senior officers of the Canadian Forces, could speak more candidly about the current condition and capabilities of the services than could serving officers and departmental officials.

The Committee made two fact-finding trips in November, visiting and being briefed by officials, police and customs officers on security in the ports and airports of Montreal and Vancouver. It also heard from senior officers and NCOs of Regular and Reserve units of the Canadian Forces stationed in Montreal, Esquimalt and Winnipeg, including the Maritime Forces Pacific Headquarters of

the Navy in Esquimalt and 1 Canadian Air Division/Canadian NORAD Region Headquarters in Winnipeg.

Wherever possible, the Committee made arrangements to meet privately with groups of enlisted personnel and junior officers, as well as with Customs officers and their local union representatives, to discuss "quality of life," training, and safety issues. These meetings gave the members of the Committee an invaluable insight into the day-to-day concerns of the men and women on the "front lines" of our national security forces.

Committee members would like to thank the officers who organized these meetings and to note its particular appreciation for the clarity and candour of the participants.

In Ottawa, the Committee continued its study of defence issues with a hearing on the present policy of the Department of National Defence, which is still based on the principles set out in the White Paper of 1994. In addition it heard testimony on the program review currently underway, and the potential for a policy review given the 11 September attack on the United States.

The Committee held two meetings in December. On the first of these days the Chiefs of Staff of the three defence environments – maritime, land and air – discussed current operations of their services and the factors that would affect their force capability in the next few years.

They were followed by General Henault, Chief of the Defence Staff, who gave an overview of the participation of Canadian Forces in the campaign against terrorism. This included Operation Apollo and Operation Active Endeavour, the latter of which is NATO's contribution to the campaign. General Henault also noted the progress that is being made to encourage serving servicemen and women to stay in the forces and to recruit new officers and personnel. He also spoke about upgrading communications and Canadian participation in the multi-national project to develop a new joint strike fighter.

On the concluding day of its December meetings, the Committee was briefed by the Auditor General on two chapters of her December 2001 report. Chapter 8 evaluated the ability of Customs to manage the risk posed by commercial shipments. The Committee paid equal attention to Chapter 10, which painted a bleak picture of the constrained financial resources available to the

Canadian Forces. It pointed to serious shortcomings in the condition of some Air Force equipment. It also drew attention to shortfalls in the number of technicians available to carry out maintenance and it noted the lack of essential specialized training of some maintenance personnel.

Between January 20-24, the Committee visited units of the Maritime Forces Atlantic and had an opportunity to learn about its work and the challenges its officers and men and women face. The Committee also visited the Port of Halifax and was briefed by Port authorities, customs officials and their union and by the R.C.M.P. and Halifax police who are responsible for controlling organized crime and patrolling the Port.

The tour of the East Coast facilities concluded with a visit to Base Gagetown where the Commander of Land Forces Atlantic Area, briefed the Committee on the organization and mission of his command. This presentation was followed by a candid series of briefings and exchanges with the Commander of 3 Area Support Group, the Commander of the Combat Training Centre, and the commanding officers of the combat schools for artillery, armour and infantry.

These exchanges ranged far beyond the advanced training of officers and men of the Army and included issues such as the health care available to families, quality of life on the base, the impact on operational units of cutbacks in the staff of the schools, etc. The Committee regrets that the discussions were so informative that it was unable to keep its commitment to tour the combat arms schools before it had to leave in order to visit 403 Wolf Squadron, which operates the Griffon helicopter in support of the Army.

The Committee had several objectives for its trip to Washington in early February to discuss Canada's activities since 11 September:

a. to understand the views of the United States Congress and Administration with regard to current and future military and security issues and how Canada relates to them,

b. to promote a better understanding of bilateral cooperation for homeland security and future defence arrangements; and

c. to explore specific issues such as NATO enlargement, NORAD, and emerging joint command questions, the Missile Defence System, border

issues, and measures to combat terrorism.

The Chair of the Committee and senior staff met with respectively: the Chief of the Defence Staff, the Deputy Minister of National Defence, the Deputy Chief of the Defence Staff, the Vice-Chief of the Defence Staff and the Director General of International Security Policy on issues relating to CINC[1] North and joint Defence.

The Committee prepared for its fact-finding trip to the United States with two days of briefings in Ottawa and one day of briefings in Washington. On Monday 28 January it heard presentations and discussed aspects of Canada-United States relations with three panels.

A panel from the Department of Foreign Affairs and International Trade gave the Committee an overview of the various aspects of the Canadian-United States relationship, covering the Canadian response to the attacks of 11 September, the political dynamic in the United States since then, the challenges facing the relationship, such as balancing border security with the free movement of goods and people, and the respective positions of our governments on the expansion of NATO and the Missile Defence System.

A panel from the Department of National Defence continued the discussion of NATO, NORAD and the National Missile Defence System, as well as the opportunities and risks posed by a likely move by the United States to establish a commander-in-chief for homeland defence.

Because the balance between border security vs. trade is vitally important to both Canada and the United States, a panel including representatives from the R.C.M.P., the Departments of Foreign Affairs and International Trade, Transport Canada, the Solicitor General, Canada Citizenship and Immigration and the Canada Customs and Revenue Agency met with the Committee in the evening to review the issue.

On Tuesday, the Committee heard presentations on police cooperation and intelligence sharing with the United States from the perspective of the R.C.M.P. It also was briefed on what the Canadian government has contributed to the

(1) CINC is Commander in Chief which is a prefix for one of the U.S. regional commands.

campaign against terrorism and to enhance public security in cooperation with the United States.

In preparation for the trip, the Chair also had separate meetings with the Prime Minister and the Deputy Prime Minister to obtain their views on bilateral issues relating to the United States.

The week in Washington began on the morning of Monday, 4 February, when a team from the Canadian embassy briefed the Committee on outstanding issues, and on the committees and personalities the Committee would be meeting.

In the afternoon, the Committee heard presentations from experts on an issue vital to Canadian interests and to North American security – the ideas and technology that can help to separate the vast majority of cross-border container traffic that is low-risk, from the small percentage that must be subjected to closer inspection.

On Tuesday the Committee met with representatives of two Congressional Committees – the House Select Committee on Intelligence and the Senate Armed Services Committee. In between these meetings, the Committee heard presentations and discussed United States foreign and defence policy with experts from the Brookings Institution and the Carnegie Foundation.

Wednesday was a particularly full day. The Committee had an early morning meeting with the House Armed Services Committee at which its Chair requested a continuing committee-to-committee relationship. This was agreed to after the meeting.

The Committee took advantage of an unexpected invitation to meet with Secretary of Defense Rumsfeld. Then members of the Committee were invited to hear Secretary Rumsfeld testify before the House Armed Services Committee. During the course of the hearing the Chair of the Armed Services Committee and the Secretary complimented and thanked Canada for its contribution to the war against terrorism and for the hospitality shown to the air travellers stranded by the closure of United States air space.

This was followed by meetings in the State Department with officials responsible for the "Canada" file and in the Pentagon for briefings about the plan for a unified northern command, NATO expansion, NORAD, the Missile Defence

System and border security.

In the evening, the Committee returned to the Capitol for a second meeting with members of the House Select Committee on Intelligence.

On Thursday, the last day of our visit, the Committee had an early morning meeting with the Judiciary Committee of the House before it received a briefing on homeland security at the White House.

The introduction has outlined the Committee's work chronologically. Part 1, which follows, is structured to review the topics the Committee focused upon. Part 2 will set out the Committee's observations and conclusions about defence and security issues; and, Part 3 will outline the mandate that the Committee will seek for more in-depth study in the next fiscal year.

PART I

What We Have Learned

Defence Issues

1. Developing a Strategic Vision for the 21st Century

It is conventional wisdom in some circles that budget cutbacks and events have overtaken the White Paper of 1994. The Committee considered the desirability of a review of the White Paper, and defence policy in general, as well as a study of the principles which should guide development of the Canadian Forces in the 21st Century.

The early stages of the Committee hearings witnessed a disagreement among witnesses over whether events had overtaken the White Paper.

Witnesses whose responsibility it is to support government policy, and current funding levels, argued that the Canadian Forces continue to meet or exceed the 1994 White Paper assigned roles and missions.

Academics, defence analysts and representatives of defence non-governmental organizations argued that Canadian Forces' strength, equipment and capabilities fall far short of the tasks set out in the White Paper.

Our first witness, Mr. Daniel Bon, Director General, Policy Planning, Department of National Defence, vigorously defended the departmental opinion that "with some exceptions the Canadian Forces are much more combat-capable than they were as little as 10 years ago."(2) Mr Bon later sent the Committee documents supporting his view, as requested.

(2) Mr. Daniel Bon, Director General, Policy Planning, Assistant Deputy Minister, Policy, Department of National Defence, *Proceedings*, Issue 1, 18 July 2001.

The departmental view was challenged by, among others, Lieutenant General (Ret) Charles Belzile, Chair of the Conference of Defence Associations. He testified that the Canadian Forces have suffered from under-funding for 30 years, with a critical drop of 30 percent of purchasing power in the mid 1990's. Under funding has led to cutbacks in the strength of the Forces from 85,000 to 57,000 (that is, 53,000 effectives). This, in turn, has placed additional pressures on those remaining, leading to burnout and low rates of retention.

With their capabilities in decline, and new resources unavailable, the Canadian Forces are unable to sustain their commitments beyond a marginal level within the stipulated resource and time limits. General Belizile's conclusion was stark: "We are ready to fight with no capability to sustain." In his opinion, just stabilizing the situation of the Canadian Forces will take a funding increase of $1 billion/year for five years – that is, an increase from about $11 to $16 billion.. In addition, the Canadian Forces should be brought up to their strength of 60,000 effectives, and then increased to at least 75,000.(3)

Aside from the disagreement over current capabilities and funding levels, by the end of the hearings there was a growing consensus (including departmental officials and the senior commanders of the Armed Forces) that the 11 September 2001 attack on the United States and the U.S. experience in Afghanistan had challenged the assumptions of the policy set out in the White Paper, and that the Forces faced not only a "funding challenge," but also a "sustainability" problem.

Dr. Kenneth Calder, Assistant Deputy Minister (Policy) DND, acknowledged that a program review launched at the beginning of 2001, "... started with the assumption that the current policy was still valid and that we had the resources to do what was set out in the White Paper. That said, we also recognized that we had a funding challenge." He acknowledged that 11 September had challenged the assumptions about current policy and raised the possibility of a full-blown review of defence policy.(4)

The Commanders of the three services were quite candid about the limitations they faced meeting the standards set out in the defence policy. Vice-Admiral Ron Buck, Chief of the Maritime Staff, DND, said that while the Navy

(3) *Ibid.*, Issue 4, 15 October 2001.
(4) *Ibid.*,Issue 7, 26 November 2001.

can cover the essential elements of its mandate with its current resources, "we need to resource the military to the correct level to do the things that we are asked to do. As I have said, I am doing the essential. I would like to do that in a manner that would allow me more options in my efforts."(5)

Lieutenant-General M.K. Jeffrey, Chief of the Land Staff, noted that while the Army was in demand, "it faces limited sustainability" and faced an urgent need to improve its capability through modernization. At the end of his opening statement he warned, "No amount of efficiency or new technology can make up for size or depth, and in the end, it is the Government and Canadian society that must determine what they want us to do."(6)

Lieutenant-General Lloyd Campbell, Commander of Air Command and Chief of the Air Staff noted that while "we had managed to preserve, and in fact even enhance, the capability and the quality of many of the forces that we have, we should not confuse that with depth or sustainability, because those are quite different things. You cannot take the kind of resource reductions that we faced in the 1990s and not have something change."(7)

2. Canadian Forces Health Services

Even before the attacks on the United States, the Committee was told that there was a need to review the medical care and treatment of personnel returning from UN missions and the services available to their families.(8) Almost any level of participation in operations against the foreign bases of terrorists will intensify the pressure on existing medical and dental services and the problem of retaining qualified medical staff.

Early on in the hearings the prevention and treatment of stress-related illnesses and particularly of Post-Traumatic Stress Disorder was identified as a

(5) *Ibid.*,Issue 8, 3 December 2001 AM.
(6) *Ibid.*
(7) *Ibid.*, 3 December 2001 PM.
(8) *Proceedings*, Issue 1, 18 July 2001.

growing problem.[9] More attention is now paid to briefing soldiers about the realities they will face when deployed, and to the follow-up process, both in theatre and on return home. Witnesses reported that some progress has been made in setting up centres to help returning soldiers suffering from Post-Traumatic Stress Disorder and lesser degrees of stress. More has to be done, particularly for Reservists.[10]

Given the nature of the deployments of the Canadian Forces, the risk of stress and stress-related illness is obviously most severe for Army personnel. But the risk also exists for individual members of the Navy and Air Force where the relatively low rate of serious stress- related illnesses can often conceal the existence of the problem.

At 1 Canadian Air Division, for example, the Committee was told that the lack of training time was probably the major cause of stress. The Air Force itself lacks the resources to treat the most serious consequences of stress, Post-Traumatic Stress Disorder, and has to establish partnerships with non-military clinics. There is still a problem getting airmen to come forward before their stress becomes chronic. Most commonly effected are those airmen and women who have served with the Army; their problem has been made worse by their isolation when they return to their unit.[11]

Vice-Admiral Ron Buck, Chief of the Maritime Staff, DND noted that naval personnel are not particularly prone to Post-Traumatic Stress Disorder while at sea, but crewmen and divers who participated in the Swissair recovery operation are vulnerable. Clinics have been established in the Halifax and Victoria naval medical facilities.[12]

Lieutenant-General Christian Couture, Assistant Deputy Minister (Human Resources) DND outlined for the Committee the initiatives the Forces have taken in recent years to reduce, and treat, Post-Traumatic Stress Disorder. These include establishment of a network of operational stress clinics across the country; better

(9) See the brief comments of Colonel William Peters, Director, Land Strategic Planning, Chief of Land Staff and of Commodore Jean-Yves Forcier, Chief of Staff J3, Deputy Chief of the Defence Staff. *Ibid.*, Issue 1, 18 July 2001

(10) *Ibid.*

(11) Notes from visit in Vancouver, Victoria and Winnipeg. *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002

(12) *Proceedings*, Issue 8, 3 December 2001.

preparation of personnel for what to expect; better training of leaders to recognize symptoms in-theatre; establishment of a joint centre in Ottawa with Veterans Affairs; and, establishment of the "operational stress injuries support network" to provide non-medical social support to soldiers, and to evaluate and suggest improvements to pre-deployment training and post-deployment de-briefing.

Early access to treatment increases the chances of success in dealing with the disorder. Lt. Gen. Couture said that it is important to convince soldiers to come forward sooner rather than later by ensuring confidentiality of their treatment, and training their immediate supervisors about the nature of the disorder.(13)

In informal conversations with rank-and-file members of the Forces and representatives of their families, the members of the Committee heard a number of complaints about the quality of medical care. According to Lt. Gen. Couture, since the Forces eliminated hospitals in the mid-1990s as part of the re-organization of the medical services to focus on support of deployments, the health care system has deteriorated. He acknowledged that it no longer meets the needs of garrisons and operations and told the Committee that the RX2000 program, launched in 2000, will overhaul the system by 2004.(14)

3. Quality of Life

Implementation of most of the recommendations of the House of Commons report on the quality of life in the Forces was given credit by many witnesses for significant improvements in the pay and allowances and in their living accommodations.

Indeed, the Department of National Defence has established a permanent Directorate of Quality of Life to oversee implementation of the remaining recommendations of the House of Commons Report and to monitor quality of life and other issues.(15)

---

(13) *Ibid.*, Issue 9, 10 December 2001
(14) *Ibid.*
(15) *Ibid.*

To-day, the most common source of discontent mentioned in testimony is the tempo of operations and the frequency of foreign deployments. In one of the Committee's earliest briefing sessions Major General (Ret) Clive Addy, National Chair, Federation of Military and United Services Institutes of Canada, argued that the Canadian Forces were being deployed too frequently – six times to the Balkans in the past ten years, for example. In part this is because they have been increasingly understaffed. This became a great hardship for personnel and their families and particularly for the 65 percent who are married.(16)

The same point was raised when the Committee visited the West Coast. The tempo of operations had become the major source of complaint, instead of pay and allowances. This was having an impact on morale, individual and family stress, physical health, and group cohesiveness. Whereas most NATO countries maintain a 50 percent time-on-ship to 50 percent time-on-shore ratio, in the Canadian Navy it is a 60-40 percent time-on-ship to time-on-shore shore ratio. In informal conversations with members of the Committee, Navy reservists pointed out that they spend even more time at sea than the 60-40 percent ratio.(17)

During the Committee's visit to 1 Canadian Air Division, Chief Warrant Officer Dan Dietrich outlined the "Flight Plan for Life" initiative to enhance the quality of life. The Command Chief Warrant Officer acts as Chair of the Air Command FPfL (Flight Plan for Life) Advisory Committee which has representatives from the various units.

The Advisory Committee solicits and evaluates suggestions on how to improve morale from all ranks, guaranteeing a considered response to each suggestion. The program has proven so successful it has been adopted by other air forces.

Perhaps its greatest success has been to encourage more flexibility in deployments: the 12V concept for deployments to Bosnia-Velika/Kladusa provides for a 12-month Squadron deployment with variable personnel tour lengths – 16 core personnel deploy for 6 months at a time while most remaining personnel serve two 56 day periods and a few serve three periods. This is not only less disruptive of family life, it also makes it easier for reserve personnel to participate in the

(16) *Ibid.*, Issue 4, 15 October 2001.
(17) Notes from visit in Vancouver, Victoria and Winnipeg, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002

rotations. While this new system of rotation had eased the pressures of deployments, the tempo of operations and staff shortages both impeded training, setting up a vicious circle.[18]

On its visit to the East Coast the Committee was told about a number of quality of life issues. The federal government housing available in the Halifax area was admittedly sub-standard. In the opinion of many sailors, it was poor value for the rent charged, perhaps one reason why 70 percent of service men and women in the Halifax area have purchased houses. Funding has not been available to modernize the PMQs, or Private Married Quarters, which were built to 1940s-1950s standards. Since the local market had a reasonable supply of 1-2 bedroom accommodations, the plan was to concentrate on updating larger units of 3-4 bedrooms. While the quality of government housing affects only a minority of servicemen and women, the complaints the Committee heard about the thin and unyielding mattresses on Canada's frigates and submarines were shared by all personnel.

Base Gagetown is located outside Fredericton, New Brunswick. One of its major functions is to support the Army training schools. The officers commanding 3 Area Support Group, the Combat Training Centre and the separate schools for advanced artillery, armour and infantry training, brought their senior officers and warrant officers with them to their meeting with the Committee. They raised a number of very important quality-of-life-issues.

The shortage of single-room accommodation at the base is acute due to the increasing demand for training courses and the necessity of bringing in additional instructors from Operational Units. Even during the winter there is a shortage of rooms, and about 200 staff are forced to live two or three to a room. In summer, the Base must provide accommodation for an additional 2,000 students and staff, who must be put under canvas or housed in open barracks.

The lack of services for families is reaching a crisis point. It is prejudicing the willingness of servicemen and women with families to accept postings to Base Gagetown. While there are sufficient medical and dental staff on Base to look after the service personnel, the military does not provide medical services to family members, who are expected to find civilian practitioners. Almost no civilian

---

(18) *Ibid.*

doctors, however, are accepting new patients because the doctor-to-population ratio in the Greater Fredericton area is one-third the national average. It is just as difficult to find a local dentist, and francophones face an even more daunting search for either medical or dental care.

The serviceman or woman suffering from the symptoms of Post-Traumatic Stress Disorder can cause physical and mental problems among family members. While the military looks after its own, family members must depend on the resources of the province. Increasingly, however, the resources available in the health systems vary from province to province. New Brunswick does not offer the same level of services as British Columbia, Alberta and Ontario. This applies not only to medical care, but also to the availability of special education and social services.

There was a consensus among many military witnesses at Base Gagetown that responsibility for the medical care of families should be the responsibility of the Department of National Defence, and that servicemen and women whose families have special medical, educational or other needs should, without prejudice to their careers, be free to turn down postings located in areas where these needs cannot be met.[19]

4. Recruiting and Retention

Recruiting new personnel into all services and trades has become increasingly difficult in recent years, as has the retention of specialists sought after by civilian employers.

The Committee learned that there are 105 military occupations within the Canadian Forces. The status of an occupation is considered Red or "critical" if its "trained effective strength" is 90 percent or less of the "preferred manning level" and there are indications that its strength will not recover within 2 years. It is considered Amber or "caution" if it is 91-95 percent of the "preferred manning level and there are indications that the shortfall will be made up within 1-2 years, if

(19) Notes from visit in Halifax and Fredericton, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.

there is a rapid change year-to-year in its "trained effective strength," or if its strength is more than 10 percent above the "preferred manning level."

On this basis an extraordinary 66 of the 105 occupations are "stressed," that is 43 are classified as "critical" and 23 as "caution."

Among the understaffed non-commissioned occupations are highly specialized ones such as fire control and weapons technicians, several kinds of naval electronics technicians, as well as more traditional occupations like vehicle, x-ray, medical lab, and dental technicians. Among officers, all six of the engineer occupations are of concern, as are those of medical and dental officers.[20]

According to the naval officers who briefed the Committee, the Regular Force is currently about 400 below strength, mostly in technical trades and at the level of Lieutenant, where there is a shortage of about 80-100 officers. As a result some ships were short-staffed.

A shortage of personnel is one reason why HMCS *Huron* is tied up. However there is no demand for all four Tribal Class Destroyers (DDH-280s), which are not fuel-efficient, to be fully operational.[21]

The Air Force, which has a critical shortage of 222 pilots and 40 aerospace engineers, as well as of technicians, hopes that retention bonuses will reduce the loss of its most valuable personnel.

The need to assign some of the most highly-trained personnel to teach recruits places a heavy burden on the units concerned.

The Commander of the Combat Training Centre at Base Gagetown and the Commandants of the individual schools for advanced artillery, armoured and infantry training were particularly candid about the situation they faced. Due to a reduction of roughly 25 percent in their permanent staff, and constant increases in the demand for officer and advanced training, their workload has gone from 1,429 students and 50,000 student days in 1997-1998 to 2,342 students and 106,000

(20) "Critical Occupations Considered to be at Risk Due to Personnel Shortages". Information provided as a supplement to the testimony of 3 December 2001.

(21) *Proceedings*, Issue 1, 18 July 2001 and Notes from visit in Vancouver, Victoria and Winnipeg, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.

student days in the current financial year. The Army is forced to strip operational units of experienced personnel to serve as instructors.

The demands on the operational units have increased exponentially over the past 5 years, from 233 Reservists and 113 Regulars in 1997-1998 to 734 Reservists and 1,266 Regulars in the current financial year. Given the success of the current recruiting program, the situation will only get worse for the next few years as the new soldiers complete their basic training, carried out elsewhere, and move on to advanced training.

The loss of core personnel to the training schools, particularly during the four summer months, is prejudicial to the ability of operational units to carry out either collective training exercises or the professional training of their officers and personnel. As one of the witnesses bluntly told the Committee, the pace of the increase in workload is not sustainable by the schools or the operational units.(22)

According to the witnesses, the current recruiting campaign has generally had a great deal of success. The Forces are offering recruiting allowances for most of the understaffed occupations, offering equivalencies for non-military technical training so that some or all of the military training can be by-passed, introducing a college sponsorship program for some of the technical trades, and encouraging internal transfers.

More is being done to encourage commissioning officers from the ranks. The university studies for more engineers, doctors and dentists are being sponsored. Despite these measures, however, it still takes years of training and experience to produce a qualified technician or officer. An ominous note is that too many trained and qualified personnel leave the Armed Forces rather than re-enlist when their agreed-upon period of service is over.(23)

Throughout its hearings and travels the Committee enquired about the success of the Armed Forces in recruiting and retaining francophones, women and visible minorities. The Committee was told that representation of visible minorities in all three services and in all ranks is not what it should be if the Forces are truly to represent the Canadian community. The Committee heard from

(22) Notes from visit in Halifax and Fredericton, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.
(23) *Ibid.*

departmental witnesses some of the reasons for this were that new recruits are often from smaller towns while the majority of new immigrants live in cities and that many recent immigrants have reason to be suspicious of state authority figures and distrust them.

5. Operations Tempo

The tempo of operations refers to the total number of missions undertaken by the Canadian Forces at any one time. These include among others fulfillment of treaty obligations, aid to the civil power, training and training exercises, as well as peacekeeping missions. Already heavily burdened, arguably over-burdened, the Canadian Forces have just been assigned a new mission – to assist the United States "war" against international terrorists. The very high tempo of operations emerged very early on in the Committee's proceedings and travels as an contributing factor to other problems, whether the latter involve health care, quality of life, the ability to hold large-scale training operations or to ensure the professional development of individual service personnel.

Colonel Peters, in his presentation of July 18, 2001 told the Committee that throughout 1990s the operational tempo was higher for the Army than in any other period since Korea. Not only were there deployments in Eastern Europe, Africa and the Pacific Rim, but major domestic deployments were required to help with floods and ice storms. The Army proved its capability of maintaining two battle-group sized units abroad on demanding peace support operations, but "we managed to accomplish these tasks only at a considerable price. We are very concerned about our ability to sustain this tempo at current resource levels." Colonel Peters went on to say that the burden is becoming "intolerable" for soldiers, and particularly junior leaders, who have been forced to work the equivalent of 80 days beyond the typical work year. Vital combat skills at higher levels are being eroded at an accelerating rate due to lack of collective training at brigade level.[24]

The Committee learned that while the Army has borne the heaviest burden in terms of the tempo of operations, the Navy and Air Force have also been hard

(24) *Proceedings*, 18 July 2001.

pressed. Maritime Forces Atlantic, for example, has 5,230 Canadian Forces personnel, of whom about 2,625 serve on surface ships. Well over half of these 2,625 are currently deployed, 1,150 in support of Operation Apollo to combat terrorism, and a further 240 with HMCS Toronto. Since the Navy is short approximately 600 personnel, the workload is that much heavier for the others and personnel are increasingly posted from Operational Unit to Operational Unit. That is, the crew of a ship preparing for deployment can only be brought up to strength by taking personnel from another ship.

While the shortage of junior officers places an addition workload on the others, the success of the current recruiting campaign promises to ease this situation in a few years.[25] On the other hand, a serving naval officer described the workload demands placed on middle ranking officers as "having gone beyond abusive." Since it takes about 20 years to prepare an officer for promotion to Captain in the Navy or the equivalent in the other services, it will be much more difficult to replace them.[26]

12 Wing Shearwater provides the helicopter detachments, called "Helairdets," that serve on the destroyers and frigates of both Maritime Forces Atlantic and Maritime Forces Pacific. Each Helairdet consists of a Sea King helicopter, four pilots and eleven maintenance technicians. Four of these units operate out of 443 Squadron based at Pat Bay, near Victoria, B.C. and five are based at Shearwater, Nova Scotia. Since there continues to be a higher demand from the Navy for Helairdets than are available, operational detachments move from ship to ship, in Air Force vernacular, they "jetty hop." As a result, Helairdet personnel average more days at sea than most of their naval colleagues and their families must share their shore time with the need for continuous individual and collective training.[27]

Not surprisingly, operational tempo was one of the three priority issues identified by Vice-Admiral Ron Buck, Chief of the Maritime Staff, DND.[28]

---

(25) Maritime Forces Atlantic, "Backgrounder for Senate Committee on Defence and Security: Military Personnel Issues and Quality of Life Issues"

(26) Notes from visit in Vancouver, Victoria and Winnipeg, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.

(27) Notes from visit in Halifax and Fredericton, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.

(28) *Proceedings*, Issue 8, 3 December 2001.

6. The Canadian Forces Reserves

The Canadian Forces Reserves must provide the mobilization base for war. While the Navy and Air Force have found valid roles for their Reserves, the Army has lagged behind. Although some progress has been made in restructuring the Land Force Reserves (Militia), they still lack a defined role in the Total Force concept.

Briefing the Committee on the role of the reserves, Mr. Bon noted that in the 1994 White Paper, the Reserves were to be reduced in strength to help finance an increase of 3,000 in the field force. When the Committee pressed him about the reduction, he replied that there is "no DND policy with regard to reservists. There is a Government of Canada policy." Reserves, like Regulars, must reflect the realities of to-day, rather than the reality of yesterday.

Commodore McNeil gave the Committee an overall view of the Naval Reserve, noting that the 4,000 naval reservists are organized into 24 naval divisions with 150-200 reservists each. Like Navy Regulars, the Naval Reserve is currently 400 below establishment. The Navy sets aside specific roles and equipment for its reserves; for example, its coastal defence vessels are basically crewed by reservists.[29]

During the visit to the West Coast, Captain (Navy) Pile gave the Committee a more detailed view of the role of the reserves in manning the 6 West Coast and the 6 East Coast Maritime Coastal Defence Vessels. With the exception of two Regular Force technical experts, these vessels are crewed and officered (38 Reservists including the Captain) by reservists from across Canada who are on contracts of between three months and three years. The vessels themselves are very versatile and can be easily given different configurations. They can be equipped with weapons, or to conduct Route Surveys and inspection of objects on the sea floor, or as the Ready Duty Ship for Search and Rescue. The Navy has implemented the Total Force concept, expecting the same standards, expectations, level of leadership and professionalism from Reservists and Regulars alike.

---

(29) *Proceedings*, Issue 1, 18 July 2001.

There are three levels of Reserve pay: Class A for those serving an evening a week and the occasional week-end; Class B, supporting Reserve commitment on fixed length contract; Class C, on full-time call out doing the job of a Regular. In April 2002, deploy ability will distinguish between Classes B and C. Those who are deployable will receive 100 percent of the Regular pay, as opposed to 85 percent.

Captain Pile gave two reasons for delays in taking on recruits as Reservists: if the applicant has a criminal record, or when the applicant has previous service and the records must be searched before an offer is made. Cutbacks have reduced the staff available to search records. Like other officers the Committee spoke to, Captain Pile is opposed to U.S. style legislation governing Reservists: major employers will give time off, even "top up" Naval pay, but smaller employers might be disinclined to hire Reservists if they have to hold the job open. He identified two major problems: shortage of staff (only 5 of the 6 vessels available could be manned) and lack of at sea time for training (most at sea days are allocated to training regular force Naval officers).

Col. Peters briefed the Committee about the Land Force Reserve – the "Militia". The 15,000 militia reservists are organised into 10 Brigades scattered across Canada. These formations are small and lightly equipped and cannot be deployed or serve in combat. Traditionally, the Militia has been used for force generation and particularly "individual augmentation," but the intent is to move to company-sized elements (100 soldiers) capable of being deployed with a regular force unit by 2002.[30]

In his appearance before the Committee, Lt. Gen. M.K. Jeffrey, Chief of the Land Staff, noted some of the progress that has been made in deploying militia formations as opposed to individual reservists. The unit currently deployed in Bosnia, for example, the 3rd Van Doos, includes six full reserve infantry sections. The next rotation, the 2nd Van Doos, will include one or two full platoons, and the follow-on rotation will include a full reserve infantry company. He was quite candid about admitting that he was working to end the distrust between the

(30) *Proceedings*, Issue 1, 18 July 2001.

Regulars and Reserves: "Frankly, the Reserves did not trust the Regulars, and the same was true the other way round."[31]

During its trip to Montreal, the Committee had the opportunity to meet informally with some officers and non-commissioned officers of the Black Watch Regiment. Some of the points raised were the following:

a. The Militia is increasingly short of instructors, and consequently cannot quickly increase its numbers;

b. Sending large numbers of a Militia unit to serve with regulars, whether on deployment or as instructors, compromises its ability to train recruits and others;

c. Reservists are not guaranteed jobs when they return from serving on missions because employers are not required by law to hold their job open;

d. It takes longer to hire someone with previous experience in the Militia than a new recruit;

e. Recruiting of officers and other personnel is impeded by centralization, generally inadequate promotional budgets and material. Very little effort is made to appeal to the idealism of young people or to attract young women to the infantry; it is also very difficult for local units to get permission to recruit on their own at local secondary schools, colleges and universities;

f. The Militia has been suffering from severe shortages of equipment for several years;

g. Lieutenant Colonel Bolton, their commanding officer, stressed that the morale of his unit was good despite limited budgets and the increasingly bureaucratic military environment.[32]

---

(31) *Ibid.*, Issue 8, 3 December 2001.
(32) Notes from visit in Montreal, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.

The establishment of the Regular Air Force is just over 13,000. The Reserves currently number just over 2,100, of whom about 700 are full-time and the remainder part-time. Outside the two Reserve Squadrons which fly the Griffon helicopter, the Air Force Reserves are fully integrated in regular Air Force flights across the country. The Air Force plans to increase the Reserves to 3,000.[33]

During the visit to 1 Canadian Air Division in Winnipeg, Lieutenant Colonel Bert Doyle, Commanding Officer, 402 Squadron, spoke to the Committee about the role of the Squadron and the "Total Force" concept which it embodies. Its task is to conduct pilot training on de Havilland Dash 8's and to provide the aircraft which the Air Navigation School uses for training air crew. Regular and Reserve Force members work side-by-side to fulfill 402's roles and duties. The only difference is that Regular Force personnel are used wherever they must be used, while Reservists are used wherever they can be used. About 10 percent of the Reservists with 402 Squadron worked full-time with the Squadron. The major concern of the Reservists is their lack of legislated job protection during periods of service on operations or training.[34]

Whenever possible members of the Committee questioned officers and other personnel of the Reserves of all three services about the need for legislation forcing employers to give Reservists time off for training and deployment. There was definite reluctance among the officers to support the U.S. model of legislation because small employers in particular might be inclined, all other things being equal, not to hire the Reservist. Some other ranks shared this view, but on balance they favoured legislation to protect their jobs.

The Committee was told that while all provinces except Quebec have legislation allowing public servants to take time off for Reserve duties, the Federal Government had not adopted such legislation. Dr. Kenneth Calder, Assistant Deputy Minister (Policy), DND, noted that legislation before the House of Commons would protect employment of Reservists during emergencies declared by the government – the Ice Storm, the Red River Floods, etc. – but not for peacekeeping operations.[35]

---

(33) Lieutenant-General Lloyd Campbell, Commander of Air Command and Chief of the Air Staff, *Proceedings*, Issue 8, 3 December 2001.

(34) Notes from visit in Vancouver, Victoria and Winnipeg, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.

(35) *Proceedings*, Issue 7, 26 November 2001.

7. Equipment and Contracting Out

Many witnesses noted that the Canadian Forces lack certain equipment; other equipment is at the end of its lifespan, but budget restrictions have delayed its replacement and reduced the quantity that will be replaced. They also referred to the effectiveness of the "Alternate Service Delivery" program, or contracting out of tasks deemed not to be core or essential to the conduct of operations.

Mr. Bon reminded the Committee that by the policy set out in the 1994 White Paper the Forces were to be "appropriately equipped, but no more" to contribute to a wide range of operations at home and abroad. New equipment would only be made available for core capabilities, and it would have to be suited for a wide range of roles. Thus the White Paper identified four priority acquisitions: armoured personnel carriers, search and rescue helicopters, submarines (maybe) and ship-borne helicopters. With the notable exception of the ship-borne helicopters, the equipment on this shopping list has been acquired.

In his presentation, Commodore McNeil showed the Committee a chart illustrating the remaining life of some major equipment, from the Sea King helicopter and ILTIS jeep (none), to the Aurora, Hercules and CF 18 Fighter aircraft, the Leopard Tank, etc. (25-50 percent) and to the new and "nearly new," such as the Victoria submarines and Halifax Class and Kingston Class vessels, the Griffon helicopter, and the LAV armoured personnel carriers, etc. (75-100 percent). To fund the purchase of new equipment the department's planning places a heavy emphasis on finding ways to dedicate more of the budget to capital expenditures than the present $2.1 billion of $11.4 billion.[36]

Witnesses noted that the status of the equipment of the Navy and Army is generally regarded as quite good, largely because these services received a large quantity of new capital equipment in the years prior to the funding cutbacks of the mid 1990s. The naval forces assigned to Operation Apollo, for example, are totally integrated into the United States carrier battle groups. The Navy, however, continues to rely on the Air Force Sea King helicopter squadrons whose replacement has been delayed for more than a decade. 443 Squadron, for example, is supposed to have 6 Sea King helicopters to support Maritime Forces Pacific, but

(36) *Ibid.*, Issue 1, 18 July 2001.

none are available. Because of its age and the way its electronics were designed and installed, the Sea King requires 30 hours of maintenance for every hour of flight.[37]

According to Vice-Admiral Ron Buck, Chief of the Maritime Staff, DND, the first priority of the Navy is to replace the two 30 year old replenishment ships, HMCS *Protecteur* and HMCS *Preserver*. The Navy hopes to build in some sealift capacity as well as to reduce the crew requirement to roughly half of the 265 crew required to man the existing vessels. The Navy must also plan to replace the command and control and the anti-warfare capability of the 4 Tribal class destroyers, but this will not necessarily entail a hull-for-hull replacement. Although the 1970s era destroyers and 1990s frigates are roughly the same size, the former are crewed by about 330 and the latter by 225, the difference being due to their respective technology.[38]

Colonel Peters testified that the Army's most urgent need is to acquire better ISTAR capability – intelligence, surveillance, target acquisition, and reconnaissance.[39] The Air Force supports the Army with one of its most up-to-date platforms, the Griffon helicopter which it intends to modify by installing a system that will provide it with a surveillance, reconnaissance and targeting capability, thus helping to meet the Army priorities. As modified, it will complement the strengths of the Coyote reconnaissance vehicle and contribute much more to land operations.[40]

Senior departmental officials noted that most of the Canadian Forces equipment that is in need of outright replacement or major modernization to extend its life belongs to the Air Force. In her recent report and in her appearance before the Committee, the Auditor-General, Ms. Sheila Fraser, was outspoken. The statistics developed for the audit indicate that the equipment owned by the Army is in good shape, and the Navy is holding its own but faces a "bow wave" of deferred work on the frigates that could cause availability, life expectancy and cost problems in the future. The Air Force equipment is deteriorating and in general decline: annual flying hours for the Sea King, Hercules and Aurora have all

(37) Notes from visit in Vancouver, Victoria and Winnipeg, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.
(38) *Proceedings*, Issue 9, 10 December 2001.
(39) *Ibid.*, Issue 1, 18 July 2001.
(40) Lieutenant-General Lloyd Campbell, Commander of Air Command and Chief of the Air Staff, *Proceedings*, Issue 8, 3 December 2001.

steadily eroded over the past five years. Except for the Griffon helicopter, aircraft availability is low – ranging from 30-60 percent – and falling while the incidence of mission aborts is increasing. The supply system can rarely meet urgent demands, and there is a shortage of maintenance personnel: overall, 13 percent of maintenance positions are vacant, and 15 percent are filled by personnel who are not fully trained for their rank. Almost 40 percent of the training required to do specific jobs in individual units has not been taken.(41)

According to Lieutenant-General Lloyd Campbell, Commander of Air Command and Chief of the Air Staff, the delay in deciding on a replacement for the Sea King will virtually ensure that at least some of them will have to remain in service beyond their current life expectancy of 2005. Thus the Air Force is evaluating what would have to be done to extend their airworthiness and safety for a further five years to 2010.(42) A $1 billion modernization project will upgrade 80 of the newest F-18 fighter aircraft and bring them to the same capability as those in service with the United States Navy and Marine Corps. (Initial investments have already been made in a possible replacement for the F-18, an international project to develop an affordable, stealthy, multi-role fighter aircraft, the "joint strike fighter.") The Aurora maritime surveillance aircraft will also undergo a major upgrade over the next decade to provide them with new avionics and sensor systems.

Lt.Gen. Campbell told the Committee that the fleet of Hercules, the backbone of tactical air mobility and tactical air-to-air re-fuelling capacity is aging, but no decision has been made about replacing them. The fleet of 5 Polaris, a militarized version of the Airbus 310, gives the Air Force a limited strategic airlift capacity, and once two are modified for air-to-air refuelling, a strategic air-to-air refuelling capacity. But the Polaris is not a true strategic airlifter able to move bulky equipment long distances and it is restricted to well prepared and maintained runways. As a result, he argued that the Air Force urgently requires a true strategic airlift capability if it is to deploy military forces and their equipment abroad and to respond to domestic disasters and humanitarian crises.(43)

---

(41) *Proceedings*, Issue 9, 10 December 2001.
(42) *Proceedings*, Issue 8, 3 December 2001.
(43) *Ibid.*

A senior officer told the Committee that the Air Force is generally satisfied with how contracting out of pilot training has worked. Bombardier supplies everything, including food and housing, as well as aircraft, simulators and software. The training is considered world class and many NATO pilots come to Canada for training. Contracting out the maintenance of the Radar sites has also seemed to work.

Contracting out the servicing of aircraft is a different matter because the Air Force must be able to service and maintain the aircraft when they are deployed abroad. In general, contracting out reduces flexibility – the contract workers and technicians cannot be assigned other tasks in an emergency or when under-occupied, and cannot be asked to work overtime except at punitive rates.[44]

According to the Auditor General, "outsourcing" or the Alternative Service Delivery Program has not provided the savings expected: $200 million by 2000. That is partially because budget cutbacks reduced expenditures after the mid 1990s, but also because some contracts were ill-advised or poorly drafted. DND now hopes to save $150 million by 2004.[45] Contracting out may relieve some of the burden of training specialists.

Lt. General Christian Couture, Assistant Deputy Minister (Human Resources) DND, told the Committee that long periods of time are required to train military personnel: 18 months to train a recruit; four additional years to train highly skilled personnel like a fire control systems technician; 2-5 years to train a junior officer. The Forces are therefore hoping to make greater use of civilian educational institutions. Civilian universities already provide much of the education required by junior officers through the Regular Officer Training Program, the Reserve Entry Officer Training Program, and the Reserve Entry Scheme Officer Training. Now the forces are turning their attention to the technical training offered by community colleges. Graduates of some courses can earn credit for much of the content of their courses, which make it easier to quickly master military technology and requirements after recruit training. The military is also exploring the possibility of having some colleges design and deliver technical courses to recruits or to supply the instructors for military courses.

---

(44) Notes from visit in Vancouver, Victoria and Winnipeg, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.
(45) *Proceedings*, Issue 9, 10 December 2001. Testimony of the Auditor General.

Security Issues

8. Human Resources and Equipment

The Committee learned that budget restrictions have compromised the ability of both the RCMP and the Canadian Security Intelligence Service to keep themselves at the forefront of technological change. In addition, many investigations are dropped or not pursued aggressively because of a shortage of trained personnel. Many witnesses, however, were reluctant to give details or to speak for attribution.

Norman Inkster, former Commissioner of the RCMP, told the Committee that over the seven years he was Commissioner, the RCMP budget was cut by $400-$500 million and staff was cut from 21,000 to 20,000. Budget cuts and staff have been restored in the years since. In his opinion, however, the Government of Canada must analyse the threat at hand, determine the resources required to meet that threat in a way that Canadians are adequately protected, and then fund and equip the responsible agencies well enough to do the job.(46) Serving police officers would only admit to the Committee in general terms that they could always use additional personnel and equipment. But when the government asked what the RCMP needed to combat terrorism following 11 September, the RCMP quickly put together a list of $50 million of equipment.(47) Professor Wesley Wark testified that both the Canadian Security Intelligence Service and the Communications Security Establishment had to upgrade their technology and that all of Canada's security organizations required additional funding.(48)

9. Access to Encryption and Cryptography Equipment

Senior security officials told the Committee that the relatively unrestricted public availability of sophisticated encryption/cryptography equipment and

---

(46) *Proceedings*, Issue 3, 1 October 2001
(47) *Proceedings*, Issue 3, 1 October 2001.
(48) *Proceedings*, Issue 3, 1 October 2001

programs threatens to neuter an essential source of intelligence about the activities of spies, terrorists and criminals. The use of sophisticated devices of this type by non-police users has complicated and frustrated investigations; it has also led to heavy police expenditures on the development of counter-measures.

Mr. D'Avignon, Director General, National Security Directorate, testified that lawful surveillance of suspect communications is an essential tool in combating terrorism and organised crime. Protection of the public from acts of terrorism is balanced on a case-by-case basis with rights of citizens in applying intrusive methods under "lawful access".[49] Police methodology, however, is being eroded by illicit use of counter-technology. The rapid increase in the number of telecommunications equipment and service providers has made it more difficult to monitor communications. So has the practice of replacing the use of lined phones with cell phones and then disposing of cell phones quickly.

Superintendent Pilgrim testified that new technologies are harming lawful police surveillance. Local number portability allows customers to keep the same number when they change addresses. Personal communication systems (cell phones, pagers, palm pilots) are digital and more difficult to penetrate. Satellite communications have a global reach. The Internet is increasingly being used by criminals for communication. Criminals have begun using cryptography codes that are almost impossible to decipher. Cyber-terrorism has become a threat to public confidence in computer systems and computerized financial transactions.[50]

10. Threat of Man-made Environmental Disasters

There is an increasing threat of national disaster caused by foreign powers or terrorists. The continuing collapse of the industrial infrastructure in countries that once constituted the Soviet Union raises the spectre of nuclear accidents caused by the "rust out" of nuclear facilities, equipment or weapons. Another wave of terrorist attacks in North America could result in the release of toxic bacteriological or chemical agents into the atmosphere.

---

(49) *Proceedings*, Issue 2, 19 July 2001
(50) *Ibid.*,

Superintendent Pilgrim told the Committee that the RCMP has co-operated with the Department of National Defence to form a joint biological and chemical response team located at Base Borden outside Toronto. This team has access to the resources of the Defence Research Establishment at Suffield, Alberta. Wherever possible RCMP bomb disposal experts partner with the hazardous material teams of local fire departments.(51)

11. Control of Ports and Borders

Witnesses indicated that tightening control over air and seaports, border crossings and the border itself has become vitally important to campaigns against international terrorism and international crime. The Committee considered the inherent contradiction between the economic need for the free flow of goods and persons across borders, and the need for greater security.

Superintendent Pilgrim did not agree with the perception that Canada has become a safe haven for terrorists and criminals. The RCMP has a very good relationship with its U.S. counterparts, including the FBI and other policing agencies at the federal, state and local levels. It also has good working relationships with the police forces of the United Kingdom and other European Countries. In Canada, the RCMP works hand-in-hand with local policing authorities with jurisdiction over ports. It also conducts independent criminal investigations.

The conundrum over security is that although Canada is less a target for terrorists than the United States, if Canada does not provide an adequate level of security at its borders, the United States is likely to take arbitrary measures to ensure continental security. Sharing information and intelligence and engaging in joint U.S.-Canadian police exercises helps Canada's credibility on this issue. In response to a question about the decision to disband the federal police force that used to patrol Canada's ports and to devolve responsibility to local jurisdictions, Superintendent Pilgrim noted that elimination of port police had been a political

(51) *Proceedings*, Issue 2, 19 July 2001

decision, and creation of any new regime will also have to be a political decision.(52)

In Vancouver and Halifax, the Committee met with the local officials of the union that represents customs officers. The officers believe that the Customs Agency is understaffed and that during peak periods in the summer it is too dependent on inadequately trained students. Staff shortages have led to a reduction in the number of containers inspected and in the size of "rummaging parties" sent aboard vessels to interview crew and conduct searches. Since a single officer is much more at risk, the union believes no inspection team of fewer than two persons should be sent on board a vessel – even a fishing boat or pleasure craft.

Customs officers told the Committee they could do a better and more efficient job with better equipment. Their computer network is considered inefficient because it does not give them all the information necessary to "target" inspections or passengers. Officers do not have terminals in their vehicles and have to return to their offices to get information and file reports. They see a need for more state-of-the-art technology to allow them to inspect a higher percentage of containers and baggage. Customs facilities are inadequate at some of the locations at which they work, particularly the terminal for cruise ships in Vancouver.

At the Vancouver airport, officers feel they have increasingly been asked to do potentially dangerous work for which they have received little or no training – for example, to interview potentially violent passengers and to search baggage for explosives and chemical or bacteriological agents. They want more training and better personal equipment.(53)

In Halifax, union representatives testified that neither summer students nor term employees are adequately trained. As a minimum, full-time officers have to pass a demanding 8-week course with additional 2-4 week modules to learn a speciality involving travellers, mail or commercial goods. After a training period of just two weeks, however, students are allowed to carry out almost a full range of Customs Officer duties. The union said the security of the country is also placed at risk by the lack of adequate immigration training. Customs Officers act as Canada's front-line immigration officers, either clearing travelers or referring them

(52) *Ibid.*, Issue 2, 19 July 2001
(53) Notes from visit in Vancouver, Victoria and Winnipeg, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.

to immigration officers. A large number of small and remote posts, however, have no immigration officer on duty, so a customs officer must handle the job. In his April 2000 report, the Auditor General warned that fully 60 percent of customs officers had not received immigration training.

In Halifax, union representatives noted that, beginning in 2000, customs officers increasingly have been mandated to enforce some provisions of the Criminal Code. For instance, they are instructed to detain and arrest drunk drivers, child abductors, and persons driving stolen cars. Many small and remote border posts are staffed by just one customs officer. At the other extreme, the threat of violence is omnipresent at major border crossings and international airports. Police backup is not always immediately available. As a result, the union representatives want at least some customs officers to be given access to firearms.(54)

Ms. Sheila Fraser, Auditor General of Canada, told the Committee that the Ambassador Bridge in Windsor, where approximately 6,000-7,000 trucks pass each day, about one-third of the trucks are sent for secondary inspection to a site almost 2 km away. Very few are escorted. In general, customs operations are impeded by a poor exchange of information and a lack of sufficient information to adequately assess the risk posed by a shipment or individual.(55)

12. Airports

A) Montreal (Dorval) Airport

Staff Sergeant Charles Castonguay told the Committee that the RCMP mandate at airports focuses on the activities of organized crime and enforcement of the federal laws dealing with contraband, drugs, illegal migrants, Agriculture Canada, the proceeds of crime, copyright and patents, controlled substances, etc. There are RCMP organized crime units at the largest international airports. The

(54) Notes from visit in Halifax and Fredericton, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.
(55) *Proceedings*, Issue 9, 10 December 2001

biggest units, with staffs of 40 police officers, are based in Toronto and Montreal, with a 20-person unit based in Vancouver. The organized crime units include officials from other federal government departments. The Montreal unit includes: 40 police; one criminal intelligence analyst; one prosecutor; one food inspector; one Customs intelligence officer; and, one immigration officer. Special equipment at the airport includes an X-ray truck and an ion scanner, which allow authorities to search for contraband, explosives and drugs in baggage and parcels without opening them.[56]

Mr. Pierre-Paul Pharand, Acting Vice-President of the Airport Authority, testified that, despite tightened security following the 11 September attacks in the United States, two major problems remain: control of restricted area passes (while employees needing a pass are subject to a background check, a pass could be obtained even by those with a criminal record), and screening of passengers and baggage.

Mr. Pharand said that the Airport Authority is responsible for all security except screening passengers and baggage, a task which the airlines contract out to a private security firm. The best and quickest way of improving airport security would be to make Airport Authorities responsible for screening. Under the Airport Authority security officers could do screening one day, traffic control the next, and then other inside work. Rotation would ensure that the staff on screening duty was more alert. In Quebec the pay for security officers is $11.00/hr, considerably more than the $7.00 paid in Ontario. More interesting work and better pay would help reduce staff turnover.

Mr. Pharand believed that Transport Canada should not be responsible for both regulating air safety and screening passengers and baggage. An Airport Authority would find it much easier to discipline or fire security officers who fell down on the job. Costs of increased security should be incorporated into the price of airline tickets.

According to Mr. Pharand, security screening of all workers on the airside of the barriers is carried out by the RCMP and the Security Intelligence Service (CSIS) at the request of Transport Canada. The RCMP and CSIS report back to Transport Canada, which then decides whether or not to issue a pass. All told

(56) Notes from visit in Montreal, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.

about 40-50 people are involved in the control of passes. There are two kinds of passes: blue for access to restricted areas inside, and, red for access to outside security areas. At any one time there are about 15,000 –17,000 passes in circulation, including some that have been lost by employees, or that have not been surrendered by employees upon leaving their jobs.

Mr. Pharand noted, however, that passes now incorporate a security feature. The chip in the pass that allows the holder to proceed through locked doors can be de-activated. Employers with high rates of staff turnover can only obtain short-term passes.

In Pharand's opinion, control of those who work in the vicinity of aircraft is still too weak. Conditions for passes should be made more strict. Passes should only be given to workers if they agree to be subjected to random searches on entering or leaving a restricted area.

The representatives of both the Montreal Urban Police and the Sûreté du Québec praised the level of co-operation and co-ordination which exists among the three police forces. A RCMP Joint Task Force led to improved co-ordination, establishing the responsibility of each of the three forces in the event of different incidents/emergencies.

The local district of the Montreal Urban Police began to assign officers to patrol inside and outside air terminals when the RCMP withdrew from such policing in 1996. They enforce non-federal laws; the most common offences being possession of forbidden items and making threats. The role of the Sûreté du Québec is quite limited. It attaches six officers to the RCMP Organized Crime Task Forces at the Dorval and Mirabel Airports and at the Port of Montreal. It also is responsible for patrolling the local highways leading to the airports and docks.[57]

B) Vancouver Airport

Craig Richmond, Vice-President of Airport Operations, Vancouver International Airport, noted that the Airport Authority already is responsible for

---

(57) Notes from visit in Montreal, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.

most aspects of airport security. It hires a private security company to control access to restricted areas and to patrol these areas. It also contracts with the Richmond RCMP to respond to security incidents and provide armed response when required at passenger screening points.

It was logical and desirable, according to Mr. Richmond, that the Airport Authority replace the airlines in the area of passenger pre-board screening, acting as the agent of the Government of Canada. The Vancouver Airport Authority wants to see establishment of a national, non-profit government industry organization that will develop and oversee national standards for technology, training and delivery of passenger pre-board screening. It would also oversee the management of pre-board screening at smaller airports. Mr. Richmond said this would provide the following benefits:

a. unity of command among airport security officials and staff – all would report and be responsible to the Airport Authority;

b. more varied and interesting work for security staff because they would rotate between pre-board screening, patrolling restricted areas inside and outside the terminal, and monitoring the closed-circuit television system;

c. better pay, benefits and promotion opportunities for those doing pre-board screening as part of an integrated airport security force, whose higher rate of pay would reduce the very high turnover rate among those doing pre-board screening;

d. local accountability within the bounds of a national standard.

The RCMP is responsible for enforcing federal law at the Vancouver airport. Their local Richmond detachment, under contract, is responsible for policing the airport.

Inspector Jim Begley outlined the organization and responsibilities of the organized crime unit at the airport. In 1999 it was given 20 new uniformed positions. It now integrates the work previously carried out by a number of sub-units active at the airport. With a combined strength of 47, its mandate is to enforce federal laws and disrupt the activities of organized crime. In its first year of existence, the unit has concentrated on developing intelligence sources and information banks on the activities of organized crime at the airport. It has begun a

counter-offensive against the smuggling of humans into the country, as well as drug trafficking through the airport. The Vancouver airport is a major transfer point between Asia, the United States and other parts of Canada for both drugs and large amounts of cash being moved without legal explanation.

Inspector Tonia Enger, RCMP Richmond Detachment, briefed the Committee on the responsibilities of her detachment as the police force of jurisdiction. Under contract to the Airport Authority, her detachment provides general duty policing and is expected to respond to a call from a screening point in 5 minutes or less. As the responding police force, her officers co-operate with the RCMP stationed at the airport, but are not responsible to them.[58]

13. Ports

A) The Port of Montreal

A senior officer of the RCMP (with the assistance of criminal intelligence officers from the RCMP, Canadian Customs and the Montreal Urban Community Police) briefed the Committee on the policing of the Port of Montreal. According to the officer, who the Committee agreed not to identify, the most important policing is done by the small Organized Crime Task Force staffed by officers of the RCMP, the Sûreté du Québec and the Montreal Urban Police. Otherwise, very little has being done to control crime since the Port Police unit was disbanded. Only Customs officers are now actively trying to prevent crime. The RCMP officer said that most criminal offences – theft of containers, theft of contents - were not being reported by companies to police. Hence there are no reliable public statistics on the magnitude of these crimes. Security guards, provided by a company hired by the Port Authority, are unarmed. They have no power of arrest nor intelligence capability. In his opinion, these companies are easier for organized crime to penetrate. The previous contracted company had links to the Hell's Angels.

---

(58) Notes from visit in Vancouver, Victoria and Winnipeg, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.

The police and other officers suggested several solutions to the problem of organized crime at the Port: (a) develop a better understanding of crime in the Port; (b) develop a better system of exchanging information and intelligence, both nationally and internationally; (c) conduct an in-depth study of crime at the Port; and, (d) investigate and arrest the leaders of criminal operations, many of whom work as checkers, or as inspectors, and even in security at the Port.

The police believe that union control over hiring, firing and assigning dock workers – stevedores and checkers -- must be ended. Checkers should not decide who unloads a particular container. The union which supplies dock workers is "closed" to outsiders; applicants must be sponsored by insiders, who are sometimes members of crime families and their friends. Hence it is very difficult to infiltrate. The police estimated that, at present, about 15 percent of stevedores have criminal records, as do 36.3 percent of checkers and fully 54 percent of the employees of a company with the contract to pick up garbage, do minor repairs and operate the tenders servicing ships moored in open water outside the harbour.

Control at exits from the Port should be strengthened by making the Port Authority re-establish check points to control truckers. The police testified that it is currently too easy for a dominant criminal gang on the docks to crowd a terminal in the early morning as a screen for the pick-up of contraband.[59]

B) The Port of Vancouver

Unlike the Port of Montreal which has a continuous waterfront, the Port of Vancouver has separate locations for terminals handling bulk or loose cargo, cruise lines, container ships, etc. While responsibility for policing the Port of Vancouver is divided between a number of police jurisdictions, the Vancouver City Police is the most important of these. Representatives of the Port Authority told the Committee that they have relatively little responsibility for security at the Port. They said the Port Authority operates a system of closed circuit television cameras which monitor the various parts of the Port 24 hours a day, seven days a week. They testified that they have acquired a mobile scanner that can produce an image of the contents of a 40-foot container in about 40 seconds. Hence it is possible, in

(59) Notes from visit to Montreal, 5-6 November 2001, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.

theory, to screen 100 percent of the containers moving through the Port. They also noted that the Port Authority is paying $250,000 a year for increased security patrols around the perimeters of the Port.

The Port Authority has established a small intelligence unit to co-ordinate the work of the eight municipal police forces with jurisdiction over Port territory. There is general satisfaction with the status quo, which is considered an improvement over the Port Police because there are more officers on patrol, and because they have a mandate beyond Port property.

The representatives of the Port Authority said they do not have any knowledge of organized crime activities at the Port. (Customs officials reported to the Committee that they are often subjected to intimidation as they inspect containers, and reported that the Hell's Angels is the dominant criminal influence within the Port.) The Port Authority representatives said that it subjects its own employees to security screening, but that it hires only 121 of the 27,000 persons working on Port property. Companies which lease Port property are free to screen or not screen their employees as they choose. The British Columbia Marine Employers Association hires and trains dock workers, but workers are dispatched to their assignments through a hiring hall. In conjunction with the private companies the Port Authority is, according to its representatives, trying to develop an identification card system common to all port employees.

The representatives told the Committee that the requirement under federal legislation that Port Authorities act on a strictly commercial basis may impede public security since the systematic checking of containers and cargo causes delays and irritates importers and exporters alike, and, since all parties have a financial interest in expediting traffic, security is deemed to be expensive and time-consuming. There was no consensus that making one authority responsible for Port security across Canada would be an improvement.

Policing arrangements at the Port were discussed with Deputy Chief John Unger of the Vancouver City Police and Inspector Doug Kilo, Major Case Manager, E Division Criminal Operations, R.C.M.P.

A large number of municipalities are involved in policing Port property, not to mention separate provincial and federal detachments of the R.C.M.P., departments and agencies, and private security companies. Consequently, there is

seldom a clear division of responsibility. Nevertheless, the police officers who briefed the Committee were satisfied that policing was co-operative and effective, primarily because of:

a. the formation of waterfront teams combining the various police forces and agencies, each of which contributes sources of information and intelligence to the combined effort;

b. the private security company responsible for closed circuit monitoring of Port property functions as the eyes and ears of the teams; and,

c. modern communications help to unite the various forces and agencies involved in Port security.

An Intelligence Analyst from the British Columbia Organized Crime Unit noted that all the elements of traditional organized crime had infiltrated the Port, as well as more modern threats such as Asian Triads, Russian Gangsters, and Narco-Terrorists. The range of criminal activity is assessed as much the same as at the Port of Montreal. Motorcycle gangs are active and visible, linking criminal activities in the eastern and western ports. The various elements of organized crime tend to have specialities, but they all participate in the import/export of illegal drugs as their most common and lucrative activity. Asian and Russian gangs export stolen luxury cars. Russian gangs are active among chandlers. Mexican and Columbian gangs are involved in narco-terrorism.

The police officers testified that policing crime in the Port is complicated because of the number of stakeholders, but effective co-operation on the ground compensate for the fragmentation. The witnesses opposed formation of a single authority to police all the Ports of Canada believing that it would lack flexibility. About five federal departments have to enforce laws or regulations in the Ports. They said each Port is different and a one-police-force-fits-all model would not be appropriate. The different inputs of the various police forces and agencies are both valuable and valid, and are worth the extra effort necessary to co-ordinate their work. They believed that Ports must have three-level policing to match the interests and responsibilities of the three levels of government at the Port that combines and utilizes the interests and expertise of the various forces. Waterfront teams include representatives from all the police forces.

In conclusion, the police briefers noted that federal and provincial

expenditures on controlling organized crime were inadequate and completely disproportionate to the proceeds of crime. The $4 million governments spend represents a minute fraction of one percent of the proceeds of crime. They believed that to ensure national security, governments need to prioritize bringing Canadian Ports up to the level of security that exists at major airports. At a minimum:

a. employees must be security- screened, and access denied to those with relevant criminal records or known criminal associations;

b. movement onto and off Port property must be better controlled; and,

c. reporting of theft of containers and their contents to a central authority, must be made mandatory.

C) The Port of Halifax

Representatives of the Port Authority told the Committee that following disbandment of the national Ports Canada Police, the Halifax Port Authority contracted with the Halifax Regional Police Service for an "enhanced policing service". The contract calls for full- time patrols on Port property 24 hours a day and seven days a week, for a full-time police supervisor and for a full-time intelligence officer. The enhanced policing service is supplemented with a contract with a private security firm, staffing the Port security desk at all times.

The representatives of the Port Authority said they had implemented specific measures to deny terrorists and other criminal elements "soft" targets. There is a port-wide contingency plan, developed in conjunction with the Department of National Defence and the Canadian Coast Guard, to coordinate the emergency response to various situations, including bomb threats and other acts of terrorism. This plan is regularly reviewed and up-dated. Exercises are held to ensure smooth implementation. Other preventative measures include: surveillance cameras; a cruise vessel facility security plan to restrict unauthorized access; annual cruise vessel security exercises; evening foot patrols of the Cruise Pavilion and adjacent areas; special precautions for the handling of dangerous cargo; perimeter fencing around container terminals.

The representatives of the Port Authority said they intend to institute a universal system of identity cards and to upgrade both the fencing and camera surveillance of Port property. The proposed identity cards will not be electronic. The Halifax Employers Association has a screening process for hiring new employees and the Halifax police will participate in the security checks of employees, but there will remain the problem of grand fathering existing workers. A New Security Working Committee has been formed. Unions will contribute to its work on an "as needed basis". Through the Halifax Employers Association, the stevedoring companies hire, train and assign longshoremen and expediters. Work assignments are made from a list of core workers with needed skills. The union hiring hall only provides additional workers. Like the Port Authorities of the Ports of Montreal and Vancouver, the Port Authority of Halifax denies any knowledge of organized crime activities on its property.

In his briefing to the Committee, Chief Superintendent Ian Atkins of the R.C.M.P. noted that container terminals are the favourite target of organized criminal activity. He said containers are an excellent way of moving contraband, because the vast majority move through the port without being checked by Customs officers. The major areas of criminal activity are the same in the Port of Halifax as in the Port of Montreal and the Port of Vancouver – drugs, stolen cars, tobacco and alcohol, theft of containers and/or their contents, and smuggling of human cargo. A senior police officer said that in Halifax, a sample of 500 longshoremen turned up 187, or 39 percent, with criminal records while in the Port of Charlottetown 28 of 51 (almost 54 percent) had criminal records. Through the biker gangs, organized crime had strong links to the major ports of Quebec, Ontario and British Columbia.

Representatives of the R.C.M.P. indicated that they must also monitor illegal activity in a large number of small ports scattered along the coast of Nova Scotia and the other Atlantic provinces (about 50% of illegal drugs make it to Canada via small boats, which land their contraband on remote beaches). To do this, the RCMP relies on a coastal watch – volunteers who report suspicious movements along the coast. In the future the R.C.M.P. believe they will once again be able to patrol the coast, because a patrol boat for this purpose is being built.

A senior officer of the Halifax Regional Police outlined the contribution of his men to the security of the port. As mentioned above, his force is contracted to provide a detachment of eight police officers, a Staff Sergeant and an intelligence

officer, to police the Port. To ensure that the 10 officers are always available, regardless of sickness and vacation, 20 have been trained to do the job. Good intelligence is critical to determine which of 250,000 containers to check. In his opinion, the Port needs Customs officers with better equipment to inspect containers. It also needs more police officers.

Jack Fagan, Regional Director of the Intelligence and Contraband-Customs for the Atlantic region, reviewed the mandate and responsibilities of his organization. Given the limited manpower of the Customs and Revenue Agency and the police, he said enforcement had to be intelligence driven, the authorities had to know which containers to inspect. According to his testimony, the Port of Halifax already meets the three percent national inspection standard. It is "de-stuffing", or unloading, three percent of the containers flowing through the Port, exclusive of those containers subjected to "back-end" inspection.

Those responsible for policing the Port were united in their opinion that the current situation is an improvement over the era of the Port Police. The various policing and enforcement bodies had learned to co-operate and share intelligence. They were de-stuffing a higher percentage of containers than is the practice in either Montreal or Vancouver, or the ports of the eastern United States. Their priorities are to improve the targeting of containers for inspection, to acquire a site for de-stuffing and storing the contents of containers being inspected, and to accelerate the process of inspection.[60]

Issues Common to Defence and Security

14. Development of a National Security Policy

The Committee learned that at present Canada does not have a specific National Security Policy that would place defence policy, foreign policy and internal security in context, and relate them to one another. While the constitutional division of powers represents a challenge, the time may have come

---

(60) Notes from visit in Halifax and Fredericton, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.

to develop and promote a national security policy that can be endorsed by all levels of government.

Mr. D'Avignon, Director General of the National Security Directorate, Department of the Solicitor General, testified that the Department of the Solicitor General is the lead ministry for public security, with statutory responsibility for national security (the Canadian Security Intelligence Service), policing (the RCMP) and law enforcement. It is responsible for co-ordinating the response to terrorist incidents. Its minister is the lead government spokesperson during any incident or threat. The National Security Directorate has three divisions: Security Policy; Counter-Terrorism and, Lawful Access.(61)

Brig. Gen. (Ret) David Jurkowski, former Chief of Staff for Joint Operations, told the Committee that Canada needs a national, centralized executive intelligence authority that sets priorities for national collection and analysis, has the means and ability to co-ordinate the efforts of all Canadian security organizations, and champions their needs. This body should be in charge of maintaining a centralized repository of national intelligence information that focuses on all aspects of Canadian security.(62)

Major Gen (Ret) Clive Addy, National Chair, Federation of Military and United Services Institutes of Canada, supported the conclusions of the Federation Paper, *Canada's Strategic Security 21*, which argues that Canada urgently needs a security strategy that would involve input from Foreign Affairs and International Trade, National Defence, the Solicitor General, Justice, Immigration, Finance, and other relevant departments. The National Security Strategy would be crafted by an independent panel of experts with a mandate to seek the maximum possible degree of "conversion" possible on issues essential to the security of Canada. The panel would report to Parliament. The Strategy would guide future foreign, defence and even financial policies. A national security office would be created to co-ordinate the Strategy at the national level.(63)

Douglas Bland, Chair, Defence Management Studies Program, School of Policy Studies, Queen's University, began his presentation by noting that the term

---

(61) *Proceedings*, Issue 2, 19 July 2001.
(62) *Proceedings*, Issue 3, 1 October 2001
(63) *Ibid.*, Issue 4, 15 October 2001.

"national security" could be defined so broadly as to be almost meaningless. In his opinion the definition used by the now closed National Defence College was a good compromise:

> "The preservation of a way of life acceptable to Canadian people and compatible with the needs and legitimate aspirations of others. It includes freedom from military attack or coercion, freedom from internal subversion and freedom from the erosion of political, economic and social values that are essential to the quality of life."

Professor Bland stated that a national security policy should concentrate on the means to mitigate threats and to address vulnerabilities at the same time. It is the nature of most threats to be diffuse and outside national control. They can be mitigated by traditional diplomatic tools such as negotiations, treaties, redress of legitimate grievances, etc. Vulnerabilities are much more concrete and susceptible to national policies.

He outlined the following elements that should be included in a national security policy:

a. A statement of purpose -- that is, a clear description of what is to be secured, from what, from whom, etc.

b. A statement of responsibilities including that of individual Canadians as well as various levels of government. This should clearly identify the federal authority accountable to Parliament for the management and direction of national security.

c. Establishment of an effective national security system to coordinate the many agencies and departments across government and between governments. An important function of this system would be to centralize the collection and processing of information into intelligence. In his words: "You should collect broadly, analyze centrally, and then disseminate quickly from that source."

d. A general statement of the resources necessary to produce a national

security system.

e. A statement of the need to coordinate and control national security planning at both the national and international levels. What is needed to combat single-minded, singly-commanded terrorist organizations is "an agile, centrally controlled properly resourced institution...."

f. A statement of continental security and perhaps a body something like the Permanent Joint Board on Defence which brings together M.P.'s, Senators and officials, from both the U.S. and Canada, to discuss the needs of defence.

According to Professor Bland, the Canadian Armed Forces' capabilities will continue to decline for the next 4-5 years, depending on the capacity in question regardless of how much additional funding they get. Military equipment will essentially be worn out in the next 7-10 years. He argued that "...building and maintaining an adequate national defence capability is part of a national security policy to deter, defend against, and defeat terrorists".

In Canada, the government sets the amount available for defence and then tells the military to do as much as possible within that amount. In Australia, the government and its experts haggle over what is necessary. When consensus is reached, the government funds to that level.

While a Minister should be responsible for national security, Professor Bland did not feel this should be the responsibility of the Prime Minister's Office because the current crisis over terrorism was "not severe enough". There are other high priority national policies to manage, he said, and it would be difficult to "sustain interest" over the long haul. What is needed is a minister "almost solely dedicated to the question of building a national security system: In my view, we are starting from almost nothing, and we will have to construct the policy, build a structure, bring the agencies together, try it out, run some tests and work for years to try to build this thing. That requires concentration by a Minister."

In his opinion responsibility for building and managing and being accountable for the national security system ought to fall to the individual who has most of the resources for that already, that is, the Minister of National Defence. It would be appropriate, however, to appoint an Associate Minister of National Defence for operational security and to have then two voices in cabinet talking

about these issues.[64]

15. Countering National Threats, Terrorism, Asymmetric Threats, and Cyber Threats

Mr. D'Avignon, Director General of the National Security Directorate, Department of the Solicitor General, is responsible for the national counter-terrorism plan which was approved in 1989. The Plan is subject to ongoing review; a fundamental two year review was completed in May 2000. It now includes, as a response to the Special Senate Committee on Security and Intelligence (1999), reference to nuclear, bacteriological, chemical and radiological threats. The primary threat is that new technology is giving terrorists a new versatility that challenges forces of order "to be constantly vigilant and to be fleet of foot".[65] Superintendent Pilgrim, Officer in Charge, National Security Investigations Branch, Criminal Intelligence Directorate, testified that under the National Security Act the RCMP is responsible for criminal investigations of national security offences while the Canadian Security Intelligence Service is responsible for collecting information and advising the government about threats to the security of Canada. Both are responsible for preventing, deterring and investigating potential threats.[66]

Professor Wesley Wark told the Committee that Canada faces an intelligence "crisis" because it lacks sufficient information gathering capacity and analytical capacity, combined with a "dysfunctional process for dissemination and usage of intelligence at the highest levels of government". The analytical weakness is particularly dangerous. Canada must seriously consider establishment of a cabinet level ministerial position responsible for intelligence and security. Privy Council Office Co-ordinators of Security and Intelligence normally serve as legal counsel to the cabinet as well, and consequently spend less than half their time on security and intelligence matters.[67]

---

(64) *Ibid.*, Issue 6, 29 October 2001.
(65) *Proceedings*, Issue 2, 19 July 2001.
(66) *Ibid.*
(67) *Ibid.*, Issue 3, 1 October 2001.

Mr. Harlick, Assistant Deputy Minister, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, DND, testified that this office is a civilian organization with a mandate to provide leadership on critical infrastructure protection and effective emergency management. It reports to the Associate Deputy Minister of Defence, Ms. Purdy. Depending on the funding the Office receives, its staffing will be in the order of 180-200 at full strength – now it is 110-120.[68]

Mr. Harlick went on to say that the successful Y2K campaign left the Office with a much better knowledge of critical infrastructures, as well as invaluable contacts with the provinces, foreign countries and private enterprise, particularly the banking, telecommunications and transportation sectors. Six critical sectors have been identified: energy and utilities; transportation; communications; safety (including nuclear and search and rescue); essential services (finance, food, health); and the government sector.

The Office must plan to counter a wide range of threats. These include natural threats (ice storms, floods weather warming, etc.); information technology (the internet is "immature, unsecured, and unstable," while software is vulnerable to viruses, Trojan back doors, hacking programs, etc.); and traditional threats (i.e., crime, espionage, and terrorism revolutionized by technology). Mr. Harlick offered one illustration of the problem by pointing out that malicious attacks on systems and networks increased by 430 percent from 1999 to 2000, and will probably increase by another 525 percent in 2001. Cyber-warfare has already become part of the Israeli-Palestinian conflict, and part of political protests.

He noted that in the 21st Century, the threat to Canadian infrastructure will increase. His reasons: the concentration of the population's wealth in a small number of vulnerable areas; climate change; infrastructure aging; and more dependency on information technologies.

The current objective of this Office has five elements: to put the federal house in order by completing the inventory of critical infrastructure; to develop a monitoring and co-ordinating capability that is available 24 hours a day, seven days a week; to build creative and sustainable partnerships internationally,

---

(68) *Ibid.*

nationally and locally; to intensify education and awareness, research and development; and to enhance national operational capabilities.

Achievement of the objective will be complicated and time-consuming. In the United States 90 percent of critical infrastructure is not owned by the federal government. Probably roughly the same is true in Canada. Thus there is no magic bullet, the task is ongoing.

16. Inter-agency Cooperation and Shared Jurisdictions

The Committee heard testimony that, in a federal system, the difficulties of international and inter-agency co-operation are often compounded by the requirement of co-operation and co-ordination in shared jurisdictions.

Mr. D'Avignon, referring to the co-operation of the RCMP, the Canadian Security Intelligence Service and the Office of Critical Infrastructure Protection, told the Committee that he was satisfied that there is, in place, a "seamless organization that can act quickly and coherently anywhere in the country to a terrorist threat." The national counter terrorist plan sets out the "structure and functioning of the government's response to an incident."

The provinces are responsible for first response to every incident, whether it involves terrorists or hazardous materials, or both. Their role was integrated into the national plan after consultations. The Security Offences Act governs RCMP arrangements with local police. Agreements cover all provinces except Quebec, but the arrangements with Ontario and British Columbia are under review. The Act gives the RCMP responsibility for terrorist incidents, although a municipal or provincial force may make the first response.[69]

Mike Theilmann, Acting Director of the Counter-Terrorism Division in the Department of the Solicitor General, testified that the operational readiness program to acquaint local forces with plans for their jurisdiction is reinforced with seminars and tabletop exercises across the country. The Department contributes a component to the Incident Commanders Course at the Canadian Police College.

---

(69) *Proceedings*, Issue 2, 19 July 2001.

The Department of National Defence helps define threats/risks, participates in the national counter terrorism plan and sits on the interdepartmental policy advisory group. It also participates in all training and exercises and helps train first responders and police forces.(70)

James Corcoran, the former Deputy Director of Operations of the Canadian Security Intelligence Service, testified that the Security Intelligence Service is frequently asked to send an officer to a border-crossing point to help Immigration conduct an interview. Most cases arise at major airports, or at the major border crossing points of south-western Ontario. The Security Intelligence Service also develops terrorist profiles for Immigration Officers to use when conducting interviews at its posts around the world. Its foreign-based liaison officers are available to conduct follow-up interviews as necessary.(71)

Professor Wark disagreed with the rather sanguine picture some other witnesses painted about the degree of co-ordination and co-operation among the various intelligence agencies. He compared the Canadian intelligence system to a set of separate intelligence silos, co-ordinated largely by the PCO. He argues that Canada needs a new organization to merge the silos into one.(72)

Gary Loeppky, Deputy Commissioner, Operations, RCMP, told the Committee that following 11 September the government asked what the RCMP needed to respond to this new threat. The RCMP recommended formation of integrated national security enforcement teams, and integrated border enforcement teams. These teams would involve multi-disciplinary federal, provincial and municipal agencies to target individuals identified as posing a security threat who also carry out criminal acts, even if the latter are "low-level" and have no direct national security implications. He said that this would have led at least to the arrest of Ressam and some of the US attackers which would have disrupted their plotting and possibly led to more important information.

According to Deputy Commissioner Loeppky, the RCMP also recommended formation of a financial action task force to track the movement of funds to and from terrorist organizations through individuals and charitable groups. This is

(70) *Ibid.*
(71) *Proceedings*, Issue 3, 1 October 2001
(72) *Ibid.*

essential to understanding the financing and maintenance of terrorist groups. Criminalization of these activities would encourage prosecutions. It would also promote greater discrimination in the causes supported by fundraisers.

Deputy Commissioner Loeppky said the RCMP sought funding for improved equipment, infrastructure and training from the government. The events of 11 September made "intelligence-driven policing" and national and international partnerships even more important, as much of modern terrorism is driven by events in the terrorists' homeland, not in their country of adoption. The government gave the RCMP an additional $59 million (an amount which was raised to $576 million over six years by the budget). Almost the full $50 million designated for equipment will be spent and the equipment will be in use by the end of the year. The $9 million for additional staff has already led to the formation of new teams which became operative well before the end of 2001.

According to Deputy Commissioner Loeppky cooperation and integration is made much more difficult by the lack of standardized technology. Communications systems and computers frequently cannot talk to each other. It is also hampered by the need to trust partners with sensitive information. Much information emanating from foreign sources is only supplied with the agreement that it is not to be shared with third parties.[73]

Richard Fadden, Deputy Clerk, Counsel and Security, Intelligence Coordinator, Privy Council Office, outlined the four security/intelligence communities in Canada as follows:

a. Foreign intelligence is focused on the capabilities, activities and intentions of foreign states, organizations and individuals with an impact on vital Canadian interests. The Communications Security Establishment works exclusively in foreign intelligence, but National Defence, Foreign Affairs, the Canadian Security Intelligence Service (CSIS), and others also contribute.

b. Security intelligence is focused on activities that might threaten Canadian security – terrorism, espionage, etc. The Solicitor General, through CSIS,

(73) *Proceedings*, Issue 5, 22 October 2001

has the greatest responsibility, but National Defence and Foreign Affairs, as well as the RCMP, are also involved.

c. Military intelligence – the tactical and strategic capabilities and intentions of foreign states and organizations – is basically the preserve of National Defence and the Canadian Forces. But Foreign Affairs, and the Solicitor General can contribute.

d. Criminal intelligence – information about criminals and criminal organizations, how and why they commit crime – is the basic responsibility of the Solicitor General, through the RCMP and CSIS.

All these intelligence categories are dependent on the international exchange of information, as well as the exchange of information with each other, and with other federal, provincial and municipal authorities.

The Prime Minister has ultimate responsibility for national security; hence the location of the security intelligence co-ordinator in the Privy Council Office.

As Security Intelligence Coordinator, Richard Fadden has four categories of responsibility:

a. Strategic Trend Analysis – to monitor the separate analyses for emerging or evolving trends that might impact on Canadian security;

b. Setting National Priorities – to present intelligence priorities to ministers through the annual meeting of Ministers on Security and Intelligence;

c. Horizontal Issues Management – to bring key players together to share ideas, best practices and problems;

d. International Relations Management – to preserve and develop the essential relationship with Canada's intelligence partners; the United States, the United Kingdom, Australia and New Zealand, and to cultivate other relationships through traditional diplomatic methods, such as exchanges, liaison officers, etc.

As Coordinator he depends on the Security and Intelligence Secretariat, which both provides a forum in which departments can discuss common problems and advises the Prime Minister and Cabinet on security/intelligence issues. His

staff is actually very small.

On the policy or coordination side of the Security and Intelligence Secretariat, there are 20. Seven work on foreign intelligence issues, seven work on security issues, and six work on physical security issues. On the central assessment side, 29 work for the Intelligence Assessment Secretariat to produce daily assessments for senior decision makers, a weekly assessment for the PCO and regular assessments for Foreign Affairs.

Mr. Fadden outlined the Security and Intelligence Committee structure of the Government from the top down:

- The Ministerial Meeting on Security and Intelligence, chaired by Prime Minister, meets once a year to set priorities;

- The Cabinet Committee on Social Union, or an *ad hoc* committee such as the Ad Hoc Committee of Ministers on Public Security and Anti-Terrorism, can make decisions when security and intelligence involves broader social policy issues;

- The Interdepartmental Committee on Security and Intelligence (ICSI), chaired by the Clerk of the Privy Council, includes the Deputy Heads of the sectors, departments and agencies and is the main executive forum that reviews major policy issues before they go to ministers. Its Executive Subcommittee, chaired by the Coordinator, meets more frequently, and consists of the Deputy Ministers of the core intelligence departments, plus the Department of Justice;

- The Intelligence Policy Group, meeting bi-weekly chaired by the head of the Privy Council Office Security and Intelligence Secretariat, and including the Assistant Deputy Ministers of the intelligence community and the Department of Justice, is the principal intelligence policy coordination forum.

In reply to a comment that Canada is regarded as an intelligence "free-loader" by its closest intelligence allies, Mr. Fadden argued that while security/intelligence budgets were cut to provide a peace dividend and to reduce the deficit, since the 2000 budget $1.5 billion has been re-allocated and much of the $250 million announced since 11 September also supports security and

intelligence: "It is not how we respond to this crisis in two or three months, but our actions in the coming three years or six years that is key." In his opinion security/intelligence budgets should not be given blanket increases, but the object should be to identify specific gaps and problem capacities and fund solutions. 11 September had showed up some problem areas, particularly the need for more standard operating procedures to speed up the flow of information/intelligence in a crisis.

One of the tasks of the Ad Hoc Committee of Ministers on Public Security and Anti-Terrorism, chaired by the Honourable John Manley P.C., is to evaluate the machinery and legislation in the security/intelligence field and advise the Prime Minister on whether more centralization is needed.(74)

17. The Canadian Security Intelligence Service (CSIS) Mandate

The Committee learned that the operations of the Canadian Security Intelligence Service are basically limited to the collection of intelligence in Canada. Except for the investigation of immigration cases, it lacks the resources to routinely operate in foreign countries.

James Corcoran, the former Deputy Director of Operations of the Canadian Security Intelligence Service, testified that under the existing Act the Security Intelligence Service has the power to operate in foreign countries in discharge of its mandate to investigate threats to the security of Canada. Its primary mandate, of course, is domestic. A foreign intelligence service could be established as a separate unit in CSIS through the simple elimination of the words "within Canada" from section 16 of the CSIS Act. A former Commissioner of the RCMP agreed that if it is decided to establish a foreign intelligence capacity, it should be incorporated into CSIS, rather than delegated to a separate agency.

Wesley Wark argued that, notwithstanding the accuracy of Corcoran's remarks, Canada does not have a true foreign secret service capacity, which it needs if only to maintain an independent role in the global intelligence business and to keep its place at the allied intelligence table. In his opinion, over the past

(74) *Proceedings*, Issue 6, 29 October 2001

years Canada has let what foreign information gathering capacity it had deteriorate. In his opinion:

- The communications security establishment needs both the resources to upgrade its technology and more political attention;
- The Department of Foreign Affairs and International Trade has severely reduced its capacity to report on the politics of foreign countries;
- The Department of National Defence needs more resources for military intelligence, particularly for additional analytical experts.

This testimony came before the announcement of additional resources for security in the recent budget. "The first line of defence against terrorism", said Dr. Wark, "is intelligence". In his opinion, improved intelligence can once again be used to help Canada influence the decisions of allies, as was the case during World War II and the Cold War.

In response to the claim that more resources would have to be allocated to military intelligence if Canada is to remain a member in good standing of the allied intelligence community, General Jurkowski, the recently retired Chief of Staff for Joint Operations of the Canadian Armed Forces, acknowledged that, as a member of the Permanent Joint Board on Defence (which links Canada and the United States), he often had the feeling that he was considered "the Canadian freeloader." He did not have intelligence of equal value to offer in exchange for the intelligence he was seeking.

In Professor Wark's opinion, the budget of the Canadian Security Intelligence Service should be increased. He told the Committee that a decision to develop an overseas intelligence capability would add an additional and large expense to the budget of CSIS and would take a decade to produce results. He believes that reform of the security and intelligence agencies should be both internal to the agencies and external. It could be carried out by a Parliamentary committee, issuance of a White Paper, or creation of a Royal Commission. The

process, in his opinion, has to be open to debate and understanding and led by a supportive Prime Minister to ensure that there is change.(75)

Major General Maisonneuve, Assistant Deputy Chief of the Defence Staff outlined three priorities in strengthening military intelligence:

a. Enhance the human, as opposed to the technological, collection of intelligence, by training more personnel in the collection of intelligence from human sources;

b. Enhance the analytical capability of the Forces to deal with the ever increasing volume of information, by hiring more analysts and by forming partnerships with outside cultural, academic, etc. experts; and,

c. Establish an "information fusion centre" that will receive feeds from all collection assets and analyse the information.(76)

Gary Loeppky, Deputy Commissioner of Operations of the RCMP, agreed that sometimes it would be useful to have an off-shore intelligence capability, since much of terrorism is driven by homeland politics. In most cases, however, Canada can already get the information necessary from partnerships with foreign agencies. Canadian analysis of information collected abroad, however, might be valuable. (77)

18. The Washington Fact-Finding Trip

The fact-finding trip of the Committee to Washington D.C., during the first week of February, gave the Committee unprecedented access to the Congressional committees and Administration officials responsible for defence and security. Unquestionably, part of the reason for this degree of access was Canada's supportive response to the attacks of 11 September(78). The members of the Committee took a strong message to their American hosts:

(75) *Proceedings*, Issue 3, 1 October 2001.
(76) *Proceedings*, Issue 5, 22 October 2001.
(77) *Proceedings*, 22 October 2001.
(78) Notes from visit to Washington D.C. *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.

- First, the government and people of Canada consider the attacks on New York and Washington to have been an attack on North America.

- Second, contrary to some media reports and the opinions expressed by a few members of Congress, Canada and the Canadian border are not part of the security problems of the United States, but part of the solution. Even before 11 September, the security of the Canadian side of the border compared favourably with the security of the United States side. Since then, the Canadian Government has poured additional resources into at least the non-military elements of security, and has proven its determination to intensify cross-border co-operation as symbolized by the 30 point action plan to create a "smart" border.

- Third, the Committee strongly promoted Canadian energy resources, gas, oil and hydro, as an important element of U.S. and North American security.

Not surprisingly, the issues of U.S. and North American security dominated the Committee's discussions in Washington. While the Committee received many expressions of thanks for Canadian friendship and support, it also received many expressions of concern about the failure of the NATO allies of the United States in general, and Canada in particular, to devote enough of their resources to the modernization of their armed forces.

Members of the United States Senate and House Committees on both Intelligence and the Armed Forces expressed a strong interest in developing a permanent, binational, committee-to-committee relationship that would help sensitize the committees of each country to the political realities faced by the other.

During these discussions the Committee also found it necessary to deliver two rather pointed messages about the common campaign against terrorism.

- In the Committee's view, Canadian public opinion was not reacting favourably to the perceived United States treatment of Taliban and Al Qaeda prisoners.

- Secondly, Canadians had received no information that would favour expansion of the war to any of the countries of the so-called "Axis of Evil".

When the point was made that these issues were of political concern in

Canada, several members of the U.S. Senate and House of Representatives immediately indicated that they understood that our statements were a reflection of the Canadian political reality.

19. NORAD and the Proposed Homeland Defence Command

The North American Aerospace Defence Command (NORAD) continues to be essential to North American air defence and to the security of Canadian and United States air space. According to a briefing before the visit to Washington from Lieutenant General George Macdonald, Vice Chief of the Defence Staff, DND, since 11 September NORAD has flown over 10,000 sorties. It has expanded its focus to include suspicious activities in the air space, both within Canada and the United States, rather than focus almost exclusively on aircraft approaching the North American air space. It is working more closely with civilian air traffic control organizations in both countries to secure their respective air space.(79)

Canada renewed the NORAD agreement as recently as May 2001 because it continues to be one of the key aspects of the Canada-United States defence structure. It incorporates a command- and- control framework, a pattern for coordinated action and an integrated military headquarters. Most important, it has a bi-national command structure that respects the sovereignty of both countries; it thus provides a successful and proven pattern for coordinated action, including military plans and rules of engagement.

The United States Department of Defence is now in the final stages of developing a plan for Presidential and Congressional approval that would establish a commander-in-chief for homeland defence and complement the civilian homeland defence structure responsible to Governor Ridge. This raises the critical issue of the relationship of NORAD to the proposed homeland defence command. In the view of General Macdonald, it is essential that NORAD not become a subordinate command in such a way as to weaken the command and control of the

(79) *Proceedings*, Issue 10, 28 January 2002.

Canadian Chief of Defence Staff over the Canadians and Canadian Air Force units integrated into NORAD's structure.[80]

During its trip to Washington at the beginning of February, the Committee had an opportunity to discuss the future of NORAD and a possible Canadian role in the homeland defence command with officials of the United States Administration and members of both the Senate and House Armed Forces Committees.

The Canadian Senate Committee opened these discussions by asking for a clear description of the proposed new homeland defence command. It then asked how Canada might fit in. The members of the Senate and House Committees did not have the details of northern command and could not comment on Canada's role. The discussions with Secretary of Defense Rumsfeld and officials of the Department of State, the Department of Defence and the National Security Council filled in some of the details about the architecture of the plan.

At each of these meetings, members of the Canadian Senate posed two questions.

a. How will the CINC North function?

b. How did they view Canada's participation?

Secretary Rumsfeld told the Committee that he planned to proceed and establish the new command by 1 October 2002, but that he had not taken the plan for the new command to the President. After obtaining the approval of the President, he had to consult Congress. Then he hoped to begin consultations with Canada and Mexico.

In describing the new command, which he referred to as "CINC NORTH", Secretary Rumsfeld said it would include a geographical area from the North Pole to Panama and about 200 miles off each coast.

He told the Committee that no decision had been made about the location of the new command, but it was clear the officer in command (a four star General) would have to work closely with Governor Ridge. Secretary Rumsfeld commented

---

(80) *Ibid.*

that the new command would have a relatively small staff and few permanent assets – other commands would serve as "force generators" as required.

When asked about Canada's involvement, Secretary Rumsfeld commented that NORAD was already in place. The Treaty had just been renewed. He said he was very aware of the importance of maintaining the direct links from the Commander of NORAD to the Canadian command structure as well as the American command structure.

He said that Americans were pleased with the way NORAD functioned and assumed that Canadians were as well. He then said he would welcome similar Canadian participation with both the sea and the land elements, but that it would be up to Canadians to determine whether it was in their national interest to participate in either or both. He indicated that Canada and the United States had a long history of cooperation, and that he would be happy with whatever decision Canada made.

Essentially the same position was put forward by the officials of the Department of State, the Department of Defense and the National Security Council.

Since no concrete proposal had yet been laid before the President the members of the Canadian Senate Committee did not comment, other than to note that the Canadian government would receive the proposals with interest.

20. NATO Enlargement

NATO enlargement will alter the nature of the alliance and have an as yet undetermined impact on Canadian defence and security policy. According to Dr. Kenneth Calder, Assistant Deputy Minister (Policy), DND, the enlargement of NATO, like its growing emphasis on peacekeeping, proves its ability to evolve in tune with the international situation and continues to make the alliance relevant. The invocation of Article 5 of the Treaty following 11 September proved its ability

to respond quickly to an attack on North America, thus emphasising that it exists to defend North America as well as Europe.[81]

Jill Sinclair, Director General of the International Security Bureau of the Department of Foreign Affairs and International Trade, noted that Canada has always been one of the strongest supporters of enlargement, believing that this is the best way to extend the zone of stability and security in Europe. She then reviewed the countries seeking admission: the three Baltic countries (Latvia, Estonia and Lithuania), two parts of the former Yugoslavia (Macedonia and Slovenia) and the countries of Albania, Bulgaria, Romania and Slovakia.

She commented upon NATO's Membership Action Plan, which sets out guidelines for the admission of new members, addresses not only issues of military capability, but also human rights standards, and political, economic and social issues. This May, the NATO foreign ministers will receive progress reports on each of the nations seeking membership.

According to the U.S. Department of State officials who briefed the Committee, President Bush is committed to a "robust" expansion at the Prague summit in November 2002 as part of a wider reform of the alliance. The United States Administration would like to see NATO take a strong position against terrorism and notes that the Missile Defence System is intended to protect European members of the alliance as well as North America. President Putin of Russia and his senior advisers have dropped their objections to NATO enlargement. They recognize the inevitability of expansion and that it does not pose a threat to Russian security. Indeed, Russian relations with the first three new members, Poland, Hungary and the Czech Republic, have improved since the latter were admitted.

On the other hand, officials from the Brookings Institution and Carnegie Foundation told the Committee that important elements of the Russian General Staff and senior officials are still very suspicious of western motives.

Dr. Crouch of the U S Office of the Secretary of Defense told the Committee that the earlier expansion had been a success in helping to build security in central Europe. In his view, expansion could be expected to make it more difficult to

---

(81) *Proceedings*, Issue 7, 26 November 2001.

develop consensus among NATO members. There are already different levels of interoperability among NATO forces which expansion could be expected to exacerbate. The challenge over time would be to move the alliance toward greater interoperability and burden sharing.

21. NATO Interoperability

NATO Interoperability, or the need to ensure that the training and equipment of Canadian Forces personnel allows their full participation in NATO operations, is an ongoing concern. Because of NORAD, the Canadian Air Force is almost fully capable of operating with the United States. According to testimony before the Committee, Canadian ships can be integrated into a U.S. Carrier Battle Group and frequently participate in joint exercises and missions. They are controlled by the Commander of the Carrier Battle Group within the rules of engagement established by the Canadian Government. The Commander of the Carrier Battle Group assigns missions based on the capabilities of Canadian ships and the parameters set by the government. Only the Government of Canada can amend missions and the rules of engagement. While both the Canadian Navy and Air Force have a reasonably high degree of interoperability with their United States counterparts, the Canadian army has lacked opportunities to exercise with United States forces since Canada left Europe.

American expenditure on defence was increasing rapidly even before the attacks of 11 September and the current intention is to increase spending from about U.S. $350 billion this year to about U.S. $450 billion by 2007. A growing percentage of this expenditure will be spent on technology as the United States re-equips its conventional forces. Inevitably, this will increase the interoperability gap between the United States and its allies.

The Defence Advanced Research Projects Agency (DARPA) is a good example of the innovative way the United States exploits technology for military purposes. According to its Deputy Director, Dr. Jane Alexander, it exists, not to solve the technological problems of to-day, but to identify problems that might arise a decade or fifteen years in the future. To solve the latter, it has an annual budget of more than U.S. $2 billion to fund radical solutions.

The Committee was told that Canada and the other members of NATO face the prospect that United States forces will become so technologically advanced that interoperability becomes a thing of the past and the United States will operate alone. Major General Dunn of the Office of the Chairman, Joint Chiefs of Staff, emphasised the importance of common standards of communication and training as well as of joint exercises in achieving interoperability. Nevertheless, there was a strong message that a number of steps will have to be considered.

The Committee heard politely expressed, but clear, suggestions that Canada and the other NATO allies will have to increase the level of their military expenditures. For its part, the United States will have to transfer technology by offering more opportunities for its allies to participate in the development of new weapons systems, such as the joint strike fighter or missile defence. Finally, every country (including the United States, which prepares for combat, not peacekeeping) will have to consider more specialization, to decide what things it will do exceptionally well whether this be providing strategic air lift capacity, combat forces, special forces, etc.

22. National Missile Defence

National Missile Defence, the United States' plan to develop and deploy what U.S. authorities described as a limited missile system to intercept and destroy incoming ballistic missiles, will have a profound effect on the future of Canadian-US military co-operation, particularly in NORAD, and on Canadian defence and foreign policy in general.

Early in the hearings Canadian Department of National Defence officials told the Committee that, in the opinion of the department, the U.S. does not really need Canadian participation. Canada, however, did not have enough information to adopt a position.[82]

Prior to the departure of the Committee for Washington, Jill Sinclair, Director General of the International Security Bureau of Foreign Affairs, provided a briefing on the issue which she characterized as "cutting to the heart of a broad

(82) *Proceedings*, Issue 1, 18 July 2001.

range of foreign policy and defence issues" and as "one of the more provocative issues on the security agenda."

She outlined a number of Canadian concerns, including: how missile defence will fit into the broader framework of United States-Canada relations; how it will affect strategic stability and particularly relations with Russia and China; and, how it will affect global non-proliferation, arms control and disarmament.

In Washington, presentations by Professor O'Hanlon, of the Brookings Institution, and Joseph Cirincione, of the Carnegie Foundation, explained to the Committee why the Missile Defence System had become such a high priority to the United States and why, in their opinion, the Administration had scant faith in the value of arms control treaties.

In dealing with the near-nuclear powers, North Korea, Iraq and Iran (the so-called "Axis of Evil") the United States wants a third option between nuclear retaliation and acquiesance, should one of these countries attempt nuclear blackmail some time in the future. In the U.S. government's opinion, there is also the realization that the coercive impact of attack by a nuclear ballistic missile is much more potent than the threat of a suitcase bomb. In Congress, support for missile defence has been strong enough to give the program a large increase in funding for this financial year.

In discussions with members of the United States Congress and Administration officials, the Committee could not offer an opinion about the merits of the Missile Defence System other than to note that Canada was waiting for more specific information about the architecture of the proposal before adopting a position.

23. The Axis of Evil

Members of the Senate Standing Committee on National Security and Defence were asked on three separate occasions about the "Axis of Evil" countries – Iran, Iraq and North Korea.

The Senate Armed Services Committee, the House Select Committee on Intelligence and the House Armed Services Committee all asked whether Canada

would be prepared to support the United States in an armed conflict with these countries.

Each time the issue was raised, the Canadian Committee replied that the burden was on the U.S. to show that Canada should join America in such an endeavour. The Committee pointed out that the Americans would have to make the case in public in such a manner that the Canadian electorate and government would perceive the campaign to be in Canada's national interest.

The Committee pointed out that, as always, Canadians would listen attentively to American concerns before making a decision. It also noted that a United Nations resolution supporting the American objectives would be of great assistance in helping the Canadian Government arrive at a decision.

The Committee came away from the meetings with the sense that the American legislators were satisfied with its response.

24. Al Queda and Taliban Prisoners at Guantanamo

The Standing Senate Committee on National Security and Defence raised the question of Canadian concern regarding the perceived treatment of prisoners at Guantanamo military base with several organizations it met in Washington, including the three committees mentioned above.

While the Committee's concerns were not shared, they were noted. Some groups went on to say they had received similar expressions of concern from other allies.

25. Border Issues

The briefings the Committee received and its trip to Washington made it clear that both Canada and the United States need to do more to secure their borders and to prevent the movement of contraband, illegal aliens and terrorists. While Canada's ability to prevent its territory from becoming a haven for those wishing to enter the United States illegally, or to smuggle contraband into the

United States, has been called into question, the United States faces problems that are just as serious.

Some of the United States politicians the Committee spoke to expressed strong dissatisfaction with the under funding of both the U.S. immigration service and the coast guard as well as with the general lack of United States resources assigned to the border with Canada. The work of the Committee and its trip to Washington made it clear that Canada and the United States will have to intensify their cooperation to make the border more secure by adopting common measures to identify the high level of cross-border traffic that is low risk, from the remainder that is suspect and should be subjected to more thorough inspection.

At the beginning of the Committee's hearings, Mr. D'Avignon, an official from the Department of the Solicitor General, (responsible for CSIS and the RCMP), told the Committee that his department co-operates closely with Citizenship and Immigration to control borders. Procedures were tightened in the aftermath of the Ressam incident. The Passport Office now has an automated system that verifies information with other departments and can determine whether there is a security concern. A cross-border crime forum seeks practical solutions for drug smuggling and other issues. There is well-established Canada-United States information exchange and operational co-operation at the working level across Canada.[83]

Superintendent Pilgrim, the Officer in Charge of the RCMP's National Security Investigations Branch, Criminal Intelligence Directorate, told the Committee that since 1996 the national security investigation capability at major international airports has been enhanced. Units are now located at Vancouver, Edmonton, Calgary Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montreal (Dorval) and Halifax. Sixty-five agreements cover relations between the RCMP and police with local jurisdiction. In the event of a national security incident, as defined by the Security Offences Act, the RCMP has jurisdiction, but not exclusive jurisdiction. Internationally, the RCMP works through international forums and working groups to combat terrorism. It has several bilateral arrangements, especially with the United States and the United Kingdom. Twenty-nine liaison officers are currently

(83) *Proceedings*, Issue 2, 19 July 2001

posted in 20 foreign countries to assist criminal investigations and exchange of information.(84)

Norman Inkster former Commissioner of the RCMP, noted some of the problems at the border. Canada has 9,000 km of shared border with the United States. A large percentage of customs agents are university students – about 2,200, for example, were hired to work during the summer of 2001. This raised the question, in his mind, as to whether students should be used so extensively, and if so, whether their training could be improved.

According to the testimony of the Canadian Customs and Revenue Agency, the ratio of student and term customs officers to permanent customs officers probably varies between 40-50 percent term to 60-50 percent permanent across the country, depending on the time of year. The students receive just two weeks of training. They are then are paired with a senior customs officer for a month before working on their own, sometimes on the primary inspection line.(85)

While new computers are being installed at border posts to assist customs agents screen people, these data banks are not connected to the RCMP data bank on criminals, or to data banks on suspected terrorists. At present there is no link to U.S. border computers.(86)

The visit of the Committee to Washington confirmed that in the aftermath of 11 September, the United States has been united in its determination to find and punish the attackers and to dramatically strengthen its defences, and particularly its borders, against further terrorist attack. Prior to leaving for the United States the Committee sought and received thorough briefings about all aspects of the security of the Canadian-United States border, about likely criticisms of security on the Canadian side of the border, and about problems on the American side of the border.

Free and unrestricted movement of goods and persons across the Canadian borders with the United States is essential to the economic well being of both countries, but Canada is undeniably even more dependent on bilateral trade than is the United States. Over $1.9 billion (Cdn) in goods and services flows across the

(84) *Proceedings*, Issue 2, 19 July 2001.
(85) Notes of visit in Halifax and Fredericton, *Proceedings*, Issue 12, 18 February 2002.
(86) *Proceedings*, Issue 3, 1 October 2001.

border every day. Canada's exports to the United States represent about 87 percent of its merchandise exports and 43 percent of its Gross Domestic Product. Exports to Canada account for 25 percent of all United States exports, but just 25 percent of its Gross Domestic Product. Nevertheless, 38 states have Canada as their largest trading partner.[87] Seventy percent of the cross-border trade is carried by truck, about 45,000 of which cross the border each day at the same four or five border points in south-western Ontario. Two-way trade has doubled since 1993, and traffic volumes are projected to grow by 10 percent annually over the next decade. Clearly the stakes involved for Canada and the United States in ensuring the free flow of this trade are as huge as the volume of trade itself.

Over the past decade the perception has grown in the media of both the United States and Canada that the Canada-U.S. Border is porous. Prior to 11 September, many in the United States had come to the conclusion that contraband, illegal immigrants, criminals and terrorists pour across the border from Canada into the United States. Unfortunately, this belief was given dramatic currency by the Ressam incident. It was not surprising after that, that it was initially reported that many of the terrorists responsible for the attacks had a Canadian connection.

In fact terrorists who carried out the attacks did not come through Canada. All had legally entered the United States. Members of the Canadian Senate Committee pressed home these facts with those U.S. politicians and officials who suggested a significant "Canadian connection" to the attacks.

When members of Congress raised the issue, members of the Canadian Committee asked the Americans if they could provide the names of any individuals with terrorist connections who had crossed the border from North to South, other than Mr. Ressam. Inasmuch as no member of Congress could name an individual, this issue was not pursued further.

On 12 December 2001, Canada and the United States signed a declaration for the mutual development of a "Smart Border" between the two countries. The Declaration embodies a 30- Point Action Plan calling on the two countries to collaborate in identifying and removing security risks, and in expediting the legitimate flow of people and goods across the border. Other elements of the Plan will strengthen co-ordination between the enforcement agencies of the two

(87) *Proceedings*, Issue 10, 28 January 2002

countries in addressing common security threats. Canadian and Unites States officials will meet in early 2002 to review the progress made in implementation of each of the objectives set out in the Action Plan.

Shortly after its arrival in Washington, the Committee heard a presentation by Stephen Flynn, a Commander in the United States Coast Guard and a Senior Fellow in the National Security Studies Program at the Council on Foreign Relations. For some years he has been very concerned about the potential use of a maritime cargo container in a terrorist attack. If the movement of containers should ever be halted so that all can be inspected, instead of the two percent that at present are subjected to at least a cursory check in the United States, the North American transportation system will be tied up for months.

More than 12 million maritime containers pass through the United States border inspection system annually. He proposes a reform of the international transportation system, beginning with the seven greatest ports of the world through which most of the world's sea traffic moves. If these ports agreed on common standards for security, reporting, and information-sharing for operators, conveyances and cargo, these standards would quickly become universal. Containers would be loaded at security-sanitized facilities, and after loading the containers would be equipped with monitors that would record any attempt to tamper with their seals. Movement of the containers would be monitored by a global positioning system. The secure movement of the containers would be complemented by advance notice of their contents, shippers, etc. to allow authorities time to assess the level of risk they presented.

Challenging the myth of the porous Canadian border, and promoting the measures that have already been implemented or are contemplated to improve security at border points, were important objectives of the Committee's visit to Washington.

The argument was presented forcefully that the vast majority of the container traffic is low risk. Greater use of technology and biometrics, security screening of shippers, truckers and individuals who frequently cross the border, and advance information about containers will go a long way to increasing the security of trans border shipments, as will intensified Canadian-United States co-operation in the form of a single inspection system and joint border patrols. These are just some of the ideas that the Committee raised in discussions about border

security with the members of United States committees. For the most part the principle of taking steps to identify "low risk" shipments was well received, as was the concept of cooperation and sharing of limited resources.

PART II

What We Think

In Part 2 of the Report the Committee presents its observations and conclusions based on the testimony it has heard over the past eight months, and about its fact-finding trips to eastern and western Canada and to Washington, D.C. Part 2 is not an exhaustive catalogue of the issues of national security and defence. Rather it is a discussion of some issues that the Committee noted with concern during the discharge of its mandate. Some of the observations and conclusions which follow are expressed in the form of recommendations, while others are flagged for further study by this Committee or by some other body. The first section of Part 2 will cover Defence issues, the second will deal with National Security issues.

PART II (A)

Defence: What We Think

The Committee's Premises

- **The first obligation of the state is to guarantee the safety of its citizens.**
- **To ensure our sovereignty and values as a nation, Canada needs to maintain an independent combat capable military force capable of working with our allies to defend our borders and national interests against any and all threats through operations in Canada and abroad.**
- **Parliament has the obligation to provide the Canadian Forces with sufficient equipment, personnel levels and training to meet the demands it places on them.**
- **The Canadian Forces demand of its personnel, as a condition of employment, 24 hours per day 7 days a week availability and the potential for deployment to life-threatening operations.**
- **To maintain an effective military force, military personnel must be accorded a basic quality of life similar to all Canadians, and receive a reasonable pay reflecting the demands placed upon them.**
- **Canadians are proud of the job the men and women of the Canadian Forces have performed over the years in defending Canada and in upholding our values including during the current hostilities in Afghanistan. They and their family members deserve our respect and full support.**

The Committee's deliberations and findings are based upon these premises.

CANADIAN SECURITY AND MILITARY PREPAREDNESS

1. Context

The fall of the Berlin Wall in 1989 signaled the end of the 45-year bipolar Cold War. The result was a changed world, but hardly a peaceful world. Hostilities in Kuwait, Rwanda, Bosnia and the Balkans during the ensuing decade offer but a few examples of global military conflict. Canada's national interests were involved in all of these conflagrations, since there can be no security and prosperity for Canadians in an unstable world. In each of these cases, Canada took military action both to improve the lot of other peoples and to defend its own national interests.

Disputes over borders and many other issues are prevalent in many parts of the world, including the Middle East, South Asia, Africa, Europe and the Korean Peninsula. This high level of instability has serious implications both for international peace and security and the healthy growth of global commerce. Both these matters are of huge concern to Canada, a peaceful nation and a nation that depends on exports for its economic well-being. Canada is also a country largely built on immigration. Many Canadians have personal interests in those areas of the world in which conflict persists.

The global proliferation of weapons of mass destruction, particularly in undemocratic states, remains a matter of ominous concern to all civilized peoples, including Canadians. This threat has been compounded in recent times by the hostile activities of non-state actors, particularly well-organized and well-funded terrorist groups. September 11, 2001 demonstrated clearly that threats to Canada's national interests and national security are not as remote as many Canadians had believed them to be.

The threat is now on our own continent, potentially in our own skies, potentially on our own streets. The willful destruction of the lives of so many Canadians aboard the Air India flight from Toronto to London in 1985 should have served as an early warning, but the fall of the Berlin Wall lulled many Canadians back to sleep. Our Committee has attempted to assist in a reawakening. Canadians need to be aware of the state of their military and what role it might be called upon to play, in their interests, in the coming years.

2. Defence Funding

The Committee heard expert testimony from senior Department of National Defence personnel and from a number of defence-interest organizations. It also toured several Canadian Forces bases. The Committee recognizes that government witnesses are bound by Government policy. As a consequence, the Committee was sometimes frustrated in its attempt to get a feel for debate going on within the Department of National Defence over the condition of Canada's Armed Forces. On the other hand, the Committee found that witnesses from the various non-official defence-interest groups, former officials and officers and from academia were less constrained, and were often able to provide a more candid perspective on the operational limitations placed on the Canadian Forces as a result of budget reductions. Some of these people have been characterized as "armchair generals" out of touch with reality. Quite to the contrary, the Committee found these witnesses to be:

- knowledgeable;
- genuinely interested in describing the effects of the significant under funding and over-tasking of the Canadian Forces;
- concerned about improving conditions of service and the quality of life of the soldiers;
- desiring an improvement in the capabilities of the Canadian Forces.

3. Defence Expenditures Historical Trend – Constant 2000 $

The following graph indicates that the Canadian Forces budget has been reduced by **approximately 30 percent** over the period 1988 to 2000.

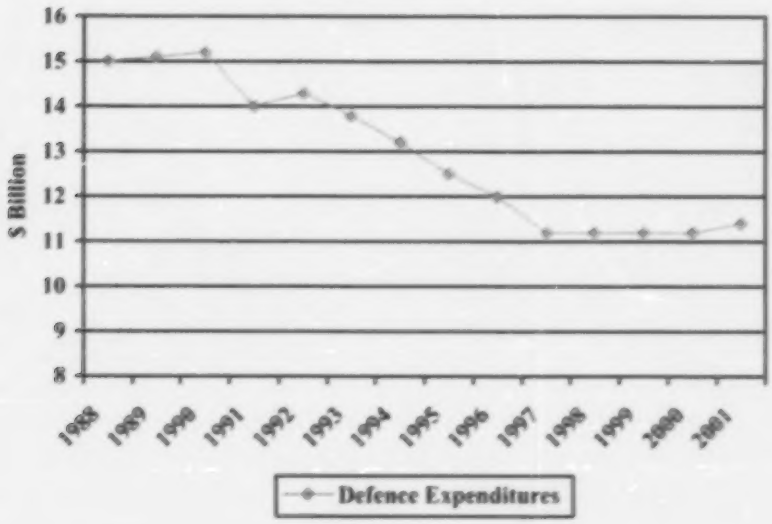

Source: Public Accounts Estimates (Part III) and DND Economic Model

4. Committee Assessment

Based on witness testimony, as well as first-hand observation at a number of military units, the Committee concluded that the level of funding for the Department of National Defence is insufficient to meet the many tasks assigned to our military. This limited funding has forced the Department of National Defence to focus on a cost-driven, resource-limiting approach to operations, capital acquisition and training in order to live within tight budgets. The military has coped admirably with its financial limitations, but there have been severe and unavoidable consequences. The bottom line is a significant deterioration of Canadian Forces equipment. Maintenance is becoming extremely manpower-

intensive and expensive. Training has been curtailed, and personnel are being asked to perform at an unacceptably high level of operations tempo.

The Auditor General of Canada, the Conference of Defence Associations, the Federation of Military and United Services Institutes of Canada, and the Council for Canadian Security in the 21st Century have all stressed the need for additional funding for the Department of National Defence. Their generally accepted minimal figure is a $1Billion increase per year, for five years.

How would this money be used? After analyzing our military's capacities and the many demands on those capacities, and after witnessing the problems associated with the recent deployment to Afghanistan, the Committee found that additional monies are required to:

- sustain current operations;
- address the continuing "rust-out" of equipment;
- increase the number of personnel in the Canadian Forces;
- increase training and capacity for new types of operations.

5. Defence Capability Underpins Foreign Policy

The Committee agrees with Deputy Prime Minister Manley that a credible foreign policy is dependent upon a robust defence capability. Canada's capacity is far from robust. Canada continues to over task and under fund the Department of National Defence. In 2000, Canada ranked 17th of 19 NATO countries in Defence expenditures as a percentage of Gross Domestic Product. At 1.2%, it ranked ahead of only Luxembourg within NATO as well as Iceland which has no military forces. As Mr. Manley so astutely stated in November 2001: "You can't just sit at the G-8 table and then, when the bill comes, go to the washroom. If you want to play a role in the world, even as a small member of the G-8, there is a cost to doing that".

It is noted in this context, that in order to address the new security environment, President Bush recently announced that the United States defence budget would be increased by U.S. $100 billion from U.S. $350 Billion to U.S.

$450 Billion by 2007.

NATO DEFENCE EXPENDITURES AS A PERCENTAGE OF GROSS DOMESTIC PRODUCT / DÉPENSES DE DÉFENSE DE L'OTAN EN POURCENTAGE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

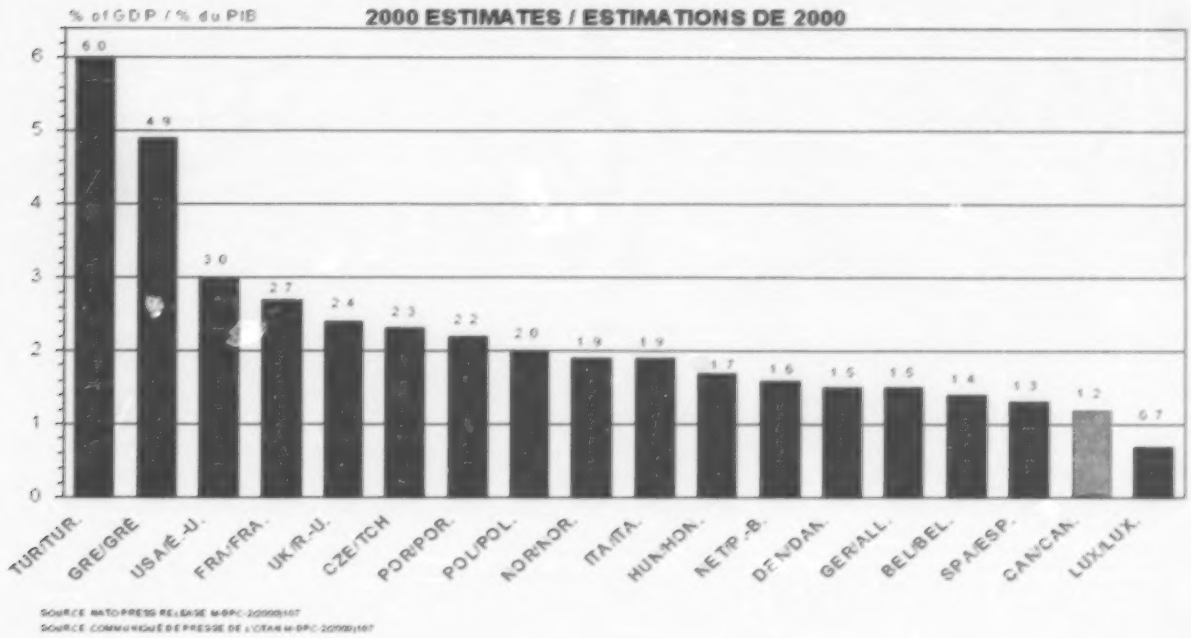

SOURCE: NATO PRESS RELEASE M-DPC-2(2000)107
SOURCE: COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'OTAN M-DPC-2(2000)107

6. Budget 2001

The Committee was disappointed at the level of funding allotted to the Department of National Defence in the Budget of December 2001 that was designated to counteract terrorism.

The amount may or may not have been what departmental officials specifically asked for to counteract terrorism. But it certainly falls far short of what should have been asked for to address huge shortfalls in other areas of need, *as well* as addressing the new terrorist threat.

The Committee's analysis shows that funds provided to the Department in Budget 2001 did not address the overall under funding of the Canadian Forces. There was an increase in the base budget of $119 million, over five years, to

expand Joint Task Force 2 (JTF). An additional $210 million was provided to pay for the incremental costs of Operation Apollo (not anticipated when the annual budget was approved by the Government). There was $513 million for Research and Development into Chemical, Biological, Radiological and Nuclear (CBRN) Defence. That money is spread over five years and is to be shared with a number of other Government Departments. As well there was a **one time** infusion for capital equipment. Let us be blunt. These increases, while helpful, do not address the chronic, critical under funding of the Department of National Defence.

7. Results of Testimony and Visits

In particular, the committee noted that:

a. The trained effective strength of the Canadian Forces is well below the currently-mandated 60,000 members required to execute the present government-tasked missions (by official departmental estimates, the trained effective strength of the Canadian Forces is now somewhere between 50,000 and 55,000).

b. The Canadian Forces are over-committed in operations and have insufficient trained personnel to sustain the present level of operational tempo. For instance:

   I. the Navy is unable to sustain the present commitment of five ships in the Arabian Gulf. It will soon be reducing that commitment to three ships, a most modest naval contribution to the War on Terrorism;

   II. the Sea King operations are clearly over-extended; 24 of Canada's overall total of 37 Sea King operational pilots are on deployment in the Arabian Gulf. Their activities cannot be sustained beyond six months.

c. The Navy has a number of ships "tied up." It has been required to introduce a "tier readiness" program, as it does not possess sufficient personnel, nor operational funding, to maintain its inventory of ships

"ready for operations."

d. Many Canadian Forces personnel are not being provided with minimal training required for their operational assignments, reducing their effectiveness and risking lives. This observation was repeatedly made to the Committee during its visits, and was reinforced in the December 2001 report of the Auditor General of Canada, who commented in particular that many maintenance personnel are not being trained to meet the critical demands of their jobs.

e. Operational training (including training at the brigade level) has been curtailed in order to ensure that vital equipment and personnel are on hand for overseas deployments. Lack of training will obviously have a long-term detrimental effect on the capacity of the forces to do their job effectively and as safely as possible.

f. Flying hours of all air force fleets have been reduced:

- The Aurora sovereignty flights in the Arctic have been reduced to two per year;

- Prior to September 11th, there were only four CF 18s on air defence alert in all of Canada (two in the east and two in the west).

g. Canada's aging C130 Hercules require an inordinate amount of maintenance to ensure availability of flight. Rarely are more than half of these aircraft serviceable on any given day.

h. To meet continuing government tasking for NATO, UN and coalition operations, the Canadian Army is short 7,500 personnel.

i. The military has a shortage of field engineers and communications groups to provide deployment sustainability.

j. The military is short approximately 200 project managers necessary for large DND capital projects.

k. Training budgets have been reduced to divert funding into operations and capital acquisition. This has resulted in extra work loads for qualified

technicians and their supervisors, causing dangerous fatigue levels and also forcing a number of experienced senior technical personnel to leave the military.

l. The Canadian Forces, particularly the Navy, has not conducted required maintenance on their major equipment. This was confirmed all by the Auditor General in her report of December, 2001. She said there is a huge backlog of work downstream, with attendant increased maintenance costs in the short-term.

m. The Canadian Forces Reduction Program in the early 1990s was all too successful. There is now a critical shortage of experienced senior personnel, placing an increased strain on remaining members of the military.

n. The Canadian Army Reserve lacks sufficient equipment to conduct company level training.

o. The Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness has insufficient resources to take a lead role in development of national procedures to deal with attacks on critical infrastructure.

p. Not withstanding the budget allocations of 2001, the Canadian Forces capability in the area of Chemical, Biological, Radiological and Nuclear (CBRN) response is feeble. CBRN is unequipped to deal with a crisis of any magnitude.

q. Female members believe that their uniforms are not functional because they are not designed for their bodies.

r. Members of the Canadian Forces appreciate recent pay increases, but they are still behind their civilian counterparts.

s. The increasing number of days spent away from home, either during operations overseas or during training (operations tempo), appears to be the biggest single quality-of-life issue with the members of both the Regular and Reserve forces.

8. Canadian Forces Operations - Doing More with Less

The Committee believes that Canadians are greatly appreciative of the pride and determination that the Canadian Forces continue to demonstrate in all their operations, both domestic and overseas. Wherever the Canadian Forces are sent, they do everything in their power to provide outstanding service to the mission and are clearly determined to "fight along side the best, against the best". However, the Canadian Forces are stretched to the breaking point. Decisions to deploy up to 4,000 personnel and to sustain them on a continuing basis are having detrimental effects on both equipment and personnel. This has caused a deterioration in equipment, a high turnover rate of personnel, increased instances of post-traumatic stress disorder and other health problems which have significantly reduced effectiveness.

9. Where did all the Troops Go?

The Committee notes that the Canadian Forces is unequivocally short of personnel. **The Committee recommends that to sustain the level of tasking required of them over the last eight years, the Canadian Forces need at least 75,000 trained effective personnel.** A workable breakdown of the Canadian Forces by element shows a need for: 14,000 in the Navy to provide it with personnel to fully crew all its war ships; 43,500 in the Army to increase by one brigade and fully man the existing three Army brigades and provide troops to accommodate the Army modernization program; 17,500 in the Air Force to permit it to expand its flying operations to meet national tasking and allow for project management personnel.

The estimate of the present shortfall, including necessary personnel, maintenance, additional training, spare parts and accommodation, is estimated to be approximately $1 billion per fiscal year.

10. Tunnel Vision on Terrorism

Canada requires conventional war fighting capabilities to respond to all

types of threats and to participate in treaty and coalition operations. This is not about "fighting the last war"; it is about fighting the war we're in today. It is important that the Canadian military maintains combat capable forces ready to join coalitions and make a meaningful contribution.

Since the horrific attacks of September 11th 2001, Canada and her allies have focused on the War on Terrorism. In response to this attack, Canada has contributed 3,700 military personnel. The Canadian Forces are unable to sustain this commitment of operational troops to this mission indefinitely. It is important to ensure that Canadians do not get "tunnel vision" on this one threat. There is too much instability on other fronts. We must ensure that the Canadian Forces are capable of meeting our defence commitments under Canada's "collective security" policy. Other missions undertaken by the Canadian Forces include peacekeeping, other coalition operations and assistance in dealing with natural disasters. To maintain world stability, we must maintain our ability to project "conventional" but modernized military force beyond our borders.

11. The Impact of Winning the Cold War/An Ounce of Prevention

To avoid the massive cost of wars, Canadian policy has traditionally been to maintain membership in alliances and coalitions. These act as a strong deterrent to aggressive international behaviour. They also have the benefit of containing conflict as far away from Canadian territory as possible. Canada's membership in NATO, NORAD and the United Nations are examples of our approach to collective defence. The 1994 White Paper on Defence policy committed the Government of Canada to the maintenance of a military that is multi-purpose, globally deployable, and combat-capable, with the ability to "conduct operations alongside the best, while fighting the best". But the Cold War ended and the romantic notion of a peace dividend gained currency. In the real world, an ongoing military premium must be paid, not for bellicose reasons, but to maintain the peace.

The cost of armed conflict is immense in human and economic terms. In the 20th century, Canada was called upon to participate in two World Wars and the Korean War, at a tremendous cost in lives and hardship. We do not want another war of these dimensions. The human and financial costs of war far exceed the costs

of doing everything in our power to deter war.

Over the past eight years, the Department of National Defence budget has been reduced by approximately 30 percent in real terms. Unfortunately, the legitimate demand for domestic and overseas operations has not been reduced.

Ironically, peace has placed greater demands on the Canadian Forces. The bipolar standoff between the United States and Soviet Union was terrifying, but relatively stable, The post-Cold War world has become more regionally unstable.

Since the mid 1990s, the pace of Canadian Forces operational deployments has increased to a level not witnessed since the Korean War.

Increased operations on a smaller budget have resulted in insufficient funds for capital acquisition and maintenance in a world in which the technical sophistication of war has been increasing at an exponential rate. Both in terms of equipment and intelligence, we are falling behind both our enemies and our friends.

12. Coping with a 30% Reduction of Budget

Delays in replacing fatigued, outdated equipment have reduced operational capabilities, and saddled the military with a huge increase in the costs of maintaining older equipment. For example, delays in the Maritime Helicopter Project have forced DND to make plans for operating the 40+-year-old Sea King helicopter until at least 2010. This drains time and funds to ensure safe flight operations of the helicopter, as well as to improve operational capability. Upgraded radios and electronic warfare equipment are needed to ensure that these aircraft meet operational tasking and can operate effectively when on UN and other coalition operations.

The Committee does applaud the Department's acquisition of equipment such as the Army's Light Armoured Vehicle (LAV), the Canadian Patrol Frigates for the Navy, and the upcoming strategic air-to-air-refueling capability. However, as the Auditor General observes funding allocated to capital equipment is dwindling at an alarming rate.

13. Quality of Life

The committee was pleased to note that DND continues to address the issues raised in the Commons Standing Committee on National Defence and Veterans Affairs report of 1999, and that action had been initiated to address its recommendations.

However, during visits to military units in the field, Canadian Forces personnel continued to document irritants that undermine what should be a decent standard of living with conditions likely to sustain family life.

Issues raised at every military unit were the extreme operations tempo demanded of Canadian Forces personnel, and inadequate financial compensation, particularly at the senior non-commissioned level. A list of other frequent concerns follows.

14. Health Service

Health Services remain an issue of concern for a large number of personnel, mainly in the following areas:

a. Post-Traumatic Stress Disorder treatment, as noted in the Canadian Forces Ombudsman's report of February 05, 2002;

b. Treatment for personnel who encounter operational injuries;

c. Treatment for personnel suffering from depression, and extreme fatigue;

d. A more effective system to deal with family violence;

e. Staff shortages in the Operational Trauma Service Support Centre (OTSSC);

f. Lack of social support programs for families of personnel suffering from Post-Traumatic Stress Disorder, depression, fatigue and family violence.

The Committee noted that in many parts of Canada there is a shortage of doctors. This situation is particularly severe in smaller, isolated locations. As a

consequence, while the Canadian Forces provide medical care for the military personnel themselves, family members often encounter significant problems in securing a family doctor in local communities.

The Committee also was advised that the availability of French-speaking doctors is extremely limited in the Camp Gagetown area. There is a similar shortage of specialists to deal with the special medical needs of some families.

15. Pay and Benefits

Despite the recent pay boosts, members of both the Regular and Reserve forces continue to believe that military pay is not sufficient to attract and keep good personnel, and does not match rates for similar employment paid to their civilian counterparts.

This is particularly the case for enlisted troops and junior officers. In recent months there has been much verbal support for the military in Parliament, this has not translated into improved compensation where it is needed. These are still relatively poorly-paid people doing high-pressure, high-risk jobs.

Some of the major concerns the Committee heard regarding compensation while visiting Canadian Forces military bases were:

a. The need to increase the pay of senior enlisted personnel;

b. The need to remove the "compression effect"[88] of senior non-commissioned officers;

c. The need to ensure comparable pay with civilian or police counterparts for equivalent jobs;

d. The need for some form of benefit, bonus or additional pay to cover appointments of responsibility (both for non-commissioned and commissioned officers);

---

(88) Definition of "compression effect": The compression effect is that the difference in pay between successive ranks becomes smaller and smaller.

e. That "on duty requirement for 24 hours per day, 7 days a week" without standby pay or overtime should be reflected in the basic pay of Canadian Forces personnel;

f. That an effective bonus program to attract and retain good personnel taking into consideration income tax considerations should be introduced;

g. That the categories of specialists qualifying for skills pay should be expanded;

h. The need for a pension plan for members of the reserve.

16. Clothing and Personal Equipment

The Committee found that Canadian Forces personnel, particularly females, are unhappy with the design and tailoring of their uniforms. The following concerns were registered with the Committee:

a. There is an inadequate supply of clothing designed and/or sized for women (i.e., well-fitting shoes and pants). The "supply system" attitude appears to be one of using up all the old ill-fitting and poorly-designed clothing prior to ordering any of the newly designed female clothing;

b. Protection vests supplied to women are poorly-designed, uncomfortable, and cumbersome.

Canadian forces personnel, as appropriate, also should be provided with operationally effective and comfortable clothing suitable for all potential geographic areas of operation.

17. Other Morale Issues

There is clearly a high level of frustration among the maintenance personnel who work on the Sea King aircraft, due to the repeated postponement of the Maritime Helicopter Program, as well as alarmist media reports concerning the

safety of the aircraft.

Shortage of personnel in critical trades like this one has been detrimental to both operations and morale.

18. Recruiting and Retention

While the recent and aggressive Canadian Forces recruiting program appears to be paying off, the Committee noted a number of issues that are counter-productive to a healthy level of recruitment and retention. These issues include:

a. Unacceptable bureaucratic delays in processing potential recruits. The Committee heard several sad stories of prospective recruits being told to return in six months for further processing.

b. Reservists are being told that retrieval of their records and "accreditation" of their qualifications requires review by central agencies, resulting in extraordinary delay.

c. The recruiting process is unacceptable when dealing with individuals who possess previous military experience. Just one example: former Canadian Forces pilots who were laid off when Canada 3000 ceased operations, were told that the re-entry process would be as long or longer than that of an initial recruit due to the need to obtain their "former Canadian Forces records" from an understaffed central agency which does not have automated records management systems.

d. Canadian Forces advertising literature and recruiting campaigns should be more widely oriented towards all Canadians, and must be appealing to minorities.

e. The extremely pressurized tempo of operations is an overriding source of discontent that no pay increase will solve;

f. Greater effort is required to keep existing skilled personnel. Shortage of Navy officers in both operations and engineering trades has caused an unacceptable workload for middle ranking officers.

g. Coastal defence vessels operated by naval reserve are short-staffed, with the consequence that transfers from naval reserve to the regular forces are discouraged.

h. Many Non-Commissioned Members in the reserve would like to see some form of job protection legislation to protect civilian employment while serving with the Canadian Forces. (The Committee heard conflicting views on this issue and is of the opinion it requires further consideration.)

19. The Submarine Project

The Committee had the opportunity to tour the Canadian Forces newest submarines while visiting Halifax and learned of significant delay in this project. Further maintenance has been required to bring the boats up to "contract delivery standards". Training has taken twice as long as anticipated. Adapting to Canadian communications and weapons systems of the first boat has taken almost three times as long as planned.

In addition, personnel selected for the initial training were taken from lists of Canadian Forces personnel who had previous experience in submarines. Consequently, the majority of this initial cadre is older than the average naval personnel, and will be retiring prior to the boats becoming operational. The effect of this situation is that the boats will be short of trained personnel once they are declared fully operational.

20. Qualification/Specialist Pay

The Committee learned that shortages in skilled technicians are largely caused by outside employers offering better salaries and quality of life. The Committee believes that the Canadian Forces should consider the introduction of a more widespread "qualification pay" program.

In addition, the Canadian Forces should consider applying obligatory service to more "specialist" training. It is the Committees view that some form of

increased specialist pay is less expensive than training new personnel.

While the Department of National Defence has recently introduced a limited number of specialists bonuses, the current policy is extremely slow to start but very quick to end when the situations return to normal. The Committee recommends that this practice be reversed, or at least made more fair.

21. The Reserves

The Committee was able to visit a number of reserve units and found that morale was generally good among these dedicated Canadian men and women. The Air Force Total Force Squadron in Winnipeg (i.e., comprised of both members of the regular and reserve force) appeared to be working well, with a reserve mission providing support to the training of air navigators. Equally effective was the employment of reserves in the tactical aviation community. Personnel were enthusiastic about their role in supporting Canada's Griffon helicopters.

The members of the Naval Reserve employed on Maritime Coastal Defence Vessels believe that they make a strong contribution to the naval mission. While the Committee was unable to study the issue in depth, it did question whether the Maritime Coastal Defence Vessels could be employed more frequently to interdict ocean-going vessels as far out as the Canadian territorial limits.

The Canadian Militia, while providing excellent support to army overseas deployments still appeared to be concerned about a "national" mission. As noted earlier in this report, the Committee is of the view that some Army Reserve should be employed across the country as Chemical, Biological, Radiological and Nuclear (CBRN) specialists assisting local first responders in dealing with these types of emergency situations. This mission would strengthen the already-close ties the Militia has with local communities.

The Committee is pleased to note that the Canadian Forces have recently announced an enhanced capability to deal with CBRN situations, but believes that the regular force will be unable to provide regional teams to address the problem. It should consider employment of Reservists in this role, as well as the regional stockpiling of CBRN resources.

22. Requirement for $4 Billion Increase in Baseline Budget

The many shortfalls and deficiencies in Capital Equipment, Personnel and Operations and Maintenance have been outlined in this report. **The Committee accordingly recommends an immediate increase to the Department of National Defence baseline budget of $4 billion.**

This amount is in keeping with the total increase recommended by other Canadian organizations, which have studied this issue in depth. While they have proposed that the increase be phased in over several years, experience has shown that a variety of government exigencies can intervene to constrain or reverse multi-year commitments. The committee believes the case of the Canadian Forces is stark enough to argue that the total increase should be allocated **immediately.**

The Committee notes that such an increase in budget would be approximately 1.69 percent of Canadian GDP, up from the current level of 1.2 percent. It would move Canada to 12th place among 19 NATO countries, up from the current position of 17th, and at least put us in the company of the Netherlands and Hungary but still below countries like Portugal, Poland, Norway and the Czech Republic.

For those who might argue that such a sharp increase in funding cannot be readily or efficiently absorbed in one stroke, we would note that the Department of National Defence in the past has been able to deal with significant increases in time of need.

While it is not the intent of the Committee to instruct the Government or the Department on how to allocate the initial $4 billion, the following examples are offered as to how such funds might justifiably be dispersed. Other worthy approaches could be cited.

An Example of Possible Expenditure Allocations

		In millions	In billions
Operations	Collective Training Increasing Manning levels Increased flying hours Increased steaming days	$700	
Maintenance to support operations	Routine Maintenance Additional 2nd and third line maintenance Additional spare parts	$300	
Total Operations and Maintenance			**$1.0 (25%)**
Personnel	Selective pay raise for military (weighted to the lower ranks level); retention and expanded specialist bonuses	$150	
	Quality of Life program (personnel, training, post traumatic stress disorder treatments, housing and other infrastructure	$150	
	Increase the military to 75,000 personnel	$375	
Total Personnel			**$0.675 (16.9%)**

Capital Equipment	Maritime Helicopter Project	$200	
	Departmental Information Technology	$300	
	Strategic Airlift	$700	
	Aurora Weapons	$75	
	CF 18 Smart Weapons	$200	
	Satellite Communications	$40	
	CF Intelligence, Surveillance and Reconnaissance	$150	
	Upgrade M109 Artillery	$35	
	Afloat Logistics Sealift	$150	
	Joint Space Project (Surveillance of and from space)	$100	
	CBRN Training & Equipment	$100	
	Army Vehicle Update	$100	
	Research & Development	$125	
	Miscellaneous Expenditures	$50	
Total Capital			**$2.325 (58.1%)**
Overall Total		- Operations & Maintenance - Personnel - Capital	**$1** **$0.675** **$2.325** **$4 billion (100%)**

This significant increase (just over 30 percent) in the base budget for National Defence is necessary to maintain an effective Canadian Forces. Canada needs to play catch-up, and quickly. Canada must not be allowed to fall behind in our commitment to the security of the nation. **The Committee therefore recommends future annual budget increases, which are realistic, purpose-driven and adjusted for inflation.**

23. Near Term Requirements

This increase in funding could permit the Department of National Defence to begin funding the following Canadian Forces activities that would fulfill current government tasking. It is understood that most of these projects are already included in the defence acquisition plan, but have been delayed due to financial limitations within the current budget:

a. Proceed expeditiously with the purchase of 28 modern helicopters under the Maritime Helicopter Project;

b. Purchase a national strategic lift capability to permit the timely deployment of Canadian Forces by:

   I. purchasing eight strategic heavy lift aircraft to permit deployment of "outsize cargo" and

   II. purchasing four afloat logistics and sea lift "roll on/roll off" ships.

c. One more mechanized brigade group (equivalent to the first brigade based in Edmonton) and full manning of the current three brigades to provide a total of four fully manned brigades.

d. Improve military information technology required to connect with other security and defence agencies and coalition partners by funding the Canadian Military Satellite Communications project;

e. Replace the army's medium logistics wheeled vehicles;

f. Conduct a comprehensive Frigate mid-life update to extend the ships'

operational life;

g. Purchase smart weapons for the CF18 and Aurora aircraft;

h. Enhance Canadian Forces intelligence, surveillance target acquisition and reconnaissance capabilities through execution of a number of projects;

i. Improve the Canadian Forces capability to react to Chemical, Radiological, Biological and/or Nuclear (CRBN) incidents.

j. Provide the army with indirect fire support by upgrading the current M109 system with a 52 caliber 155 mm cannon upgrade with an integrated and automated fire-control system;

k. Provide funding for the Canadian Forces joint space project to ensure ongoing civilian and military communications and surveillance capabilities of and from space, such as the RADARSAT II satellite which assisted authorities in responding to the Manitoba floods of 1997;

l. Provide, as appropriate, all Canadian Forces members with operationally effective and comfortable clothing suitable for all potential geographic sites of Canadian Forces operations; and

m. Set up a "strategic analysis team" comprised of representatives from academic institutions, strategic planners and experts from the research and development community to think "outside the box" in looking forward to future technologies and how equipment, tactics and strategies are likely to change.

24. Interoperability

The committee discussed "interoperability" with its counter parts in Washington. While Canada, the United States and our NATO allies continue to operate under the same command and control procedures, concern was expressed at the rate of technological advancement within the United States forces. It is evident that in the near future, the United States will employ technologically superior communications, weapons systems and doctrine that will far outstrip the

capability of her allies.

The Committee is of the view that while challenging, interoperability with its allies should be pursued to the greatest extent possible.

Given the ever increasing cost of high tech military capability, it was brought to the Committee's attention that the Canadian Forces should investigate specializing in certain military capabilities, mutually complementary with its allies.

25. NATO Enlargement

The committee received testimony from the Department of Foreign Affairs and International Trade prior to discussing this issue with its counterparts in Washington during the fact-finding visit. The Committee endorses the Canadian view that NATO enlargement is a good thing and should contribute to the maintenance of stability and security in the world.

Given the large number of candidate countries under consideration for the second round of NATO enlargement however, as part of the Membership Action Plan (Latvia, Estonia, Lithuania, Macedonia, Slovenia, Albania, Bulgaria, Romania and Slovakia), the Committee is concerned about the impact such a large expansion will have on funding requirements and the governance of NATO.

In particular, the Committee noted consensus (unanimity) is required for NATO decisions and a significant increase from 19 members will inevitably lead to slower decision making.

26. Northern Command

Canada is fortunate that we have a long tradition of working with the U.S. military. We have been members of the North Atlantic Treaty Organization and more importantly, have shared the air defence of the North American continent with the United States under the North American Aerospace Defence Agreement (NORAD) since 1958. Under the NORAD agreement, the Commander in Chief of NORAD is appointed by, and reports directly to, both the President of the United

States and the Prime Minister of Canada.

The United States moved to create a civilian Homeland Defence Organization after September 11th 2001 under the direction of Governor Ridge. The U.S. military is in the process of developing a Homeland Defence organization that would encompass air, sea and land capabilities.

While the final structure of this new military organization has yet to be determined, the Committee received briefings on a number of potential options during a fact-finding visit to Washington in early February 2002.

The Committee met with Secretary of Defense Rumsfeld, Dr. Mason of the Permanent Joint Board on Defence, U.S. military planners and Dr. Miller of the National Security Council. All of them indicated that the United States plans to introduce this command by October 2002.

The concept is based upon the present United States Commander-in-Chiefs Unified Command Plan. It is intended that the command would be quite small, with a headquarters and support personnel. Military forces would be assigned to the command by other agencies on an "as required" basis. A number of US officials advised the Committee that Canada will be invited to participate in the new structure.

All U.S. officials who spoke to the Committee on the proposed new Northern Command indicated that one of the options under strong consideration was the NORAD model. Use of the NORAD model would mean that Canadian sovereignty and national security would be maintained, and that Canadian Forces would not be employed without the express authorization of the Prime Minister.

27. Defence Policy

During the testimony to the Committee, and in discussions with military personnel on visits to operational units, common complaints about insufficient resources, old equipment and the relevancy of the current defence policy persisted.

The Committee notes that all of Canada's principal allies have conducted some form of defence review recently. Examples provided to the Committee of

reviews conducted prior to September 11th, 2001 included: the Quadrennial Defence Review in the United States as well as similar reviews in the United Kingdom and Australia.

Individuals and organizations from outside the Department of National Defence were unanimous in their opinion that the Defence White Paper of 1994 is outdated and not relevant to the 21st century.

In particular, the Conference of Defence Associations, in their publication "Caught in the Middle," the Council for Canadian Security in the 21st Century in their publication "To Secure a Nation," and the Federation of Military and United Services Institutes of Canada in their February 2001 publication on "Security Strategy for Canada" all state emphatically that a policy review is overdue.

As a result of these and other testimonials, coupled with experience gained through fact-finding trips, the Committee is of the opinion that:

a. the present roles and missions assigned to the Canadian Forces cannot be fully executed given the current levels of funding and personnel;

b. the 1994 Defence White Paper has outlived its usefulness In particular, the current defence policy is not relevant in the new age of terrorism and asymmetric threats; and

c. a Defence policy review is required in the near future to provide Canada and the Canadian Forces with a relevant defence policy for the first part of the 21st century.

"Committee believes that Defense Policy should flow from Foreign Policy and that a Foreign Policy review should precede a Defence review."

Foot Notes:

The Committee believes it would facilitate its work and relationship with the Department of National Defence if:

a. The Committee could be notified by the Department of major policy announcements and troop deployments at the same time as the media.

b. The Department could assign to the Committee on a part time basis an experienced military officer similar to the officer provided to the Committee during its travel associated with this report.

PART II (B)

National Security: What We Think

The Committee's Premises

- **Ensuring the security of its people is one of the fundamental obligations of any federal government.**
- **Terrorism has assumed a vastly enhanced global dimension. It no longer is limited to activities of individuals or small groups.**
- **The threat of well -organized and well-funded terrorist networks will require new Canadian responses, which will require new resources.**
- **Everything cannot be protected all the time.**
- **Effective use of intelligence can minimize society's risks.**
- **The sooner and farther away threats can be identified, the better they can be addressed.**
- **Limited resources place a premium on cooperation, internally and externally.**
- **Exploiting technology can exponentially increase the effectiveness of security.**
- **Insuring the security of Canadian ports has become a prerequisite for their economic viability.**
- **Organized crime provides fertile ground for terrorist activity.**

The Committee's deliberations and findings are based upon the Committee's premises.

CANADIAN SECURITY AND MILITARY PREPAREDNESS

Introduction

The Committee focused on potential terrorist activity, examining areas where asymmetric[89] threats are most likely.

The Committee heard testimony from a variety of witnesses in Ottawa and elsewhere. It visited major international airports at Montreal (Dorval) and Vancouver, as well as the seaports of Halifax and Vancouver and the inland port of Montreal. The Committee questioned a variety of organizations with responsibility for various aspects of security at these locations.

The Committee examined the capacities and security plans of the organizations, exploring for vulnerabilities that might permit circumvention by terrorists.

This report addresses:

a. Security at Sea Ports and Airports;

b. Border Issues:

c. Emergency Response and Intelligence Coordination in Canada;

d. The Need for a National Security Policy.

While more work clearly needs to be done, the Committee's activities produced sufficient detail to raise concerns and to draw some conclusions on the state of Canadian security in the wake of Sept. 11, 2001.

1. Security at Sea Ports

The Committee emerged from its hearings concerned about a broad range of security issues related to organized crime activities at Canadian ports that increase Canada's vulnerability to terrorist activities.

---

(89) Threats from non-state actors, like terrorists, using a variety of means possibly including chemical and biological weapons.

A) Port Authority Focus

Port Authorities, appropriately, are primarily concerned with the economic viability of the Ports that they administer. Port Authority officials in Montreal, Halifax and Vancouver testified as to the economic importance of their ports to local, regional and the national economies. All told us that a significant portion of containers they handle are in transit to U.S. destinations. For example, more than 60 per cent of the containers handled at the Port of Halifax is destined for the New England States and the Mid-West.

Port Authority officials indicated that they had relatively little responsibility for security. Security issues are dealt with primarily by companies renting space at ports, often using private security guards backed up by municipal police forces. In some ports there are joint task forces on crime, with representatives from Customs and Revenue, Immigration, municipal and provincial police forces (in Quebec), as well as the RCMP. The Committee found that these task forces were a helpful source of information on the infiltration of organized crime at the ports.

The Committee heard testimony that organized crime organizations are generally active within the ports. Law enforcement officials related their concerns about the degree of infiltration of these organizations. Neither the police nor the Port Authorities could give the Committee statistics outlining the value of containers and merchandise stolen at any of the ports. Claims are made to hundreds of insurance companies, but these thefts are often not reported to any centralized policing agency that could put together an accurate statistical picture of the scope of the problem. Police at the Port of Vancouver estimated that the $4 million a year spent on policing and security at the Port represents a fraction of one percent of the proceeds of crime. They noted the enormous loss of tax revenue in this regard.

Customs officers told the Committee that criminals can make whole containers disappear as they are being unloaded from the ships, either arranging to have them smuggled directly out of the port or hiding them on port property for later looting. We heard testimony that inspectors rarely work alone because of the danger that something will happen to them. Containers had been known to be suspended over their vehicles during an inspection, to be "accidentally" dropped close to inspectors – a brutal warning that their lives are at risk.

Statistics presented to the Committee showed that an extraordinarily large

percentage of port employees have criminal records. Police and other officials expressed concern that these people had chosen to work at ports because such employment presents opportunities for further criminal activity.

The implications of this lack of control of criminal activity at Canadian ports are clear. The Committee concluded that where organized crime flourishes, it does so because activities at any given port are beyond the control of the authorities in charge of the port.

Clearly, this lack of control creates fertile ground for terrorist activity, including covert immigration, and potentially the covert importation and shipment of weapons and other agents of mass destruction.

The Committee was presented evidence of clear-cut security lapses, such as the lack of adequate fencing and the absence of either effective pass systems or comprehensive background checks on people who work at Canadian ports or have access to them.

The Committee concluded that these lapses create national security problems, and must be addressed both in the interests of the economic viability of the ports themselves, and the security of Canadians and their North American neighbours.

The paramount concern of the Committee is the safety of Canadians. It is also concerned that there will be an inevitable and potentially debilitating economic impact on Canadian ports if U.S. border officials conclude that they are not secure. The U.S. government is likely to restrict container traffic from ports with reputations for criminal activity and the consequent potential for serious security breaches. When we raised this issue with members of the U.S. Congress, they admitted that many of <u>their</u> ports also had a major problem with organized crime, which they must address.

It is clear to the Committee that the attacks of September 11 on the United States have launched a major re-evaluation of the vulnerability of ports of entry into the United States and throughout the world. The Committee believes that significant enhancement of Canada's ports security is not only necessary, but inevitable, and the sooner the process begins, the better for Canada's economy and Canada's security.

Those ports that improve security first will gain a comparative advantage.

"The Committee is of the view that Canadian ports could improve their competitive position in North America by moving immediately to significantly enhance security."

B) Fences and Passes

The Committee is not at all satisfied that a proper system of entry/exit control has been set in place at the marine ports visited. The Committee believes that the perimeter of the ports must be securely fenced, that entrances and exits must be closely controlled at all times of the day and night, 365 days of the year. Within the ports, highly sensitive areas should be closed off so they can be accessed only by those with proper security clearance.

Access to the restricted areas of the ports, and movement within the port generally, should be controlled by a system of electronic passes which would identify the card bearer and restrict that person's access to appropriate areas. These electronic passes are a perfect example of how exploiting technology can increase the effectiveness of security.

An electronic system, as opposed to a simple photo identity card, would permit varying levels of security, depending on the duties and security clearance of the pass holder. While electronic passes are not foolproof, they can be automatically deactivated when the holder leaves his or her employment. The success of any system, of course, depends on prompt reporting of the loss or misplacement of all passes.

"The Committee recommends a full review of the fencing and entry/exit security systems currently in place at Canada's significant ports to determine their adequacy. This review should also consider the introduction of national standards for port security systems."

C) National Screening System

The system of electronic passes must be reinforced by the introduction of a proper screening system for port employees that will include police and security

background checks. Canada Customs officers testified that they were occasionally subjected to acts of intimidation by dockworkers during patrols, or while engaged in searches.

The widespread theft of containers and the number of break-ins at ports are disturbing indicators of a high level of criminal activity. The Committee was struck by police comments concerning the sizable percentage of dockworkers with criminal records and the seeming lack of concern about this on the part of most Port employers and Port Authorities.

At the Port of Montreal, the Committee was told that roughly 15 per cent of longshoremen and 36 per cent of checkers have serious criminal records. At the Port of Halifax, police told the Committee that 187 of 500 employees (39 per cent) whose records the police checked had serious criminal records. At the Port of Charlottetown, it was 28 of 51 (54 per cent).

The Committee is certainly concerned with the sizable percentage of employees with criminal records. But it also believes that criminal elements are unlikely to have a zealous interest in countering terrorist activities, and may knowingly or unknowingly engage in acts that assist terrorists. Even their relentless efforts to prevent Port Authorities from exercising control over activities at a port, so that they can go about their illegal activities, plays into the hands of any would-be terrorists who might be deterred by a more effective level of supervision.

The Committee is unanimous in its belief that an enhanced capacity to screen port employees for criminal activity, as well as for security reasons, is essential to reassure Canadians and Canada's trading partners that our ports do not constitute a danger to their well-being.

Police expressed concern that unions continue to exercise excessive control over the functioning of ports.

This is exemplified by the traditional hiring hall model, whereby employers request the number of employees they need and the union determines who gets selected and where they will work.

"The Committee recommends the introduction of a compulsory background screening system at significant ports to identify from among

those employees or candidates for employment those persons who are identified by the Canadian Security Intelligence Service as posing a security risk."

D) Issues Relating to Maritime Commerce

The Committee is of the view that the complexity and costs of providing adequate security at Canada's sea and inland ports is not widely understood. The resource needs of the agencies responsible for security at Canadian ports (Canada Customs, Immigration and the RCMP, as well as municipal police), are not adequately funded to deal effectively with either criminal activity or the potential for terrorist acts.

Canada Customs and the RCMP rely heavily on information from informants and officials in foreign countries, together with statistical analysis of previous problems, to target their work. They explained to the Committee that, absent the resources to examine every container – and hundreds of thousands move through Canadian ports and border crossings each year – intelligence is essential.

Canada Customs and Revenue Agency officials testified that three per cent of cargo containers are routinely searched. The Committee learned that this degree of vigilance is not based on any study, or any sophisticated knowledge as to the optimal level of inspection that might produce an acceptable level of compliance and security. Rather it is based on the financial resources made available to hire and equip inspectors. While it should be noted that Canada's inspection rate is more than double the average at ports in the United States, that in no way demonstrates that it is sufficient to deter widespread circumvention.

Technology offers a new way of inspecting the contents of a container that is more thorough than just opening the back and looking inside, and much less labour intensive than completely unloading and inspecting the contents.

Customs officials at the port of Vancouver demonstrated a mobile machine capable of X-raying a container at the rate of one foot per second. Within a minute, it allows Customs officials to "see" into a container and, on this basis, decide whether it should be "targeted" for a full inspection. This is another

example of how technology can increase the effectiveness of security measures. The U.S. is moving forward quickly with technology.

"The Committee recommends that in Canada's ports the Customs and Revenue Agency:

a. **conduct a sensitivity analysis to determine what level of examination of containers will provide effective security; and**

b. **receive the funding necessary to equip significant ports and major border crossings with X-ray machines and other appropriate technology to inspect high risk containers."**

E) National Enforcement Strategy for Security in Ports.

The Committee has doubts about the capacity of individual enforcement agencies to deal with the overall security and organized crime risks at the seaports. The inability to ensure effective security control of commerce at the ports could have a devastating impact on their economic viability.

"The committee recommends that a public inquiry, under the *Inquiries Act* into significant ports be established, with a mandate that would include:

a. **a major review of security at the ports and the development of a national approach to recruiting, training, and the retention of security personnel;**

b. **examination of the degree of control that organized crime has over Canadian sea port operations, as well as the relationship between such control and threats to national security;**

c. **an assessment of the potential for use of Canadian ports to further terrorism;**

d. **a comprehensive review of the customs, policing and security resources, including the role of private security agencies, which are required at ports;**

e. a review of the effectiveness of customs inspections of vessels and cargo arriving at Canadian ports; and

f. a review of hiring practices at Canadian ports."

F) Universal Set of Security Standards

The sooner security threats can be identified, and the farther away from Canadian shores they are identified, the greater is the likelihood that they can be countered.

In Washington, the Committee was briefed by Commander Stephen Flynn, a representative of the U.S. Coast Guard and Senior Fellow in the National Security Studies Program at the Council on Foreign Relations about his proposed reforms to the international transportation system that would enhance this objective. The reforms would begin at the world's seven greatest ports, through which most of the world's sea traffic moves. The thought being if the seven ports agree, others would quickly follow to remain competitive.

These ports would be persuaded to agree to a universal set of effective security standards. In return for adopting these standards they would receive preferential access to the United States.

Containers would be loaded at inspected, well-supervised facilities that qualify as secure under this universal set of standards. The loaded containers would be equipped with monitors that would record any attempt to tamper with their seals. Movement of the containers would then be monitored through the use of a global positioning system.

Members of Congress and other administration officials who met with the Committee supported the thrust of this proposal.

"The Committee recommends the Flynn model of enhanced port security with preferential access should be monitored closely and examined further."

G) Small Ports and Harbours

Of course, heavier security at major ports is not enough. Canada has thousands of kilometres of coastline, and hundreds of harbours and small ports with little or no security. On the East Coast there is a volunteer watch in some harbours and small ports. The RCMP employs a limited number of small boats which can be used for patrol purposes. On the East Coast there is one RCMP vessel which has open sea capability and a second on order.

There are occasional Aurora over flights, and the Navy has set aside a limited number of days to assist Fisheries and Oceans and the RCMP. Notwithstanding this, the Committee heard testimony from police and customs that Canada has no effective system to scrutinize foreign vessels landing outside major ports.

"The Committee recommends that the issue of the security of Canada's coastline be examined, and a plan developed to broaden and tighten its security."

2. Airport Security

A) Pass System

The Committee visited Vancouver International and Montreal's Dorval Airport. In the course of these visits the committee heard evidence concerning different types of security passes and systems. None of the people briefing the committee were able to indicate how many passes are in circulation across the nation, but all estimates were in the tens of thousands.

As already noted in the discussion of security in seaports, the Committee believes that use of electronic passes will allow the airport authorities to greatly enhance the effectiveness of airport security at a very low relative cost.

The passes varied in character from photo-ID, with different colours for different areas, to electronic passes encoded with information about the bearer. The

latter can be programmed so that the bearer can only enter certain areas. They can also be deactivated if the need arises.

Controlling passes is complicated by the fact that pass holders work for scores of different companies. While a background check of new employees is carried out by the RCMP and the Canadian Security Intelligence Service, the Committee did not hear of any follow-up investigation of unsuitable candidates, nor receive any information about the number of employees denied a pass. Nor is it clear under what circumstances an employee might be asked to agree to additional security screening.

Of the tens of thousands of passes that are currently in circulation, the committee was advised that thousands cannot be accounted for, including those issued to employees of the defunct Canada 3000 airline, and others that have been lost, stolen or kept by employees who had quit their jobs without notice.

The Committee was struck by the freedom of access of employees who have airside passes, and appear to move relatively freely through restricted areas at airports.

"The Committee recommends for airports:

a. that a nation-wide system of electronic identification (smart passes) be introduced to control movement through high risk security areas;

b. that a review be conducted of the entry and exit control systems that monitor the movement within secure areas of terminals and airport perimeters; and

c. that more rigorous security and police checks be undertaken on all prospective pass recipients."

B) Passenger and Baggage Screening

The Committee was told that while passengers are screened for metal objects that could be used as weapons, there has been no comprehensive screening for explosives.

Baggage checked receives significantly less screening than baggage carried, although an effort has been made to ensure that all baggage on a flight is matched to a passenger on board.

Given that many terrorists are prepared to commit suicide to achieve their ends, more rigorous inspection of both passengers and baggage is clearly in order.

The technology and equipment is available that will substantially increase the effectiveness of security measures and the safety of Canadians. All that remains is to acquire it and train staff how to use it.

"The Committee recommends that equipment be installed at all airports designated by Transport Canada to ensure that all baggage and passengers are screened for weapons and explosives and that, as reliable equipment capable of detecting the presence of chemical or biological or bacteriological agents becomes available, it also be installed.[90]"

C) Private Security Companies

The Committee was also briefed on the low pay and high turnover of employees of security companies currently screening passengers at airports. Airport authorities stressed the importance of this work, the problems associated with boredom on the job, the paucity of training provided to those doing the screening, and the difficulty private security companies have retaining experienced personnel. The Committee also noted that inspection standards vary from airport to airport.

---

(90) The recent federal budget included funding to implement this recommendation.

The Committee noted widespread dissatisfaction with the fact that this work is routinely sub-contracted to the lowest bidder, with little to indicate that this practice will change.

"The Committee recommends that a federal agency be created that will be responsible for selection, training, and supervision of persons and systems responsible for passenger and baggage screening at airports, and that this agency report to the RCMP.[91]"

D) Mail and Cargo Delivery

The Committee did not have the opportunity to assess the security measures in place to deal with the millions of pieces of mail and packages that are processed daily at airports. The guaranteed time-line for delivery of courier packages and mail presents challenges to security. Tight delivery schedules mitigate against adequate time allotments for security inspection. This of particular concern given the massive volume of packages processed by courier companies and Canada Post flowing through Canada's airports.

The Committee notes that this probably represents another opportunity to use technology to increase the effectiveness of security.

"The Committee recommends that the movement of mail and parcels at airports be reviewed to ensure adequate security inspection."

3. Border Issues

A) Trade issues

The Committee heard evidence from both Canadian and American witnesses that the rapid and assured transit of cross -border goods is a major economic

(91) The recent federal budget included funding to implement this recommendation. The Committee is recommending a different approach to security in seaports and airports because seaports are oriented toward cargo and airports toward passengers.

priority. The enormous volume of border trade – approximately $1.9 billion (CDN) in goods and services each day – is vital to Canada's economic well being. Pre-clearance procedures must be developed to ensure the rapid flow of *low-risk* shipments across the border.

It is essential that a system be developed that creates a "smart border" through the use of technology and integrated enforcement agencies. Smart, sophisticated border systems have proven that they can reliably ensure the rapid transit of cargo and individuals clearly identified as being of low risk to security.

The decision immediately following the September 11th attacks to tighten security and impose more rigorous across-the-board inspections at Canada-U.S. borders created huge delays for routine shipments at border crossings. Travelers and shippers accustomed to crossing borders in minutes were often forced to wait hours, with trucks lined up for miles, engines running, and drivers unable to sleep because of the need to keep creeping forward in line. The impact on the economic movement of perishable goods, as well as on-time delivery merchandise, was significant.

The Committee supports the 30 Point Action Plan embodied in the "smart border" declaration signed by Canada and the United States on 12 December 2001. The Plan has not yet been ratified, but officials from both countries hope to implement it by June. The plan would utilize existing, tested technology that has shown that it can combine speed-of-movement for identifiable low-risk crossings with effective border security. The plan also recognizes that both countries have finite resources, and that close cooperation is essential.

Delays at Canadian-U.S. borders are currently not substantially longer than they were before 11 September, but part of this improvement results from a significantly reduced volume of traffic. Reduced traffic means less tourism and reduced economic activity dependant on imports and exports. Each country recognizes the importance of maximizing border volume while minimizing security risks, and pilot projects with smart border systems have proven that this is attainable.

B) Canada Customs and Revenue Agency Staffing and Working Conditions

During the fact-finding trips of the Committee to the west and east coasts of Canada, the Committee learned from both union representatives and management that the Canadian Customs service is under-staffed. From the unions' viewpoint this means that, during the day, too many border posts are staffed by a lone customs officer, without the possibility of immediate support from either immigration officers or police.

The Committee heard from customs inspectors that while three out of the four agencies on Canada-U.S. borders are allowed to carry arms, they are not. The inspectors believed that they need weapons to back up their designated authority to prevent illegal crossings at border points, and provided the Committee with a number of examples where they were unable to do so.

The Union representing Customs Inspectors noted that part-time students carry out almost the same duties as permanent Customs officers, but the students receive only two to three weeks of training, rather than the eight to ten required of permanent officers.

"The Committee recommends that:

a. the Canada Customs and Revenue Agency insures that all personnel on the primary inspection line are trained to the highest standard;

b. the Canada Customs and Revenue Agency insure that no Customs Officers work alone at posts."

"The Committee has not been persuaded that Customs officers should be armed."

In Washington, the Committee listened to Members of Congress complain about the inadequate resources the U.S. government allocates on their side of the border, including under-staffed border crossings. Since the Committee does not believe Canadian posts should be staffed by a single Customs officer, a combined Canada-United States post may turn out to be the optimal solution at many locations.

The Canada-U.S. border is already considered to be the world's best example of how two countries can avoid the two extremes of a traditional, restricted border with its paralyzing red tape, and a full customs union, with the lessening of each member's political autonomy such a union implies. The Canada-United States agreement to work toward a "smart border" should meet the economic and political needs of a border that is secure, yet encourages the free flow of people and goods.

4. A Fundamental Challenge Facing the RCMP and CSIS

The Committee heard evidence that both the RCMP and CSIS have experienced difficulty recruiting analysts and officers with the linguistic, religious and cultural backgrounds necessary to help them carry out sophisticated missions. The gathering of intelligence is a time-consuming and complex task, but it is perhaps the key ingredient to dealing effectively with the covert activities of terrorists.

"In the view of the Committee, solving this problem will be considered a test of the leadership of the Commissioner of the RCMP and of the Director of CSIS."

5. Canadian Security and Intelligence Service

Based on testimony from several witnesses, the Committee concluded that the current government funding that CSIS receives does not permit it to gather significant amounts of foreign intelligence outside Canada, even though it has the legal and parliamentary authority to operate beyond Canadian borders. The Committee believes that CSIS must be mandated to expand its capacity to gather foreign intelligence.

Again, the sooner and farther from Canada's borders threats can be identified, the better they can be addressed. Effective foreign intelligence can minimize the risk of terrorism, both to Canadians, and its neighbours. Canada is not a large enough country to develop military might on the scale of the United

States or some European countries. Canada's forte in the fight against terrorism should be intelligence, but at the moment Canada's intelligence capacity is inadequately funded.

A former Deputy Director of CSIS and a former Commissioner of the RCMP agreed that developing an off-shore intelligence capability within CSIS should be a priority. The Committee fully agrees with one expert witness's testimony: "The first line of defence against terrorism is intelligence."

The Committee learned that CSIS liaison agents are overburdened with the number of refugee and immigration claimant verifications they must process at overseas posts. The budget reductions at CSIS have resulted in fewer CSIS resources trying to cover a larger volume of work.

The Security and Intelligence Review Committee (SIRC), in its 2000-2001 Report, stated that CSIS conducted 125,928 background checks on potential immigrants and refugees to Canada, and reviewed 161,895 citizenship applications.

CSIS staff have been overwhelmed by the backlog. Delays in processing applications keep lengthening. The SIRC Report states that CSIS took an average of two years to report to Citizenship and Immigration Canada on cases that raised security concerns.

"The Committee recommends

a. that the lengthy delay in processing of Citizenship and Immigration Canada applications by the Canadian Security and Intelligence Service is unacceptable and that sufficient resources should be allocated to deal with delays; and

b. that CSIS should be instructed to upgrade its intelligence operations overseas."

6. Oversight Requirements

Only the Canadian Security and Intelligence Service and the Communications Security Establishment have formal oversight review agencies. The Committee notes that the following departments and agencies are involved in intelligence gathering:

- Department of the Solicitor General, (National Counter-Terrorism Plan);

- the Royal Canadian Mounted Police, (Criminal Intelligence Directorate);

- the Department of National Defence (Director General Intelligence Division);

- the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness (Information sharing with the security and intelligence community);

- the Department of Foreign Affairs and International Trade (Security and Intelligence Bureau);

- Citizenship and Immigration Canada;

- The Canada Customs and Revenue Agency; and

- the Privy Council Office (Security and Intelligence and Intelligence Assessment Secretariat).

The Committee notes that only two of these ten organizations engaged in this very serious and critical activity are subject to any external review process.

"The Committee recommends that there be an examination to determine which, if any, additional government departments or agencies beside the Canadian Security and Intelligence Service and the Communications Security Establishment require oversight bodies."

7. The Need for a National Security Policy

As the Committee proceeded, hearing more witnesses and visiting more locations in the field, it became increasingly evident that executive direction and coordination of activities is required when dealing with national incidents, whether natural (eg. ice storm, floods, earth quakes), accidental (eg. toxic derailments, major oil spills), or premeditated acts of terror (eg. Air India, Sept 11/01).

There is no national security policy that agencies at all levels of government can use as standard operating procedures or "concepts of operations." Organizational charts reveal that the responsibility for major incidents is fragmented and relegated to different Ministries.

For instance, the Solicitor General is responsible for national security issues; the Minister of National Defence for military involvement and natural disasters. A host of other departments play a part in the management of catastrophic incidents. Each situation is pretty well treated on an ad hoc basis, requiring individuals at all levels of response (often different on each occasion) to relearn lessons of the past.

There are questions as to the level of coordination between the numerous departments and agencies involved in intelligence gathering and analysis. Each of several organizations collects, coordinates, analyzes and disseminates intelligence information in a different manner. Some do so strictly for their own internal audiences, while others forward some of their intelligence to an under-staffed section of the Privy Council Office for assimilation into a package to guide senior government officials.

The Committee received a written submission from The Medical Officer of Health of the City of Toronto, a " first responder" to disasters, who was clearly distressed at the lack of coordination and planning as it affected her office: "There is a clear need for better coordination among local first responders, health service providers at all levels and various provincial and federal departments in the areas of:

a. Sharing plans, resources, and intelligence;

b. Scenario – based contingency planning;

c. Tabletop exercises, training and drills;

d. Inventory management, distribution and deployment; and

e. Criteria and procedures for threat/risk assessment and associated protective measures for workers and the general public"(92).

The Committee was uneasy with testimony from representatives of D.N.D.'s Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness (OCIPEP). While OCIPEP is admittedly in the early stages of developing its mandate, its representatives did not appear to have a good grasp of how their mandate should develop to address the protection of essential Canadian infrastructure. Since September 11, the agency's role has become more critical, and the organization has been allocated additional resources.

OCIPEP should emerge as a key "facilitator" for municipal, provincial and federal agencies. It is essential for it to provide national leadership, and that it develop clear command procedures to deal with all kinds of emergency situations.

"Given the importance of National Security issues, and the need to have procedures and policies in place before incidents happen, the Committee recommends that a study be undertaken to develop a National Security Policy, which will examine the roles of all levels of government."

(92) See appendix for Dr. Basrur's letter

The Committee Makes the Following Recommendations

DEFENCE

1. **The Committee recommends that to sustain the level of tasking required of them over the last eight years, the Canadian Forces need at least 75,000 trained effective personnel.**

   (p. 88, Part II A)

2. **The Committee accordingly recommends an immediate increase to the Department of National Defence baseline budget of $4 billion.**

   (p. 97, Part II A)

3. **The Committee therefore recommends future annual budget increases, which are realistic, purpose-driven and adjusted for inflation.**

   (p.100, Part II A)

4. **The Committee believes that Defence Policy should flow from Foreign Policy and that a Foreign Policy review should precede a Defence review.**

   (p.104, Part II A)

NATIONAL SECURITY

5. **The Committee recommends a full review of the fencing and entry/exit security systems currently in place at Canada's significant ports to determine their adequacy. This review should also consider the introduction of national standards for port security systems.**

(p. 111, Part II B)

6. **The Committee recommends the introduction of a compulsory background screening system at significant ports to identify from among those employees or candidates for employment, those persons who are identified by the Canadian Security Intelligence Service as posing a security risk.**

(p. 112, Part II B)

7. **The Committee recommends that in Canada's ports the Customs and Revenue Agency:**

   a. **conduct sensitivity analysis to determine what level of examination of containers will provide effective security; and**

   b. **receive the funding necessary to equip significant ports and major border crossings with X Ray machines and other appropriate technology to inspect high risk containers.**

(p. 114, Part II B)

8. The committee recommends that a public inquiry, under the *Inquiries Act* into significant ports be established as soon as possible, with a mandate that would include:

a. a major review of overall security at the ports and the development of a national approach to recruiting, training, and the retention of security personnel;

b. examination of the degree of control that organized crime has over Canadian sea port operations, as well as the relationship between such control and threats to national security;

c. an assessment of the potential for the use of Canadian ports to further terrorism;

d. a comprehensive review of the customs, policing and security resources, including the role of private security agencies, which are required at ports;

e. a review of the effectiveness of customs inspections of vessels and cargo arriving at Canadian ports; and

f. a review of hiring practices at Canadian ports.

(p. 114, Part II B)

9. The Committee recommends the Flynn model of enhanced Port security with preferential access should be monitored closely and examined further.

(p. 115, Part II B)

10. The Committee recommends that the issue of the security of Canada's coastline be examined, and a plan developed to broaden and tighten its security.

(p. 116, Part II B)

11. The Committee recommends for airports:

a. that a nation-wide system of electronic identification (smart passes) be introduced to control the movement through high risk security areas;

b. that a review be conducted of the entry and exit control systems that monitor the movement within secure areas of terminals and airport perimeters; and

c. that more rigorous security and police checks be undertaken on all prospective pass recipients.

(p. 117, Part II B)

12. The Committee recommends that equipment be installed at all airports designated by Transport Canada to ensure that all baggage and passengers are screened for weapons and explosives and that, as reliable equipment capable of detecting the presence of chemical or biological or bacteriological agents becomes available, it also be installed.

(p. 118, Part II B)

13. The Committee recommends that a federal agency be created that will be responsible for selection, training, and supervision of persons and systems responsible for passenger and baggage screening at airports, and that this agency report to the RCMP.

(p. 119, Part II B)

14. The Committee recommends that the movement of mail and parcels at airports be reviewed to ensure adequate security inspection.

(p.119, Part II B)

15. The Committee recommends that:

a. the Canada Customs and Revenue Agency ensure that all personnel on the primary inspection line are trained to the highest standard;

b. the Canada Customs and Revenue Agency ensure that no customs officers work alone at posts.

(p.121, Part II B)

16. The Committee has not been persuaded that Customs Officers should be armed.

(p.121, Part II B)

17. The Committee recommends:

a. that the lengthy delay in processing of Citizenship and Immigration Canada applications by the Canadian Security and Intelligence Service is unacceptable and that sufficient resources should be allocated to deal with delays; and

b. that CSIS should be instructed to upgrade its intelligence operations overseas.

(p. 123, Part II B)

18. The Committee recommends that there be an examination to determine which, if any, additional government departments or agencies beside the Canadian Security Intelligence Service and the Communications Security Establishment require oversight bodies.

(p. 124, Part II B)

CANADIAN SECURITY AND MILITARY PREPAREDNESS

19. Given the importance of National Security issues, and the need to have procedures and policies in place before incidents happen, the Committee recommends that a study be undertaken to develop a National Security Policy, which will examine the roles of all levels of government.

(p. 126, Part II B)

PART III

Proposed Order of Reference

That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to examine and report on the need for a national security policy for Canada. In particular, the Committee shall be authorized to examine:

a. the capability of the Department of National Defence to defend and protect the interests, people and territory of Canada and its ability to respond to or prevent a national emergency or attack;

b. the working relationships between the various agencies involved in intelligence gathering, and how they collect, coordinate, analyze and disseminate information and how these functions might be enhanced;

c. the mechanisms to review the performance and activities of the various agencies involved in intelligence gathering; and

d. the security of our borders;

That the Committee report to the Senate no later than June 30, 2003, and that the Committee retain all powers necessary to publicize the findings of the Committee until July 30, 2003; and

That the Committee be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit any report with the Clerk of the Senate, if the Senate is not then sitting, and that the report be deemed to have been tabled in the Chamber.

APPENDIX I
MAJOR ISSUES IDENTIFIED BY THE COMMITTEE

MAJOR SECURITY AND DEFENCE ISSUES IDENTIFIED BY THE COMMITTEE

During its initial planning, the Committee identified a series of issues it wanted to address consistent with its order of reference from the Senate. This list of issues guided the subsequent work of the Committee as it developed its program of activities including inviting witnesses to hearings in Ottawa, arranging meetings with individuals and groups in various parts of Canada and organizing fact-finding visits. A record was kept of the issues discussed at each event as shown by the following matrix:

Defence

Issue	**Date of Fact-finding Visit or Committee Hearing in Ottawa** *(No. of Printed Proceedings is indicated)*
Developing a strategic vision for the 21st century Many have argued that budget cutbacks and events have overtaken the White Paper of 1994. A review of the White Paper could be turned into a study of the principles which should guide development of the Canadian Forces in the 21st Century. What role will counter-terrorist operations play in the 21st century, and how well are the Canadian Forces organised, equipped and trained to undertake such operations?	July 18, 2001 (No. 1) October 15, 2001 (No.4) December 3, 2001 (No. 8)

APPENDIX I
MAJOR ISSUES IDENTIFIED BY THE COMMITTEE

Review of Canada's influence in the global arena. What foreign and defence policies will best ensure and develop Canada's future influence in the global arena and protect her vital interests?	July 18, 2001 (No. 1) October 15, 2001 (No. 4) December 3, 2001 (No. 8) January 28, 2002 (No. 10)
Review of Canadian Forces Health Services. Even before the attacks on the United States there was a need to review the medical care and treatment of personnel returning from UN missions and the services available to their families. Almost any level of participation in operations against the foreign bases of terrorists will intensify the pressure on medical and dental services and the problem of retaining qualified medical staff.	Western trip (Nov 2001) Eastern trip (Jan 2002) July 18, 2001 (No. 1) December 10, 2001 (No. 9)
Quality of life. To examine the current living standards of the junior ranks of the Canadian Forces and an evaluation of the effectiveness of the program to improve the quality of life for servicemen and women and their families. The issue of violence in military families would be a critical component of the study	Western trip (Nov 2001) Eastern trip (Jan 2002) July 18, 2001 (No.1) December 3, 2001 (No. 8) December 10, 2001 (No. 9)
Recruiting and retention. Recruiting new personnel into all services and trades has become increasingly difficult in recent years as has the retention of specialists sought after by civilian employers. What are the present and future personnel requirements of the Canadian Forces and what trades will have to be developed to support the Revolution in Military Affairs in the 21st Century? What trades would participation in counter-terrorist operations require? To what degree do the	Montreal trip (Nov 2001) Western trip (Nov 2001) Eastern trip (Jan 2002) July 18, 2001 (No. 1) October 15, 2001 (No. 4) December 3, 2001 (No. 8) December 10, 2001 (No. 9)

Canadian Forces intend to make the most of the present economic downturn to aggressively recruit new and highly skilled personnel? What pay and benefit packages will help to encourage present skilled personnel to stay in the Canadian Forces?	
Operations tempo- The tempo of operations refers to the total number of missions undertaken by the Canadian Forces at any one time. These include fulfillment of treaty obligations, aid to the civil power, training and training exercises etc. as well as peacekeeping missions. Already heavily burdened, perhaps over-burdened, the Canadian Forces have just been assigned a new mission – to assist the United States "war" against international terrorists.	Montreal trip (Nov 2001) Western trip (Nov 2001) Eastern trip (Jan 2002) July 18, 2001 (No. 1) July 19, 2001 (No. 2) October 1, 2001 (No. 3) November 36, 2001 (No. 7) December 3, 2001 (No. 8)
The Reserves must provide the mobilization base for war. They include: the Supplementary Reserve, composed of retired (but not over aged) regular and reserve force members; the Canadian Rangers (who operate in the near and far North); the Cadet Instructor Cadre; the Naval Reserve; the Communications Reserve; the Air Reserve; and, the Militia, or Land Force Reserve. Although some progress has been made in restructuring the Land Force Reserves (Militia), they still lack a defined role in the Total Force concept, unlike the Naval Reserve, the Communications Reserve, etc.	Montreal trip (Nov 2001) Western trip (Nov 2001) Eastern trip (Jan 2002) July 18, 2001 (No. 1) July 19, 2001 (No. 2) October 15, 2001 (No. 4) November 26, 2001 (No. 7) December 3, 2001 (No. 8) December 10, 2001 (No. 9)

Equipment, procurement and contracting out. Some Canadian Forces equipment is at the end of its lifespan, but budget restrictions have delayed its replacement and reduced the quantity that will be replaced. There have been accusations from within and without the Forces that the procurement process has become unduly distorted by political considerations.	Montreal trip (Nov 2001) Western trip (Nov 2001) Eastern trip (Jan 2002) Washington trip (Feb 2002) July 18, 2001 (No. 1) October 15, 2001 (No. 4) October 22, 2001 (No. 5) December 3, 2001 (No. 8) December 10, 2001 (No. 9)

Security

Issue	**Date of Fact-finding Visit or Committee Hearing in Ottawa** *(No. of Printed Proceedings is indicated)*
Human resources and equipment: maintaining state of the art capacity. Budget restrictions have compromised the ability of both the RCMP and the Security Intelligence Service to keep themselves at the forefront of technological change. Many investigations are dropped or not pursued aggressively because there is a shortage of trained personnel.	October 1, 2001 (No. 3) October 15, 2001 (No. 4) October 22, 2001 (no. 5) October 29, 2001 (No. 6) January 29, 2002 (No. 11)

Access to encryption and cryptography equipment. The relatively unrestricted sale of sophisticated encryption and cryptography equipment and programs threatens to eliminate an essential source of intelligence about the activities of spies, terrorists and criminals. This has complicated and sometimes frustrated investigations and has led to heavy expenditures on the development of counter-measures.	July 18, 2001 (No. 1) July 19, 2001 (No. 2) October 1, 2001 (No. 3) October 15, 2001 (No. 4)
Threat of man-made environmental disasters. A national catastrophe might be caused, whether accidentally or deliberately, by a foreign power or by terrorists. The continuing collapse of the industrial infrastructure in the countries once part of the Soviet Union raises the spectre of another nuclear "accident" caused by the "rust out" of nuclear facilities, equipment and weapons. Another wave of terror attacks in North America might involve the release of toxic bacteriological or chemical agents into the atmosphere.	July 19, 2001 (No. 2) October 1, 2001 (No. 3) October 29, 2001 (No. 6)
Transnational and cyber crime. Like legitimate enterprises, crime has become international and global in its scope and can make use of the most advanced technology. This has profound implications for law enforcement and co-operation among police forces at the international level, and even for local policing.	July 18, 2001 (No. 1) July 19, 2001 (No. 2) October 1, 2001 (No. 3) October 15, 2001 (No. 4)

APPENDIX I
MAJOR ISSUES IDENTIFIED BY THE COMMITTEE

Joint Issues

Issue	**Date of Fact-finding Visit or Committee Hearing in Ottawa** *(No. of Printed Proceedings is indicated)*
Development of a National Security Policy. At present Canada does not have a specific National Security Policy that would place defence policy, foreign policy and internal security in context and relate them to each other. While the constitutional division of powers represents a challenge, the time may have come to develop and promote a national security policy that could be endorsed by all levels of government.	October 1, 2001 (No. 3) October 15, 2001 (No. 4) October 29, 2001 (No. 6) November 26, 2001 (No. 7) December 3, 2001 (No. 8) January 29, 2002 (No. 11)

Countering national threats, terrorism, asymmetric threats and cyber threats The Committee could investigate and evaluate the relative importance of the threats posed to Canada and its allies by: hostile foreign governments; asymmetric threats of governments and terrorist groups; and cyber terrorism – the attempt to compromise or bring down the information systems which are the foundation of modern economies.	Montreal trip (Nov 2001) Western trip (Nov 2001) Eastern trip (Jan 2002) Washington trip (Feb 2002) July 18, 2001 (No. 1) July 19, 2001 (No. 2) October 1, 2001 (No. 3) October 22, 2001 (No. 5) October 29, 2001 (No. 6) November 26, 2001 (No. 7) December 10, 2001 (No. 9) January 28, 2002 (No. 10) January 29, 2002 (No.11)
Inter-agency cooperation / shared jurisdictions In a federal system the difficulties of international and inter-agency co-operation can be compounded by the requirement of co-operation and co-ordination in shared jurisdictions. The Committee could investigate how well the various federal security organizations co-operate with each other and co-ordinate their activities, and how well they co-operate on both the international level and the provincial/territorial level with similar agencies.	Montreal trip (Nov 2001) Western trip (Nov 2001) Eastern trip (Jan 2002) Washington trip (Feb 2002) July 18, 2001 (No. 1) July 19, 2001 (No. 2) October 1, 2001 (No. 3) October 15, 2001 (No. 4) October 22, 2001 (No. 5) October 29, 2001 (No. 6) November 26, 2001 (No. 7) December 3, 2001 (No. 8) December 10, 2001 (No. 9) January 28, 2002 (No. 10) January 29, 2002 (No. 11)

APPENDIX I
MAJOR ISSUES IDENTIFIED BY THE COMMITTEE

International Issues

Issue	**Date of Fact-finding Visit or Committee Hearing in Ottawa** *(No. of Printed Proceedings is indicated)*
NORAD, the continuing importance of NORAD to North American air defence and to the security of Canadian and US air space; **NATO enlargement** to the east and the development of a distinct European Security and Defence Identity, in addition to the traditional North Atlantic focus, will alter the nature of the alliance and have an as yet undetermined impact on Canadian defence and security policy; **NATO Interoperability** or the need to ensure that the training and equipment of Canadian Forces personnel allows their full participation in NATO operations, is an ongoing concern that must be addressed; **National Missile Defence**, the United States' plan to deploy a limited missile system to intercept and destroy incoming ballistic missiles, will have a profound effect on the future of Canadian-US military co-operation, particularly in NORAD, and on Canadian defence and foreign policy in general;	Washington trip (Feb 2002) July 18, 2001 (No. 1) October 15, 2001 (No. 4) December 3, 2001 (No. 8) January 28, 2002 (No. 10)

Defence of North America Homeland defence is an important issue for both the United States and Canada; it is time to discuss potential expansion of the Basic Defence Plan between Canada and the US to include a Joint North American Defence Command based on the NORAD model	
Border issues - Canada's ability to prevent the its territory from becoming a free haven for those wishing to enter the United States illegally or to smuggle contraband into the United States has been called into question as has its ability to control its air space and offshore waters.	Montreal trip (Nov 2001) Western trip (Nov 2001) Eastern trip (Jan 2002) Washington trip (Feb 2002) July 18, 2001 (No. 1) July 19, 2001 (No. 2) October 1, 2001 (No. 3) October 29, 2001 (No. 6) January 28, 2002 (No. 10) January 29, 2002 (No. 11)
The mandate of CSIS is basically limited to the collection of intelligence in Canada and it has a limited role and capacity to operate in foreign countries. How has CSIS compensated for this restriction and has the restriction limited the ability of CSIS to give the government accurate and timely information about security threats? If it is decided that Canadian vital interests could be promoted by collecting intelligence abroad, should this responsibility be given to CSIS or to a separate body?	October 1, 2001 (No. 3) October 22, 2001 (No. 5) October 29, 2001 (No. 6) January 28, 2002 (No. 10) January 29, 2002 (No. 11)

TORONTO

Dr. Sheela V. Basrur
Medical Officer of Health

Community & Neighbourhood Services
Eric Gam, Acting Commissioner

Public Health
277 Victoria Street
5th Floor
Toronto, Ontario M5B 1W2

Tel: 416-392-7402
Fax: 416-392-0713
Reply:

January 29, 2002

Barbara Reynolds
Senate Clerk
Standing Senate Committee on National Security and Defence
Senate of Canada
Parliament Buildings
Ottawa, Ontario
K1A 0A4

Dear Ms. Reynolds:

Re: Public Health Emergency Preparedness

As Medical Officer of Health for the City of Toronto, I wish to bring to the attention of the Standing Senate Committee on National Security and Defence some of the issues faced by local public health officials in Canada's largest city.

As you are aware, the response to an emergency of any magnitude begins locally. Local first responders bear heavy responsibilities as a result of being first on the scene, serving as incident commanders, and being public spokespersons while under intense media scrutiny from the earliest moments onward. Yet local first responders tend to be on the margins of federal emergency planning, which only takes place in concert with provinces and territories. Similarly, local emergency plans are developed and tested without the regular inclusion of federal officials, resources or expertise. As a consequence, our collective ability to prepare for a major emergency in Canada is significantly diminished.

APPENDIX II
LETTER FROM MEDICAL OFFICER OF HEALTH, Toronto

Lack of integration between federal, provincial and local emergency preparedness is a crucial gap that must be addressed, especially in a large urban centre such as Toronto.

Emergency planning has been a provincially mandated responsibility of public health units in Ontario for many years under the Health Protection and Promotion Act and the Emergency Plans Act. In general, we focus on the prevention and control of situations that could present a health hazard to the general public. This is accomplished through an extensive network of relationships with other first responders, hospitals, long term care institutions, physicians, laboratories, and community-based health and social service organizations.

In environmental emergencies (including chemical, radiological and nuclear threats), our role is to protect food and water supplies, to assess health risks, and to provide advice to the public to prevent or reduce adverse health impacts. Operationally, Public Health plays a supporting role to Police, Fire and Ambulance services as well as to the provincial Ministry of the Environment.

By contrast, Public Health is the lead agency for emergencies involving biological agents, as in the investigation and control of outbreaks and epidemics. In these situations, we conduct disease surveillance among hospitals and laboratories, investigate and counsel cases and contacts, and implement disease control measures such as immunization. Other first responders usually do not have direct operational responsibilities in these situations.

However, in emergencies involving biological terrorism – whether a series of defined threats or a potentially massive outbreak of unknown origin – Public Health's lead role to investigate and control the spread of infectious disease can conflict with the operational responsibilities of other first responders. Recent anthrax-related events have demonstrated a clear need for better co-ordination among local first responders, health service providers at all levels, and various provincial and federal departments in the following areas:

- sharing plans, resources and intelligence;
- scenario-based contingency planning;
- tabletop exercises, training and drills;
- inventory management, distribution and deployment;
- criteria and procedures for threat / risk assessment and associated protective measures for workers and the general public.

Generic and scenario-specific protocols are needed that emphasize communication and response coordination across related services. For example, on-scene investigation and collection of evidence by police services must occur in a manner that enables relevant information to be shared with public health authorities, and vice versa. This would enable both services to benefit where appropriate from the information and intelligence

that has been collected during their respective investigations. The use of a common planning framework (such as the Incident Command System) would also greatly increase our collective efficiency during the preparation, response and recovery phases of an emergency.

The January 1999 Report of the Special Senate Committee on Security and Intelligence provides an interesting perspective on some of these gaps. The section on Nuclear, Biological and Chemical Weapons Attacks (p. 47) lacks any reference to public health needs or organizations, and its use of the term "first responders" refers largely to police, fire and ambulance services (p. 48). The Report's recommendations pertaining to first responders do also apply to some public health needs, such as those which recommend that the federal government:

- support the training of first responders across Canada to identify and respond appropriately to a nuclear, biological or chemical attack;
- ensure that first responders receive the protective and diagnostic equipment they require to respond appropriately to such an attack;
- establish a national inventory of equipment and other assets available throughout the country to respond to a nuclear, biological or chemical attack;
- conduct regular joint training exercises among staff from the Department of National Defense, the Royal Canadian Mounted Police and first responders throughout the country; and
- encourage the proliferation of training and equipping of first responders on the National Capital model or some enhanced version.

Unfortunately, from a local perspective it appears that these recommendations have only been partially implemented. The National Capital First Responders Committee's plans and policies have not been documented or disseminated in a manner that would enable other municipalities to learn from their experiences. Despite recent federal and provincial budget announcements for enhanced emergency preparedness, first responders at the local municipal level do not yet have access to sufficient resources, training or in-kind support from any level of government to "ensure" they can respond appropriately to a nuclear, biological or chemical attack. As well, information sharing across government levels and departments remains very limited.

Greater public health capacity from a national perspective also appears to be needed in areas that include:

- real-time medical and hospital-based surveillance systems for the early detection of unusual disease patterns;
- rapid epidemiologic investigation of biological or other incidents in order to assess the human impacts arising from a recognized health hazard and to identify and evaluate the effectiveness of risk reduction measures;
- laboratory facilities (including containment procedures, reagents and training) for

rapid analysis of suspicious packages and samples where high level biohazards are suspected;

- stockpiles of vaccines, antimicrobials, personal protective equipment and related supplies;
- regional deployment of the federal inventory of emergency supplies and equipment to support the implementation of contingency plans arising from foreseeable scenarios, e.g. through the development and testing of "push packs", a concept already used successfully in the U.S.;
- information and expertise on decontamination procedures, health risk assessments arising from chronic environmental exposures, and other aspects of consequence management;
- critical incident stress management, risk communication and mental health support for first responders, other exposed individuals and the general public; and
- review of current federal and provincial legislation to ensure that disease control measures requiring quarantine, the restricted movement of exposed individuals, and/or the designation of public or private buildings for isolation purposes can be undertaken quickly, effectively and with clear legal authority.

While the National Counter Terrorism Plan addresses lead agency roles at the national level as well as federal-provincial relationships, the plan fails to address adequately the role of first responders to terrorist incidents. National security and emergency preparedness discussions in Canada appear to be dealt with largely through federal/provincial/territorial processes that have no local representatives. A case in point is a recent national consultation by the federal Solicitor-General to identify needs and gaps in emergency preparedness. The choice of representatives at these consultations was at the exclusive discretion of each province; Toronto Public Health was informed of this process only by chance and after the final report had been written.

In Canada, a municipal government may request additional assistance to respond in an emergency from their province and then, if needed, from the federal government. During and between emergencies, the federal government plays a supporting role to provinces and has no direct access to a local municipality except through the respective province. Reliance on standard federal-provincial arrangements to plan and prepare for emergencies has precluded the development of a national approach that is inclusive of local first responders, including Public Health. The Canadian system of "bottom-up" response under provincial control stands in contrast to the United States, where emergency response is clearly a top down approach. The U.S. government provides on site response in the aftermath of an incident as well as training and resources for local emergency preparedness in accordance with national standards. Clearly a stronger federal role and local presence is required in Canada as well.

APPENDIX II
LETTER FROM MEDICAL OFFICER OF HEALTH, Toronto

Cities hold strategic importance for the country as sites of critical infrastructure, as potential terrorist targets, and as major population centres. Conversely, cities have the potential to be an invaluable resource to other levels of government and to smaller municipalities. Strong local capacity to prevent, contain and reduce the impact of an emergency has a direct bearing on the responsibilities and resource implications that would otherwise accrue to the provincial and federal governments. Major Canadian cities should be included as direct participants in federal emergency planning as a matter of national importance, as our inclusion can no longer be left solely to the discretion of provinces.

In summary, stronger federal support for local first responders, including Public Health, will assist governments at all levels to discharge their responsibilities more effectively and to reduce future costs to Canadians. Promising efforts are being made by Health Canada and the federal Solicitor General in this regard and should be recognized and supported. Nonetheless, jurisdictional sensitivities are a heavy obstacle to the proactive sharing of information and resources, even in the current environment of heightened political will among the major players to work co-operatively. The needs of local first responders, as well as the knowledge and expertise that is resident among them, must receive stronger recognition, and measures to ensure their direct participation in future federal planning activities must be developed.

I hope that this information has been useful and will inform the Committee's deliberations in a manner that helps to address our needs. I look forward to your final report.

Yours truly,

Original signed by Dr. Basrur

Dr. Sheela V. Basrur
Medical Officer of Health

cc: Scott Dudgeon, Executive Director, Toronto District Health Council

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Addy, Major General (ret'd) Clive
National Past Chairman
Federation of Military and United Services Institutes of Canada
Oct. 15/01

Alexander, Dr. Jane
Deputy Director
U.S. Defence Advanced Research Projects Agency (DARPA)
Feb. 04/02

Allard, The Honorable Wayne
Ranking Member
(Republican – Virginia)
U.S. Senate Armed Services Committee
Feb. 05/02

Allen, Mr. Jon
Director General, North America Bureau
Department of Foreign Affairs and International Trade
Jan. 28/02

Amos, Chief Warrant Officer Bruce
423 Maritime Helicopter Squadron
12 Wing Shearwater
Jan. 22-24/02

Andrash, Mr. P. (Duke)
Sergeant 481
Vancouver Police Department
Nov. 18-22/01

Atkins, Chief Superintendent Ian
Criminal Operations Officer, H Division
Royal Canadian Mounted Police
Jan. 22-24/02

Atkinson, Ms. Joan
Assistant Deputy Minister, Policy and Program Development
Department of Citizenship and Immigration
Jan. 28/02

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Badger, Captain Chris J.
Vice President, Operations
Vancouver Port Authority
Nov. 18-22/01

Barrett, Major Roger R.
Operational Officer, 2 RCR
CFB Gagetown
Jan. 22-24/02

Bartley, Mr. Alan
Director General, Policy Planning and Readiness, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness
Department of National Defence
July 19/01

Bastien, Major-General Richard
Deputy Commander of Air
Assistant Chief of the Air Staff
Department of National Defence
Dec. 03/01

Bastien, Commander Yves
Formation Administration Officer
Maritime Forces Atlantic
Jan. 22-24/02

Begley, Inspector J.J. (Jim)
Federal Policing Service
Royal Canadian Mounted Police
Nov. 18-22/01

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Bell, Mr. Peter
Intelligence Analyst
Organized Crime Agency
of British Columbia
Nov. 18-22/01

Belzile, Lieutenant-General
(ret'd) Charles
Chairman
Conference of Defence
Associations
Oct. 15/01

Bishop Jr., The Honorable
Sanford D.
(Democrat – Georgia)
U.S. House Select
Committee on Intelligence
Feb. 05/02

Black, Lieutenant Colonel Dean
C.
Commanding Officer, 403
Squadron
CFB Gagetown
Jan. 22-24/02

Bland, Professor Douglas
Chair of Defence
Management Program
School of Policy Studies
Queen's University
Oct. 29/01

Boisjoli, Lieutenant-
Commmander André
Commanding Officer, HMCS
Glace Bay
Maritime Forces Atlantic
Jan. 22-24/02

Bolton, Lieutenant Colonel
Bruce D.
Commanding Officer
The Black Watch, Royal
Highland Regiment of
Canada
Nov. 5-6/01

Bon, Mr. Daniel
Director General, Policy Planning,
Assistant Deputy Minister, Policy
Department of National Defence
July 18/01

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Bradley, Corporal John
Imagery Technician
17 Wing Imaging and
Associate Air Force
Historian
17 Wing Winnipeg
Nov. 18-22/01

Bramah, Mr. Brian
Regional Director,
Transport Canada
Nov. 18-22/01

Buck, Vice-Admiral Ron
Chief of the Maritime Staff
Department of National
Defence
Dec. 03/01

Bullock, Ms. Margaret
Manager, Security Awareness,
Policy and Regulatory Corporate
Security
Air Canada
Nov. 18-22/01

Burke, Mr. Sean
Research Associate,
National Security Studies,
Council on Foreign
Relations
Feb. 04/02

Burke, Captain (N) Greg
Chief of Staff, Maritime Forces
Atlantic
Department of National Defence
Jan. 22-24/02

Calder, Mr. Kenneth
Assistant Deputy Minister,
Policy
Department of National
Defence
Nov. 26/01

Cameron, Colonel Scott
Director of Medical Policy on the
staff of the Director General
Health Services (DGHS)
Department of National Defence
Dec. 10/01

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Campbell, Lieutenant-General Lloyd
Commander of Air Command and Chief of the Air Staff
Department of National Defence
Dec. 03/01

Castonguay, Staff Sergeant Charles
Unit Commander
Royal Canadian Mounted Police
Nov. 5-6/01

Charette, Mr. Serge
National President
Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA)
Jan. 22-24/02

Chartrant, Lieutenant-Commander Yves
Acting Commanding Officer, HMCS Huron
Maritime Forces Pacific
Nov. 18-22/01

Cirincione, Mr. Joseph
Senior Director, Non Proliferation Project
The Carnegie Foundation
Feb. 05/02

Clapham, Superintendent Ward D.
Officer in Charge
Royal Canadian Mounted Police
Nov. 18-22/01

Coble, The Honorable Howard
Ranking Member (Republican, North Carolina)
U.S. House Judiciary Committee
Feb. 07/02

Conyers, Jr., The Honorable John
Ranking Member (Democrat – Michigan)
U.S. House Judiciary Committee
Feb. 07/02

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Corcoran, Mr. James
Former Deputy Director, Operations
Canadian Security and Intelligence Service
Oct. 01/01

Cormier, Captain Michael P.
Deputy Harbour Master
Vancouver Port Authority
Nov. 18-22/01

Côté, Mr. Bertin
Deputy Head of Mission
Canadian Embassy (Washington)
Feb. 04-07/02

Côté, Mr. Yvan
Investigator, Organized Crime Task Force
Montreal Urban Community Police Department
Nov. 05-06/01

Couture, Lieutenant-General Christian
Assistant Deputy Minister (Human Resources – Military)
Department of National Defence
Dec. 10/01

Creamer, Mr. Dennis
Vice-President, Finance and Administration
Halifax Port Authority
Jan. 22-24/020

Crouch, Dr. Jack Dyer
Assistant Secretary of Defence, International Security Policy
Office of the U.S. Secretary of Defence
Feb. 06/02

D'Avignon, Mr. Michel
Director General, National Security, Policing and Security Branch
Solicitor General Canada
July 19/01

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Davies, Ms. Krysta M.
Intelligence Analyst Specialist
KPMG Investigation and Security Inc.
Oct. 01/01

Davis, Chief Petty Officer First Class Kim
Formation Chief Petty Officer
Maritime Forces Pacific
Nov. 18-22/01

Dawe, Mr. Dick
Manager, Personnel Support Programmes
Maritime Forces Pacific
Nov. 18-22/01

De Riggi, Mr. Angelo
Intelligence Officer
Organized Crime Task Force - Royal Canadian Mounted Police
Nov. 5-6/01

DeCuir, Brigadier-General Mike
Deputy Regional Commander
Canadian NORAD Region Headquarters
Nov. 18-22/01

Devlin, Mr. W.A. (Bill)
Manager, Hub Development
Vancouver International Airport
Air Canada
Nov. 18-22/01

Dickenson, Mr. Lawrence T.
Assistant Secretary to the Cabinet
Security and Intelligence
Privy Council Office
Oct. 29/01

Dietrich, Chief Warrant Officer Dan
Chief Warrant Officer
One Canadian Air Division
Nov. 18-22/01

Ditchfield, Mr. Peter
Deputy Chief Officer
Organized Crime Agency of British Columbia
Nov. 18-22/01

Dowler, Chief Petty Officer First Class George
Maritime Forces Atlantic
Jan. 22-24/02

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Doyle, Lieutenant Colonel
Bert
Commanding Officer, 402
Squadron
17 Wing Winnipeg
Nov. 18-22/01

Droz, Superintendent Pierre
Criminal Operations
Royal Canadian Mounted Police
Nov. 5-6/01

Duguay, Mr. Yves
Senior Director
Corporate Security Risk
Management
Air Canada
Nov. 18-22/01

Dunn, Major General Michael
Vice Director, Strategic Plans and
Policy
The Pentagon
Feb. 06/02

Enger, Inspector T.G.
(Tonia)
Operations Officer
Royal Canadian Mounted
Police
Nov. 18-22/01

Evans, Ms. Daniela
Chief, Customs Border Services
Canada Customs and Revenue
Agency
Nov. 18-22/01

Fadden, Mr. Richard
Deputy Clerk, Counsel and
Security Intelligence
Coordinator
Privy Council Office
Jan. 29/02

Fagan, Mr. John
Director of Intelligence and
Contraband, Atlantic Region
Canada Customs and Revenue
Agency
Jan. 22-24/02

Falconer, Captain Vic
Formation Drug Education
Coordinator, Formation
Health Services (Pacific)
Maritime Forces Pacific
Nov. 18-22/01

Falkenrath, Mr. Richard
Senior Director
U.S. Office of Homeland Security
Feb. 07/02

Ferguson, Mr. Brian
Assistant Deputy Minister,
Veterans Services
Veterans Affairs Canada
Jan. 22-24/02

Flagel, Mr. Brian
Director, Airport Operations
Canada Customs and Revenue
Agency
Nov. 18-22/01

Flynn, Commander Steven
U.S. Coast Guard and
Senior Fellow
National Security Studies,
Council on Foreign
Relations
Feb. 04/02

Forcier, Commodore Jean-Yves
Chief of Staff J3, Deputy Chief of
the Defence Staff
Department of National Defence
July 18/01

Forgie, Mr. John
Enforcement Supervisor,
Vancouver
Citizenship and
Immigration Canada
Nov. 18-22/01

Fraser, Rear-Admiral Jamie D.
Commander
Maritime Forces Pacific
Nov. 18-22/01

Fraser, Ms. Sheila
Auditor General of Canada
Office of the Auditor
General of Canada
Dec. 10/01

Gauvin, Commodore Jacques J.
Acting Assistant Chief of the
Maritime Staff
Department of National Defence
Dec. 03/01

Giasson, Mr. Daniel
Director of Operations,
Security and Intelligence
Privy Council Office
Jan. 29/02

Gibbons, The Honorable Jim
Member (Republican – Nevada)
U.S. House Select Committee on
Intelligence
Feb. 06/02

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Gilbert, Chief Warrant Officer Daniel
Department of National Defence
Dec. 03/01

Goatbe, Mr. Greg
Director General, Program Strategy Directorate
Canada Customs and Revenue Agency
Jan. 28/02

Goss, The Honorable Porter
Chair (Republican - Florida)
U.S. House Select Committee on Intelligence
Feb. 06/02

Gotell, Chief Warrant Officer Peter
Operations
12 Wing Shearwater
Jan. 22-24/02

Goupil, Inspecteur Pierre
Commandant
Direction de la protection du territoire
Unité d'urgence, région ouest
Sûreté du Québec
Nov. 5-6/01

Grandy, Mr. Brian
Acting Regional Director, Atlantic Region
Canada Customs and Revenue Agency
Jan. 22-24/02

Guindon, Captain (N) Paul
Submarine Division
Maritime Forces Atlantic
Jan. 22-24/02

Haeck, Lieutenant Colonel Ken F.
Commandant of Artillery School
IFT
CFB Gagetown
Jan. 22-24/02

Harlick, Mr. James
Assistant Deputy Minister,
Office of Critical
Infrastructure Protection
and Emergency
Preparedness
Department of National
Defence
July 19/01

Harrison, Captain (N) R.P.
(Richard)
Assistant Chief of Staff,
Operations
Maritime Forces Pacific
Nov. 18-22/01

Hatton, Commander Gary
Commanding Officer,
HMCS Montreal
Maritime Forces Atlantic
Jan. 22-24/02

Hazelton, Lieutenant Colonel
Spike C.M.
Commandant of Armour School
C2 SIM
CFB Gagetown
Jan. 22-24/02

Hearn, Brigadier-General
T.M.
Director General
Military Human Resources
Policy and Planning
Department of National
Defence
Dec. 10/01

Henault, General Raymond R.
Chief of the Defence Staff
Department of National Defence
Dec. 03/01

Henneberry, Lieutenant-
Commander, HMCS
Nanaimo
Maritime Air Force
Command Pacific
Nov. 18-22/01

Herbert, Mr. Ron
Director General, National
Operations Division
Veterans Affairs Canada
Jan. 22-24/02

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Hincke, Colonel Joe
Commanding Officer
12 Wing Shearwater
Jan. 22-24/02

Hines, Colonel Glynne
Director, Air Information Management, Chief of the Air Staff
Department of National Defence
July 18/01

Hornbarger, Mr. Chris
Director
U.S. Office of Homeland Security
Feb. 07/02

Hunter, The Honorable Duncan
Ranking Member, Subcommittee on Military Procurement
(Republican – California)
U.S. House Armed Services Committee
Feb. 06/02

Inkster, Mr. Norman
President, KPMG Investigation and Security Inc.
Former Commissioner, Royal Canadian Mounted Police
Oct. 01/01

Issacs, Sergeant Tony
Search and Rescue Technician
Maritime Forces Atlantic
Jan. 22-24/02

Jackson, Ms. Gaynor
Manager, Military Family Support Centre
Maritime Forces Pacific
Nov. 18-22/01

Jeffery, Lieutenant General M.K.
Chief of the Land Staff
Department of National Defence
Dec. 03/01

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Joncas, Chief Petty Officer First Class Serge
Maritime Command Chief Petty Officer
Department of National Defence
Dec. 03/01

Jurkowski, Brigadier General (ret'd) David
Former Chief of Staff, Joint Operations
Department of National Defence
Oct. 01/01

Kasurak, Mr. Peter
Principal
Office of the Auditor General of Canada
Dec. 10/01

Keane, Mr. John
Deputy Assistant Secretary,
Bureau of Western Hemisphere Affairs
U.S. Department of State
Feb. 06/02

Kee, Mr. Graham
Chief Security Officer
Vancouver Port Authority
Nov. 18-22/01

Kelly, Lieutenant Colonel W.J.
Force Planning and Program Coordination,
Vice Chief of the Defence Staff
Department of National Defence
July 18/01

Kennedy, Mr. Paul
Senior Assistant Deputy Solicitor General
Solicitor General Canada
Jan. 28/02

Khokhar, Mr. Jamal
Minister-Counsellor (Congressional Affairs)
Canadian Embassy (Washington)
Feb. 04/02

Kiloh, Insp. D.W. (Doug)
Major Case Manager
Royal Canadian Mounted Police
Nov. 18-22/01

Krause, Lieutenant Colonel Wayne
Commanding Officer, 423 Maritime Helicopter Squadron
12 Wing Shearwater
Jan. 22-24/02

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Kurzynski, Major Perry
Officer-in-charge, Search and Rescue Operations Centre
Maritime Forces Atlantic
Jan. 22-24/02

Laing, Captain (Navy) Kevin
Director, Maritime Strategy,
Chief of Maritime Staff
Department of National Defence
July 18/01

Lenton, Assistant Commissioner William
Royal Canadian Mounted Police
Jan. 28/02

Levy, Mr. Bruce
Director, U.S. Transboundary Division
Department of Foreign Affairs and International Trade
Jan. 28/02

Lucas, Major General Steve
Commander One Canadian Air Division / Canadian NORAD Region Headquarters
Nov. 18-22/01

LaFrance, Mr. Albert
Director, Northern New Brunswick District
Canada Customs and Revenue Agency
Jan. 22-24/02

Leblanc, Ms. Annie
Acting Director,
Technology and Lawful Access Division
Solicitor General Canada
July 19/01

Lerhe, Commodore E.J. (Eric)
Commander, Canadian Fleet Pacific
Maritime Forces Pacific
Nov. 18-22/01

Loeppky, Deputy Commissioner Garry
Operations
Royal Canadian Mounted Police
Oct. 22/01

Lupien, Chief Petty Officer First Class R.M.
Canadian Forces Chief Warrant Officer
Department of National Defence
Dec. 03/01

Macdonald, Lieutenant-General George
Vice Chief of the Defence Staff
Department of National Defence
Jan. 28/02

Mack, Rear Admiral Ian
Defence Attaché
Canadian Embassy (Washington)
Feb. 04/02

MacLeod, Colonel Barry W.
Commander 3 Area Support Group
CFB Gagetown
Jan. 22-24/02

Maher, Lieutenant Earl
4 ESR
CFB Gagetown
Jan. 21-24/02

Maisonneuve, Major-General J.O. Michel
Assistant Deputy Chief of Defence Staff
Department of National Defence
Oct. 22/01

Malec, Mr. George
Assistant Harbour master
Halifax Port Authority
Jan. 22-24/02

Mason, Mr. Dwight
Joint Chief of Staff, U.S.
Chair, Permanent Joint Board on Defence
The Pentagon
Feb. 06/02

Mason, Ms. Nancy
Director, Office of Canadian Affairs, Bureau of Western Hemisphere Affairs
U.S. Department of State
Feb. 06/02

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Mason, Lieutenant Colonel Dave
Commanding Officer, 12 Air Maintenance Squadron
12 Wing Shearwater
Jan. 22-24/02

Mattie, Chief Warrant Officer Fred
12 Air Maintenance Squadron
12 Wing Shearwater
Jan. 22-24/02

McKinnon, Chief David P.
Chief of Police
Halifax Regional Police Force
Jan. 22-24/02

McNeil, Commodore Daniel
Director, Force Planning and Program Coordination, Vice Chief of the Defence Staff
Department of National Defence
July 18/01

Massicotte, Ms Olga
Regional Director General/Atlantic
Veterans Affairs Canada
Jan. 22-24/02

McIlhenny, Mr. Bill
Director for Canada and Mexico
U.S. National Security Council
Feb. 07/02

McManus, Lieutenant-Colonel J.J. (John)
Commanding Officer, 443 (MH) Squadron
Maritime Air Force Command Pacific
Nov. 18-22/01

Mercer, Mr. Wayne
Acting First Vice-President, Nova Scotia District BranchCustomes Excise Union Douanes Accise (CEUDA)t de la Nouvelle-Écosse
Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA)
Jan. 22-24/02

Miller, Mr. Frank
Senior Director,
President's Adviser on
Military Matters
U.S. National Security
Council
Feb. 07/02

Minto, Mr. Shahid
Assistant Auditor General
Office of the Auditor General of
Canada
Dec. 10/01

Mitchell, Mr. Barry
Director, Nova Scotia
District
Canada Customs and
Revenue Agency
Jan. 22-24/02

Mitchell, Brigadier General Greg
Commander
Land Forces Atlantic Area
Jan. 22-24/02

Mogan, Mr. Darragh
Director General, Program
and Service Policy
Division, Veterans
Services
Veterans Affairs Canada
Jan. 22-24/02

Morris, Ms. Linda
Director, Public Affairs
Vancouver Port Authority
Nov. 18-22/01

Munger, Chief Warrant
Officer JER
Office of Land Force
Command
Department of National
Defence
Dec. 03/01

Murphy, Captain (N) R.D. (Dan)
Deputy Commander, Canadian
Fleet Pacific
Maritime Forces Pacific
Nov. 18-22/01

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Murray, Ms. Anne C.
Vice President
Community and
Environmental Affairs
Vancouver International
Airport Authority
Nov. 18-22/01

Murray, Admiral (ret'd). Larry
Deputy Minister
Veterans Affairs Canada
Jan. 22-24/02

Narayan, Mr. Francis
Detector Dog Service
Canada Customs and
Revenue Agency
Nov. 18-22/01

Neumann, Ms. Susanne M.
Compliance Verification Officer
Customs – Compliance Mgt.
Division
Canada Customs and Revenue
Agency
Nov. 18-22/01

Neville, Lieutenant-
Colonel Shirley
Wing Administration
Officer, Acting Wing
Commander, 17 Wing
17 Wing Winnipeg
Nov. 18-22/01

Newberry, Mr. Robert J.
Principal Director, Territorial
Security
The Pentagon
Feb. 06/02

Newton, Captain John F.
Senior Staff Officer,
Operations
Maritime Forces Atlantic
Jan. 22-24/02

Nymark, Ms. Christine
Associate Assistant Deputy
Minister
Transport Canada
Jan. 28/02

O'Bright, Mr. Gary
Director General,
Operations,
Office of Critical
Infrastructure Protection
and Emergency
Preparedness
Department of National
Defence
July 19/01

O'Hanlon, Mr. Michael
Senior Fellow, Foreign Policy
Studies
The Brookings Institution
Feb. 05/02

O'Shea, Mr. Kevin
Director, U.S. General
Relations Division
Department of Foreign Affairs
and International Trade
Jan. 28/02

Ortiz, The Honorable Solomon P.
Ranking Member, Subcommittee
on Military Readiness (Democrat
– Texas)
U.S. House Armed Services
Committee
Feb. 06/02

Paulson, Captain (N) Gary
Commanding Officer,
HMCS Algonquin
Maritime Forces Pacific
Nov. 18-22/01

Payne, Captain (N) Richard
Commanding Officer, Fleet
Mantenance Facility Cape Scott
Maritime Forces Atlantic
Jan. 22-24/02

Pearson, Lieutenant
Colonel Michael J.
Commandant of Infantry
School SAT
CFB Gagetown
Jan. 22-24/02

Pellerin, Colonel (ret'd) Alain
Executive Director
Conference of Defence
Associations
Oct. 15/01

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Peters, Colonel William
Director, Land Strategic
Planning, Chief of the
Land Staff
Department of National
Defence
July 18/01

Pharand, M. Pierre
Director, Airport Security
Montréal Airports
Nov. 5-6/01

Pichette, Mr. Pierre-Paul
Assistant Director,
Montreal Urban
Community Police
Department
Nov. 5-6/01

Pigeon, Mr. Jean François
Acting Director, Security
Montreal Airports
Nov. 5-6/01

Pile, Captain (N) T.H.W.
(Tyron)
Commander, Maritime
Operations Group Four
Maritime Forces Pacific
Nov. 18-22/01

Pilgrim, Superintendent J. Wayne
Officer in Charge,
National Security Investigations
Branch,
Criminal Intelligence Directorate
Royal Canadian Mounted Police
July 19/01

Pitman, Mr. B.R. (Brian)
Sergeant, Waterfront Joint
Forces Operation,
Vancouver
Royal Canadian. Mounted
Police
Nov. 18-22/01

Preece, Captain (N) Christian
Maritime Forces Atlantic
Jan. 22-24/02

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Primeau, M. Pierre
Investigator
Organized Crime Task Force – Royal Canadian Mounted Police
Nov. 5-6/01

Proulx, Assistant Commissioner Richard
Criminal Intelligence Directorate
Royal Canadian Mounted Police
Oct. 22/01

Reed, The Honorable Jack
Chair (Democrat – Rhode Island)
U.S. Senate Armed Services Committee
Feb. 05/02

Reid, Lieutenant Colonel Gord
Commandant, Canadian Forces Air Navigation School (CFANS)
17 Wing Winnipeg
Nov. 18-22/01

Richmond, Mr. Craig
Vice President, Airport Operations
Vancouver International Airport
Nov. 18-22/01

Rose, Mr. Frank
International Security Policy
The Pentagon
Feb. 06/02

Ross, Major-General H. Cameron
Director General, International Security Policy
Department of National Defence
Jan. 28/02

Rumsfeld, The Honorable Donald
U.S. Secretary of Defense
Feb. 06/02

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Salesses, Lieutenant Colonel Bob
Logistics Directorate for Homeland Security
The Pentagon
Feb. 06/02

Samson, Brigadier-General
Director General - Intelligence
Department of National Defence
Oct. 22/01

Sensenbrenner, Jr., The Honorable F. James
Chair (Republican – Wisconsin
U.S. House Judiciary Committee
Feb. 07/02

Shapardanov, Mr. Chris
Counsellor, Political
Canadian Embassy (Washington)
Feb. 04/02

Simmons, Mr. Robert
Deputy Director, Office of European Security and Political Affairs, Bureau of European and Eurasian Affairs
U.S. Department of State
Feb. 06/02

Sinclair, Ms. Jill
Director General, International Security Bureau
Department of Foreign Affairs and International Trade
Jan. 28/02

Skelton, The Honorable Ike
Ranking Member
(Democrat – Missouri)
U.S. House Armed Services Committee
Feb. 06/02

Slater, Ms. Scenery C.
District Program Officer
Metro Vancouver District
Canada Customs and Revenue Agency
Nov. 18-22/01

Starck, Mr. Richard
Senior Counsel
Federal Prosecution Service, Quebec Regional Office
Department of Justice
Nov. 5-6/01

Stark, Lieutenant-Commander Gary
Commanding Officer, HMCS Whitehorse
Maritime Forces Pacific
Nov. 18-22/01

Stewart, Mr. James
Civilian Human Resources
Maritime Forces Atlantic
Jan. 22-24/02

St-Pierre, M. Jacquelin
Commanding Officer, Post 5
Montreal Urban Community Police Department
Nov. 5-6/01

Stump, The Honorable Bob
Chair (Republican – Arizona)
U.S. House Armed Services Committee
Feb. 06/02

Szczerbaniwicz, Lieutenant-Colonel Gary
Commanding Officer, 407 Squadron
Maritime Air Force Command Pacific
Nov. 18-22/01

Taylor, The Honorable Gene
Ranking Member, Subcommittee on Military Procurement (Democrat – Mississippi)
U.S. House Armed Services Committee
Feb. 06/02

Taylor, Mr. Robert
Inspector,
Vancouver Police Department
Nov. 18-22/01

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Theilmann, Mr. Mike
Acting Director,
Counter-Terrorism
Division
Solicitor General Canada
July 19/01

Verga, Mr. Peter F.
Special Assistant for
Homeland Security
The Pentagon
Feb. 06/02

Ward, Colonel Mike J.
Commander Combat
Training Centre
CFB Gagetown
Jan. 22-24/02

Warner, The Honorable
John
Ranking Member
(Republican – Virginia)
U.S. Senate Armed
Services Committee
Feb. 05/02

Tulenko, Mr. Timothy
Political-Military officer, Office
of Canadian Affairs, Bureau of
Western Hemisphere Affairs
U.S. Department of State
Feb. 06/02

Wamback, Lieutenant-
Commander Arthur
Commanding Officer, HMCS
Windsor
Maritime Forces Atlantic
Jan. 22-24/02

Wark, Professor Wesley K.
Associate Professor in the Dept.
of History
Munk Centre for International
Studies
Trinity College
University of Toronto
Oct. 01/01

Watts, Chief Warrant Officer
Ernest
3 Area Support Group
CFB Gagetown
Jan. 22-24/02

APPENDIX III
PEOPLE APPEARING BEFORE THE COMMITEE

Weldon, The Honorable
Curt
Chair, Subcommittee on
Military Procurement
(Republican –
Pennsylvania)
U.S. House Armed
Services Committee
Feb. 06/02

Whitburn, Lieutenant Colonel
Tom
Squadron 435
17 Wing Winnipeg
Nov. 18-22/01

Woodburn, Commander
William
Commander, Submarine
Division
Maritime Forces Atlantic
Jan. 22-24/02

Zoom,
Detector dog
Canada Customs and Revenue
Agency
Nov. 18-22/01

APPENDIX IV
ORGANIZATIONS APPEARING BEFORE THE COMMITTEE

12 Wing Shearwater
17 Wing Winnipeg
Air Canada
Canada Customs & Revenue Agency
Canadian Embassy (Washington)
Canadian NORAD Region Headquarters
Canadian Security & Intelligence Service
CFB Gagetown
Citizenship & Immigration Canada
Conference of Defence Associations
Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA)
Department of Foreign Affairs and International Trade
Department of Justice
Department of National Defence
Federation of Military & United Services Institutes of Canada
Halifax Port Authority
Halifax Regional Police Force
KPMG Investigation & Security Inc.
Land Forces Atlantic Area
Maritime Air Force Command Pacific
Maritime Forces Atlantic
Maritime Forces Pacific
Montreal Airports
Montreal Urban Community Police Department
National Security Studies, Council on Foreign Relations
Office of the Auditor General of Canada
Office of the U.S. Secretary of Defence
One Canadian Air Division
Organized Crime Agency of British Columbia
Organized Crime Task Force – Royal Canadian Mounted Police
Privy Council Office
Royal Canadian Mounted Police
Richmond City Detachment
School of Policy Studies, Queen's University
Solicitor General Canada

APPENDIX IV
ORGANIZATIONS APPEARING BEFORE THE COMMITTEE

Sûreté du Québec
The Black Watch, Royal Highland Regiment of Canada
The Brookings Institution
The Carnagie Foundation
The Pentagon
Transport Canada
Trinity College
University of Toronto
U.S. Department of State
U.S. House Armed Services Committee
U.S. House Judiciary Committee
U.S. House Select Committee on Intelligence
U.S. National Security Council
U.S. Office of Homeland Security
U.S. Secretary of Defense
U.S. Senate Armed Services Committee
U.S Defence Advanced Research Projects Agency (DARPA)
Vancouver International Airport
Vancouver International Airport Authority
Vancouver Police Department
Vancouver Port Authority
Veterans Affairs Canada

APPENDIX V
STATISTICS ON COMMITTEE ACTIVITIES

# of Persons Whom The Committee Met	# of Organizations Appearing Before Committee	# of Hours
204	57	173.5

APPENDIX VI
LIST OF EXHIBITS

Exhibit #1:	Conference of Defence Associations *(November 26, 2001, Issue no. 7)*
Exhibit #2:	Royal Canadian Military Institute *(November 26, 2001, Issue no. 7)*
Exhibit #3:	Council for Canadian Defence & Security in the 21st Century at the Centre for Military & Strategic Studies *(November 26, 2001, Issue no. 7)*
Exhibit #4:	Library of Parliament – Subject matter of Bill C-36 *(November 26, 2001, Issue no. 7)*
Exhibit #5:	Department of National Defence – Maritime Forces Pacific *(December 10, 2001, Issue no. 9)*
Exhibit #6:	Port of Vancouver *(December 10, 2001, Issue no. 9)*
Exhibit #7:	City of Vancouver Police Department *(December 10, 2001, Issue no. 9)*
Exhibit #8:	Transport Canada *(December 10, 2001, Issue no. 9)*
Exhibit #9:	Vancouver International Airport *(December 10, 2001, Issue no. 9)*
Exhibit #10:	Royal Canadian Mounted Police (RCMP) *(December 10, 2001, Issue no. 9)*
Exhibit #11:	Canada Immigration *(December 10, 2001, Issue no. 9)*
Exhibit #12:	Canada Customs *(December 10, 2001, Issue no. 9)*

APPENDIX IV
ORGANIZATIONS APPEARING BEFORE THE COMMITTEE

Exhibit #13:	Department of National Defence – One Canadian Air Division *(December 10, 2001, Issue no. 9)*
Exhibit #14:	Department of National Defence – 17 Wing Winnipeg *(December 10, 2001, Issue no. 9)*
Exhibit #15:	Air Canada *(December 10, 2001, Issue no. 9)*
Exhibit #16:	Department of National Defence – CFB Gagetown *(February 11, 2002, Issue No. 12)*
Exhibit #17:	Halifax Port Authority *(February 11, 2002, Issue No. 12)*
Exhibit #18:	Royal Canadian Mounted Police (RCMP) *(February 11, 2002, Issue No. 12)*
Exhibit #19:	Veterans Affairs Canada *(February 11, 2002, Issue No. 12)*
Exhibit #20:	Department of Foreign Affairs and International Trade *(February 11, 2002, Issue No. 12)*

SENATOR NORMAN K. ATKINS, D.C.L.

Appointed to the Senate of Canada on July 2, 1986, Norman Atkins acquired more than 27 years of experience in the field of communications before assuming his responsibilities as a member of the upper chamber of Parliament.

Senator Atkins is a former President of Camp Associates Advertising Limited, a wholly Canadian-owned, full-service advertising agency, serving clients in the private and public sectors at home and abroad. He joined the agency in 1959 and served in a number of capacities prior to becoming President in 1968. Senator Atkins also played an active role within the advertising industry and was a Director of the Institute of Canadian Advertising between 1982 and 1985.

Senator Atkins is a Past President and Honourary Director of the Albany Club of Toronto and was the coordinating Chair of Diabetes Canada from 1982 to 1987. He has also served as a Director of the Juvenile Diabetes Foundation, the Dellcrest Children's Centre and the Institute for Political Involvement, as well as being Chair for the Camp Trillium-Rainbow Lake Fundraising Campaign.

Senator Atkins has a long personal history of political involvement, having contributed his time and energies to the service of the Progressive Conservative Party at both the national and provincial levels for more than three decades. He has held senior organizational responsibility in a number of election campaigns and has served as an advisor to the Prime Minister, Rt. Hon. Brian Mulroney; The Rt. Hon. Robert L. Stanfield, former Leader of the PC Party of Canada and to the Hon. William G. Davis, former Premier of Ontario.

Senator Atkins served as National Campaign Chair during the 1984 federal election when a Progressive Conservative government was elected, and on August 1, 1986, he was named National Chair of Organization for the Progressive Conservative Party of Canada by the Rt. Hon. Brian Mulroney.

Most recently, Senator Atkins served as National Campaign Chair for the 1988 federal campaign, which concluded with the election of a historic second Progressive Conservative majority government.

Senator Atkins is presently the Chair of the Progressive Conservative Senate Caucus. He previously served as Chair of the National Caucus from 1993-97. He is currently Deputy Chair of Internal, Economy, Budgets and Administration, a member of the Defence and Security Committee and the Veterans Affairs

Committee.

Since 1988, Senator Atkins has been involved in a number of special projects and community activities including working closely in the development and implementation of the Federated Health Campaign in Ontario and the Healthpartners campaign in the Federal Public Service.

Senator Atkins was born in Glen Ridge, New Jersey. His family is from Nova Scotia and New Brunswick, where he has spent a great deal of time over the years. He is a graduate of Appleby College in Oakville, Ontario and of Acadia University in Wolfville, Nova Scotia, where he completed the Bachelor of Arts program in 1957. Senator Atkins subsequently received an Honourary Doctorate in Civil Law in 2000, from Acadia University.

Over the years, Senator Atkins has been involved both politically, in the community and with charities, as an organizer and a participant in a number of important causes and events.

1997-1999	Chair Camp Trillium-Rainbow Lake Fundraising Campaign
1997*	Chair of the PC Senate Caucus
1993-97	Chair of the PC National Caucus
1992	Director and member of Bid Steering Committee Expo 98 Corporation for the City of Toronto
1990	Member of Bid Steering Committee, Expo 2000 for the City of Toronto
1988	Federal election campaign (National Campaign Chair)
1986	Appointed National Chair of Organization, P.C. Party of Canada
1985	Ontario leadership campaign (Campaign Chair for Larry Grossman)
1985	Ontario leadership campaign (Campaign Chair for Roy McMurtry)
1984	Federal election campaign (National Campaign Chair)

1983	Bermuda general election (Senior Consultant to the United Bermuda Party)
1982	New Brunswick provincial election campaign (Communications Coordinator and Organization Advisory)
1982	Newfoundland provincial election campaign (Campaign Communications Advisor)
1981	Ontario provincial election campaign (Campaign Chair)
1979	Newfoundland provincial election campaign (Communications Coordinator and Organization Advisory)
1978	New Brunswick provincial election campaign (Communications and Organization Advisor)
1977	Ontario provincial election campaign (Campaign Co-Chair)
1975	Ontario provincial election campaign (Campaign Manager)
1974	Federal election campaign (Director of Operations)
1974	New Brunswick provincial election campaign (Communications and Organization Advisor)
1972	Federal election campaign (Communications Co-ordinator)
1971	Ontario provincial election campaign (Campaign Manager)
1971	Ontario leadership campaign (Campaign Chair for Allan Lawrence)
1970	Prince Edward Island provincial campaign (Communications and Organization Advisor)
1970	Nova Scotia provincial election campaign (Communications Co-ordinator)
1970	New Brunswick provincial election campaign (Organization Advisory)

APPENDIX VII
BIOGRAPHIES OF MEMBERS OF COMMITTEE
(Senator Atkins)

1968	Federal election campaign (Campaign Manager in Don Valley riding for D.K.Camp)
1967	Nova Scotia provincial election campaign (Communications Co-ordinator/Organizational Advisor)
1967	Federal leadership campaign (Convention Co-Chair for R. L. Stanfield)
1966	Campaign for National President (Campaign Manager for D.K. Camp)
1965	Federal election (Campaign Manager in Eglinton riding for D.K.Camp)
1964	Federal policy conference - "National Conference on Canadian Goals" (Member of Planning Committee and On-Site Organizer)
	Campaign for National President (Campaign Manager for D.K. Camp)
1963	Nova Scotia provincial election campaign (Communications and Production Co-ordinator)
1963	Federal election campaign (Production Co-ordinator)
1962	Manitoba provincial election campaign (Communications and Production Co-ordinator)
1962	Federal election campaign (Production Co-ordinator)
1960	New Brunswick provincial election campaign (Communications and Production Co-ordinator)
1960	Nova Scotia provincial election campaign (Communications and Production Co-ordinator)
1957	Federal election campaign (Assistant to Campaign Co-ordinator for Atlantic Canada)
1956	Nova Scotia provincial campaign (student organizer)

1956 New Brunswick provincial campaign (Assistant to Campaign Co-ordinator and Gofer)

1952 New Brunswick provincial campaign (Assistant to Campaign Co-ordinator and Gofer)

*Currently serving as Chairman

APPENDIX VII
BIOGRAPHIES OF MEMBERS OF COMMITTEE
(Senator Banks)

Tommy Banks - Liberal Party of Canada

Province: Alberta

Senatorial Division: Edmonton

Appointed by: Chrétien (L)

Office: 408, Victoria Building

Telephone: (613) 995-1889

Biography

Date of Birth: December 17, 1936

Tommy Banks is well-known to Canadians as one of our most accomplished and versatile entertainers, and an international standard-bearer for Canadian culture.

From 1968-83, he was the host of The Tommy Banks Show. A Gemini Award-winning variety television performer, he is today the owner of Tommy Banks Music Ltd.

A Juno Award-winning musician, Mr. Banks has achieved national and international renown as Conductor or Music Director for such signature events as: The Royal Command Performance (1978); The Commonwealth Games (1978); the World University Games (1983); and the Opening Ceremonies for EXPO '86 and the XVth Olympic Winter Games (1988). He has also served as a guest conductor with symphony orchestras throughout Canada and in the United States.

As founding Chairman of the Alberta Foundation for the Performing Arts, Mr. Banks has worked tirelessly to ensure that other promising musicians and performers receive the exposure they deserve right across the country.

In 1979, Mr. Banks received an Honourary Diploma of Music from Grant MacEwan College. That same year, he received the Juno Award and the Grand Prix du Disque-Canada. In 1987, he received an Honourary Doctor of Laws from the University of Alberta. In 1990, he received the Sir Frederick Haultain Prize.

In 1991, Mr. Banks was made an Officer of the Order of Canada. And in 1993, he was awarded the Alberta Order of Excellence.

On 9 May 2001, Senator Tommy Banks was appointed Vice-Chair of the **Prime Minister's Caucus Task Force on Urban issues**. The Task Force will consult with citizens, experts and other orders of government to explore how these groups and individuals can work more collaboratively, within the federal jurisdiction, to strengthen quality of life in our large urban centres.

Mr. Banks lives in Edmonton.

Current Member of the following Senate committee(s):
Energy, the Environment and Natural Resources
National Finance
National Security and Defence
The Special Committee on Illegal Drugs.

APPENDIX VII
BIOGRAPHIES OF MEMBERS OF COMMITTEE
(Senator Cordy)

CORDY, Hon. Jane M.

Designation: Nova Scotia
Senate address: 314 Victoria Building
Ph: (613) 995-8409; Fax: (613) 995-8432
Internet: cordyj@sen.parl.gc.ca
Appointment: June 09, 2000 Retirement July 2, 2025
Birth: 02 July 1950

Education: N.S. Teachers College
Mount Saint Vincent University

Public Career:

Vice-Chair, Halifax-Dartmouth Port Development Commission
Chair, Board of Referees, Halifax Region of Human Resources Development Canada
Member of the Board, Phoenix House
Member, Judging Committee, Dartmouth Book Awards 1993-1995, 1999,2000
Member, Strategic Planning Committee, Colby Village Elementary School
Religious Education Program Volunteer and Lector, St. Clement's Church, Dartmouth, N.S.

Private Career:

Teacher:
Sydney School Board
Halifax County School Board
New Glasgow School Board
Halifax Regional School Board

Areas of interest and specialization:

Education; children; social affairs; health care

Member of Senate Committees:

Special Senate Committee on Bill C-20 (2000)
Senate Committee on Transport and Communications (2000)
The Senate Committee on Aboriginal Peoples
The Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology
The Joint Committee on the Library of Parliament
The Senate Committee on Defence and Security

Parliamentary Associations and Friendship Groups

Canada-Europe Parliamentary Association
Canada-United States Inter-Parliamentary Group
Canadian Branch, Commonwealth Parliamentary Association
Canadian Group, Inter-Parliamentary Union
Canadian NATO Parliamentary Association
Canadian Parliamentarians for Global Action (2000)
Canada-Germany Friendship Group
Canada-Israel Friendship Group
Canada-Italy Friendship Group

Marital Status:

Married to Bob Cordy, with two daughters Alison and Michelle

Parliamentary Address:
The Senate of Canada, Ottawa, Ontario Canada K1A 0A4

APPENDIX VII
BIOGRAPHIES OF MEMBERS OF COMMITTEE
(Senator Day)

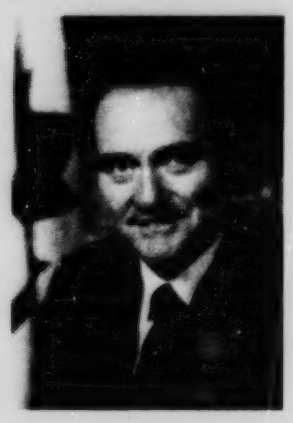

Joseph A. Day - Liberal Party of Canada

Province:	N.B. /N.-B.
Senatorial Division:	Saint John-Kennebecasis, New Brunswick
Appointed by:	Chrétien (L)
Office:	620, Victoria Building
Telephone:	(613) 992-0833

Biography

Date of Birth: January 24, 1945
Place of Birth: Saint John, N.B.

Appointment: October 04, 2001 **Retirement:** 2020
Education:
B. Eng. The Royal Military College of Canada
LL.B. Queen's University
LL.M Business Law (Osgoode Hall Law School)

Public career:
Candidate for the Liberal Party of Canada, 1978, 1979, 1980 and defeated
Candidate for the Leadership of the Liberal Party of N.B., 1982 and defeated
Candidate for the Liberal Party of N.B. in Saint John North, 1982 and defeated

Private career:
Private practice of law, Toronto, Saint John, Ottawa, Kitchener-Waterloo
Business Law - Patent and Trademark Agent
International Commercial Arbitration and Technology and the law matters
Legal Council with a private diversified corporation
President and CEO of the N.B. Forest Product Association

Areas of interest and specialization:
Science and Technology
Defence
International Trade Issues
International Human Rights Issues
Heritage and Literacy

Parliamentary Groups:
Canada-China Legislative Association
Canada-Europe Parliamentary Association
Canada-France Inter-Parliamentary Association
Canada-Japan Inter-Parliamentary Group
Canada-UK Inter-Parliamentary Association
Canada-United States Inter-Parliamentary Group
Canadian NATO Parliamentary Association
Commonwealth Parliamentary Association
Inter-Parliamentary Union
Assemblée parlementaire de la francophonie
Canada-Germany Friendship Group
Canada-Ireland Friendship Group
Canada-Israel Friendship Group
Canada-Italy Friendship Group

Honours:
Honorary life member of the Royal Military Colleges Club of Canada Foundation Inc.
Board of Directors of the Corps of Commissioners of Canada
Fellow of the Canadian Intellectual Property Office

Family:
Spouse: Georgie Fraser Day
Children: Emilie, Mount Allison University and Fraser Day, Hampton High School

Religion: United Church of Canada

Languages spoken: English and French
Internet address: dayja@sen.parl.gc.ca

Current Member of the following Senate committee(s):
Agriculture and Forestry
National Security and Defence
Subcommittee Veterans Affairs

HONOURABLE J. MICHAEL FORRESTALL

The Honourable J. Michael Forrestall was born at Deep Brook, Nova Scotia on September 23, 1932. After an early career as a journalist with the *Chronicle Herald* and airline executive, he entered politics and was first elected to the House of Commons in the General Election of 1965.

The Honourable J. Michael Forrestall was subsequently re-elected to the House of Commons in 1968, 1972, 1974, 1979, 1980, and 1984. He first became Official Opposition Defence Critic in 1966, and challenged the government of Prime Minister Pearson on the Unification of the Canadian Forces. Senator Forrestall subsequently served as Defence Critic from 1966-1979 and served over that period of time as a member of the House of Commons Standing Committee on National Defence and Veterans Affairs.

From 1979-1984, the Honourable J. Michael Forrestall served as a member or alternate to the North Atlantic Assembly. During that period of time he also served as General Rapporteur of the North Atlantic Assembly's Military Committee and presented the committee report entitled *Alliance Security in the 1980's*. In November of 1984, Senator Forrestall led the Canadian delegation to the 30th Annual Session of the North Atlantic Assembly.

In 1984, the Honourable J. Michael Forrestall was appointed Parliamentary Secretary to the Minister of Transport, and in 1986, the Minister of Regional Industrial Expansion and the Minister of State for Science and Technology. He was a candidate in the 1988 General Election and defeated. In 1989, Senator Forrestall was appointed to the Board of Directors of Marine Atlantic,and then in 1990, appointed to the Veterans Appeal Board.

On September 27, 1990, the Honourable J. Michael Forrestall was appointed to the Senate of Canada. From 1993-1994 he was a member of the Joint Parliamentary Committee on Canada's Defence Policy, and serves to this day as Defence and Transport critic in the Senate. Senator Forrestall is currently Deputy Chair of the Senate Standing Committee on National Security and Defence, Deputy Chair of the Senate Standing Committee on Transport and Communications, a member of the Standing Committee on Internal Economy. The Honourable J. Michael Forrestall has served as a member of the Senate Special Committee on the Canadian Airborne Regiment in Somalia, Senate Standing Committee on Foreign

Affairs, Senate Sub-Committee on Veterans Affairs. In the last session of Parliament he asked over 180 questions on defence and foreign policy issues.

The Honourable J. Michael Forrestall is currently a member of the NATO Parliamentary Association, Inter-Parliamentary Union, Commonwealth Parliamentary Association, Canada-U.S. Inter-Parliamentary Group and the Royal Canadian Legion.

His legislative office is Room 363-S, Centre Block, The Senate, Ottawa, Ont. K1A OA4, (613) 943-1442, Fax (613) 943-1795.

The Honourable Colin Kenny, Senator

Career History

Sworn in on June 29th, 1984 representing the Province of Ontario.
His early political career began in 1968 as the Executive Director of the Liberal Party in Ontario. From 1970 until 1979 he worked in the Prime Minister's Office as Special Assistant, Director of Operations, Policy Advisor and Assistant Principal Secretary to the Prime Minister, the Right Honourable Pierre Trudeau.

Committee Involvement

During his parliamentary career, Senator Kenny has served on numerous committees. They include the Special Committee on Terrorism and Security (1986-88) and (1989-91), the Special Joint Committee on Canada's Defence Policy (1994), the Standing Committee on Banking Trade and Commerce, the Standing Committee on National Finance, and the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

He is currently Chair of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, and is Deputy-Chair of the Special Committee on Illegal Drugs. The Senator is also currently a member of the Steering Committee of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

Defence Matters

Senator Kenny has been elected as Rapporteur for the Defence and Security Committee of the NATO Parliamentary Assembly. Prior to that he was Chair of the NATO Parliamentary Assembly Subcommittee on the Future Security and Defence Capabilities and Vice-Chair of the NATO Parliamentary Assembly Subcommittee on the Future of the Armed Forces.

EMAIL: kennyco@sen.parl.gc.ca
Website: http://sen.parl.gc.ca/ckenny

APPENDIX VII
BIOGRAPHIES OF MEMBERS OF COMMITTEE
(Senator LaPierre)

Laurier L. LaPierre - Liberal Party of Canada

Province: Ontario

Senatorial Division: Ontario

Appointed by: Chrétien (L)

Office: 343, East Block.

Telephone: (613) 992-0081

Biography

Date of Birth: November 21, 1929

Appointed: June 2001

Laurier LaPierre is widely-known and respected across Canada for his extraordinary achievements as an author, journalist, commentator and educator.

Mr. LaPierre holds a B.A., M.A., and a Ph.D. in History from the University of Toronto, an Honorary Doctor of Laws from the University of Prince Edward Island and a Doctor of Letters (Honoris Causa) from Brock University. From 1959-78, he served on the faculties of the University of Western Ontario, Loyola College and McGill University. In 1993-94, he was the Max Bell Visiting Professor of Journalism at the University of Regina.

He earned national acclaim for his work with the CBC between 1962 and 1978 as host and writer for such programs as *This Hour Has Seven Days, Inquiry* and *Midnight.* Over the years, he has also been a much sought-after host and commentator on television and radio. Up to the time of this appointment he was Chair of Telefilm Canada. He is currently the honorary Chair for the Historica Foundation's Heritage Fairs Programme.

A foremost authority on Canadian history and public affairs, Mr. LaPierre has authored or edited numerous books and publications, including: *Quebec: A Tale of Love; Sir Wilfrid Laurier and the Romance of Canada*; *1759: The Battle for Canada*; *Québec Hier et Aujourd'hui*; and, *The Apprenticeship of Canada, 1876-1914*. He has written articles for, among others, *The Financial Post, International Review, Canadian Forum and Encyclopaedia Britannica.* In the late 1970s he was on the Commission of Inquiry into the Education of the Young Child and from 1990-91, he was Host of the Electronic Town Hall Meetings held in connection with The Citizens Forum on Canada's Future. From 1997 to 2000 he was a member of the Minister's Monitoring Committee on Change in the Department of National Defence and the Canadian Forces.

Mr. LaPierre was made an Officer of the Order of Canada in 1994.

Senate Responsibilities:

Member of the Standing Senate Committee on National Security and Defence (2001-)
Member of the Standing Senate Committee on Transport and Communications (2001-)
Member of the Standing Joint Committee on Official Languages (2001-)

Current Member of the following Senate committee(s):
National Security and Defence
Transport and Communications

APPENDIX VII
BIOGRAPHIES OF MEMBERS OF COMMITTEE
(Senator Meighen)

THE HONOURABLE MICHAEL ARTHUR MEIGHEN, QC, BA, LL.L., LL.D.

PERSONAL	Born March 25, 1939, Montréal, Québec Married: Kelly Elizabeth Meighen (Dillon) 3 Sons: Theodore Richard (Ted), Hugh Arthur Kennedy, Max Talbot de Lancey
EDUCATION	Primary & Secondary: Nova Scotia, Québec and Ontario University of Geneva, Certificat d'études françaises, 1957 McGill University, Bachelor of Arts, 1960 Université Laval, LL.L. (cum laude), 1963
HONORARY	Mount Allison University, Sackville, NB, LL.D. (honoris causa)
LANGUAGES	Fluent in English and French

CAREER

1990-present	Counsel, Meighen Demers, Toronto, Ontario
1990	Appointed to the Senate of Canada Committee Membership: Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce; Standing Senate Committee on Fisheries ; Subcommittee on Veterans Affairs (Chairman); Special Joint Committee on Canada's Defence Policy (1994); Special Joint Committee on a Renewed Canada (1991-92)
1985-87	Legal Counsel, Deschênes Commission of Inquiry on War Criminals
1981-90	Partner, practising administrative and commercial law, McMaster Meighen (later Meighen Demers), Toronto, Ontario
1983	Appointed Queen's Counsel
1981	Admitted to the Law Society of Upper Canada

1978-80	Vice-President, Director of Marketing, TV Guide Inc., Toronto, Ontario
1974-77	Elected National President, Progressive Conservative Association of Canada
1972, 1974	Federal elections, official candidate, PC Party, riding of St-Henri-Westmount
1971	Chairman, Annual General Meeting, Progressive Conservative Association of Canada
1968-71	Elected National Secretary, Progressive Conservative Association of Canada
1964-78	Associate and subsequently partner, practising litigation and commercial law with McMaster Meighen, Montréal, Québec
1964	Admitted to the Bar of the Province of Québec

MEMBER Senate of Canada
Barreau du Québec
Canadian Bar Association
Law Society of Upper Canada

DIRECTORSHIPS

Cundill Funds, Vancouver, British Columbia (Chairman of the Board of Governors)
Deutsche Bank Canada, Toronto, Ontario (Chairman, Conduct Review Committee and member, Audit Committee)
Paribas Participations Limited, Toronto, Ontario
CamVec Corporation, Toronto, Ontario (Chairman, Corporate Governance and Human Resources Committee)
Cisco Systems Inc., Toronto, Ontario (Member, Advisory Board)
J.C. Clark Ltd., Toronto, Ontario (non-industry Director)

PAST DIRECTORSHIPS

Donahue Inc., Montreal, Quebec
Canadian General Investments Ltd., Toronto, Ontario (Chairman)
Third Canadian General Investment Trust, Toronto, Ontario
Conwest Exploration Co. Ltd., Toronto, Ontario
Laurentian Group Inc., Montreal, Quebec
Merchant Private Ltd., Toronto, Ontario
Sodarcan Inc., Montreal, Quebec
BEP International Corp., Montreal, Quebec
UAP Inc., Montreal, Quebec
Connor Clark & Company Ltd., Toronto, Ontario
Albany Club of Toronto
Connor Clark Private Trust, Toronto, Ontario

COMMUNITY INTERESTS

Stratford Festival of Canada (Chairman, Endowment Committee)
Toronto & Western Hospital Foundation (Director)
Loeb Health Research Institute (Director)
Centre for Cultural Management, University of Waterloo (Chairman)
La Fondation de l'Université Laval (Director and member of Executive Committee)
Trinity College School, Port Hope, Ontario (Life Governor)
P.C. Canada Fund (Director and former Chairman 1995-96)
Frontier College Learning Foundation (Honourary Director)
Atlantic Salmon Federation - Canada (Vice-President)
Salvation Army Metro-Toronto Advisory Council (Chairman)
T.R. Meighen Foundation, a registered charitable foundation, St. Andrews, N.B. (Chairman and Director)
University of King=s College, Halifax, N.S. (Chancellor)
Prostate Cancer Research Foundation of Canada (Director)
University McGill (Board of Governors)

PAST COMMUNITY INTERESTS

Stratford Festival of Canada, 1995-97 (President) 1986-98 (Director)
Stratford Festival Theatre Renewal Campaign, 1995-97 (Chairman)
Ontario Fundraising Chairman, Jean Charest Leadership Campaign, 1993
Laval University Fundraising Campaign, 1985-87 (Co-Chairman, Special Names Committee)

"Campagne Défi", Laval University, 1996-98 (Member, Campaign Cabinet)
Cancer Care International, 1995-98 (Director)
Ontario Cancer Treatment and Research Foundation, 1982-93 (Chairman)
Ontario Cancer Institute / Princess Margaret Hospital, 1982-93 (Director)
National Ballet of Canada, 1986-92 (Director) 1990-91 (Chairman, Corporate Canvass Campaign)
Montreal Museum of Fine Arts, Capital Campaign 1988-1993 (National Co-President)
McGill Twenty-First Century Fund, Major Division Committee, Canvass Volunteer
Council for Canadian Unity (Past Chairman and Life Member)

RECREATION Fishing, Golf, Skiing

OFFICE Meighen Demers LLP
200 King St.W., 11th floor
Toronto, Ontario M5H 3T4
Tel (416) 340-6016
Fax (416) 977-5239
E-mail: mmeighen@meighen.com

RESIDENCES 4, Lamport Avenue
Toronto, ON M4W 1S6

201 Joe's Point Road
St. Andrews, NB E5B 2J7

APPENDIX VII
BIOGRAPHIES OF MEMBERS OF COMMITTEE
(Senator Pépin)

The Honourable Senator Lucie Pépin

Biographical Overview

Born in Saint-Jean d'Iberville, Senator Pépin studied nursing with a specialization in obstetrics and gynecology. Her early career focused on women's health, leading to a lifelong dedication to social justice and human rights advocacy, with a special emphasis on women and children.

Fertility, Contraception and Reproduction

A pioneer in birth planning, Senator Pépin helped establish Québec's first out-patient birth planning clinic in 1966, as well as assisting shortly thereafter in the creation of a Canada-wide network of hospital-based clinics.

From 1971-79, she was National Coordinator of the Canadian Committee for FertilityResearch, a clinical research centre specializing in human reproduction. Lucie Pépin also acted as a coordinator for several international organizations including the World Health Organization (WHO), the Population Council and the Rockefeller and Ford Foundations.

Throughout the 1970s, Senator Pépin taught courses on birth planning and sexuality at the University of Montréal's Faculty of Medicine, in its Departments of Nursing and Sociology. In 1975, Senator Pépin was appointed National Coordinator of the Badgley Commission on Justice and Health, studying the application of the abortion law in Canada.

Women's Health and Equality

Senator Pépin's early interest in women's health quickly led to public activism on the broader issues of women's equality. Senator Pépin was instrumental in the coordination of advocacy efforts at the national level, securing legislation which guaranteed women's right to contraception and abortion, as well as at the provincial level, securing their right to sign medical authorizations and the legalization of birth planning clinics. Senator Pépin was also deeply involved in advocacy efforts to ensure the entrenchment of women's rights in the Canadian Constitution.

Senator Pépin's enthusiastic involvement in improving the status of women was recognized by the Government of Canada, which, in 1979, appointed her Vice-President of the Advisory Council on the Status of Women and, the following year, to its presidency. Under her direction, the Advisory Council undertook research and advised the federal government on a wide variety of subjects, most notably employment equity, child care, violence against women, pension reform, women's rights and the Constitution, as well as reforms to the Divorce Act.

In 1984, Senator Pépin was elected the Liberal member of Parliament for Outremont. From 1985 to 1988, she was Official Opposition critic for the Status of Women, sitting on parliamentary committees considering bills on child care, divorce, pornography, immigration, prostitution, family allowances and employment equity. She served as President of the Québec Federal Liberal Party caucus as well as Vice-President of her party's policy committee.

In 1989, Senator Pépin was appointed a member of the Royal Commission on Electoral Reform and Party Financing. As the only female commissioner, Senator Pépin's goal was to see amendments brought to the Canada Elections Act facilitating the entrance of women and other underrepresented groups in federal politics.

In 2000, she becomes a member of the honorary committee for the 125th anniversary celebrations of the YMCA; 125 years of helping women gain economic independence.

Children and Youth

From the start of her career, Senator Pépin placed great importance on informing young people about issues of sexuality, maternity, contraception and abortion. This focus on youth led her to provide expertise in various public forums. In 1971, Senator Pépin was a member of the Executive Committee of the Québec Government's Committee for Handicapped Children. In 1979, Senator Pépin was responsible for organizing a National Symposium on Adolescent Contraception and Sexuality. In 1981, she was appointed a member of the Badgley Committee on Sexual Offences Against Children.

Senator Pépin is a founding member of Passage, a shelter for young women prostitutes in Montréal. She was instrumental in founding the Maison des Jeunes d'

Outremont, a drop-in centre for youth. She also initiated and worked closely with a volunteer group, Promotion of the Social Integration of Ethnic and Cultural Communities (PROMI), in setting up a pilot project in the Côte-des-Neiges area of Montréal to provide child care services and language training for immigrant and refugee women and children.

Social Justice

Senator Pépin's professional life has been devoted to improving the lives of Canadians. Her concern over social conditions led her, in 1990-91, to sit on a committee mandated by the Solicitor General of Canada to examine the temporary absences permitted to penitentiary inmates. From 1993 to 1997, Senator Pépin served as a member of the Appeal Division of the National Parole Board.

Senator Pépin has always maintained an international focus in her work. Her early association the World Health Organization)WHO) and other international bodies provided an international perspective and ongoing concern for the people in developing countries. In the 1990s, she acted as a consultant to Path International in Seattle, Washington, a non-governmental organization developing health technology for the developing world. In 1996, Senator Pépin traveled to Vietnam in order to help prepare women running for political office in their first general election; twenty-six per cent of female candidates were subsequently elected.

At the Senate

Since Senator Pépin's appointment to the Senate in 1997, she has pursued her work on human rights and social justice. She acted as a member of the Special Joint Committee on Child Custody and Access and as Co-Chair of the Special Joint Committee studying Article 93 of the 1867 Constitutional Law concerning the education system in Québec. She was a member of the Special Senate Committee on Security and Intelligence as well as acting as Deputy Whip in 1998, 1999 and 2000. Senator Pépin was a member of the Senate Standing Committee on Legal and Constitutional Affairs where, in 1998, she sponsored Bill C-57 amending the Nunavut Act relative to the Nunavut Court of Justice. She has been a member of the Senate Standing Committee on Social Affairs, Science and Technology as well as a member of the Sub-Committee to update the Senate report "Of Life and Death". She has also joined the Senate Standing Committee on Legal and Constitutional Affairs where she sponsored Bill C-23, an Act to modernize the

Statutes of Canada in relation to benefits and obligations. In the year 2000, she joined the Special Committee on illegal drugs and the Sub-committee on Veterans Affairs. In 2001, she became member of the Senate Standing Committee on Defence and Security. She has been delegated by the Minister of National Defence, the Honourable Art Eggleton, to work on an action plan prepared by the militaries to address the problem of family violence in the Canadian Armed Forces. Also, in June 2001, she joined, as Senate and Parliamentarians representative, the newly-created Canadian Armed Forces Artists Selection Committee sponsored by the Department of National Defence.

She is currently serving on the Senate Standing Committee on Social Affairs, Science and Technology as well as the Sub-committee on Veterans Affairs.

APPENDIX VII
BIOGRAPHIES OF MEMBERS OF COMMITTEE
(Senator Wiebe)

WIEBE, Hon John E.N.

Designation: Saskatchewan
Senate address: 414 Victoria Building
Ph: (613) 995-1800 Fax: (613) 995-1861
Internet: jwiebe@sen.parl.gc.ca
Appointment: April 7, 2000 Retirement May 31, 2011
Birth: 31 May 1936

Education: Luther College, Regina
University of Saskatchewan

Public Career:
Lieutenant Governor, Province of Saskatchewan, May, 1994 – February, 2000
Saskatchewan Chair, Canadian Forces Liaison Council 1998-2000
Director, VIA Rail Canada Incorporated, 1979-83
Member Saskatchewan Legislature, 1971-79
Director, Saskatchewan Power Corporation 1967-71
Member, Federal Department of Agriculture Trade Commission to China
Member, Canadian Wheat Board Trade Commission to Brazil
Member, Saskatchewan Co-operative Advisory Board

Private Career:
President and owner of L & W Feeders Limited, 1970-85
Chairman, Main Centre Wheat Pool Committee, Herbert Co-op
Member, Board of Directors, Herbert Credit Union
Founding member and sec.-treasurer of the Herbert Ferry Regional Park

Honours:
Knight, Order of St. John of Jerusalem, October 21, 1994
Honourary Member, Royal Regina Golf Club
Honourary Member, Saskatchewan Curling AssociationHonourary Member, Saskatchewan Commissionaires
Master Farm Family Award

Association Activities:
Past president, Herbert's Lion Club
Member, Northwest Mounted Police Masonic Lodge
Member, Swift Current Shrine
Saskatchewan Stock Growers Association (LIFE)
Saskatchewan Wheat Pool
Senior Hockey Coach and Referee
Leader, Rush Lake Multiple 4-H Club
Officer Cadet, Royal Regina Rifles 1957-59

Areas of interest and specialization:
Agriculture; international trade; Canadian Forces; environment; regional economic development; energy; education; youth; culture

Current Member of the following Senate committees:
Deputy Chair, Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry (37th Parliament)
Senate Banking, Trade and Commerce (37th Parliament)
National Security and Defence Committee (37th Parliament)

Parliamentary groups:
Canadian NATO Parliamentary Association
Commonwealth Parliamentary Union
UNESCO

Friendship groups:
Canada-Germany

Marital Status
Married to Ann Lewis, with three children, 4 grandchildren

Parliamentary Address: The Senate of Canada, Ottawa, ON K1A 0A4

ROY V. BERLINQUETTE
CONSULTANT

EMPLOYMENT HISTORY

Roy Berlinquette is a consultant on police and public safety with BMCI Consulting Inc. Ottawa. He retired in 2000 as Deputy Commissioner, North West Region of the Royal Canadian Mounted Police. The North West Region is comprised of the provinces of Alberta, Saskatchewan, Manitoba, the Northwest Territories and the Territory of Nunavut. He retired after a successful 36-year career with the RCMP having held several senior posts.

Prior to his promotion to Deputy Commissioner he was the Commanding Officer of "J" Division, which is the RCMP federal, provincial and municipal policing contract for the province of New Brunswick.

He also served for 12 years with the RCMP Security Service in Montreal Quebec and was directly involved in the investigation of some of the high profile terrorist cases of the early 70's. He held several positions in the security and intelligence field and has an in-depth understanding of the intricacies of intelligence operations.

As Deputy Commissioner of the North West Region, he was directly accountable and responsible for an expenditure budget of over 500 million and revenues of 340 million. The total compliment of the North West Region is over 5500 police and public service employees.

EXPERIENCE AND CAPABILITIES

Roy Berlinquette is a member of the Office of the Oversight Commission on Police Reform for Northern Ireland. He has completed consulting projects dealing with modern comptrollership specializing in accrual accounting.

He has extensive experience as an innovator and practitioner of Community Based policing systems. He was instrumental in introducing the new District Policing model to the RCMP when he spearheaded its introduction to the RCMP's "J" Division in New Brunswick. Speaking and teaching the principles and practices of community policing philosophy is a strong capability, with special focus on innovation and risk management. He was instrumental in leading the negotiations

for the birth of RCMP "V" Division in Canada's newest territory of Nunavut.

Roy Berlinquette has made numerous speaking engagements on police Leadership, Vision, Mission and Values for police management, on Aboriginal and First Nations policing issues, as well as Traffic Safety for Canadians.

He is Past Canadian Director to the International Association of Chiefs of Police, (IACP), State and Provincial Division. He was the vice-chair to the Canadian Association of Chiefs of Police Traffic Safety Committee from 1997 to 2000. He has held positions on notable charity organizations and was most recently a founding member and Director for the Saskatchewan Prairie Action Foundation. He is presently an executive member of the RCMP National Heritage Center Building Committee.

He is also a member of the Northern Ireland Oversight Committee on Police Services in Northern Ireland.

PERSONAL HISTORY

Roy Berlinquette is a graduate of the University of Montreal, Loyola campus with a Bachelor of Arts, majoring in Political Science and Sociology. He attended numerous specialized and diversified learning and development courses throughout his career and is a graduate of the Canadian Police College Executive Development course as well as the Federal Government Canadian Centre for Management Development. He is a life member of the International Association of Chief's of Police and the Canadian Association of Chief's of Police.

He has been the recipient of several awards and recognitions throughout his career, including the National Award for Traffic Safety, the Canadian 125th Anniversary Medal and the RCMP Long Service Medal with Gold Clasp.

He is bilingual and holds exemptions in writing and speaking in both languages.

Chief Warrant Officer
J.J.L.M. Dessureault,
OMM, CD

Canadian Forces
Chief Warrant Officer

Chief Warrant Officer Dessureault was born on 2 November 1945 in Shawinigan, Quebec. He enrolled in the Canadian Army on 26 March 1964 and completed his training at the Royal 22^{e} Regiment depot at Valcartier, Quebec. In September of that year, he was posted to the 2nd Battalion Royal 22^{e} Régiment, then stationed at Valcartier.

In July 1965, he accompanied the unit to Werl in Northern Germany for a period of four years. Upon his return to Canada in November 1969, he held a variety of positions within the 3rd Battalion until June 1971, date where he rejoined the 1st Battalion, which had been transferred to Lahr in Southern Germany. In April 1972 he was promoted to Master-Corporal.

In August 1974, following his return to Canada, he was promoted to the rank of Sergeant, initially acting as section commander and then as platoon Second in Command for the 3rd Battalion at Valcartier. In August 1976 he is affected to the 1st Battalion for a duration of five years. He was promoted twice during that posting.

In June 1983, he returned to Canada to assume the duties of Master Warrant Officer of the military drill training section at the Collège militaire royal de Saint-Jean, Quebec. In June 1986, he was appointed to a position of company Sergeant-Major at the 2nd Battalion. He accompanied the unit to Cyprus in February 1987. During this tour of duty, he was promoted to the rank of Chief Warrant Officer and, in June 1987, was posted to Headquarters "Secteur de l'Est" in Montreal.

In June 1990, following his three-year posting, he was assigned the position of Regimental Sergeant-Major of the 1st Battalion Royal 22e Régiment. On 8 April 1992, he accompanied this unit to the former Yugoslavia as part of a United Nations peacekeeping mission. He was therefore the first Regimental Sergeant-Major to be deployed with a battle group since Korea. When he returned to Canada in June 1993, he was assigned the duties of Chief Warrant Officer Land Force Quebec Area. On 20 June 1996, he is nominated Chief Warrant Officer of the Land Force Command. He is the Canadian Forces Chief Warrant Officer since 15 June 1999 until retirement the 31 July 2001.

November 1994, he was decorated Member of the Order of Military Merit and promoted to the rank of Officer of Military Merit in January 2000

Chief Warrant Officer Dessureault is married to Marianne Claassen, who is originally from the Netherlands; they have one daughter, Désirée.

MAJOR-GENERAL(Ret) G. Keith MCDONALD

MGen McDonald grew up in Edmonton, attended College Militaire Royal in St. Jean and Royal Military College in Kingston (RMC), graduating in 1966 and being awarded his pilot wings in 1967.

He instructed on T-33 aircraft at Canadian Forces Base, Moose Jaw Saskatchewan. In 1970, he was posted to RMC as a Squadron Commander and later the Assistant Director of Cadets.

1973 saw MGen McDonald return to the cockpit training on the CF-5 and CF104 aircraft. He was posted to 439 Squadron at CFB Baden-Soellingen in 1974 flying the CF104 in the ground attack role. Promoted to Major in 1977, MGen McDonald became the Group Tactical Evaluation Officer in 1978.

In 1980, MGen McDonald attended the Royal Air Force Staff College at Bracknell in England. Promoted to Lieutenant-Colonel in January 1981, he returned to National Defence Headquarters responsible for CF-18 operational planning and CF-18 equipment purchases. In 1982, he moved to the CF-18 Project Management Office as the Operational Requirements Manager.

MGen McDonald completed CF-18 Training at CFB Cold Lake, prior to returning to CFB Baden-Soellingen in 1985 as the first CF-18 Squadron Commander of 439(Tiger) Squadron. In July 1987, he was promoted to Colonel and posted to NDHQ as Director Professional Education and Development. In July 1989, MGen McDonald assumed command of CFB and #4 Wing Baden-Soellingen. During his tenure as Base/Wing Commander he oversaw the mounting of the CF18 air task group to the Persian Gulf War and set in motion the closure of Baden. In 1992, he

returned to NDHQ as Special Assistant to the ADM(Per) and in July 1993 assumed the newly created position which combined the SA/VCDS and the Director of the NDHQ Secretariat.

In Jun 94, General McDonald was promoted to Brigadier General and assumed the duties of Director General Aerospace Development at NDHQ. He was promoted to Major General in 1996,assuming the position of director of combat operations, Headquarters North American Aerospace Defense Command at Colorado Springs, USA. He held that position until his retirement from the Canadian Forces in 1998 after 37 years in the Canadian Forces.

Gen McDonald has accumulated over 4000 hours of pilot in command flying time, primarily in the CF18, CF104, CF5 and T-33. Professional education includes a Bachelors degree in Politics and Economics, staff school, the RAF Staff College, Post Graduate Courses in Business at Queens University, the National Security studies course, and numerous project management courses.

After leaving the military in 1998, Gen McDonald served a period of "conflict of interest" prior to joining BMCI Consulting as a Principal Consultant in the Aerospace and Defence Division.

Gen McDonald is married to the former Catherine Grunder of Kincardine, Ontario, and they have two grown daughters, Jocelyn and Amy.

Grant Purves

A senior research officer, Mr. Purves joined the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament in 1974. Since then he has helped a number of Parliamentary committees prepare major studies. He was assigned to the Senate Committee on National Security and Defence in 2001.

Mr. Purves has a strong academic background in military and East European history.

Barbara Reynolds

Barbara Reynolds has worked with Canadian parliamentarians for 28 years in various capacities. Trained as a sociologist, she worked for 10 years as a research officer for the Library of Parliament, assisting committees involved in the area of social affairs. During this time she served for three years as Director of Research for the House of Commons Committee on Disabled Persons that produced the landmark report entitled *Obstacles*.

An associate of the Parliamentary Centre for 15 years, she organized fact-finding visits for legislators to and from the United States as well as study tours to Canada for legislators from African and Southeast Asian countries. She coordinated professional development programs for legislators and their staff, and wrote guidebooks on the operation of parliamentarians' offices in Ottawa and in their constituencies. In addition, she served as the director of the *Parliament, Business and Labour Trust*, a program under which legislators spend up to a week with major corporations and trade unions.

From 1985 to 2000 she also served as adviser to the Canadian Group of the Inter-Parliamentary Union, the worldwide organization of legislators that serves as the parliamentary wing of the United Nations.

In April 1998, she joined the Senate Committees Directorate as a Committee Clerk. Her committee assignments have included: Security and Intelligence; Boreal Forest, Fisheries; Transportation Safety; Veterans Affairs; and National Security and Defence.

Veronica Morris

Veronica Morris joined the office of the Honourable Colin Kenny in November 1999, as a Special Assistant working on tobacco legislation sponsored by the Senator. In June of 2001 Ms. Morris assumed responsibility for media relations with the Standing Senate Committee on National Security and Defence as it conducted an introductory survey on Canadian Security issues.

Meetings of the Standing Senate Committee on National Security and Defence are open to members of the media. Exceptions include when the Committee is drafting reports, dealing with personnel matters, or when a host specifically requests proceedings be held in camera.

When in Ottawa, Committee hearings are televised on the Cable Public Affairs Channel (CPAC); on the Senate internet site (audio and video); the Parliamentary TV Network; and the Senate audio network, frequencies

(MHz): Floor: 94.7, English: 95.5, French: 95.1.

Those interested in the Committee's activities can subscribe to a mailing list that provides advance notice of meeting times, locations, and witnesses.

Information regarding the Committee can be obtained through its web site:
www.parl.gc.ca/defence.asp

Questions can be directed to:
Toll free: 1-800-267-7362

Or via email:
The Committee Clerk: defence@sen.parl.gc.ca
The Committee Chair: kennyco@sen.parl.gc.ca

Media inquiries should be sent to: ckres2@sen.parl.gc.ca

Since its formation there have been over 160 media stories (print and electronic) pertaining to the Standing Senate Committee on National Security and Defence and its activities.

SENATE OF CANADA

National Security and Defence,

Standing Senate Committee

1st Session, 37th Parliament, 2001-02

INDEX

(Issues 1-12 inclusive)

INDEX IN PROGRESS - LAST UPDATE: February 2002.

COMMITTEE

National Security and Defence, Standing Senate Committee
Motions and agreements
Budget, 2001-02, **1**:7
Name of the committee, amending, **1**:7
Organization meeting, **1**:4-7,24-6
Pratt, David and David Price, authorization to sit on Committee and to question witnesses, **3**:4
Reports filed as exhibit with Clerk of the Committee
A Wake Up Call for Canada, Royal Canadian Military Institute, **7**:3, 29
Air Canada, **9**:4,58
Canada Customs and Revenue Agency, **9**:4,58
Caught in the Middle, Conference of Defence Associations, **7**:3,29
City of Vancouver Police Department, **9**:4,58
Immigration Department, **9**:4,58
Maritime Forces Pacific, **9**:3,58
One Canadian Air Division, **9**:4,58
Port of Vancouver, **9**:3,58
Royal Canadian Mounted Police, **9**:4,58
17 Wing Winnipeg, **9**:4,58
The Special Senate Committee on the Subject Matter of Bill C-36 edited Evidence, Library of Parliament, **7**:4,29
To Secure a Nation, Council for Canadian Defence and Security in the

21st Century, at the Centre for Military and Strategic Studies, University of Calgary, 7:3,29
Transport Department, **9**:4,58
Vancouver International Airport, **9**:4,58
Veterans Affairs Subcommittee
Establishing, **1**:6
Health care provided to veterans, study, **4**:3,45
Members, **2**:4
Witnesses, papers and records, sending for, **3**:3
Order of reference, **1**:3
Reports to Senate
Counsel and technical, clerical and other personnel, travel, budget, **1**: 10-6,23

PARLIAMENTARIANS

MEMBERS OF PARLIAMENT

Pratt, David
Introductory survey of the major security and defence issues, **3**:32-3,35

Price, David
Introductory survey of the major security and defence issues, **3**:31,38

SENATORS

Atkins, Hon. Norman K.
Health care provided to veterans, study, **4**:45
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:113-4, 128-30,134-5; **2**:14-6,41-3,46-7,57,64-5; **3**:49; **4**:14-5,17-9,25,35-9, 41; **5**:18-21,31-2; **8**:18-9,87-9,105-10; **9**:10-4,55-7; **10**:23-7,48-51, 82-8; **11**:22-6,32,46,48-51
Organization meeting, **1**:24

Banks, Hon. Tommy
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:36-7,51, 62-3,87-8,108-11,115,131,133,141-3,152; 2:18-21,32-5,59-61; **3**: 26-30,54-7; **6**:14-8,39-41,47,50-1,54; **7**:11-3,23-4; **8**:10-2,25-6,30, 57-60,70-5,81; **9**:18-22,31,33-4,43-6,50; **10**:17-21,30-1,36-9,51,57-8, 83,89-90,93-8,100-1,103-4; **11**:12-7,26-7,49-50,52-3

Cochrane, Hon. Ethel M.
Introductory survey of the major security and defence issues, **3**:26

Cordy, Hon. Jane Marie
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:60-1, 111,148; **2**:17-8,35-6; **4**:19-22,38-40; **7**:14-6; **9**:14-8,37-9,41-2; **10**: 21-2,52-3,64-8; **11**:9-12,44
Organization meeting, **1**:26

Day, Hon. Joseph A.
Introductory survey of the major security and defence issues, **5**:26-9; **6**:43-4; **7**:18-21; **8**:15-7,30-1,34-41,80-5,103,110-3; **9**:22-5,51-5, 57; **10**:10-3,38-44,58-60,71-5,77-9,81,85,89,97; **11**:16-22,45-7

Forrestall, Hon. J. Michael, Deputy Chairman of the Committee
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:32-4,44, 54-7,85-6,99-103,128,134-6,144-6; **2**:11-2,24-5,38-41,47,63,66-9; **3**: 29-32,52-4; **5**:24,29-31; **6**:19-24,45-6,51; **7**:9-10,25-8; **8**:13-5,27-9, 45-6,48-52,75-80
Organization meeting, **1**:24-6

Hubley, Hon. Elizabeth
Introductory survey of the major security and defence issues, **6**:27-8,46
Organization meeting, **1**:26

Kenny, Hon. Colin, Chairman of the Committee
Health care provided to veterans, study, **4**:45
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:27-8,35, 44-5,50,53,60,62,65,110,114-5,128,134-5,142,149-50; **2**:22-4,26, 44-6,69-70; 3:35,58-9; **4**:22-7,43-5; **6**:31-2,48-50,52,55-6; **7**:13, 21-3,28; **8**:12-3,17-8,22,24-5,29-30,45,82-3,89,103-5,110,114; **9**: 10-1,14,22,24-5,31-2,42,46,55,57; **10**:27,29-30,51,53-7,68,76,81,90, 97,104; **11**:22,32-5,43-4,47-8
Organization meeting, **1**:24-6

LaPierre, Hon. Laurier L.
Introductory survey of the major security and defence issues, **3**:23-6; **4**:9-14,25-6,40-3; **5**:15-8,22; **8**:22-4,86-7; **9**:25-31,57

Meighen, Hon. Michael Arthur
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:40-2,49, 52,61-2,82-3,106-8,115,130,135,147-8,151-2; **2**:12-4; **3**:20-3,48, 50-1; **5**:12-5,21,28,32; **8**:19-22,53-7,75,98-103,111-2; **10**:13,15-7, 45-8,69,71,79,91-2,98-9,101-3; **11**:13,24,27-32,41-3
Organization meeting, **1**:24,26

Nolin, Hon. Pierre Claude
Introductory survey of the major security and defence issues, **6**:18,30

Pépin, Hon. Lucie
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:35-6,52, 76-7,79,88-9,112,146-7; **2**:21-2,43-4,65

Rompkey, Hon. William
Organization meeting, **1**:25-6

Stollery, Hon. Peter
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:53-4, 98-9,124; **3**:26,36-8; **6**:28-30

Stratton, Hon. Terrance R.
Introductory survey of the major security and defence issues, **2**:56,58-9, 64

Wiebe, Hon. John (Jack)
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:37-40, 58-9,79-82,103-6,131-3,143-4; **2**:17,36-8,61-4; **3**:16-9,57-8; **5**:22, 24-5; **6**:25,27,42; **7**:17-8; **8**:8-10,26-7,42,44,52; **9**:46-50,57

SUBJECTS

Canadian Armed Forces
Air force, structure, role and responsibility, **1**:116-7,118; **8**:86-7; **12**:34-5
Conflict, future vision, technological change, influence, **1**:126-7
Deployment, capability and operational locations, **1**:117-25; **3**:54-5; **7**:14; **8**:73,81-3,86-7,105-6; **12**:36
Human resources training and retaining, **1**:120,126,129-30,131-3, 134-5; **8**:67-71,73-6,75,79-81,84-6,88; **9**:7-8; **12**:35-8,48
Strategic plan, **8**:62-72
Auditor General, report, **9**:6-8,10-3,17-22,25-7,29-34
Budget, management and planning, **1**:44-6,47-8,52-3,62-3,73; **7**:8; **9**:20-1,44-5
Decrease, impact, **1**:28,30-1,32-5,37-8,40-1,43-4,54-5,56-7,97; **4**:7,8; **8**:7; **9**:12-3
Increase, need, **1**:31,35-6,46,48-50,51-2,55,111-2; **4**:7-9,11,21-2,30, 32-3,41; **6**:50-2; **7**:24-5; **8**:30-1,97-8,103-4,114; **9**:11-3,18-21,30-1, 33-4,43-5
Defence policy, accuracy, debate, **1**:28-44; **7**:5-28; **8**:32-4, 40-1,46-9,52-3,62-72,92,103,110
Obligations, meeting, **9**:10-2,19
Strategy 2020, restructuring plan, **1**:31-2,46-7; **7**:20-1
Deployment, operational readiness versus staff shortage, **1**:28,29-30, 32-5,36,40-2,48,56,61-2,68,70-3,87-8,93,94-108,111,135,140-3, 144-6,148-50; **2**:64; **3**:54; **4**:7-15,19-20,23,27-9,31-2,34-5,39-40, 41,42-3; **5**:5; **6**:47-8,50-2,56; **7**:12-4,25-8; **8**:24-7,92-3,96-8,100-1, 103-6

Collective capability, importance, **1**:67-8,72-4,76-6,92-3,105,127; **4**:7; **8**:95-7,104-5; **12**:16
Officer-soldiers, proportion, **1**:108-10
Operations, tempo, **1**:114-5,146-7; **4**:19; **8**:9,20-1,24,43,58-9,69, 98-100,105,114; **9**:49-50; **12**:18-9,36,40,41-2,47-8
Parachute capability, **1**:100-1,113; **4**:20,22
Search and rescue, emergency assistance and constabulary role, **1**:33, 66,67,69-70,71,72,76-7,79-80,83-5,117,118-23,124-5,139-40,150-1; **2**:22-3; **4**:12; **10**:43; **11**:32; **12**:15-6,17
Specialization, **3**:50-1; **4**:10-2,17-8,33-4,40,41-2
Equipment and technologies, operational readiness, **1**:30-1,33-4,42,48, 49-51,55-7,58-60,105; **4**:10-1,15,20; **5**:15; **8**:94-6,101,104; **9**:6-8, 10-3,17-8,21-2,29-33
Air fleet, **1**:33,50,72,86-7,119-24,125-31,133-4,135-6,152; **4**:22-3, 24,37-8; **7**:8,26-7; **8**:15,18,29-30,65-6,67,76-80,83-4,88-9,95, 104-5; **12**:14,15,19-20,35
Land equipment, **1**:105,114,135; **4**:8,39-40; **7**:17-8; **8**:34-6,47-8,56-7; **9**:7
Maritime fleet, **1**:33,34,50-1,56-7,60,70-6,84-5,86-8,139,152; 4:10,20; **8**:6-7,12-9,22,27,30; **9**:7,17; **12**:14,15-6,17,18,19-20, 40,41,42
New technologies, use, influence, **1**:95-6,112-3,126-7; **8**:95-6; **9**:18-9
Supplies, capability, improve, need, **1**:31,134; **9**:17-9,25-7; **12**:35
Intelligence capability, collected and shared, **3**:11,40,46,57; **4**:32,38; **5**:5-8,26; **6**:6,8
Crisis detection, **1**:85-6; **3**:50-1,53-4
ISTAR, information surveillance systems, **8**:34-6
Land force, role, functions and capabilities, **1**:90-1; **8**:32-4,55-8
Base Gagetown, **12**:46-7
Conflict, future vision, technological change, influence, **1**:95-6,112-3; **8**:33-4
Deployment and operational capability, **1**:91-3,94,95,99-101; **7**:13; **8**:6-7,11,41-4,46-53,55-60
Human resources, recruitment, retention and distribution, **1**:91,93-5, 96-9,101-11,113-4; **8**:22-4,33,38-45,46-9,52-5,94; **12**:12
Restructuring plan, **8**:32-4,40-1,46-9,52-3
Training, budget cuts, impact, **1**:111-2; **8**:37-43,49-53; **9**:12-3; **12**:46-7

Maritime force, roles, rationale and scope, **1**:63-5,68-9; **12**:14-5
Constabulary role, **1**:33,66,67,69-70,71,72,76-7,79-80,83-5; **8**:27; **12**:15-16,17
Human resources, recruitment, retention, distribution and work conditions, **1**:70,72,75,80-3,87,88-9; **8**:7-10,13,18-20,22-3,25-6, 43-5; **12**:14,16,17,18-9,20,40-2
Scope of action and littoral, limits, **1**:65-8; **12**:15
Steaming days, standards, **8**:10-2,21; **12**:40
Training, budget cuts, impact, **1**:77-9; **8**:7,10-5,17
NATO, United Nations, NORAD and peacekeeping, commitment, **1**:29, 30,44-5,53-4,110-1,136-7; **4**:33,42; **7**:10-1,14-7,22-5; **8**:63, 81-3,91; **10**:39-41,46-7
Africa, **1**:138,150,151
Air staff and equipment, participation, examples, **1**:123-5
Balkans, **1**:138,141,143-5,147-8,149,151-2; **3**:55
Campaign against terrorism, **3**:54-5; **4**:5,6,31-2,33-4;**7**:9-10,12,13, 15-6,22-3,25; **8**:63-4,90-2,104-8; **10**:7-8,10-1,20-1; **11**:37,46; **12**:16,17,41-2
European Security and Defence Program, influence, **7**:16
Land staff and equipment, **7**:17-8
Medical support, **1**:147-8
Middle East, Arabian Gulf, **1**:138-9
NATO, enlargement, military capabilities, **10**:32-33,40-1,47-9,52-3; **12**:56,57
Resources, request, **1**:95-6,114-5,137-9,140-2,144-5,149-50; **4**:12
Rules of engagement, flexibility, need, **1**:143-4
Public relations and visibility, **1**:39,41,42,61,83-5,97; **3**:57; **4**:9,13-5, 18-9,20-2,25-6,29-30,42-3
Parliamentarians, communication program, **8**:110-1
September 11, 2001, terrorist attack, influence, **4**:23-5,27-8,39; **5**:5
Recruitment, retention and working conditions, **1**:35-6,60-1,75,80-1, 88-9,91,93-5,96-9,101-2; **4**:15-7,18; **8**:93-4,98-101,108-10; **9**:13, 30-3,36-9,43-6,51-3,57; **12**:12,16
Health and medical services, **1**:102-3,112,143,146-8,149; **8**:22; **9**:37, 39-42,44,49-51,56-7; **12**:37,97
Operations, tempo, influence, **1**:114-5,146-7; **4**:19; **8**:9,20-1,24,43, 58-9,69,98-100,105,114; **9**:49-50; **12**:18-9,36,40,41-2,47-8
Personnel support and housing, **8**:17,20-1,27-9; **9**:53-5; **12**:40-1

Pilots, shortage and training, **1**:120,126,129-30,131-3,134-5,149; **8**:67-9,73-6,79-80,84-6,88; **9**:7-8; **12**:35-8
Sexual or religious orientation, non-discrimination, **8**:22-4
Training, 7:18; **8**:98-9,109-10; **9**:29-33,36-7,41-9,52-3,57; **12**:35,36, 37,38,46-7
Reserve force, **1**:30,38-40; **2**:64; **4**:12-3,15,20,31; **7**:18; **8**:101,110; **9**:46-9,51-2,57
Air staff, integration, **1**:132-3; **8**:69-71,75,80-1; **12**:38,48
Land staff, integration, restructure, **1**:57,58,94,102-3,105-7; **8**:33, 38-4548-50,52-5,94; **9**:47-8; **12**:12
Maritime staff, integration, **1**:80-3; **8**:9-10,19-20,43-5; **12**:18-9
United States, participation and relationship, **5**:5; **7**:1,21-3; **12**:52,54
Missile defence system, **1**:35,37; **10**:8,22-3,33-4,49; **12**:50,51
NORAD versus Homeland Defence, **10**:34-8,41-6,50-60; **12**:50,54-5, 56,56
Training, exchange, **1**:113-4,131-2
Women, integration, **8**:22-3; **9**:25,38-9; **12**:16,40

Report of Fact-Finding Visit: 5-6 November 2001, Montreal
Text, **12**:6-12

Report of Fact-Finding Visit: 19-22 November 2001, Vancouver, Victoria and Winnipeg
Text, **12**:13-38

Report of Fact-Finding Visit: 21-24 January 2002, Halifax and Base Gagetown
Text, **12**:39-48

Report of Fact-Finding Visit: 4-7 February 2002, Washington, D.C.
Text, **12**:49-59

Terrorism, counter
Airports, security, shared responsibilities, **2**:27; **3**:13,20; **5**:10,24-5
Air marshal, **10**:78-9,82-4; **11**:23-4,28,32-3; **12**:33
Montreal Dorval Airport, **12**:7-10
Employees, pass and screening system, **12**:8-9,29-30,32-3,34
Mail and cargo delivery, **12**:32

Passenger and luggage, screening, **10**:24-5,27,93,101-2; **11**:33-4,39, 49; **12**:27,28,30,32,33,34,59
Vancouver International Airport, **12**:28-34
Auditor General, report, **9**:8-9,14-6,22-5,27-9
Canada-United States, relationship and border, cooperation, **1**:85-6; **2**:43,45-6; **10**:6-7,10-1,13-4,18-9,27-32,60-2,71-3,81-2; **11**:38-9, 51-2; **12**:50
Arms control and disarmament, negotiations, **10**:8,23,34,49-50; **12**:54
Axis of Evil, **12**:53-4,58
Binational task force, proposal, **12**:55
Common secure perimeter, sovereignty, concerns, **3**:36-7,51; **6**:39; **10**:21-2,37-8,43,46; **11**:21-2
Cross border crime, arms, drugs and explosives, **10**:43,75-8,82,94-6, 100-1; **11**:6-8,9-10,19-20, 22-3,25-7,29-30,34-5,39
Custom officers, mandate and deployment, **3**:9,10; **9**:8-9,14-6,22-3; **10**:84-7,93-4,97-101; **11**:21,25; **12**:42-3
Emergency preparedness, **12**:58
Environment and energy, **10**:9-10,17,19; **12**:50
Exit controls, lack, **10**:97-101
Integrated Border Enforcement Team, **5**:10-2,14-5,24-5; **11**:8,9,11,20, 25,34-5; **12**:43
Integration, need, **11**:14-6,21-2,25-6
Intelligence and information, sharing, **1**:86; **2**:9,13-4,15-6,24-5,28, 40,44-5; **3**:9-10,13,14,18,24,26-7,28; **5**:5,19-20,28,30-1; **6**:39; **7**:11; **9**:8-9,14,15,27-9; **10**:8,21,64-5,73,87,88,90-3; **11**:5-6,8-11, 14-6,20-1,25,30-2,39,41-3,46-7,49-50,52-3; **12**:52-3,56,58
Joint border facilities, versus sovereignty, concerns, **10**:67-71; **11**:49
Missile defence system, **1**:35,37; **10**:8,22-3,33-4,49,57; **12**:50,51, 53-4,57
NEXUS, Frequent Crosser Border Pass Program, **10**:66-7,98,102-3; **12**:56
NORAD versus Homeland Defence, **10**:34-8,41-6,50-60; **12**:50,54-6
Pre-clearance agreement, **10**:25-6,27,64,68,69
Resources, increase, **10**:8,15,16-7,63,65-6,86; **11**:39-40,45-6,50-1
Safe third-country agreement, immigration, **10**:64-5,71-2,74-5,80-2, 85-93; **11**:9-10; **12**:53,59
Smart Border Declaration, **10**:10,15-6,21,63-4,65,78-81; **11**:38,40, 48-9,52; **12**:43

Talibans and Al Qaeda prisoners, treatment, **10**:20-1; **12**:53,54,58
Trade relationship, exports, NAFTA, inspections, **9**:8-9,16,23-5,28; **10**:7,9,11-4,18-9,23-4,28,30-1,62,71,72-4,78,79,84-5,97,102,103-4; **12**:50
Emergency preparedness and critical infrastructure protection, provincial-national cooperation, **2**:10,12-3,22,23-4,48-50,53-6,67-9
Canadian Armed Forces, assistance, **1**:93,95,139-40,150-1; **2**:64, 69-70; **4**:12,27
Computerized dependence, vulnerability, **2**:49,50,51-3,61-2,63,65-6, 70-1
Natural disasters and physical accidents, mitigation, **2**:50-1,52-3,56-9, 62-3,64-5,69-70; **6**:48-9
Nuclear safety, risk, **2**:59-61,65; **6**:16-8
Simulation and exercises, **6**:18-9,31
Warning system, radio network, example, **2**:25-6,59
Fundraising for terrorism, control, need, **6**:45-6
Front organization, **2**:10,16-7,28-9,35-6; **5**:10,11; **6**:45-6; **11**:12-3,22
Immigration, tightening, **3**:13,16,17,24-6; **5**:30; **10**:22,85-7
Exit controls, lack, **10**:97-101
Illegal migrants, **11**:9-10; **12**:25
Inadmissibility, arrest and removal order, **3**:18-9; **10**:88,90,90-2; **11**:16
Investigation, intelligence, shared agreements, **3**:10,29-30; **10**:64-5,87, 88,90-1,92-3
United States, system, comparison, **10**:64-5,71-2,74-5,88-90
Intelligence, collected, exchanged and shared, **3**:6-9; **6**:4; **8**:111-4
Coordination, liaison, responsible services, **3**:8,9,10-6,19-22,23-4, 31-3,34-6,40,43-5,48,49-51; **4**:30,43-5; **5**:5-12,21-5,28-30; **6**:5-6, 7-14,17-24,28,32-3; **8**:36,112-4; **11**:18-9,35-6,46-8
Foreign intelligence and international services, **3**:12,14-5,22-3,32-8, 45-6; **5**:27-8,30-3; **6**:8-9,11,14-5,16,22-3,27-8,30,41; **10**:19-20,39, 81-2; **11**:30-1,41-2,52-3
Human resources versus technology, **3**:27-9; **5**:7-8
Integration, need, **3**:8,41-3,44-5,48-9,50,58; **4**:35-7,38-9; **5**:8,10-2, 13-5,16-8,20-7,25-7; **6**:33,37-9,43-5,48-50,52-6,57; **11**:14-5,47
Intelligence, nature, **3**:23,39-40,47-8; **6**:6-7,31-2
Parliamentarians, security clearance, data, access, **3**:48,50; **5**:12-3; **8**:111-2

Resources, allocation, **3**:40-1,42,45,46,47-8,52,55-6; **4**:32-3; **5**:10,11, 19,20; **6**:15-6,22,28-30,32,56; **11**:47-8,50
September 11, 2001, terrorist attack, influence, **3**:7,8-9,12,14,16-7,18, 20,26,27-8,37-8,39,42,57; **4**:34; **5**:5,9-10,14,29; **6**:5,10-1,13,14, 20-1,32-3
Terrorists, Canadian passport, **2**:9,14,21,32-4,38-9,40-1; **3**:10,12,13, 14,26,29; **5**:10-1; **6**:27,41; **10**:92-3; **11**:31; **12**:59
Training and knowledge, **3**:20,21,52; **5**:15-6
Versus human rights and confidentiality, **2**:19-22; **3**:16,17-9,24-5, 29-30,56-7; **11**:11
International participation, **2**:9-11,13-4,21-2,28,41; **3**:42,46-7,48,51-2; **6**:8-9,11,27-8; **7**:10-1
Legislative changes, examination, **2**:29; **3**:11,13,16,17-8,35; **5**:11,18-9, 20
National security, definition and policy, **6**:33-7,42-3,45-6; **8**:103; **11**:38
Threats, prediction, **3**:16-7,18,57; **4**:34; 5:9; **6**:35-6,39-42,46-9; **7**:21-2,25; **11**:14-6,37
Parliament Hill, threat, assessment, **6**:24-5
Policing agencies, national-provincial-local cooperation, **2**:8-9,10,12, 17-8,23-4,27-30; **3**:11,15,17,19-20; **4**:19; **11**:10-1,16-7
Air marshal, **10**:78-9,82-4; **11**:23-4,28,32-3; **12**:33
Akwesasne land, **2**:45-6; **11**:35
Canadian Armed Forces, constabulary role, **1**:33,66,67,69-70,71,72, 76-7,79-80,83-6,117,118-23,124-5,139-40,150-1; **2**:22-3; **3**:11; **4**:12; **11**:32; **12**:15-16,17
Mail, opening and intercepting communication system, **2**:19-21,21-2, 30,34-5,42; **3**:56-7; **10**:72
Training and knowledge, importance, **2**:32,40,42-3; **3**:20,21
Versus confidentiality, **2**:43-4
Ports, security, shared responsibilities, **2**:14-5,17,18,41,46-7,67; **5**:25; **9**:23-5; **10**:85-6,97; **11**:25-8,34-5,40; **12**:51-2,54
Canada, coastline, examination, **11**:24-5,27-8,32; **12**:44
Containers, inspections, **12**:11-2,21,24,25,43,44,45
Employees, screening, lack, **12**:11,22,24,44,45-6
Fences and passes, electronic system, need, **12**:45,45-6
Port of Halifax, **12**:43,44-6
Port of Montreal, **12**:10-2
Port of Vancouver, **12**:21-6

Vessel inspections, **12**:25-6,27
Public opinion, enforcement, need, **3**:41,42-3,46,48,57-8; **4**:29-30
September 11, 2001, terrorist attack, data, **3**:17,26,27-8,37-8,57; **5**:9-10; **6**:30
Services responsible, coordination and cooperation, **3**:40,43-5,48,49-51; **4**:30,43-5; **5**:21-5; **6**:5-6,7-14,28,48; **7**:19-20; **8**:36,102-3,112-4; **10**:26-7,41-2,44,61,62; **11**:37-8,43-5; **12**:8-10,30,32-3
Canada Customs and Revenue Agency, risk management, **9**:8-29; **10**:65-9,74,78-9,85-7,93-4,97-104; **12**:25-7,32,33,43
Canadian Security Intelligence Service, role and mandate, **3**:8,9, 11-36,46,55-6; **5**:9; **6**:7-8
Centralization, request, **3**:8,41-3,44-5,48-9,50,58; **4**:35-7,38-9; **5**:8, 10-2,13-5,16-8,20-7,25-7; 6:33,37-9,43-5,48-50,52-6,57; **8**:18; **11**:14-5,43-4
Office of Critical Infrastructure protection and Emergency Preparedness, role, mandate and partnerships, **2**:48-71; **3**:41; **6**:8
Privy Council Office, role, **5**:29-30; **6**:5,6,9-33; **11**:37-53
Royal Canadian Mounted Police, shared role and mission, **2**:26-47; **3**:8,9,10,11-3,15; **5**:8-12,14-5,17-33; **6**:8; **10**:70-1,77-8,81-3,98, 100-1; **11**:5-36; **12**:7-8,30-1
Solicitor General Department, shared role, **2**:5-26,31,49-50; **6**:6,7,23; **11**:18
Technology, criminal use, threat, emerging, **1**:95-6,112-3,126-7; **2**:8-9, 10,12,24,29,31-2,35,37-8,39-40,44; **3**:27-9; **4**:34
Cyber attacks and hacking, **2**:49-53,61-2,63,65-6,70-1
Telemarketing, **11**:11-2,13-4,16

WITNESSES AND ADVISERS

Addy, Clive, Major General (Retired), National Past Chairman, Federation of Military and United Services Institute of Canada
Introductory survey of the major security and defence issues, **4**:27-45

Allen, Jon, Director General, North America Bureau, Foreign Affairs Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **10**:6-31, 60-4,68,71-4,77,80-1,83-5,88-9,92-3,98

Atkinson, Joan, Assistant Deputy Minister, Policy and Program Development, Citizenship and Immigration Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **10**:64-7, 74-5,79-92

Bartley, Alan, Director General, Policy Planning and Readiness, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **2**:57-9

Bastien, Richard, Major-General, Deputy Commander of Air, Assistant Chief of the Air Staff, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **8**:74

Belzile, Charles, Lieutenant-General (Retired), Chairman, Conference of Defence Associations
Introductory survey of the major security and defence issues, **4**:6-26

Bland, Douglas, Professor, Chair of Defence Management Program, School of Policy Studies, Queen's University at Kingston (Personal presentation)
Introductory survey of the major security and defence issues, **6**:33-57

Bon, Daniel, Director General, Policy Planning, Assistant Deputy Minister, Policy, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:28-42

Buck, Ron, Vice-Admiral, Chief of the Maritime Staff, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **8**:6-31

Calder, Kenneth J., Assistant Deputy Minister, Policy, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **7**:5-28

APPENDIX X
INDEX OF *PROCEEDINGS 1 – 12*

Cameron, Scott, Colonel, Director of Medical Policy on the staff of the Director General Health Services (DGHS), National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **9**:42, 49-50,56

Campbell, Lloyd, Lieutenant-General, Commander of Air Command and Chief of the Air Staff, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **8**:62-89

Corcoran, James, Former Deputy Director, Operations, Canadian Security Intelligence Services (CSIS) (Personal presentation)
Introductory survey of the major security and defence issues, **3**:13-6, 18-36,38

Couture, Christian, Lieutenant General, Assistant Deputy Minister (Human Resources – Military), National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **9**:36-57

D'Avignon, Michel, Director General, National Security, Policing and Security Branch, Solicitor General Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **2**:5-18, 21-6

Davies, Krysta M., Intelligence Analyst Specialist, KPMG Investigation and Security Inc.
Introductory survey of the major security and defence issues, **3**:,32,37-8

Dickenson, Lawrence T., Assistant Secretary to the Cabinet, Security and Intelligence, Privy Council Office
Introductory survey of the major security and defence issues, **6**:18-20,23

Fadden, Richard, Deputy Clerk, Counsel and Security, Intelligence Coordinator, Privy Council Office
Introductory survey of the major security and defence issues, **6**:5-33; **11**: 37-53

Forcier, Jean-Yves, Commodore, Chief of Staff J3, Deputy Chief of the Defence Staff, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:136-52

Fraser, Sheila, Auditor General of Canada
Introductory survey of the major security and defence issues, **9**:6-16,19, 21-2,24-31,33-4

Gauvin, Jacques J., Commodore, Acting Assistant Chief of the Maritime Staff, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **8**:23,28

Goatbe, Greg, Director General, Program Strategy Directorate, Canada Customs and Revenue Agency
Introductory survey of the major security and defence issues, **10**:65-9, 74,78-9,85-7,93-4,97-104

Harlick, James, Assistant Deputy Minister, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **2**:48-57, 59-71

Hearn, T. M., Brigadier-General, OMM, CD, Director General, Military Human Resources Policy and Planning, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **9**:39,47, 49,52-3

Henault, Raymond R., General, Chief of the Defence Staff, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **8**:90-114

Hines, Glynne, Colonel, Director, Air Information Management, Chief of the Air Staff, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:116-36

Inkster, Norman D., Former Commissioner RCMP, President, KPMG Investigation and Security Inc.
Introductory survey of the major security and defence issues, **3**:7-13, 17-21,25,28-9,34-7

Jeffery, M. K., Lieutenant General, Chief of the Land Staff, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **8**:31-60

Joncas, Serge, Chief Petty Officer First Class, Maritime Command Chief Petty Officer, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **8**:28

Jurkowski, David, Brigadier General (Retired), Former Chief of Staff Joint Operations, Canadian Armed Forces (Personal presentation)
Introductory survey of the major security and defence issues, **3**:39-48, 50-5

Kasurak, Peter, Principal, Office of the Auditor General of Canada
Introductory survey of the major security and defence issues, **9**:11-3, 17-22,25-7,31-4

Kelly, W.J., Lieutenant Colonel, Force Planning and Program Coordination, Vice Chief of the Defence Staff, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:52,61-2

Kennedy, Paul, Senior Assistant Deputy Solicitor General, Solicitor General Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **10**:69-70, 72-3,75-7,80,82,87-8,91-6,103

Laing, Kevin, Captain (Navy), Director, Maritime Strategy, Chief of Maritime Staff, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:63-89

Leblanc, Annie, Acting Director, Technology and Lawful Access Division, Solicitor General Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **2**:19-20,25

Lenton, William, Assistant Commissioner, Royal Canadian Mounted Police
Introductory survey of the major security and defence issues, **10**:70-1, 77-8,81-3,98,100-1

Levy, Bruce, Director, U.S. Transboundary Division, Foreign Affairs Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **10**:16-9, 24-7

Loeppky, Gary, Deputy Commissioner, Operations, Royal Canadian Mounted Police
Introductory survey of the major security and defence issues, **5**:8-12, 14-5,17-33; **11**:5-36

Lupien, R. M., Chief Petty Officer First Class, Canadian Forces Chief Warrant Officer, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **8**:109

Macdonald, George, Lieutenant-General, Vice Chief of the Defence Staff, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **10**:34-8, 42-6,50-60

Maisonneuve, J.O. Michel, Major-General, Assistant Deputy Chief of Defence Staff, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **5**:5-8,13-4, 16-9,22-3

McNeil, Daniel, Commodore, Director, Force Planning and Program Coordination, Vice Chief of the Defence Staff, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:43-63

Minto, Shahid, Assistant Auditor General, Office of the Auditor General of Canada
Introductory survey of the major security and defence issues, **9**:14-5, 23-4,28-9

Nymark, Christine, Associate Assistant Deputy Minister, Transport Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **10**:69, 78-9,83,87,93,99,101,103

O'Bright, Gary, Director General, Operations, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **2**:67-8

O'Shea, Kevin, Director, U.S. General Relations Division, Foreign Affairs Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **10**:12-3, 16,18-20,24,28-31

Pellerin, Alain, Colonel (Retired), Executive Director, Conference of Defence Associations
Introductory survey of the major security and defence issues, **4**:11-2,14, 17-20,22-3

Peters, William, Colonel, Director, Land Strategic Planning, Chief of the Land Staff, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **1**:90-115

Pilgrim, J. Wayne, Superintendent, Officer in charge, National Security Investigations Branch, Criminal Intelligence Directorate, Royal Canadian Mounted Police
Introductory survey of the major security and defence issues, **2**:26-47

Proulx, Richard, Assistant Commissioner, Criminal Intelligence Directorate, Royal Canadian Mounted Police
Introductory survey of the major security and defence issues, **5**:14-5,21, 25-30

Reynolds, Barbara, Clerk of the committee
Organization meeting, **1**:24,26

Ross, H. Cameron, Major-General, Director General, International Security Policy, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **10**:38, 40-4,46-9,56

Samson, P. M., Brigadier-General, Director General, Intelligence, National Defence Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **5**:15-6, 19-20,23

Sinclair, Jill, Director General, International Security Bureau, Foreign Affairs Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **10**:32-4, 37-40,42,46-50,52-8

Theilmann, Mike, Acting Director, Counter-Terrorism Division, Solicitor General Department
Introductory survey of the major security and defence issues, **2**:18, 23-6

Wark, Wesley K., Professor, Associate Professor in the Department of History, Munk Centre for International Studies, University of Toronto
Introductory survey of the major security and defence issues, **3**:49,52, 54-8

SENATE OF CANADA

National Security and Defence,

Standing Senate Committee

1st Session, 37th Parliament

INDEX

Canadian Security and Military Preparedness: Report
February 2002

Canadian Armed Forces
Air force, **p**:17,26,88
Budget, management and planning, **p**:9-10,16
Increase, need and recommendation, **p**:85-7,90,99-103,131
Reduction, impact, 83,84-5,87,88,89,92-3
Defence policy, accuracy, debate, **p**:9,15-7,81,91-2
Foreign policy, linked, recommendation, **p**:105-6,131
Deployment, operational readiness versus staff shortage, **p**:16,53,81, 87-90,96,131
Operations, tempo, **p**:19-21,25-7,87
Equipment and technologies, readiness, **p**:23,26-7,31-5,87,88,92-3,96, 102-3
Submarine project, **p**:97
Intelligence, gathering, **p**:63
Land force, **p**:17,26
Base Gagetown, **p**:10,21-2,24
Maritime force, **p**:17,26,87-8
NATO, United Nations and peacekeeping, commitment, **p**:11,12-3,25-6, 64,82,88,91
Campaign against terrorism, **p**:9,16,26,65,91
NATO, enlargement and interoperability, **p**:68-70,103-4
Resources and expenditures, **p**:85-6
Public relations and visibility, **p**:107
Recruitment, retention and working conditions, **p**:9,10,23-4,24-5,26,33, 89,96-7
Health and medical services, **p**:17-9,22,93-4
Operations, tempo, influence, **p**:19-20,87-8,89,90,93,97

Pay and benefits, **p**:94-5,98
Personnel support and housing, **p**:21-2,95
Pilot, shortage and training, **p**:24,34
Recommendation, **p**:90,131
Training, **p**:24,34-5,88,89
Reserve force, **p**:27-31,89,97,98-9

National Security and Defence, Standing Senate Committee
Hearings and testimony, **p**:7-13,79,83
Recommendations, **p**:90,99,102,106,113,114-5,116-7,118,119,120,121, 123,125-6,128,131-6

Terrorism, counter
Airports, security, shared responsibilities, **p**:37-8,39,74
Employees, pass and screening system, **p**:41-2,118-9,120-1,134
Mail and cargo delivery, **p**:121,134
Montreal Dorval Airport, **p**:40-2
Passenger and baggage, screening, **p**:41,42-3,120,134
Recommendations, **p**:119,120,121,134
Vancouver International Airport, **p**:39,42-4
Canada-United Sates relationship and border, **p**:10-1,12,37-8,64
Axis of Evil, **p**:65,71,72
Committee to committee relationship, suggestion, **p**:12,64
Cross border crimes, **p**:75-7
Customs officers, mandate and deployment, **p**:38-40,74-5,123-4,135
Intelligence, sharing, **p**:11-2,38,73-4,74-5
National Missile Defence, **p**:70-2
NORAD versus proposed Homeland Defence Command, **p**:12-3,65-8, 104-5
Recommendations, **p**:123,135
Resources, need, **p**:73
Smart Border Declaration, **p**:76,122,124
Talibans and Al Qaeda prisoners, treatment, **p**:65,72-3
Trade exchange, inspection, **p**:1,12,40,75,76-7,112,122-3
Emergency preparedness, **p**:37,89,127-8
Computerized dependence, vulnerability, **p**:55-6
Immigrants, background check, recommendation, **p**:125-6,135

Intelligence, collected, exchanged and shared, importance, **p**:54-5
Coordination, liaison, **p**:57-61,124
Foreign intelligence, **p**:38,57,61-2,63,124-5,126,135
Resources, allocation, **p**: 35-6,61,62-3
September 11, 2001, terrorist attack, influence, **p**:7-8
Legislative changes, examination, **p**:8
National security policy, **p**:50-2,53-4,109,127-9
Recommendation, **p**:128,136
Threat, prediction, **p**:52-3,82,91,110
Policing agencies, cooperation, **p**:56-9
Ports, security, shared responsibility, **p**:37-8,110-1
Canada, coastline, examination, **p**:118,133
Containers, inspections, **p**:49-50,76-7,111,114,115-6,117,132
Employees, screening, lack, **p**:45,48-9,112,113-5,132
Fences and passes, electronic system, need, **p**:112,113,132
Port of Halifax, **p**:48-50
Port of Montreal, **p**:44-5
Port of Vancouver, **p**:45-8
Public inquiry recommended, **p**:116-7,133
Recommendations, **p**:113,114-5,116-7,118,132
Universal standards, Flynn model, **p**:117,133
Services responsible, coordination and cooperation, **p**:8,57-61
Canada Customs and Revenue Agency, risk management, **p**:9,38-40, 115-6,123-4,132,135
Canadian Security Intelligence Service, **p**:61-3,124-6,135
Centralization and oversight bodies, need, **p**:50-1,53-4,126,127-8, 135-6
Royal Canadian Mounted Police, **p**:35-6,40,43-4,57-8,74
Technology, criminal use, emerging, **p**:36-7
Cyber attacks and hacking, **p**:54-6

L'ÉTAT DE PRÉPARATION DU CANADA SUR LES PLANS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

Rapport du Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la Défense

Première session
Trente-septième législature

Février 2002

(This report is available in English)

Des renseignements sur le Comité sont donnés sur le site:
www.parl.gc.ca/defence.asp

Prière d'adresser vos questions au numéro suivant:
Sans Frais: 1-800-267-7362

Ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante
Greffier du Comité: defence@sen.parl.gc.ca
Président du Comité: Kennyco@sen.parl.gc.ca

Les demandes d'information des medias doivent être envoyées à:
ckres2@sen.parl.gc.ca

L'ÉTAT DE PRÉPARATION DU CANADA SUR LES PLANS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

Rapport du Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la Défense

Le président du Comité,
L'honorable Colin Kenny

Le vice-président,
L'honorable J. Michael Forrestall

Février 2002

37ième Parlement - 1ière Session

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président: L'honorable Colin Kenny
Vice-président: L'honorable J. Michael Forrestall

et

Les honorables sénateurs: Atkins
Banks
*Carstairs, c.p. (ou Robichaud, c.p.)
Cordy
Day
LaPierre
*Lynch-Staunton (ou Kinsella)
Meighen
Wiebe

Les sénateurs suivants ont aussi participé aux travaux du Comité lors de son étude: Les honorables sénateurs Jaffer, Hubley, Pépin et Rompkey.

ORDRE DU RENVOI

37ième Parlement – 1ième Session

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 31 mai 2001 :

L'honorable sénateur Kenny propose, appuyé par l'honorable sénateur Moore,

Que le Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité soit autorisé à faire une étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité qui touchent le Canada en vue de la préparation d'un plan de travail détaillé pour des études plus poussées;

Que le Comité présente son rapport au Sénat au plus tard le 28 février 2002, et que le Comité conserve les pouvoirs nécessaires à la diffusion des résultats de son étude jusqu'au 31 mars 2002; et

Que le Comité soit autorisé, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer son rapport auprès du Greffier du Sénat, si le Sénat ne siège pas, et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Paul C. Bélisle

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 7

PARTIE I

Ce que nous avons appris 15

Les questions de défense 15

1. Formuler une vision stratégique pour le XXIe siècle 15
2. Les services de santé des Forces canadiennes 18
3. La qualité de la vie 20
4. Le recrutement et le maintien en fonction 23
5. Le rythme opérationnel 26
6. La Réserve des Forces canadiennes 28
7. L'équipement et les services à contrat 32

Les questions de sécurité 37

8. Les ressources humaines et l'équipement 37
9. L'accès public aux dispositifs de cryptographie 38
10. Les risques de désastres environnementaux causés par l'être humain 39
11. La surveillance des ports et des frontières 40
12. Les aéroports 43
    - A) L'aéroport de Montréal (Dorval) 43
    - B) L'aéroport de Vancouver 45
13. Les ports 47
    - A) Le port de Montréal 47
    - B) Le port de Vancouver 48
    - C) Le port de Halifax 51

Les problèmes communs de défense et de sécurité 54

14. La formulation d'une politique de sécurité nationale 54
15. La lutte contre la menace nationale, le terrorisme, la menace asymétrique et la menace informatique 58
16. La collaboration entre organismes et les compétences partagées 60
17. Le mandat du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) 67
18. Le voyage d'étude à Washington 69
19. Le NORAD et le projet de commandement de la défense intérieure 71
20. L'élargissement de l'OTAN 73
21. L'interopérabilité de l'OTAN 75
22. Le système de défense anti-missiles 76
23. L'axe du mal 78
24. Les prisonniers talibans et d'Al Qaida à Guantanamo 78
25. Les questions frontalières 79

PARTIE II

Ce que nous pensons 85

PARTIE II (A) 87

Ce que nous pensons, en matière de défense 87

1. Contexte 88
2. Le financement de la défense 89
3. Tendances historiques des dépenses militaires – Dollars constants de 2000 90
4. Évaluation du Comité 90
5. La capacité de défense sous-tend la politique étrangère 91
6. Budget de 2001 92

7. Résultats des témoignages et des visites 93
8. Opérations des Forces canadiennes – Faire plus avec moins 96
9. Mais où sont passées les troupes? 96
10. Vision réductrice du terrorisme 97
11. Nous avons gagné la guerre froide – Conséquences /Mieux vaut prévenir que guérir 97
12. Composer avec un budget réduit de 30 pour 100 98
13. Qualité de la vie 99
14. Services de santé 99
15. Rémunération et avantages 100
16. Vêtements et équipement personnel 102
17. Autres questions touchant au moral 102
18. Recrutement et conservation 102
19. Le projet sous-marin 104
20. Rémunération en fonction des compétences / rémunération des spécialistes 104
21. Les réserves 105
22. Hausse requise de 4 milliards de dollars du budget de base 105
23. Exigences à court terme 110
24. Interopérabilité 111
25. L'élargissement de l'OTAN 112
26. Commandement du Nord 113

PARTIE II (B)

Ce que nous pensons, en matière de sécurité nationale 117

Introduction 118

1. La sécurité dans les ports maritimes 118
   A) Les préoccupations des administrations portuaires 119

B) Clôtures et laissez-passer 121
C) Un système national de vérifications des antécédents 122
D) Questions relatives au commerce maritime 123
E) Une stratégie nationale sur la sécurité dans les ports 124
F) Des normes de sécurité universelles 125
G) Petits ports et havres 126
2. La sécurité dans les aéroports 127
A) Les laissez-passer 127
B) Inspection des passagers et des bagages 128
C) Agences privées de sécurité 129
D) Courrier et marchandises 129
3. Les questions frontalières 130
A) Les questions commerciales 130
B) Le personnel de l'Agence des douanes et du revenu du Canada et ses conditions de travail 131
4. Un défi fondamental pour la GRC et les SCRS 132
5. Service canadien du renseignement de sécurité 133
6. Les mécanismes de surveillance nécessaires 134
7. La nécessité d'une politique nationale sur la sécurité 135

RECOMMANDATIONS

Défense 139
Sécurité Nationale 140

Partie III

Ordre de renvoi proposé 145

ANNEXES

ANNEXE I
PRINCIPALES QUESTIONS MISES EN LUMIÈRE PAR LE COMITÉ 147

ANNEXE II
LETTRE DU MÉDECIN HYGIÉNISTE POUR LA VILLE DE TORONTO 159

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ 165

ANNEXE IV
ORGANISATIONS QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ 185

ANNEXE V
STATISTIQUES SUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ 188

ANNEXE VI
LISTE DES PIÈCES 187

ANNEXE VII
BIOGRAPHIE DES MEMBRES DU COMITÉ 191

ANNEXE VIII
BIOGRAPHIE DU SECRÉTARIAT DU COMITÉ 217

ANNEXE IX
ACTIVITÉS DES MÉDIAS 225

ANNEXE X
INDEX DES *FASCICULES 1 À 12* 227

ANNEXE XI
INDEX DU RAPPORT 247

Rapport du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense

INTRODUCTION

Pour les sept mois qui viennent de s'écouler, le comité s'était fixé comme objectif d'amener ses membres à mieux connaître les dossiers de sécurité et de défense ainsi que les responsables gouvernementaux s'intéressant à ces questions. Il voulait aussi leur exposer aux opinions de tout un éventail de spécialistes du domaine appartenant aux milieux universitaires ou non gouvernementaux. Cette période aura été la première étape de la préparation du plan de travail de nos futurs travaux. La liste des questions abordées est donnée en annexe et la partie 1 du présent rapport dresse un résumé des témoignages entendus.

Le comité a commencé son étude par deux jours d'audiences fort bien remplies, les 18 et 19 juillet 2001, à Ottawa. Le 18, nous avons accueilli des fonctionnaires du ministère de la Défense nationale qui nous ont dressé un aperçu de la politique de défense ainsi que de la planification et des opérations au MDN, tandis que des représentants de la Force maritime, de l'Armée de terre et de la Force aérienne ont effectué un survol de la capacité des Forces canadiennes et des défis qui les attendent dans l'avenir.

La journée du 19 a débuté par l'exposé d'un représentant du ministère du Solliciteur général qui a porté sur les divers volets de la sécurité nationale, notamment la politique de sécurité, la lutte contre le terrorisme, la technologie et l'accès légitime. Cet exposé a été suivi d'une analyse des défis auxquels est confrontée la Direction des enquêtes relatives à la sécurité nationale (GRC) dans son travail de traque aux infractions à la Loi sur la sécurité nationale.

Le comité a ensuite bénéficié d'un exposé du directeur du Service canadien du renseignement de sécurité et la journée s'est conclue par une présentation sur le travail du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (ministère de la Défense nationale).

Les attentats terroristes de septembre 2001 aux États-Unis se sont produits avant que le comité ne reprenne ses audiences, en octobre. Les attaques contre le World Trade Centre et le Pentagone ont, non seulement, confirmé la sagesse de la décision ayant présidé à la constitution de ce comité mais ont conféré un caractère

pressant à ses travaux. Ils ont aussi souligné à quel point il convient de disposer de bons renseignements pour adopter des mesures efficaces contre le terrorisme et de resserrer la coopération internationale, surtout entre le Canada et les États-Unis.

Le Sénat du Canada a mis sur pied un comité spécial chargé d'étudier les questions relatives au projet de loi C-36, *Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur les secrets officiels, la Loi sur la preuve au Canada, la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et d'autres lois, et édictant des mesures à l'égard de l'enregistrement des organismes de bienfaisance, en vue de combattre le terrorisme.* Ce projet de loi est un élément important de la réponse du gouvernement du Canada aux attaques du 11 septembre. Comme la majorité des témoignages entendus par le comité spécial concernaient le travail du Comité permanent, nous avons pris des dispositions afin d'en reprendre des extraits dans nos délibérations et en faire rapport dans le présent document. Par ailleurs, le Comité permanent a soigneusement examiné la question qu'il allait devoir étudier, modifiant son plan de travail pour tenir compte des nouvelles réalités au lendemain du 11 septembre.

Les réunions d'octobre ont été consacrées aux divers volets du renseignement : la collecte de l'information, son traitement par des analystes du renseignement et sa diffusion auprès des décideurs concernés.

Le comité a entendu d'anciens hauts fonctionnaires qui, avant leur retraite, occupaient des postes élevés dans le milieu du renseignement : le commissaire de la GRC; le directeur adjoint des Opérations au Service canadien du renseignement de sécurité et le chef d'état-major des Opérations interarmées à la Défense nationale. Des universitaires spécialisés dans le domaine, le sous-chef d'état-major adjoint, le directeur général du Renseignement militaire, le sous-commissaire (Opérations) de la GRC et le commissaire adjoint, Direction des renseignements criminels, sont venus compléter ces témoignages.

Le comité a également accueilli des représentants d'organisations non gouvernementales s'intéressant à la défense nationale. Il s'agissait essentiellement d'anciens hauts gradés des Forces canadiennes qui, maintenant à la retraite, pouvaient s'exprimer plus franchement que leurs collègues en activité ou que les fonctionnaires sur la situation actuelle et les capacités des Forces canadiennes.

Le comité a effectué deux visites d'étude en novembre, à l'occasion desquelles des fonctionnaires, des policiers et des douaniers l'ont renseigné sur la

sécurité dans les ports et dans les aéroports de Montréal et de Vancouver. Il a également entendu les témoignages d'officiers supérieurs et de membres du rang des unités régulières et de réserve des Forces canadiennes stationnées à Montréal, Esquimalt et Winnipeg. Il s'est notamment rendu au QG des Forces maritimes de l'Atlantique, à Esquimalt, et au QG de la 1re Division aérienne du Canada/région canadienne du NORAD, à Winnipeg.

Dans toute la mesure du possible, le comité a pris les dispositions voulues pour rencontrer en privé des groupes d'engagés et d'officiers subalternes, de même que des agents des douanes en compagnie de leurs représentants syndicaux sur place, afin de discuter avec eux de « qualité de vie », de formation et de sécurité. Ces réunions ont donné aux membres du comité la chance inestimable d'apprécier les préoccupations quotidiennes des hommes et des femmes qui servent « en première ligne » au sein de nos forces de sécurité nationale.

Les membres du comité tiennent à remercier les officiers qui ont organisé ces réunions et indiquer qu'ils ont tout particulièrement apprécié la clarté des propos et la franchise des participants.

De retour à Ottawa, le comité a poursuivi son étude des questions de défense en tenant une audience sur la politique actuelle du ministère de la Défense nationale qui repose encore sur les principes énoncés dans le Livre blanc de 1994. En outre, il a entendu des témoignages sur l'examen des programmes qui est en cours et sur la possibilité d'un réexamen de la politique au lendemain des attentats du 11 septembre.

Deux réunions ont eu lieu en décembre. Le comité a d'abord accueilli les chefs d'état-major des trois armes – la Marine, l'Armée de terre et la Force aérienne – qui leur ont parlé de leurs opérations actuelles et des facteurs qui, dans les années à venir, vont influencer leurs capacités respectives.

Ces témoins ont été suivis par le général Henault, chef d'état-major de la Défense, qui a donné un aperçu de la participation des Forces canadiennes à la campagne contre le terrorisme. Il a notamment été question de l'Opération Apollo et de l'Opération Active Endeavour (qui est la contribution de l'OTAN à cette campagne). Le général Henault a aussi parlé des progrès réalisés au chapitre des efforts déployés pour retenir les militaires au sein des Forces et pour recruter de nouveaux officiers et militaires du rang. Il a parlé de l'amélioration des

communications et de la participation du Canada au projet multinational de mise au point de l'avion de combat interarmées.

Pour sa dernière réunion de décembre, le comité a accueilli la Vérificatrice générale qui a commenté deux chapitres de son rapport publié le même mois. Le chapitre 8 évalue la capacité des douanes à gérer le risque que constituent les expéditions commerciales. Le comité a accordé une attention tout aussi grande au chapitre 10 qui fait ressortir les faibles ressources financières dont disposent les Forces canadiennes. Il y est question des sérieux problèmes que pose l'état d'une partie de l'équipement des Forces canadiennes. On y attire l'attention sur la pénurie de techniciens aptes à assurer les tâches de maintenance de même que sur l'absence de formation spécialisée d'une partie du personnel d'entretien, pourtant essentielle.

Du 20 au 24 janvier, le comité a visité des unités des Forces maritimes de l'Atlantique où il a eu l'occasion de découvrir ce qui s'y fait de même que les défis auxquels sont confrontés les officiers, les hommes et les femmes qui servent dans ce Commandement. Le comité a aussi visité le port de Halifax où il a bénéficié d'un exposé par les autorités portuaires, les douaniers et leurs représentants syndicaux, ainsi que par des policiers de la GRC et de la police de Halifax qui sont chargés de lutter contre le crime organisé et de patrouiller le port.

La visite des installations sur la côte est s'est conclue par une escale à la base de Gagetown où le commandant du Secteur de l'Atlantique de la Force terrestre a présenté l'organisation et la mission de son commandement. Son intervention a été suivie par une série de présentations et d'échanges très francs avec le commandant du 3e Groupe de Soutien de Secteur, du commandant du Centre d'instruction au combat ainsi que des commandants des écoles de combat de l'artillerie, des blindés et de l'infanterie.

Ces échanges ne se sont pas limités à l'instruction avancée des officiers et des MR de l'Armée de terre, puisqu'ils ont porté sur des questions comme les soins de santé offerts aux familles, la qualité de la vie sur la base, l'incidence des compressions d'effectif dans les écoles sur les unités opérationnelles, et ainsi de suite. Ces discussions ont été tellement instructives pour le comité, qu'il a été au regret de renoncer à la visite prévue des écoles des trois armes de combat et d'enchaîner tout de suite par celle du 403e Escadron « Wolf ». Cet escadron, qui vole sur des hélicoptères Griffon, apporte un soutien à l'Armée de terre.

Le comité s'était fixé plusieurs objectifs pour son voyage à Washington, au début février, où il devait discuter avec les Américains des activités conduites au Canada depuis le 11 septembre :

a. comprendre le point de vue de l'administration et du Congrès américain relativement aux questions actuelles et futures concernant la défense et la sécurité, et déterminer la position du Canada sur ces plans;

b. favoriser une meilleure compréhension de la coopération bilatérale relativement à la sécurité intérieure et aux futurs accords de défense;

c. explorer certains thèmes comme l'élargissement de l'OTAN, les questions associées au nouveau commandement conjoint du NORAD, le système de défense anti-missiles, les questions frontalières et les mesures de lutte contre le terrorisme.

Le président du comité et le conseiller principal (Défense) ont successivement rencontré le chef d'état-major de la Défense, le sous-ministre de la Défense nationale, le sous-chef d'état-major de la Défense, le vice-chef d'état-major de la Défense et le directeur général de la politique de sécurité internationale sur les questions concernant le CINC du Nord et la défense conjointe[1].

Le comité s'est ensuite préparé pour sa visite d'étude aux États-Unis en tenant deux journées de séance à Ottawa et une journée d'exposés à Washington. Le lundi 28 janvier, il a assisté à des présentations et à tenu des échanges de vues sur divers aspects des relations canado-américaines, en compagnie de trois groupes de témoins.

Le groupe de témoins du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international lui a dressé un aperçu des divers aspects des relations canado-américaines, soit la réponse canadienne aux attaques du 11 septembre, la dynamique politique aux États-Unis depuis cette date, les problèmes inhérents aux relations entre les deux pays (comme la nécessité d'équilibrer la sécurité aux frontières avec la libre circulation des marchandises et des personnes) et les

(1) CINC signifie commandant en chef. Il s'agit ici du projet de commandement conjoint que caresse le Secrétaire Rumsfeld.

positions respectives de nos gouvernements sur l'élargissement de l'OTAN et le système de défense anti-missiles.

Un groupe de témoins du ministère de la Défense nationale a poursuivi l'analyse sur l'OTAN, le NORAD et le système de défense anti-missiles, de même que sur les possibilités et les risques associés à la décision américaine de créer un commandement suprême de la défense intérieure.

Étant donné que l'équilibre entre la sécurité à la frontière et les échanges commerciaux est très important pour le Canada et les États-Unis, un groupe de témoins, composé de représentants de la GRC, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, de Transports Canada, du Solliciteur général, de Citoyenneté et immigration Canada et de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, a été invité à rencontrer le comité en soirée afin d'analyser cette question.

Mardi, le comité a entendu des exposés de représentants de la GRC sur la coopération policière et l'échange de renseignements avec les États-Unis. Il a aussi été renseigné sur la contribution du Canada à la campagne contre le terrorisme et sur ce que le gouvernement a fait pour améliorer la sécurité publique en collaboration avec les États-Unis.

En préparation à son voyage, le président a rencontré le Premier ministre et le vice-premier ministre pour recueillir leurs points de vue sur les questions bilatérales avec les États-Unis.

La semaine à Washington a débuté dans la matinée du lundi 4 février, quand une équipe de l'ambassade du Canada est venue expliquer aux sénateurs en mission les différends canado-américains et leur parler des comités et des personnalités qu'ils allaient rencontrer.

En après-midi, le comité a entendu les exposés d'experts sur des aspects qui sont vitaux pour les intérêts canadiens de même que pour la sécurité nord-américaine, Il a été question des mesures administratives et technologiques qui permettraient de séparer la vaste majorité des conteneurs transfontières, qui ne présentent que peu de danger, du tout petit pourcentage qu'il faut soumettre à une inspection plus attentive.

Le mardi, les membres en mission ont rencontré des représentants des deux comités du congrès américain – le House Select Committee on Intelligence et le Senate Armed Services Committee. Entre ces réunions, les membres du comité ont

rencontré des spécialistes de la Brookings Institution et de la Carnegie Foundation avec qui ils se sont, après avoir entendu leurs exposés, entretenus de la politique étrangère et de la politique de défense des États-Unis.

Le mercredi a été une journée particulièrement bien remplie. Le comité a commencé, très tôt en matinée, par une rencontre avec le House Armed Services Committee dont le président a demandé l'instauration de relations suivies de comité à comité. C'est ce qui fut convenu après la réunion.

Le comité a ensuite profité d'une invitation impromptue à rencontrer le Secrétaire à la Défense Rumsfeld. Ils ont ensuite été conviés à entendre le témoignage du secrétaire Rumsfeld devant le House Armed Services Committee. Pendant l'audience, le président de ce comité le secrétaire Rumsfeld ont complimenté et remercié le Canada pour sa contribution à la guerre contre le terrorisme et pour la façon dont il a accueilli les passagers des avions qui se sont retrouvés bloqués sur notre territoire à cause de la fermeture de l'espace aérien américain.

Cette séance a été suivie par des réunions, au département d'État, avec des fonctionnaires chargés du dossier « Canada » et au Pentagone où les membres ont assisté à des exposés sur le projet de commandement unifié du Nord, sur l'élargissement de l'OTAN, sur le NORAD, sur le système de défense anti-missiles et sur la sécurité à la frontière.

En soirée, les membres sont revenus au Capitole pour une seconde rencontre avec leurs homologues du House Select Committee on Intelligence.

Le jeudi, dernier jour de notre visite a débuté par une réunion très matinale avec le Judiciary Committee of the House, avant d'assister à un exposé sur la sécurité intérieure, à la Maison blanche.

La présente introduction a revêtu la forme d'un survol chronologique du travail du comité. La partie 1, qui suit, se veut une analyse des sujets sur lesquels le comité s'est attardé. La partie 2 énonce ses remarques et conclusions en matière de défense et de sécurité. Quant à la partie 3, elle décrit le mandat que le comité va réclamer en vue d'effectuer une étude plus approfondie dans le courant du prochain exercice financier.

PARTIE I

Ce que nous avons appris

Les questions de défense

1. Formuler une vision stratégique pour le XXIe siècle

D'aucuns disent que le contenu du Livre blanc de 1994 est maintenant dépassé par les réductions budgétaires et les événements récents. Le comité a donc jugé souhaitable d'examiner ce dernier document ainsi que la politique de défense en général et d'étudier les principes qui devraient guider l'évolution des Forces canadiennes au XXI^{e} siècle.

Dans les premières séances, le comité a constaté à un désaccord entre les témoins, tous n'estimant pas que les principes et les engagements énoncés dans le Livre blanc de 1994 ont été dépassés par les événements récents.

Les témoins chargés d'appuyer la politique du gouvernement et d'assurer le financement des Forces canadiennes ont soutenu que ces dernières sont toujours en mesure d'assumer le rôle et les missions qui leur ont été attribués dans le Livre blanc de 1994, voire d'aller au-delà.

D'un autre côté, les théoriciens militaires et les représentants d'organisations non gouvernementales de défense ont soutenu que l'effectif, le matériel et la capacité des Forces canadiennes sont loin de correspondre à ce qui était énoncé dans le Livre blanc.

Notre premier témoin, M. Daniel Bon, directeur général, Planification des politiques, sous-ministre adjoint, Politiques, au ministère de la Défense nationale, a vigoureusement défendu l'avis du Ministère, à savoir « qu'à quelques exceptions près, les Forces canadiennes sont à présent beaucoup plus aptes au combat qu'elles

ne l'étaient, il y a à peine 10 ans »[2]. Plus tard, M. Bon a fait parvenir un document au comité pour appuyer sa position, comme il avait été invité à le faire.

Le point de vue du Ministère a été contesté par le lieutenant-général (retraité) Charles Belzile, président du Congrès des associations de la Défense. Selon lui, les Forces canadiennes souffrent de sous-financement depuis 30 ans et leur pouvoir d'achat a subi un recul gravissime de 30 p. 100 au milieu des années 90. Ce sous-financement a nécessité une réduction d'effectif, et les FC sont passées de 85 000 à 57 000 personnes (soit 53 000 en activité). Cette situation a imposé des pressions supplémentaires sur le personnel restant, occasionnant de cas d'épuisements professionnels et de faibles taux de maintien en poste.

À cause de leurs capacités en déclin et l'impossibilité d'obtenir de nouvelles ressources, les Forces canadiennes ne sont pas en mesure d'assurer un engagement au-delà d'un niveau marginal, compte tenu des ressources nécessaires et des contraintes de temps imposées. La conclusion du lgén. Belzile fut sans ambages : « Nous sommes prêts à nous combattre, mais sans capacité de tenir ». Selon lui, pour parvenir ne serait-ce qu'à stabiliser la situation des Forces canadiennes, il faudrait augmenter le budget d'un milliard de dollars par an pendant cinq ans, par rapport aux 11 à 16 milliards prévus. En outre, l'effectif en activité des Forces canadiennes devrait être porté à 60 000 personnes, puis être augmenté à au moins 75 000[3].

Hormis leur désaccord sur la capacité actuelle et les niveaux de financement, les témoins ont semblé s'entendre sur certains points, vers la fin des audiences (notamment à l'occasion du témoignage des fonctionnaires du Ministère et des commandants en chef des Forces armées) : les attaques du 11 septembre contre les États-Unis et l'engagement des États-Unis en Afghanistan ont remis en question des hypothèses politiques sur laquelle s'appuie le Livre blanc et les Forces canadiennes sont désormais confrontées, non seulement à un «défi budgétaire » mais aussi à un problème de « soutenabilité ».

M. Kenneth Calder, sous-ministre adjoint (Politiques) au MDN, a reconnu que l'examen de programme lancé au début de 2001 est parti de l'hypothèse « ...

---

(2) M. Daniel Bon, directeur général, Planification des politiques, sous-ministre adjoint, Politiques, ministère de la Défense nationale, *Délibérations*, 18 juillet 2001.

(3) *Ibid.*, fascicule 4, 15 octobre 2001.

selon laquelle la politique en place demeure valable et que (nous) disposons des ressources nécessaires pour mener à bien la tâche exposée dans le Livre blanc. Cela dit, nous avons reconnu également que le financement posait certaines difficultés ». Le 11 septembre a remis en question les hypothèses autour desquelles s'articule la politique actuelle et a soulevé la possibilité d'un examen complet de la politique de défense[4].

Les commandants en chef des trois services ont été très francs quant à leurs difficultés à respecter ce qui était prévu dans la politique de défense. Le vice-amiral Ron Buck, chef d'état-major de la marine, a déclaré que, même si son arme peut assurer les éléments essentiels de son mandat en comptant sur les ressources dont elle dispose, elle a « ... besoin de ressources pour que les militaires puissent faire ce qu'on leur demande de faire. Comme je l'ai dit, je parle à l'essentiel. J'aimerais avoir davantage de possibilités »[5]

Le lieutenant-général M.K. Jeffrey, chef d'état-major de l'Armée de terre, a fait remarquer que, même si l'armée est fortement sollicitée « elle est confrontée à une soutenabilité limitée et il est urgent d'améliorer sa capacité en la modernisant. À la fin de sa déclaration liminaire, il a émis une mise en garde. « Nulle efficacité ni technologie de pointe ne peuvent remplacer la taille et la profondeur d'une force et, en fin de compte, ce sont le gouvernement et la société qui doivent déterminer nos missions »[6].

Le lieutenant-général Lloyd Campbell, commandant du Commandement aérien et chef d'état-major de la Force aérienne allait, quant à lui, préciser « même si je suis intimement convaincu d'avoir géré mon organisation pour économiser et d'avoir amélioré la capacité et la qualité de la majorité de nos forces, il ne (faut) pas confondre tout cela avec la viabilité à long terme, parce que ce sont deux choses bien différentes. On ne peut effectuer le genre de réduction de ressources que nous avons conduite dans les années 90 sans que quelque chose change »[7].

---

(4) *Ibid.*, fascicule 7, 26 novembre 2001.

(5) *Ibid.*, fascicule 8, 3 décembre 2001, matin.

(6) *Ibid.*.

(7) *Ibid.* 3 décembre 2001, après-midi.

2. Les services de santé des Forces canadiennes

Même avant les attaques terroristes contre les États-Unis, il était devenu nécessaire de revoir la question des soins médicaux et du traitement du personnel rentrant des missions de l'ONU ainsi que les services offerts à leurs familles[8]. Peu importe le degré de participation du Canada aux opérations lancées contre des bases de terroriste à l'étranger, nous allons assister à une intensification de la pression qui pèse déjà sur les services médicaux et dentaires et à une aggravation du problème que pose la rétention d'un personnel médical compétent.

Au début des audiences, des témoins ont mentionné que la prévention et le traitement des maladies liées au stress, surtout au syndrome de stress post-traumatique, constituent désormais un problème croissant[9]. On accorde aujourd'hui une plus grande attention à l'information dispensée aux soldats relativement aux réalités auxquelles ils seront confrontés lors de leur déploiement, de même qu'aux procédures de suivi, sur le théâtre des opérations et de retour au Canada. Malgré les progrès que représente la mise sur pied de centres destinés à aider les soldats souffrant du syndrome de stress post-traumatique et de troubles moindres également dus au stress, les témoins estiment qu'il faudra faire davantage, surtout dans le cas des réservistes[10].

Étant donné la nature des déploiements des Forces canadiennes, le risque de stress et de maladies dues au stress est évidemment plus important pour ceux et celles qui servent dans l'Armée de terre. Toutefois, les marins et les aviateurs courent également un risque, plus personnel celui-là, et le taux relativement faible de maladies graves associées au stress cache souvent l'existence d'un problème plus grave.

À la 1re Division aérienne du Canada, par exemple, le comité a appris que le temps réduit consacré à l'entraînement est sans doute la principale source de stress. La Force aérienne manque des ressources nécessaires pour traiter les conséquences plus graves du stress, soit le syndrome de stress post-traumatique, et elle a dû

---

(8) *Délibérations*, fascicule 1, 18 juillet 2001.

(9) Voir les brefs commentaires du colonel Colonel William Peters, directeur de la Planification stratégique, chef d'état-major de l'Armée de terre, ainsi que du commodore Jean-Yves Forcier, chef d'état-major J3, sous-chef d'état-major de la Défense, *Ibid.*, 18 juillet 2001 après-midi.

(10) *Ibid.*

conclure des partenariats avec des cliniques non militaires. Elle a en outre de la difficulté à faire en sorte que les aviateurs déclarent leur état avant que leur stress ne devienne chronique. Ce sont surtout ceux et celles qui ont servi auprès de l'Armée de terre qui sont les plus affectés, leur problème étant aggravé par leur isolement au moment de leur retour dans leur unité[11].

Le vice-amiral Ron Buck, chef d'état-major de la Force maritime, a fait remarquer que le personnel de la marine n'est pas particulièrement sujet au syndrome de stress post-traumatique quand il est en mer, mais que les membres d'équipage et les plongeurs qui ont participé aux opérations de récupération de l'épave de l'avion de Swissair ont été fragilisés et qu'il a fallu mettre des cliniques sur pied dans les centres médicaux de la marine à Halifax et à Victoria[12].

Le lieutenant-général Christian Couture, sous-ministre adjoint (Ressources humaines), a décrit pour le comité les initiatives prises par les Forces au cours des dernières années afin de traiter le syndrome de stress post-traumatique et d'en réduire l'incidence. Il a notamment été question de mettre sur pied un réseau de cliniques de stress opérationnel, partout au pays, de mieux préparer le personnel à ce qui l'attend, de mieux former les chefs pour qu'ils reconnaissent ces symptômes sur le théâtre des opérations, d'établir, à Ottawa, un centre conjoint avec le ministère des Anciens combattants et de créer un « système de soutien social pour les victimes de blessures liées au stress professionnel ». Ce centre a pour mission d'apporter un soutien social aux militaires, de leur dispenser une formation avant le déploiement et de les soumettre à un débriefing de post-déploiement.

L'accès précoce au traitement accroît les chances de réussite. Ce faisant, il est important de convaincre les militaires de déclarer tout de suite leur problème en leur garantissant la confidentialité du traitement et en formant leurs supérieurs immédiats sur la nature de ce traumatisme[13].

Lors d'échanges officieux avec les militaires du rang ainsi que les représentants de leurs familles, les membres du comité ont été saisis de plusieurs plaintes relativement à la qualité des soins médicaux. Selon le lgén Couture, depuis que les Forces se sont départies de leurs hôpitaux au milieu des années 90 à

---

(11) Notes: Rapport de visites d'étude à Victoria et à Winnipeg.*Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

(12) *Délibérations*, fascicule 8, 3 décembre 2001.

(13) *Ibid.*, fascicule 9, 10 décembre 2001

l'occasion de la réorganisation des services médicaux pour se concentrer sur les déploiements, le système de soins de santé s'est détérioré. Il a reconnu que le système ne répond plus aux besoins des garnisons ni des unités en opération mais a déclaré au comité que le programme RX2000, lancé en 2000, allait permettre de restructurer le système d'ici 2004[14].

3. La qualité de la vie

Beaucoup attribuent les améliorations marquées, constatées sur les plans de la solde et des indemnités des grades subalternes ainsi que des logements, à la mise en œuvre de la majorité des recommandations du rapport de la Chambre des communes sur la qualité de vie au sein des FC.

Il est un fait que le ministère de la Défense nationale a mis sur pied une direction générale permanente de la qualité de la vie chargée de contrôler l'application des autres recommandations contenues dans le rapport de la Chambre et de surveiller la qualité de vie ainsi que d'autres questions[15].

Pour l'instant, la source de mécontentement la plus répandue est le rythme opérationnel et la fréquence des déploiements à l'étranger. Dans une des premières séances d'information du comité, le major-général (retraité) Clive Addy, président national sortant de la Fédération des instituts militaires et interarmées du Canada, a soutenu que les Forces canadiennes sont trop fréquemment déployées – par exemple, six fois en Yougoslavie au cours des 10 dernières années, le problème tient en partie au fait qu'elles sont en sous-effectif. Cette situation est celle qui cause le plus de difficultés au personnel et à leurs familles, surtout dans le cas des 65 p. 100 qui sont mariés[16].

Le comité a entendu la même remarque sur la côte ouest. Le rythme opérationnel, qui a détrôné la solde et les indemnités comme principal motif de plainte. Il a une incidence négative sur le moral, il est source de stress (des particuliers et des familles) et il a un effet néfaste sur la santé et sur la cohésion du groupe. Tandis que la plupart des marines de l'OTAN ont maintenu un ratio de 50-

---

(14) *Ibid.*

(15) *Ibid.*

(16) *Ibid.*, fascicule 4, 15 octobre 2001.

50 entre le temps passé à bord et le temps passé à terre, la Marine canadienne, elle, fonctionne suivant un ratio de 60 p. 100 en mer et 40 p. 100 à terre. Dans des échanges officieux avec les membres du comité, les réservistes de la Marine ont indiqué qu'ils passent même plus de temps en mer que le ratio officiel de 60 p. 100-40 p. 100[17].

Lors de la visite du comité à la 1re Division aérienne du Canada, l'adjudant chef Dan Dietrich a mentionné l'initiative « Plan de vol pour la vie » qui vise à améliorer la qualité de vie du personnel. L'adjudant chef du Commandement est président du comité consultatif du PVPV (Plan de vol pour la vie) du Commandement aérien, qui compte des représentants de différentes unités.

Le comité consultatif sollicite des recommandations sur la façon d'améliorer le moral de l'ensemble du personnel, à tous les niveaux, et évalue les suggestions pour lesquelles il garantit des réponses systématiques. Le programme a tellement bien fonctionné qu'il a été adopté par d'autres Forces aériennes.

La plus grande réussite de cette initiative réside sans doute dans le fait qu'elle a encouragé les FC à faire preuve de plus de souplesse dans leurs déploiements : le concept 12V appliqué aux déploiements en Bosnie-Velika/Kladusa prévoit des rotations de 12 mois pour un escadron, le personnel ayant des affectations de durées variables. Un noyau de 16 militaires est déployé pendant six mois à la fois, la plus grande partie des autres membres de l'escadron effectuant deux et rarement trois affectations de 56 jours. Ce régime est non seulement moins perturbant pour la vie familiale, mais il permet au personnel de la réserve de participer plus facilement aux rotations. Si ce nouveau système a effectivement allégé les pressions associées aux déploiements, le rythme opérationnel et le manque de personnel gênent la formation et instaurent un cercle vicieux[18].

Lors de sa visite sur la côte est, le comité a été mis au courant d'un certain nombre de problèmes touchant à la qualité de la vie. Il est admis que les logements du gouvernement fédéral disponibles dans la région de Halifax ne sont pas aux normes. De l'avis de plusieurs marins, c'est sans doute à cause de la piètre qualité

---

(17) Notes: Rapport de visites d'étude à Vancouver, Victoria et Winnipeg. *Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

(18) *Ibid.*

des locaux en fonction du loyer imposé que 70 p. 100 des militaires stationnés à Halifax ont acheté des maisons. Aucun budget n'a été débloqué pour moderniser les logements familiaux ou LF, qui ont été construits selon les normes des années 40 et 50. Comme il existe suffisamment d'appartements de une ou deux chambres sur le marché, il est prévu de se concentrer sur la remise à niveau des unités de trois et quatre chambres. Si la qualité des logements gouvernementaux dérange un petit nombre de militaires, hommes et femmes, les plaintes que suscitent les couchettes à bord des frégates et des sous-marins sont universelles : les matelas sont trop minces et trop durs.

La base de Gagetown se trouve non loin de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. L'une de ses principales fonctions est d'appuyer les écoles d'entraînement de l'Armée de terre. Les commandants du 3e Groupe de Soutien de secteur, du Centre d'instruction au combat et des différentes écoles d'instruction avancée de l'artillerie, des blindées et de l'infanterie, se sont fait accompagner de leurs officiers supérieurs et sous-officiers pour rencontrer le comité. Ils ont soulevé un certain nombre de questions très importantes relatives à la qualité de la vie.

Le manque de chambres individuelles sur la base est devenu criant à cause du nombre croissant d'inscriptions aux cours d'instruction et de la nécessité de faire venir d'autres instructeurs des unités opérationnelles. Même en hiver il manque des chambres et près de 200 militaires sont contraints de s'entasser à deux ou trois dans une chambre. En été, la base doit accueillir en plus 2 000 stagiaires et membres du personnel qui doivent loger sous la tente ou dans des casernements ouverts.

Le manque de services pour les familles en est au stade de crise, si bien que les militaires ayant des familles ne sont plus disposés à accepter des mutations à la base. Même si le personnel médical et dentaire est suffisant pour s'occuper du personnel, l'armée n'assure plus les services médicaux aux membres des familles qui doivent trouver un personnel soignant dans le privé. Cependant, presque aucun médecin civil n'accepte de nouveaux patients, parce que le ratio médecins-population dans la région métropolitaine de Fredericton équivaut au tiers de celui de la moyenne nationale. Il est tout aussi difficile de trouver un dentiste sur place et les francophones ont encore plus de mal à trouver des médecins ou des dentistes aptes à les traiter dans leur langue.

Les militaires qui souffrent du syndrome de stress post-traumatique peuvent être la cause de problèmes physiques ou mentaux dans leurs propres familles. Bien

que l'armée s'occupe des siens, les membres des familles doivent se tourner vers les ressources de la province. Toutefois, la situation sur ce plan varie d'une province à l'autre. Ainsi, le Nouveau-Brunswick n'offre pas le même niveau de service que la Colombie-Britannique, l'Alberta ou l'Ontario. Cette réalité est valable non seulement pour les soins médicaux, mais aussi pour les services sociaux et les services d'éducation spéciale.

Militaires et membres du comité ont convenu que le ministère de la Défense nationale doit reprendre à son compte la responsabilité des soins médicaux des familles et que les militaires dont les familles ont des besoins spéciaux, sur le plan médical, éducatif ou autre, devraient pouvoir, sans être lésés dans leur carrière, refuser des mutations dans des régions où leurs besoins ne peuvent être comblés[19].

4. Le recrutement et le maintien en fonction

Ces dernières années, les trois armées ont éprouvé de plus en plus de difficulté à recruter du personnel, dans tous les groupes professionnels, et à maintenir en fonction les spécialistes qui intéressent les employés civils.

Le comité a appris qu'il existe 105 groupes professionnels au sein des Forces canadiennes. Un groupe est jugé rouge ou « en situation critique » quand « l'effectif formé en activité » correspond à 90 p. 100 ou moins du « niveau préférentiel de dotation » et quand rien n'indique que l'effectif reviendra à la normale dans les deux ans. Un groupe professionnel est jugé ambre (« attention ») quand l'effectif se situe entre 91 et 95 p. 100 du « niveau préférentiel de dotation » (NPD) et qu'il y a lieu de croire que le manque de personnel ne sera pas corrigé dans les deux ans. Le même code est attribué en cas de changement rapide de « l'effectif formé en activité » (d'une année à l'autre) d'un niveau égal ou supérieur au NPD ou si l'écart est de plus de 10 p. 100 supérieur NPD.

Partant de là, pas moins de 66 des 105 métiers sont « à flux tendu », 43 ayant la cote « en situation critique » et 23 la cote « attention ».

Les emplois de MR pour lesquels il y a pénurie sont parmi les plus spécialisés, comme les techniciens de conduite de tir et d'armement, plusieurs

(19) Notes : Rapport de visites d'études à Halifax et à Fredericton, *Délibération*, fascicule 12, 18 février 2002.

sous-spécialités d'électroniciens navals, de même que les emplois plus traditionnels comme ceux de techniciens de véhicule, de techniciens en radiologie, de techniciens en laboratoire médical et de techniciens en soins dentaires. Chez les officiers, six des spécialités d'ingénieur sont préoccupantes, en plus des spécialités médicales et dentaires[20].

Selon les officiers qui ont donné un exposé au comité, la Force régulière de la Marine est en sous-effectif de 400 personnes environ, essentiellement dans les métiers techniques et dans le grade de lieutenant où il manquerait 80 à 100 officiers.

Ce faisant, certains navires sont en sous-effectif, ce qui explique en partie pourquoi le *Huron*, par exemple, est immobilisé. De toute façon, les quatre destroyers de la classe Tribal (DDH-280) ne sont pas tous sollicités car, étant énergivores, ils ne sont pas complètement opérationnels[21].

La Force aérienne, qui est confrontée à une grave pénurie de 222 pilotes et de 40 ingénieurs en aérospatiale de même que de plusieurs techniciens, espère que les primes de maintien en poste permettront de freiner le départ d'un personnel très précieux.

La nécessité de recourir au personnel le plus qualifié pour encadrer les recrues pèse lourd sur les unités concernées.

Le commandant du Centre d'instruction au combat de la base de Gagetown et les commandants des différentes écoles d'instruction avancée de l'artillerie, des blindés et de l'infanterie ont parlé très honnêtement de leur situation. À cause d'une réduction de près de 25 p. 100 de leur personnel permanent et des demandes croissantes de formation des officiers et d'instruction avancée (la charge de travail étant passée de 1 429 stagiaires et 50 000 jours-stagiaires en 1997-1998 à 2 342 stagiaires et 106 000 jours-stagiaires dans le présent exercice financier), il est devenu nécessaire d'aller chercher les meilleurs éléments dans les unités opérationnelles pour les employer comme instructeurs.

---

(20) « Métiers critiques, considérés à risque, à cause d'une pénurie de personnel ». Renseignement fourni en complément du témoignage du 3 décembre 2001.

(21) *Délibérations*, fascicule 1, 18 juillet 2001 et Notes: Rapport de visites d'étude à Vancouver, Victoria et Winnipeg, fascicule 12, 18 février 2002.

Les demandes imposées sur les unités opérationnelles ont augmenté de façon exponentielle au cours des cinq dernières années, passant de 233 réservistes et 113 réguliers en 1997-1998 à 734 réservistes et 1 266 réguliers dans le présent exercice. Comme l'actuel programme de recrutement donne d'excellents résultats, la situation ne fera qu'empirer dans les prochaines années, les nouveaux militaires, après avoir terminé leur instruction de base ailleurs, devant être pris en compte à l'étape de l'instruction avancée.

La mutation des piliers des unités dans les centres d'instruction, surtout durant les quatre mois d'été, empêche les unités opérationnelles de conduire leurs exercices d'entraînement collectif ou d'assurer la formation professionnelle des officiers et des hommes. Comme un témoin devait le déclarer sans ambages au comité, l'accroissement incessant de la charge de travail n'est viable ni pour les écoles ni pour les unités opérationnelles[22].

Selon nos témoins, l'actuelle campagne de recrutement donne, dans l'ensemble, d'excellents résultats. Les Forces canadiennes offrent des indemnités de recrutement pour la plupart des emplois en sous-effectif, accordent des équivalences pour certaines formations techniques non militaires (ce qui permet aux recrues d'être dispensées d'une partie voire de la totalité de l'instruction militaire), lancent un programme de commandite collégiale pour certains des métiers techniques et encouragent les mutations internes.

L'armée fait désormais davantage pour favoriser le passage des MR dans les grades d'officier et pour financer les études universitaires d'un plus grand nombre de futurs ingénieurs, médecins et dentistes. Malgré toutes ces mesures, il faut des années de formation et d'expérience pour produire un technicien ou un officier pleinement qualifié. Un constat est inquiétant : beaucoup trop de militaires formés et qualifiés quittent les Forces armées plutôt que de rengager au terme de leur contrat[23].

Tout au long des audiences et de ses déplacements, les membres du comité se sont renseignés sur les résultats des programmes de recrutement et de maintien en poste des francophones, des femmes et des membres des minorités visibles dans les Forces armées. Ils ont appris que la représentation des minorités visibles dans

---

(22) Notes : Rapport de visites d'étude à Halifax et Frédéricton, *Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

(23) *Ibid.*

les trois armées et dans les différents grades n'est pas ce qu'elle doit être pour que les FC représentent vraiment la société canadienne. Pour expliquer ce déficit, les interlocuteurs du comité ont invoqué le fait que la plupart des recrues sont issues de petites collectivités et que nombre d'immigrants récents, dont la majorité réside dans les grandes villes, ont des raisons de se méfier des institutions autoritaires de l'État.

5. Le rythme opérationnel

Le rythme opérationnel s'entend du nombre total de missions entreprises en tout temps par les Forces canadiennes. Celles-ci doivent notamment remplir les obligations de traités contractées par le Canada, porter assistance aux autorités civiles, assurer l'instruction et effectuer des exercices collectifs, et remplir des missions de maintien de la paix. Déjà très sollicitées, peut-être même trop, les Forces canadiennes viennent juste de se voir confier une nouvelle mission : assister les Nations unies dans leur guerre contre le terrorisme international. Dès le début des audiences et des déplacements du comité, le rythme opérationnel soutenu a été mentionné comme facteur contribuant aux autres problèmes rencontrés, qu'il soit question de soins de santé, de qualité de vie, de capacité de mener des manœuvres de grande envergure ou d'assurer le perfectionnement professionnel de chaque militaire.

Le colonel Peters, dans son témoignage du 18 juillet 2001, a déclaré au comité que, dans les années 90, le rythme opérationnel imposé à l'Armée de terre a été supérieur à ce qu'il avait été depuis la guerre de Corée. L'Armée a non seulement dû assurer des déploiements en Europe de l'Est, en Afrique et dans la ceinture du Pacifique, mais elle a aussi dû remplir des missions au Canada à l'occasion des inondations dans l'Ouest et de la tempête de verglas dans l'Est. Pour notre interlocuteur, l'Armée a prouvé sa capacité de maintenir deux groupes de bataille à l'étranger, dans le cadre d'opérations de paix très exigeantes, mais, devait rajouter « … à un prix considérable. Nous nous inquiétons de notre capacité à soutenir ce rythme avec les niveaux de ressources actuels ». Le fardeau est devenu intolérable pour nos soldats, en particulier pour nos sous-officiers qui ont dû travailler quelque 80 jours de plus que ce qu'exige une année de travail type. Aux niveaux plus élevés de la hiérarchie, on constate une régression dans les attitudes

vitales de combat à cause du manque d'entraînement collectif à l'échelon de la brigade[24].

Si c'est l'Armée de terre qui semble avoir effectivement subi le fardeau le plus lourd en matière de rythme opérationnel, la Marine et la Force aérienne n'ont pas été épargnées. Par exemple, les Forces maritimes de l'Atlantique comptent 5 230 militaires dont 2 625 servent à bord des bâtiments de surface. Bien plus de la moitié de ces 2 625 marins est actuellement déployée à l'étranger, 1 150 en soutien à l'Opération Apollo de lutte contre le terrorisme et 240 autres à bord du NCSM Toronto. Comme la Marine est à court d'environ 600 personnes, la charge de travail incombant à ceux qui restent est d'autant plus lourde et le personnel doit être de plus en plus souvent muté d'une unité opérationnelle à l'autre car, pour pleinement armer un navire en partance, il faut souvent prélever des membres d'équipage d'un autre navire.

Le manque d'officiers subalternes impose une charge de travail additionnelle sur les autres, mais comme l'actuelle campagne de recrutement fonctionne bien, cette situation devrait s'améliorer d'ici quelques années[25]. Il demeure que, pour reprendre les termes d'un officier qui décrivait la charge de travail imposée aux officiers des grades intermédiaires : « la situation équivaut à bien plus que de l'abus ». Comme il faut une vingtaine d'années pour amener un officier au grade de capitaine dans la Force maritime, ou à un grade équivalent dans les autres services, il sera beaucoup plus difficile de remplacer ces gens-là[26].

La 12e Escadre de Shearwater est composée de détachements d'hélicoptères employés à bord des destroyers et des frégates des Forces maritimes de l'Atlantique et des Forces maritimes du Pacifique. Chaque détachement d'hélicoptères se compose d'un Sea King, de quatre pilotes et de 11 techniciens d'entretien. Quatre de ces unités évoluent à partir du 443e Escadron basé à Pat Bay, près de Victoria, en Colombie-Britannique, et cinq sont basés à Shearwater, en Nouvelle-Écosse. Comme la demande de détachements d'hélicoptères du groupe aérien maritime continue d'être supérieure aux disponibilités, les détachements

---

(24) *Délibérations*, 18 juillet 2001.

(25) Forces maritimes de l'Atlantique « Notes d'information à l'intention du Comité sénatorial sur la défense et la sécurité : problèmes de personnel militaire et de qualité de la vie ».

(26) Notes: Rapport de visites d'étude à Vancouver, Victoria et Winnipeg. *Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

opérationnels passent de navire en navire. Ce faisant, le personnel de ces détachements d'hélicoptères passent, en moyenne, plus de journées en mer que la plupart de leurs camarades de la Marine et, quand ils sont à terre, leur famille doit les partager avec la nécessité constante de maintenir un entraînement collectif et individuel[27].

Il n'est donc pas étonnant que, dans son témoignage, le vice-amiral Ron Buck, chef d'état-major de la Force maritime, ait mentionné le rythme opérationnel parmi les trois problèmes prioritaires de la Défense[28].

6. La Réserve des Forces canadiennes

La Réserve des Forces canadiennes est censée constituer une base de mobilisation pour le temps de guerre. La Marine et la Force aérienne ont toutes deux trouvé des rôles utiles pour leurs réserves respectives, mais l'Armée de terre traîne de l'arrière sur ce chapitre. Malgré les progrès réalisés dans la restructuration de la Réserve de la Force terrestre (milice), celle-ci ne dispose pas encore de rôle bien défini dans le concept de la force totale.

Dans son exposé sur le rôle des réserves, M. Bon a indiqué au comité que le Livre blanc de 1994 prévoyait la réduction des effectifs de la Réserve pour financer l'augmentation des effectifs des unités de campagne (plus 3 000 militaires). Quand le comité à voulu savoir ce qu'il en était des compressions, il a répondu que « le ministère de la Défense nationale n'a pas de politique sur les réservistes. Il s'agit plutôt d'une politique du gouvernement du Canada. [...] tout comme les Forces armées canadiennes, les réserves doivent également traduire la réalité aujourd'hui ».

Le commodore McNeil a donné au comité un aperçu global de la situation de la Réserve navale, indiquant que les 4 000 réservistes sont répartis en 24 divisions navales de 150 à 200 réservistes chacune. À l'instar de la Force régulière de la marine, la Réserve navale est en sous-effectif de 400 personnes. La Marine a défini un rôle particulier pour sa réserve à qui elle a confié un partie de

---

(27) Notes : Rapport de visites d'étude à Halifax Frédéricton, *Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

(28) *Délibérations*, fascicule 8, 3 décembre 2001.

son équipement; par exemple, les équipages des navires de la défense côtière sont essentiellement composés de réservistes[29].

Au cours de la visite du comité sur la côte ouest, le capitaine (Marine) Pile a dressé un tableau plus détaillé du rôle de la réserve dans la dotation des six navires de la défense côtière de la côte ouest et des six autres de la côte est. À l'exception de deux experts techniques de la Force régulière, l'équipage de ces bâtiments est entièrement composé de réservistes, notamment pour ce qui est des officiers (38 réservistes dont le commandant), qui viennent de partout au Canada et qui remplissent des contrats allant de trois mois à trois ans. Les bâtiments eux-mêmes se prêtent facilement à des changements de configuration, ce qui veut dire qu'il est possible de les doter d'armement ou de les employer dans des opérations de levée et d'inspection d'objets des fonds marins ou de les transformer en navires de recherche et de sauvetage. La Force maritime a adopté le concept de force totale, imposant à ses éléments de la réserve et à ses éléments de la régulière les mêmes normes, les mêmes attentes ainsi que le même degré de leadership et de professionnalisme.

Dans la réserve, la solde comporte trois échelons. L'échelon de classe A pour le personnel qui sert un soir en semaine et occasionnellement en fin de semaine; l'échelon de classe B pour le personnel servant à contrat à bord des navires côtiers et l'échelon de classe C pour le personnel qui sert à temps plein dans des emplois de la Force régulière. En avril 2002, la capacité de déploiement établira une distinction entre les classes B et C. Le personnel pouvant être déployé recevra la solde complète de la Force régulière, plutôt que 85 p. 100.

Le capitaine Pile a donné deux raisons pour expliquer les retards à intégrer certaines recrues dans la réserve : quand le candidat a un dossier criminel ou quand il a déjà servi dans les FC et qu'il faut mettre la main sur son dossier avant de lui faire une offre. Or, à cause des réductions d'effectif, la Marine manque de personnel pour effectuer ce genre de recherches. À l'instar des autres officiers avec qui les membres du comité se sont entretenus, le capitaine Pile est opposé à une loi semblable à celle qui régit la réserve aux États-Unis : les grands employeurs pourront toujours autoriser leurs employés à prendre des absences et même à « combler » la solde versée par la Marine, mais les petits employeurs pourraient hésiter à engager des réservistes s'ils devaient conserver leur poste pendant que ces

(29) *Délibérations*, fascicule 1, 18 juillet 2001.

derniers servent dans les Forces. Il a mentionné deux grands problèmes : le manque d'effectif (cinq des six bâtiments seulement pouvant être dotés) et le peu de temps consacré à l'instruction en mer (le gros de ces périodes étant consacré à la formation des officiers).

C'est le colonel Peters qui a renseigné les membres du comité sur la situation de la Réserve de la Force terrestre, autrement appelée « milice ». Les 15 000 réservistes de la milice sont regroupés en 10 brigades réparties sur l'ensemble du territoire canadien. Il s'agit de formations petites et faiblement équipées qui ne peuvent être déployées ni servir en combat. La milice a toujours servi à la mise sur pied de la force, surtout au « renforcement individuel », mais les FC ont maintenant l'intention de passer à des éléments de la taille d'une compagnie (100 soldats) pouvant être déployés au sein d'une unité de la Force régulière, d'ici 2002[30].

Lors de sa comparution devant le comité, le lgén M.K. Jeffrey, chef d'état-major de l'Armée de terre, a fait état de certains progrès réalisés dans le déploiement de formations de la milice plutôt que de réservistes individuels. L'unité qui se trouve actuellement en Bosnie, par exemple, le 3e Vingt-deuxième, comporte six sections complètes d'infanterie de la réserve. La prochaine rotation, celle du 2e Vingt-deuxième, comportera un ou deux pelotons complets et la suivante inclura une compagnie complète d'infanterie de la réserve. Le général a avoué très franchement qu'il cherchait à régler le problème de manque de confiance entre la régulière et la réserve : « En toute franchise, les réservistes ne faisaient pas confiance aux Forces régulières et réciproquement »[31].

Lors de son déplacement à Montréal, le comité a eu l'occasion de rencontrer officieusement certains officiers et membres du rang du 3e Bataillon des Black Watch. Voici certains des problèmes qui lui ont alors été mentionnés :

a. la milice manque de plus en plus d'instructeurs, raison pour laquelle elle n'est pas en mesure d'augmenter rapidement ses effectifs;

b. le fait de déployer un grand nombre d'unités de la milice en même temps que les unités de la force régulière, que ce soit outre-mer ou dans le cadre

(30) *Délibérations*, fascicule 1, 18 juillet 2001.

(31) *Ibid.*, fascicule 8, 3 décembre 2001.

de l'instruction, compromet la capacité de la réserve de former ses recrues et les autres;

c. les réservistes n'ont pas d'emploi garanti quand ils rentrent de mission, leurs employeurs n'étant pas légalement tenus de protéger leur emploi;

d. il est plus long d'amener à niveau quelqu'un qui possède déjà une expérience de la milice qu'une recrue;

e. le recrutement des officiers et des hommes est gêné par la centralisation, ainsi que par des budgets et du matériel de promotion qui sont généralement insuffisants. Les FC ne font que peu d'efforts pour jouer sur la corde sensible de l'idéalisme des jeunes ou pour attirer les jeunes femmes dans l'infanterie. Il est également très difficile, pour les unités locales, d'obtenir la permission de faire du recrutement de leur côté, dans les écoles secondaires, les collèges et les universités;

f. la milice souffre d'une grave pénurie de matériel depuis plusieurs années;

g. le lieutenant-colonel Bolton, le commandant de l'unité, a insisté sur le fait que le moral de ses troupes est bon malgré des budgets limités et la bureaucratie de plus en plus pesante caractéristique du milieu militaire[32].

L'effectif de la Force aérienne régulière est légèrement supérieur à 13 000 personnes. La Réserve compte un peu plus de 2 100 personnes, dont 700 à temps plein et le reste à temps partiel. Hormis deux escadrons de réserve dotés de l'hélicoptère Griffon, la Réserve de la Force aérienne est pleinement intégrée aux escadrilles régulières qui sont réparties sur l'ensemble du territoire. La Force aérienne envisage de porter sa réserve à 3 000 personnes[33].

Au cours de notre visite à la 1re Division aérienne du Canada, à Winnipeg, le lieutenant-colonel Bert Doyle, commandant du 402e Escadron, a expliqué au comité le rôle de l'escadron qui intègre le concept de « force totale ». Il a pour mission d'assurer l'instruction des pilotes sur les Havilland Dash 8 et de fournir les appareils de l'École de navigation aérienne qu'utilisent les équipages à

(32) Résumé des témoignages des 5 et 6 novembre 2001.

(33) Lieutenant-général Lloyd Campbell, commandant du Commandement aérien et chef d'état-major de la Force aérienne, *Délibérations*, fascicule 8, 3 décembre 2001.

l'entraînement. Les membres de la Force régulière et de la Force de réserve travaillent côte à côte dans l'accomplissement des rôles et des missions du 402e Escadron. La seule différence réside dans le fait que le personnel de la Force régulière est utilisé chaque fois qu'on a besoin de lui et que les réservistes ne sont employés que lorsqu'il est possible de le faire. Près de 10 p. 100 des réservistes du 402e Escadron servent à temps plein. Les réservistes se préoccupent surtout du fait que leurs emplois ne sont pas légalement protégés pendant qu'ils sont appelés à servir en opération ou à l'entraînement[34].

Chaque fois qu'ils en ont eu l'occasion, les membres du comité ont demandé aux officiers et au personnel non-officier de la réserve des trois armes ce qu'ils pensaient d'une loi qui contraindrait les employeurs à donner du temps libre aux réservistes pour leur entraînement ou un déploiement. Les officiers se sont montrés réticents envers le modèle juridique américain parce que les petits employeurs pourraient être portés, toutes choses étant égales par ailleurs, à éviter d'engager des réservistes. Certains militaires du rang partageaient ce point de vue, mais dans l'ensemble, ils étaient davantage favorables à l'adoption d'une loi destinée à protéger leur emploi.

Ils ont déclaré au comité que toutes les provinces, à l'exception du Québec, avaient adopté une loi autorisant les fonctionnaires à être libérés pour remplir des fonctions de réserve, mais que le gouvernement fédéral ne disposait d'aucune loi du genre. M. Kenneth Calder, sous-ministre adjoint (Politiques) au MDN a indiqué que la loi qui se trouve actuellement devant la Chambre des communes, devrait permettre de protéger les emplois des réservistes dans les cas d'urgence décrétés par le gouvernement – comme ce fut le cas lors de la tempête de verglas ou des inondations de la Rivière Rouge – mais pas pour les opérations de maintien de la paix[35].

7. L'équipement et les services à contrat

Plusieurs témoins ont fait remarquer que les Forces canadiennes manquent de certains types d'équipements, tandis que d'autres arrivent au terme de leur vie

(34) Notes: Rapport de visites d'étude à Vancouver, Victoria et Winnipeg. *Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

(35) *Délibérations*, fascicule 7, 26 novembre 2001.

utile. Malheureusement, les restrictions budgétaires ont retardé le remplacement de cet équipement et limité le nombre d'éléments pouvant être remplacés. Ils ont aussi parlé de l'efficacité du programme de «diversification des modes de prestation» qui consiste à confier à contrat les tâches n'étant pas jugées fondamentales ou essentielles à la conduite des opérations.

M. Bon a rappelé au comité que, d'après la politique énoncée dans le Livre blanc de 1994, les Forces canadiennes devaient être «... ainsi équipées de façon appropriée, sans plus» afin de contribuer au vaste éventail d'opérations, au Canada et à l'étranger. De nouveaux équipements seraient prévus uniquement quand ils seraient jugés essentiels au maintien des capacités de base et ils devraient convenir pour une gamme d'activités de défense aussi complète que possible. Le Livre blanc mentionnait uniquement quatre grands programmes d'acquisition : les véhicules blindés de transport de troupes, les hélicoptères de recherche et de sauvetage, éventuellement les sous-marins, et les hélicoptères embarqués. À l'exception notoire des hélicoptères embarqués, les forces ont acquis tout le matériel mentionné dans cette liste.

Dans sa présentation, le commodore McNeil a montré au comité un graphique qui illustrait la durée de vie restante de certains des principaux équipements de la défense, de l'hélicoptère Sea King à la jeep ILTIS (qui sont tous deux à bout de potentiel), en passant par l'Aurora, le Hercules, les CF 18, le char Léopard et d'autres (25 à 50 p. 100 chacun) ainsi que les équipements récents ou « presque récents » comme les sous-marins Victoria, les navires de la classe Kingston et de la Halifax, l'hélicoptère Griffon et les véhicules de troupe blindée légers (75 à 100 p. 100). Pour financer l'achat d'équipement, le service de planification du Ministère insiste beaucoup sur la nécessité de trouver de nouvelles façons de consacrer davantage de budget aux immobilisations qu'à l'heure actuelle (2,1 milliards sur 11,4 milliards de dollars)[36].

D'aucuns considèrent que la situation de la Marine et de l'Armée de terre sur le plan de l'équipement est assez bonne, surtout parce que ces armées ont bénéficié d'une importante dotation en matériel peu avant les réductions budgétaires du milieu des années 90. Les Forces navales affectées à l'Opération Apollo, par exemple, sont pleinement intégrées aux groupes aéronavals de l'armée américaine. Toutefois, la Marine continue de dépendre des hélicoptères Sea King de la Force

(36) *Ibid.*, fascicule 1, 18 juillet 2001.

aérienne dont le remplacement est sans cesse remis depuis plus de 10 ans. Par exemple, le 443e Escadron est censé mettre six Sea King à la disposition des Forces maritimes du Pacifique, mais il n'en a aucun. À cause de l'âge de ces appareils et de leur électronique de bord, les Sea King exigent 30 heures d'entretien par heure de vol[37].

Selon le vice-amiral Ron Buck, chef d'état-major de la Marine, la grande priorité de son arme consistera à remplacer les deux navires avitailleurs vieux de 30 ans que sont le NCSM *Protecteur* et le NCSM *Preserver*. La Marine espère recevoir des moyens de transport maritime et réduire ses besoins en équipage de près de moitié, par rapport aux 265 marins qu'exige la dotation des navires actuels. En outre, la Marine doit envisager de remplacer la capacité de commandement et de contrôle et de lutte anti-sous-marine que représentent les quatre destroyers de la classe Tribal, ce qui ne veut pas dire que ce sera par un nombre égal de bâtiments. Bien que les destroyers des années 70 et les frégates des années 90 soient à peu près de la même taille, les premiers exigent un équipage de 330 marins tandis que les deuxièmes n'en exigent que 225, la différence étant attribuable à leur technologie respective[38].

Pour le colonel Peters, l'Armée de terre a un besoin urgent de se doter d'une meilleure capacité ISTAR, c'est-à-dire de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectif et de reconnaissance[39]. La Force aérienne apporte un appui à l'Armée de terre en mettant en œuvre l'un de ses matériels les plus récents, l'hélicoptère Griffon, qu'elle a l'intention de modifier en le dotant d'un système de surveillance, de reconnaissance et d'acquisition de cible afin de contribuer à cette priorité de l'Armée. Une fois modifié, cet hélicoptère viendra renforcer le parc de véhicules de reconnaissance Coyote et il contribuera davantage aux opérations terrestres[40].

Les hauts fonctionnaires du ministère ont indiqué que la majeure partie du matériel des Forces canadiennes, qu'il faut carrément remplacer ou sérieusement

---

(37) Notes: Rapport de visites d'étude à Vancouver, Victoria et Winnipeg, *Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

(38) *Délibérations*, fascicule 9, 10 décembre 2001.

(39) Ibid., fascicule 1, 18 juillet 2001.

(40) Lieutenant-général Lloyd Campbell, commandant du Commandement aérien et chef d'état-major de la Force aérienne, *délibérations*, fascicule 8, 3 décembre 2001.

moderniser afin d'en rallonger la vie utile, appartient à la Force aérienne. Dans son récent rapport et lors de sa comparution devant le comité, la Vérificatrice générale, Mme Sheila Fraser, n'y est pas allée par quatre chemins. Les statistiques établies lors de sa vérification indiquent que le matériel de l'Armée de terre est en bon état, que la Marine a maintenu son taux d'activité mais qu'elle va faire face à un fort accroissement des travaux de maintenance différés pour la frégate de patrouille, ce qui pourrait, dans l'avenir, occasionner des problèmes de disponibilité, de durée de vie utile prévue et de coûts. Quant au matériel de l'Armée de l'air, il se détériore et il est généralement sur le déclin : le nombre annuel d'heures de vol sur Sea King, Hercules et Aurora n'a cessé de diminuer au cours des cinq dernières années. À l'exception de l'hélicoptère Griffon, la flotte n'est que peu disponible – entre 30 et 60 p. 100 du temps – les choses vont en s'aggravant et le nombre de missions annulées est en augmentation. Le système d'approvisionnement permet rarement de répondre aux demandes urgentes et l'on constate une pénurie de personnel de maintenance. Dans l'ensemble, 13 p. 100 des postes sont vacants et 15 p. 100 sont remplis par du personnel qui ne possède pas les compétences correspondant à leur grade. De plus, ce personnel n'aurait pas suivi près de 40 p. 100 de la formation exigée pour faire partie des unités dont ils sont membres[41].

Selon le lieutenant-général Lloyd Campbell, commandant du Commandement aérien et chef d'état-major de la Force aérienne, à cause du retard mis dans la décision de remplacer les Sea King, il est presque certain qu'il sera nécessaire de maintenir une partie de ces appareils en service au-delà de 2005, limite de leur durée de vie utile. Ainsi, la Force aérienne est en train de réfléchir à ce qu'il lui faudra faire pour prolonger de cinq autres années, soit jusqu'en 2010, l'état de navigabilité et de sécurité de ses appareils[42]. Un projet de modernisation d'un milliard de dollars permettra d'améliorer 80 des F-18 les plus récents pour leur conférer la même capacité que ceux utilisés par les Américains (Marine et Marines). (Le Canada a commencé à investir dans le remplaçant possible du F-18, qui serait un avion de chasse polyvalent, furtif, à prix abordable, l'« avion de combat interarmées », mis au point dans le cadre d'un projet international.) Les avions de surveillance maritime Aurora seront également soumis à des travaux de modernisation dans les 10 prochaines années afin de les doter d'une nouvelle avionique de bord et de nouveaux systèmes de détection.

---

(41) *Délibérations*, fascicule 9, 10 décembre 2001.

(42) *Délibérations*, fascicule 8, 3 décembre 2001.

Le lieutenant-général Campbell a indiqué au comité que la flotte de Hercules, qui constitue l'épine dorsale de la mobilité aérienne tactique et de la capacité tactique de ravitaillement en vol, ne rajeunit pas mais qu'il n'a pas encore été décidé de la remplacer. Les cinq Polaris, qui sont la version militaire de l'Airbus 310, confèrent une capacité de transport aérien stratégique limitée à la Force aérienne et, quand deux de ces appareils auront été modifiés pour le ravitaillement en vol, ils offriront une nouvelle capacité stratégique sur ce plan aussi. Toutefois, le Polaris n'est pas un véritable avion de transport stratégique capable d'emporter du matériel lourd sur de longues distances, outre qu'il ne peut être exploité qu'à partir et à destination de pistes en dur, bien entretenues. Ce faisant, la Force aérienne a un urgent besoin d'un véritable avion de transport stratégique susceptible de lui permettre d'assurer le déploiement de troupes à l'étranger avec leur équipement, et de répondre à des catastrophes nationales ou à des crises humanitaires[43].

Selon un officier supérieur, la Force aérienne est généralement satisfaite des résultats de la formation des pilotes assurée à contrat. La société Bombardier s'occupe de tout, même de la nourriture et du logement, et elle fournit les appareils, les simulateurs et les logiciels. La formation offerte est de classe internationale et de nombreux pilotes des forces de l'OTAN viennent au Canada pour y suivre leur entraînement. Les contrats de service accordés dans le cadre de l'entretien des sites radar semblent également donner de bons résultats.

Il n'en va pas de même des contrats qui concernent l'entretien des aéronefs, la Force aérienne devant pouvoir entretenir et maintenir elle-même ces appareils quand ils sont déployés à l'étranger. Le fait de confier de tels travaux à contrat réduit généralement la souplesse d'opération d'une armée, car on ne peut confier d'autres tâches à des travailleurs ou à des techniciens à contrat, dans les situations d'urgence ou quand ils sont sous-employés, et qu'on ne peut leur demander de faire d'heures supplémentaires que si l'on est prêt à leur payer un supplément exorbitant[44].

Pour la Vérificatrice générale, « l'affermage » ou le programme de diversification des modes de prestation de services n'a pas donné lieu aux

---

(43) *Ibid.*

(44) Notes: Rapport de visite d'études à Vancouver, Victoria et Winnipeg.*Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

économies attendues – de 200 millions de dollars en 2000 – notamment parce que les réductions budgétaires ont occasionné une réduction des dépenses après le milieu des années 90, mais aussi parce que certains contrats étaient inopportuns ou mal conçus. Le MDN espère maintenant économiser 150 millions de dollars d'ici 2004[45]. Il demeure que le recours à contrat devrait permettre d'alléger une partie du fardeau associé à l'entraînement des spécialistes.

Le lieutenant-général Christian Couture, sous-ministre adjoint (Ressources humaines) a déclaré au comité que la formation des militaires est très longue : 18 mois pour une recrue; quatre autres années pour le personnel très spécialisé, comme les spécialistes des systèmes de contrôle de tir, et deux à cinq ans pour les officiers subalternes. Ce faisait, les Forces envisagent de recourir davantage aux établissements d'enseignement civils. Les universités civiles dispensent déjà la plus grande partie de l'éducation que doivent recevoir les officiers subalternes, dans le cadre du Programme de formation des officiers de la Force régulière, du Programme de formation pour les officiers (intégration à la Réserve) et le Programme d'intégration à la Réserve – Officiers. Les FC s'intéressent à présent à la formation technique dispensée par les collèges communautaires, certains diplômés pouvant se faire créditer la majorité de leurs cours et apprendre rapidement la technologie militaire après leur instruction de base. L'Armée envisage également de demander à certains collègues de concevoir et d'offrir des cours techniques à ses recrues ou de fournir les instructeurs pour ses cours militaires.

Les questions de sécurité

8. Les ressources humaines et l'équipement

Le comité a appris qu'à cause des restrictions budgétaires, la GRC et le Service canadien du renseignement de sécurité n'ont pu suivre le pas des changements technologiques. En outre, nombre d'enquêtes ont dû être abandonnées ou n'ont pu être poursuivies avec toute la rigueur voulue à cause d'un manque de personnel formé. Cependant, beaucoup de témoins ont été réticents à donner des détails ou à parler ouvertement de peur d'être reconnus.

---

(45) *Délibérations*, fascicule 9, 10 décembre 2001. Témoignage de la Vérificatrice générale.

Norman Inkster a déclaré au comité que durant les sept années qu'il avait passées en qualité de commissaire de la GRC, son budget avait été réduit de 400 à 500 millions de dollars et que son personnel était tombé de 21 000 à 20 000 personnes. Depuis, les budgets des effectifs sont revenus à ce qu'ils étaient. Il demeure que, d'après lui, le gouvernement du Canada doit analyser la menace du moment, déterminer les ressources nécessaires pour y faire face de façon que les Canadiennes et les Canadiens soient raisonnablement protégés, puis financer et équiper suffisamment les organismes responsables pour qu'ils puissent faire le travail qu'on leur confie[46]. Lors de leur comparution devant le comité, les policiers en service n'ont admis que très vaguement qu'ils seraient très heureux d'avoir un effectif et un équipement supplémentaires. Pourtant, quand le gouvernement a demandé à la GRC ce dont elle avait besoin pour combattre le terrorisme au lendemain du 11 septembre, elle n'a pas tardé à lui remettre une liste d'équipements se chiffrant à 50 millions de dollars[47]. Le professeur Wesley Wark a déclaré que le Service canadien du renseignement de sécurité et le Centre de la sécurité des télécommunications devaient se doter d'une technologie plus récente et que tous les organismes de sécurité canadiens avaient besoin de fonds supplémentaires[48].

9. L'accès public aux dispositifs de cryptographie

Des hauts responsables de la sécurité ont déclaré au comité que l'accès public, relativement illimité, au matériel et aux programmes de cryptographie sophistiqués risque de priver les services du renseignement d'une source fondamentale d'informations sur les activités des espions, des terroristes et des criminels. L'utilisation de dispositifs sophistiqués de ce genre par des utilisateurs n'appartenant pas à des services policiers a compliqué, voire entravé les enquêtes, outre qu'elle a obligé les services de police à dépenser énormément dans la mise au point de contre-mesures.

M. D'Avignon, directeur général, Direction générale de la sécurité nationale, a précisé dans son témoignage que la surveillance légale des communications des suspects est un outil essentiel pour combattre le terrorisme et le crime organisé. Il

---

(46) *Délibérations*, fascicule 3, 1er octobre 2001.

(47) *Délibérations*, fascicule 3, 1er octobre 2001.

(48) *Délibérations*, fascicule 3, 1er octobre 2001.

convient de réaliser un équilibre entre la protection du public contre les actes de terrorisme et les droits des citoyens, dans l'application des méthodes intrusives associées à l'« accès légal »[49]. Cependant, les méthodes employées par la police sont contrecarrées par l'utilisation illégale de moyens technologiques de contre-mesure. L'augmentation rapide du nombre de fournisseurs de service et d'équipement de télécommunication complique la surveillance des communications. Il en est de même de la pratique qui consiste, plutôt que d'utiliser des téléphones classiques, à recourir aux téléphones cellulaires dont on se débarrasse tout de suite après usage.

Le surintendant Pilgrim a indiqué que les nouvelles technologies gênent le travail de surveillance légal de la police. La portabilité des numéros locaux permet aux clients de conserver le même numéro de téléphone quand ils changement d'adresse. Les systèmes de communication personnels (téléphones cellulaires, téléavertisseurs, palm pilots, etc.) sont numériques et beaucoup plus difficiles à pénétrer que les systèmes analogiques. Les communications par satellite couvrent toute la planète. Les criminels se servent beaucoup d'Internet pour leurs communications et ils ont commencé à utiliser des codes cryptographiques qui sont presque impossibles à déchiffrer. Le cyber-terrorisme érode la confiance du public envers les systèmes informatiques et les transactions financières informatisées[50].

10. Les risques de désastres environnementaux causés par l'être humain

La menace de catastrophe nationale provoquée par des puissances étrangères ou par des terroristes est de plus en plus grande. L'effondrement continu de l'infrastructure industrielle des ex-pays de l'Union soviétique soulève le spectre d'accidents nucléaires causés par la décrépitude des installations, du matériel ou des armes nucléaires. À l'occasion d'une prochaine vague d'attentats en Amérique du Nord, des terroristes pourraient relâcher des agents bactériologiques ou chimiques.

Le surintendant Pilgrim a indiqué au comité que la GRC collabore avec le ministère de la Défense nationale sous la forme d'une équipe conjointe

(49) *Délibérations*, fascicule 2, 19 juillet 2001.

(50) *Ibid.*

d'intervention biologique et chimique basée à la BFC Borden, au nord de Toronto. Cette équipe a accès à toutes les ressources de l'Établissement de recherche de la Défense de Suffield, en Alberta. Dans toute la mesure du possible, les artificiers de la GRC s'associent aux équipes spécialisées en matières dangereuses des services incendie locaux[51].

11. La surveillance des ports et des frontières

Les témoins nous ont indiqué que le resserrement des mesures de surveillance, dans les aéroports et les ports maritimes, aux postes frontières et tout le long de la frontière, a revêtu une place importante dans la campagne menée contre le terrorisme international et le crime international. Le comité s'est penché sur la contradiction inhérente qui existe entre la nécessité économique d'assurer la libre circulation des marchandises et des personnes à la frontière et celle de garantir une plus grande sécurité.

Le surintendant Pilgrim n'est pas d'accord avec l'idée que le Canada soit devenu un refuge pour les terroristes et les criminels. La GRC entretient une excellente relation avec ses homologues américains, soit avec le FBI et les autres organismes d'application de la loi à l'échelon fédéral comme à celui des États ou des localités. Elle entretient en outre d'excellentes relations de travail avec les corps policiers du Royaume-Uni et des autres pays européens. Au Canada, la GRC travaille main dans la main avec les corps policiers locaux qui ont compétence sur les ports. En outre, elle effectue des enquêtes criminelles indépendantes.

Le dilemme de la sécurité pour le Canada est le suivant : bien que nous n'intéressions pas autant les terroristes que les États-Unis, si nous n'assurons pas un niveau suffisant de sécurité à notre frontière, nos voisins pourraient adopter des mesures arbitraires en vue d'assurer la sécurité continentale. L'échange d'informations et de renseignements et la participation à des exercices policiers conjoints américano-canadiens nous permettront d'améliorer notre crédibilité à cet égard. En réponse à une question concernant la décision de démembrer la police fédérale qui était chargée de patrouiller les ports au Canada pour confier cette responsabilité à des corps de compétence locale, le surintendant Pilgrim a déclaré

(51) *Délibérations*, fascicule 2, 19 juillet 2001.

que l'élimination de la police portuaire avait été une décision politique et que la création d'un nouveau régime devrait également être une décision politique[52].

À Vancouver et à Halifax, le comité a rencontré les responsables locaux du syndicat des douaniers. Ces derniers estiment que l'Agence des douanes est en sous-effectif et qu'en périodes de pointe, l'été, elle s'en remet beaucoup trop à des étudiants insuffisamment formés. À cause du manque de personnel, le nombre de conteneurs inspectés a été réduit, de même que les effectifs chargés d'interroger les équipages et de conduire les fouilles à bord des navires. Comme un agent seul court plus de risques, le syndicat croit qu'aucune équipe d'inspection de moins de deux personnes ne devrait être envoyée à bord de navires, même pas à bord de bateaux de pêche ni d'embarcation de plaisance.

Les douaniers ont déclaré au comité qu'ils feraient un meilleur travail, plus efficace, s'ils disposaient d'un meilleur équipement. Ils estiment que leur réseau informatique est déficient, parce qu'il ne leur permet pas d'obtenir tous les renseignements nécessaires pour « cibler » leurs inspections ou les passagers. Les agents n'ont pas de terminaux à bord de leurs véhicules et ils doivent rentrer à leur bureau pour obtenir les renseignements nécessaires et faire leur rapport. Ils estiment nécessaire de disposer d'une technologie beaucoup plus moderne pour pouvoir inspecter un plus grand pourcentage de conteneurs et de bagages. Dans certains endroits où ils sont appelés à travailler, les installations des douaniers sont inadéquates, surtout au terminal des navires de croisière de Vancouver.

À l'aéroport de Vancouver, les agents ont de plus en plus l'impression qu'on leur demande d'effectuer un travail dangereux pour lequel ils n'ont été que peu ou aucunement formés, comme les entrevues de passagers pouvant être violents ou la fouille de bagages susceptibles de contenir des explosifs ou des agents chimiques ou bactériologiques. Ils réclament une meilleure formation et un meilleur équipement personnel[53].

À Halifax, les représentants du syndicat nous ont déclaré que ni les étudiants d'été ni les employés à contrat ne sont suffisamment formés. Les douaniers doivent au moins réussir un cours exigeant huit semaines et des modules de deux à quatre

---

(52) *Ibid.*, fascicule 2, 19 juillet 2001.

(53) Notes: Rapport de visites d'étude à Vancouver, Victoria et Winnipeg, *Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

semaines destinés à leur enseigner une spécialité; il y est question de voyageurs, de courrier et de marchandises commerciales. Or, après une formation de tout juste deux semaines, les étudiants peuvent remplir presque toute la gamme des fonctions d'agent des douanes. Le syndicat estime que la sécurité du pays est également menacée par le manque de formation adéquate dans le domaine de l'immigration. Au Canada, les douaniers font office d'agents de l'immigration en première ligne, quand ils autorisent les voyageurs à franchir la frontière ou les dirigent vers les agents de l'immigration en titre. Mais voilà, un grand nombre de petits postes douaniers éloignés n'ont pas d'agents de l'immigration sur place et se sont les douaniers qui doivent faire tout le travail. Dans son rapport d'avril 2000, la Vérificatrice générale s'alarme du fait que 60 p. 100 des agents des douanes n'ont reçu aucune formation dans le domaine de l'immigration.

Toujours à Halifax, les représentants syndicaux ont indiqué que, depuis 2000, les agents des douanes ont de plus en plus souvent pour mandat d'appliquer certaines dispositions du Code criminel. Par exemple, ils ont pour instruction d'arrêter et de détenir les conducteurs en état d'ébriété, les ravisseurs d'enfants et les personnes interceptées au volant de véhicules volés. Nombre de petits postes frontières éloignés n'ont qu'un seul douanier. À l'autre extrême, la menace de violence est omniprésente aux grands postes frontaliers et dans les aéroports internationaux. Le soutien de la police n'est pas toujours immédiat. Cela étant, les représentants du syndicat réclament qu'une partie au moins des douaniers aient accès à des armes à feu[54].

Mme Sheila Fraser, Vérificatrice générale du Canada, a déclaré au comité qu'au pont Ambassador, à Windsor – que franchissent quotidiennement quelque 6 000 à 7 000 camions – un tiers environ de ces véhicules sont dirigés vers un point d'inspection secondaire situé à environ 2 km de là. Rares sont ceux qui sont escortés. En règle générale, les opérations douanières sont gênées par une mauvaise circulation de l'information et un manque d'informations suffisantes permettant d'évaluer adéquatement le risque que pose un chargement ou un individu[55].

---

(54) Notes : Rapport de visites d'étude à Halifax et Fredericton, *Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

(55) *Délibérations*, fascicule 9, 10 décembre 2001.

12. Les aéroports

A) L'aéroport de Montréal (Dorval)

Le sergent d'état-major, Charles Castonguay, a déclaré au comité que, dans les aéroports, la GRC a essentiellement pour mission de mener des activités contre le crime organisé et de faire appliquer les lois fédérales traitant notamment des aspects suivants : contrebande; drogue; immigration clandestine; agriculture Canada; produits de la criminalité, droit d'auteur et brevets et substances réglementées. Dans tous les grands aéroports internationaux du pays, on trouve des unités de crime organisé de la GRC. Les plus importantes, qui comptent 40 policiers, sont à Toronto et à Montréal, une unité de 20 personnes étant stationnée à Vancouver. Les unités du crime organisé comprennent des fonctionnaires qui appartiennent à d'autres ministères fédéraux. L'unité de Montréal est composée de 40 policiers, d'un analyste du renseignement criminel, d'un procureur, d'un inspecteur des aliments, d'un agent du renseignement des douanes et d'un agent de l'immigration. Point de vue équipement, l'équipe dispose d'un camion de radioscopie et d'un scanner à ions qui permettent d'effectuer la vérification des bagages et des colis sans qu'il soit nécessaire de les ouvrir, afin d'y déceler des produits de contrebande, des explosifs et des drogues[56].

M. Pierre-Paul Pharand, vice-président intérimaire de l'autorité aéroportuaire, a indiqué dans son témoignage que, malgré le resserrement des mesures de sécurité au lendemain des attentats du 11 septembre aux États-Unis, deux grands problèmes demeurent : le contrôle des laissez-passer donnant accès aux zones réglementées (si les employés devant disposer de tels laissez-passer sont bien soumis à des vérifications d'antécédents, même ceux qui ont un casier judiciaire peuvent en obtenir) et l'inspection des passagers et des bagages.

M. Pharand nous a signalé que l'autorité aéroportuaire est chargée de toutes les mesures de sécurité à l'exception de l'inspection des passagers et des bagages, tâche que les compagnies aériennes ont confié à une entreprise de sécurité contractuelle. La meilleure façon, la plus rapide aussi, d'améliorer la sécurité à l'aéroport consisterait à confier l'inspection à l'autorité aéroportuaire. S'ils relevaient de cette dernière, les agents de sécurité effectueraient l'inspection un

---

(56) Notes : Rapport de visites d'étude à Montréal, *Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002..

jour, le contrôle de la circulation le lendemain et assureraient d'autres tâches à l'intérieur, le surlendemain. Ce genre de rotation permettrait de s'assurer que le personnel affecté aux tâches d'inspection demeure plus alerte. À Québec, la rémunération des agents de sécurité est de 11 $/heure, soit considérablement plus que les 7 $ versés en Ontario. Un travail plus intéressant et mieux payé permettrait aussi de réduire le roulement de personnel.

M. Pharand croit que Transports Canada ne devrait pas être responsable, à la fois, de réglementer la sécurité aérienne et d'assurer l'inspection des passagers et des bagages. Une autorité aéroportuaire aurait beaucoup plus de facilité à discipliner ou à congédier des agents qui ne seraient pas à hauteur de la tâche. Les coûts de la sécurité accrue pourraient être inclus dans le prix des billets d'avion.

Toujours selon M. Pharand, les inspections de sécurité de tous les travailleurs côté piste sont effectuées par la GRC et par le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) à la demande de Transports Canada. La GRC et le SCRS font rapport à Transports Canada qui décide de délivrer ou non les laissez-passer demandés. Tous les témoins nous ont déclaré que 40 à 50 personnes s'occupent du contrôle des laissez-passer qui sont de deux types : les bleus qui permettent d'accéder aux zones réglementées à l'intérieur de l'aérogare et les rouges qui permettent d'accéder aux zones de sécurité à l'extérieur. On dénombre en permanence quelque 15 000 à 17 000 laissez-passer en circulation, dont certains peuvent avoir été perdus par des employés ou n'avoir pas été remis par ceux et celles qui ont quitté leur emploi.

Notre interlocuteur a toutefois fait remarquer que les laissez-passer comportent désormais un dispositif de sécurité sous la forme d'une puce électronique grâce à laquelle le détenteur peut déverrouiller les portes munies d'un lecteur spécial. Les employeurs qui connaissent un taux de roulement de personnel élevé ne peuvent obtenir que des laissez-passer à court terme.

M. Pharand estime, par ailleurs, que le contrôle des personnes appelées à travailler à proximité des avions laisse encore à désirer. Les conditions d'émission des laissez-passer devraient être plus strictes. Ce genre de document ne devrait être remis qu'aux travailleurs acceptant de se soumettre à des fouilles aléatoires, à l'entrée ou à la sortie des zones réglementées.

Les représentants de la police urbaine de Montréal et de la Sûreté du Québec se sont félicités du niveau de collaboration et de coordination entre les trois corps

policiers. Un groupe de travail mixte de la GRC, chargé d'améliorer la coordination, a déterminé les responsabilités de chacun des trois corps policiers pour les différents incidents et cas d'urgence envisagés.

Le district local de la Police urbaine de Montréal a pris le relais de la GRC, quand elle s'est retirée des aéroports en 1996, pour assurer les patrouilles à l'intérieur et à l'extérieur des aérogares. Ce corps policier applique toutes les lois non fédérales, les infractions les plus fréquentes auxquelles il est confronté étant la possession d'articles interdits et la formulation de menaces. Quant à la Sûreté du Québec, son rôle est plutôt limité. Elle a détaché six agents auprès de l'équipe d'intervention du crime organisé de la GRC aux aéroports de Dorval et de Mirabel ainsi que dans le port de Montréal. Elle patrouille aussi le réseau de routes qui aboutit ou prend naissance aux aéroports et aux quais[57].

B) L'aéroport de Vancouver

Craig Richmond, vice-président des Opérations portuaires à l'Aéroport international de Vancouver, a indiqué au comité que l'autorité portuaire assume déjà la responsabilité de la plupart des volets de la sécurité aéroportuaire. Elle a retenu les services d'une compagnie contractuelle de sécurité pour patrouiller les secteurs réglementés et en contrôler l'accès. En outre, elle a conclu un contrat avec le détachement de la GRC de Richmond pour réagir en cas d'incident de sécurité et assurer une réaction armée, quand elle s'impose, aux points d'inspection des passagers.

Pour M. Richmond, il n'était que logique et souhaitable que l'autorité aéroportuaire prenne le relais des compagnies aériennes dans le domaine de l'inspection des passagers avant l'embarquement, et qu'elle le fasse en qualité de mandataire du gouvernement du Canada. L'autorité aéroportuaire de Vancouver souhaite la mise sur pied d'une organisation sectorielle gouvernementale nationale, sans but lucratif, qui serait chargée de formuler et de superviser l'application de normes nationales en matière de technologie, de formation et de prestation des services d'inspection des passagers avant l'embarquement. Cette organisation se chargerait également de contrôler l'administration de ce type d'inspection dans les

(57) Notes : Rapport de visites d'étude à Montréal, *Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

petits aéroports. Pour M. Richmond, une telle structure présenterait les avantages suivants :

a. unité de commandement pour l'ensemble des responsables et du personnel de la sécurité dans les aéroports – tous relèveraient de l'autorité portuaire à qui ils devraient rendre des comptes;

b. travail plus diversifié et donc plus intéressant pour le personnel de la sécurité, qui pourrait effectuer des rotations entre les inspections avant l'embarquement, les patrouilles de zone réglementée à l'intérieur et à l'extérieur de l'aérogare et la surveillance des systèmes de télévision en circuit fermé;

c. meilleure rémunération, meilleurs avantages sociaux et plus de possibilités d'avancement pour le personnel affecté à l'inspection pré-embarquement, car il ferait désormais partie d'un corps intégré de sécurité aéroportuaire qui, proposant des salaires plus élevés, permettrait de réduire le taux de roulement très important caractéristique de cette catégorie de personnel;

d. reddition de comptes à l'échelle locale dans les limites d'une norme nationale.

La GRC est chargée de faire appliquer la loi fédérale à l'aéroport de Vancouver. Son détachement de Richmond, qui est à contrat, assure la surveillance policière à l'aéroport.

L'inspecteur Jim Begley a présenté la structure et les responsabilités de l'unité du crime organisée de l'aéroport. En 1999, celle-ci a été dotée de 20 nouveaux postes d'agents en uniforme. Elle assure maintenant le travail qui était rempli par différentes sous-unités à l'aéroport. Disposant d'un effectif combiné de 47 personnes, elle a pour mission de faire appliquer les lois fédérales et d'entraver les activités du crime organisé. Dans ses cinq années d'expérience, l'unité s'est concentrée sur la constitution de banques de renseignements et de sources de renseignements concernant les activités du crime organisé à l'aéroport. Elle a lancé une contre-offensive contre le trafic d'êtres humains au Canada, et contre le trafic de drogues passant par l'aéroport. L'aéroport de Vancouver est une plaque tournante entre l'Asie, les États-Unis et les autres parties du Canada tant pour ce qui est de la drogue que pour de grandes quantités de liquide qui sont transférées sans explication licite.

L'inspecteur Tonia Enger, du détachement de la GRC de Richmond, a renseigné le comité sur les responsabilités de son détachement qui est le corps policier compétent. Travaillant à contrat pour l'autorité portuaire, ce détachement assume les tâches générales de police et doit répondre, dans un délai de cinq minutes ou moins, aux éventuels appels émanant des points d'inspection. En leur qualité de membres d'une force policière d'intervention, les agents de Richmond collaborent avec l'unité de la GRC à l'aéroport, sans avoir à lui rendre de comptes[58].

13. Les ports

A) Le port de Montréal

Un officier supérieur de la GRC (assisté d'officiers du renseignement criminel de la GRC, de douaniers et de policiers de la communauté urbaine de Montréal) nous a donné un exposé sur l'action policière dans le port de Montréal. Selon cet officier, dont le comité a convenu de ne pas dévoiler l'identité, les opérations de police les plus importantes sont accomplies par le groupe d'intervention du crime organisé constitué d'agents de la GRC, de la Sûreté du Québec et de la Police urbaine de Montréal. Hormis cela, très peu est fait pour lutter contre le crime depuis que la section de la police portuaire a été dissoute. Désormais, seuls les douaniers luttent activement contre le crime. Selon cet officier de la GRC, rares sont les entreprises qui signalent à la police les infractions criminelles dont elles sont victimes (vols de conteneurs ou vols de contenus). Les gardes de sécurité, qui travaillent pour des entreprises engagées par l'autorité portuaire, ne sont pas armés. Ils n'ont aucun pouvoir d'arrestation ni aucune capacité de renseignement. Toujours selon cet officier, il est facile pour le crime organisé d'infiltrer ces sociétés de gardiennage. La firme contractuelle précédente avait même des liens avec les Hell's Angels.

Les policiers et d'autres agents nous ont recommandé certaines solutions pour combattre le crime organisé dans le port : a) parvenir à mieux comprendre la façon dont le crime organisé opère dans le port; b) améliorer le système d'échange

(58) Notes : Rapport de visites d'étude à Vancouver, Victoria et Winnipeg, *Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

de renseignements et d'informations, à l'échelle nationale et à l'échelle internationale; c) entreprendre une étude poussée du crime dans le port; d) faire enquête sur les chefs des réseaux criminels, dont beaucoup sont des vérificateurs ou des inspecteurs, même dans les services de sécurité portuaire, et les appréhender.

La police estime qu'il faut mettre un terme au contrôle qu'exerce le syndicat sur l'engagement, le congédiement et l'affectation des travailleurs du port (dockers et inspecteurs). Les inspecteurs ne devraient pas avoir à décider du déchargement de tel ou tel conteneur. Le syndicat qui fournit les travailleurs du port est « fermé » aux étrangers, les candidats devant être cooptés par des membres qui sont parfois affiliés à des familles du crime ou qui y ont des amis. Il est dès lors très difficile d'infiltrer ce syndicat. La police estime qu'environ 15 p. 100 des débardeurs ont des casiers judiciaires, comme 36,3 p. 100 des inspecteurs et 54 p. 100 des employés d'une compagnie qui a été engagée à contrat pour ramasser les ordures, effectuer des réparations mineures et exploiter les tenders qui servent les navires ancrés en eau libre.

Il faudrait renforcer les contrôles aux sorties du port. Pour cela, l'autorité portuaire devrait réinstaurer les points de vérification des camions. Les policiers nous ont indiqué qu'il est, pour l'instant, très facile à une bande criminelle dominante sur les quais d'envahir un terminal aux petites heures du matin pour faire écran à une opération de ramassage de produits de contrebande[59].

B) Le port de Vancouver

Contrairement au port de Montréal, dont les installations font bloc le long du fleuve, le port de Vancouver comporte des emplacements différents : terminaux de fret en vrac; quais pour navires de croisière; secteur pour les porte-conteneurs et ainsi de suite. Bien que la responsabilité de l'action policière dans ce port soit répartie entre différents services de police, c'est la police de la ville de Vancouver qui assume le rôle le plus important. Les représentants de l'autorité portuaire ont indiqué au comité qu'ils n'ont que peu de responsabilités en matière de sécurité. L'autorité aéroportuaire exploite un système de caméras de télévision en circuit fermé qui permet de contrôler les différents secteurs du port, 24 heures sur 24 et

(59) Notes : Rapport de visites d'étude à Montréal, *Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

sept jours sur sept. L'autorité a acheté un scanner mobile qui permet d'obtenir une image du contenu d'un conteneur de 40 pieds en quelque 40 secondes. Il est donc possible, en théorie, d'examiner ainsi la totalité des conteneurs qui passent par le port. En outre, l'autorité portuaire verse 250 000 $ par an au titre du renforcement des patrouilles de sécurité dans le périmètre du port.

L'autorité portuaire a mis sur pied une petite unité du renseignement chargée de coordonner le travail des huit corps policiers municipaux ayant compétence sur les terrains du port. En général, les gens sont satisfaits de la situation actuelle qu'ils estiment être une amélioration par rapport au service jadis assuré par la police portuaire, parce que plus d'agents effectuent des patrouilles et que leur mandat s'étend à la périphérie du port.

Les représentants de l'autorité portuaire ont indiqué n'être au courant d'aucune activité criminelle sur place. (Les agents des douanes ont toutefois mentionné au comité qu'ils sont souvent l'objet d'intimidation quand ils inspectent des conteneurs et ils ont précisé que les Hell's Angels sont le groupe criminel dominant dans le port.) L'autorité portuaire soumet tous ses employés à des vérifications de sécurité, mais elle n'en administre que 121 sur les 27 000 qui travaillent dans le port. Les entreprises qui louent une partie des installations portuaires ont le loisir de soumettre ou non leur personnel à des vérifications de sécurité. La British Columbia Marine Employers Association engage et forme les débardeurs, mais c'est un bureau d'embauche syndical qui s'occupe de les affecter. L'autorité portuaire nous a déclaré être en train de collaborer avec les entreprises privées du secteur à l'adoption d'un système de carte d'identité qui sera commun à tous les employés.

Les représentants ont précisé au comité que, les autorités portuaires étant tenues, en vertu de la loi fédérale, de conduire leurs opérations selon des règles strictement commerciales, cette situation risque de porter atteinte à la sécurité publique puisque la vérification systématique des conteneurs et des cargaisons occasionne des retards et irrite les importateurs et les exportateurs. Par ailleurs, comme tout le monde a financièrement intérêt à ce que le trafic soit accéléré, on en vient à juger que la sécurité est coûteuse et qu'elle prend du temps. Nos interlocuteurs n'ont pas tous convenu que le fait de confier la responsabilité de la sécurité portuaire à une seule et même autorité pour l'ensemble du Canada serait une amélioration.

Les membres du comité se sont entretenu des modalités de l'action policière dans le port avec le sous-chef John Unger de la police de Vancouver et l'inspecteur Doug Kilo, directeur des cas majeurs, Division E des opérations criminelles, GRC.

Nombre de municipalités prennent part au travail de police sur les terrains du port, sans parler des détachements de la GRC ainsi que des organismes et ministères fédéraux ou provinciaux et des sociétés contractuelles de sécurité. Cela étant, la répartition des responsabilités est assez mal comprise. Quoi qu'il en soit, les policiers qui se sont adressés au comité se sont dit satisfaits des opérations de police qui sont menées de façon coopérative et efficace essentiellement pour les raisons suivantes :

a. existence d'équipes de secteur riverain, regroupant les différentes agences et corps policiers qui sont tous des sources d'information et de renseignements contribuant aux efforts conjoints;

b. la firme contractuelle de sécurité responsable de la surveillance en circuit fermé des installations portuaires sont les « yeux et les oreilles » de ces équipes;

c. des communications modernes permettent d'unir les divers corps policiers et agences prenant part à la sécurité du port.

Un analyste du renseignement de l'unité de crime organisée de la Colombie-Britannique nous a indiqué que tous les éléments du crime organisé traditionnel ont infiltré le port et qu'on est même en présence des formes de menace les plus modernes comme les triades asiatiques, les gangsters russes et les narco-terroristes. D'après nos interlocuteurs, la gamme des activités criminelles serait à peu près la même que dans le port de Montréal. Les bandes de motards, qui y sont actives et très visibles, établissent un lien entre les activités criminelles dans les ports de l'Est et dans les ports de l'Ouest. Les divers éléments du crime organisé sont plutôt spécialisés, mais tous participent aux opérations d'importation et d'exportation de drogue, qui est leur activité la plus répandue et la plus lucrative. Les gangs asiatiques et russes exportent les voitures de luxe volées. Les gangs russes sont des fournisseurs actifs. Les Mexicains et les Colombiens sont plutôt impliqués dans le narco-terrorisme.

Dans leur témoignage, les policiers ont affirmé que la lutte contre le crime dans le port est compliquée à cause du nombre d'intervenants, mais que la coopération efficace entre les divers services permet de compenser cette

fragmentation. Les témoins sont opposés à la constitution d'une seule et unique autorité policière pour tous les ports au Canada, estimant qu'elle ne serait pas assez souple. Près de cinq ministères fédéraux sont responsables de faire appliquer les lois ou les règlements dans les ports. Tous ont affirmé que chaque port est un cas différent et qu'un modèle unique de corps policier, omniprésent, ne conviendrait pas. La participation des différents corps policiers et organismes concernés apporte un plus qui vaut certainement l'effort supplémentaire exigé par la coordination de leurs activités. Nos interlocuteurs estiment que les ports doivent pouvoir compter sur trois niveaux de service de police en fonction des intérêts et des responsabilités des trois paliers de gouvernement intéressés par les opérations portuaires, opérations qui combinent les intérêts et la compétence des divers corps concernés. Les équipes de secteur riverain sont constituées de représentants de tous les corps policiers.

En conclusion, nos interlocuteurs des corps policiers ont indiqué que les dépenses fédérales et provinciales en matière de lutte contre le crime organisé étaient insuffisantes et complètement disproportionnées par rapport aux revenus tirés d'activités criminelles. Les 4 milliards de dollars que le gouvernement dépense n'est rien par rapport aux produits de la criminalité. Nos interlocuteurs sont convaincus que, pour garantir la sécurité nationale, les gouvernements doivent se fixer pour priorité de porter la sécurité dans les ports canadiens au même niveau que celle en vigueur dans les grands aéroports. Il faudrait, pour le moins :

a. que les employés soient soumis à une vérification de sécurité et que l'on interdise l'accès à ceux qui ont des casiers judiciaires ou une association connue avec le monde interlope;

b. que les mouvements à l'entrée et à la sortie des ports soient mieux contrôlés;

c. qu'il soit obligatoire de signaler le vol de tous conteneurs et de leur contenu à une autorité centrale.

C) Le port de Halifax

Des représentants de l'autorité portuaire de Halifax ont déclaré au comité qu'après la dissolution de la police portuaire canadienne, l'autorité portuaire de Halifax a conclu un contrat avec la police régionale de Halifax pour « assurer un

service de police amélioré ». Ce contrat prévoit des rondes de sécurité sur les propriétés du port, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept; les patrouilles sont contrôlées par un superviseur à temps plein, bénéficiant de l'assistance d'un officier du renseignement à temps plein également. Ce travail de police renforcé est prolongé par le travail d'une firme contractuelle de sécurité dont le personnel s'occupe des pupitres de sécurité du port en permanence.

Les représentants de l'autorité portuaire ont déclaré au comité qu'ils ont mis en œuvre certaines mesures visant à protéger les cibles « vulnérables » au terrorisme et aux autres éléments criminels. Un plan de mesures d'urgence pour l'ensemble du port, qui a été élaboré en collaboration avec le ministère de la Défense nationale et la Garde côtière canadienne, prévoit la coordination de l'intervention d'urgence dans différentes situations, comme les menaces à la bombe et les autres actes de terrorisme. Ce plan fait l'objet de mises à jour et de réexamens réguliers. Des exercices se déroulent régulièrement pour en assurer la mise en œuvre sans heurt. Parmi les autres mesures préventives, mentionnons : les caméras de surveillance, un plan de sécurité des installations des navires de croisière interdisant tout accès non autorisé; des exercices de sécurité annuels concernant les navires de croisière; les rondes de sécurité, en soirée, du Cruise Pavilion et des secteurs adjacents; des précautions spéciales pour la manutention des marchandises dangereuses et l'installation d'une clôture de sécurité autour des terminaux à conteneurs.

Les représentants de l'autorité portuaire ont annoncé leur intention de mettre en place un système universel de cartes d'identité et d'améliorer le réseau de clôture et le système de caméras du port. Les cartes d'identité proposées ne seront pas électroniques. La Halifax Employers Association applique une procédure de présélection à l'engagement des employés et la police de Halifax va participer aux vérifications de sécurité des employés, ce qui ne réglera toutefois pas le problème des travailleurs en place qui bénéficient d'un droit acquis. Un nouveau comité de travail sur la sécurité vient d'être formé. Les syndicats seront appelés à y contribuer « selon les besoins ». Les entreprises de manutention engagent, forment et affectent les dockers par l'intermédiaire de la Halifax Employers Association. Les affectations se font à partir d'une liste d'un noyau de travailleurs possédant les compétences recherchées. Le bureau d'embauchage syndical ne fait que fournir les travailleurs d'appoint. À l'instar des autorités portuaires de Montréal et de Vancouver, l'autorité portuaire de Halifax nie être au courant d'activités du crime organisé sur ses propriétés.

Dans son exposé au comité, le surintendant en chef de la GRC, Ian Atkins, a indiqué que les terminaux à conteneurs sont les cibles favorites du crime organisé. Selon lui, les conteneurs sont une excellente façon de faire passer des produits de contrebande, car ils transitent souvent par les ports sans être vérifiés par les douaniers. Les principaux secteurs de l'activité criminelle sont les mêmes à Halifax qu'aux ports de Montréal et de Vancouver, soit la drogue, les véhicules volés, le tabac et l'alcool, le vol de conteneurs ou de leur contenu et le trafic d'êtres humains. Un agent de police supérieur a indiqué qu'à Halifax, sur un échantillon de 500 dockers, 196, soit 39 p. 100, ont un casier judiciaire et que 28 sur 51 sont dans la même situation à Charlottetown (soit près de 54 p. 100). Grâce aux bandes de motards, le crime organisé est solidement implanté dans les grands ports du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Les représentants de la GRC nous ont dit qu'ils doivent aussi surveiller les activités illégales dans plusieurs petits ports répartis le long de la côte de la Nouvelle-Écosse et des autres provinces de l'Atlantique (environ 50 p. 100 de la drogue entre au Canada à bord de petites embarcations qui viennent déverser leur contenu sur des plages isolées). Pour ce faire, la GRC mise sur la veille côtière assurée par des bénévoles qui signalent tout mouvement suspect le long des côtes. Dans l'avenir, la GRC estime qu'elle devra recommencer à patrouiller les côtes, raison pour laquelle un patrouilleur vient juste d'être construit.

Un agent supérieur de la police régionale de Halifax a parlé de la contribution de ses hommes à la sécurité du port. Comme nous l'avons vu, son service a été retenu à contrat par l'autorité portuaire pour assurer un détachement de huit agents, un sergent d'état-major et un officier du renseignement chargés de l'action policière dans le port. Pour pouvoir compter sur 10 agents en permanence, compte tenu des maladies et des congés, il faut en former 20 pour faire ce travail. Il est en outre déterminant de pouvoir s'appuyer sur de bons renseignements afin de savoir quels conteneurs vérifier sur les 250 000 qu'on recense. Selon lui, le port devrait pouvoir compter sur des douaniers mieux équipés pour inspecter les conteneurs. Il lui faudra aussi plus de policiers.

Jack Fagan, directeur régional du renseignement et de la lutte contre la fraude et la contrebande, région de l'Atlantique, s'est livré à un survol du mandat et des responsabilités de son organisation. Étant donné les effectifs limités dont disposent l'Agence des douanes et du revenu et la police, il estime que l'application de la loi doit reposer sur le renseignement, les autorités devant être mises au courant des conteneurs à inspecter. Dans son témoignage, il a indiqué que

le port de Halifax se conforme déjà à la norme d'inspection nationale de 3 p. 100. Autrement dit, l'autorité portuaire « dépote » (vide) ou décharge 3 p. 100 des conteneurs qui transitent par le port, à l'exclusion de ceux qui sont soumis à des inspections finales.

Les responsables des services de police dans le port se sont montrés unis dans leur analyse de la situation actuelle en affirmant qu'elle représente une amélioration par rapport à l'ère de la police portuaire. Les différents organismes de police et d'application de la loi ont appris à coopérer entre eux et à échanger des renseignements. Ils « dépotent » un pourcentage plus élevé de conteneurs qu'à Montréal ou à Vancouver ou encore dans les ports de l'est des États-Unis. Ils ont donc pour priorités : d'améliorer le ciblage des conteneurs à inspecter, d'acheter un site de déchargement et de dépotage des conteneurs, et d'accélérer le processus d'inspection[60].

Les problèmes communs de défense et de sécurité

14. La formulation d'une politique de sécurité nationale

Le comité a découvert que, pour l'instant, le Canada ne dispose pas d'une politique spécifique en matière de sécurité nationale mettant en contexte et regroupant en un seul texte la politique de défense, la politique étrangère et la politique intérieure. Même si la division constitutionnelle des pouvoirs présente un défi, le temps est peut-être venu de formuler et de promouvoir une politique nationale en matière de sécurité, politique à laquelle pourraient adhérer tous les ordres de gouvernement.

M. D'Avignon, directeur général, Sécurité nationale, ministère du Solliciteur général, a indiqué que c'est son ministère qui est responsable en matière de sécurité publique, et qu'il est investi de la responsabilité statutaire d'assurer la sécurité nationale (par le truchement du Service canadien de renseignement de sécurité), les services de police (par la GRC) et l'application de la loi. Le Ministère est aussi chargé de coordonner l'intervention en cas d'incidents terroristes. Il est le principal porte-parole du gouvernement en cas d'incident ou de menace. La Direction générale de la sécurité nationale comprend trois divisions : la Division de

(60) Notes : Rapport de visites d'étude à Halifax et Fredericton, *Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

la politique en matière de sécurité, la Division de la lutte contre le terrorisme et la Division de l'accès légal[61].

Le brigadier-général (retraité) David Jurkowski, ancien chef d'état-major, Opérations interarmées, a déclaré au comité que le Canada a besoin d'un service de renseignement centralisé qui établisse les priorités en matière de collecte et d'analyse des données à l'échelle nationale, qui dispose des moyens et de la capacité voulue de coordonner les efforts déployés par l'ensemble des organismes de sécurité au Canada et qui défende les besoins de ces derniers. Cet organisme serait chargé de l'archivage central des données du renseignement national axées sur tous les aspects de la sécurité au Canada[62].

Le major-général (retraité) Clive Addy, ex-président national de la Fédération des instituts militaires et interarmées du Canada, abonde dans le sens des conclusions du document de la Fédération intitulé, *Canada's Strategic Security 21*, qui soutient que le Canada doit, de toute urgence, se doter d'une stratégie de sécurité. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, la Défense nationale, le Solliciteur général, Justice, Immigration, Finances et d'autres ministères concernés devraient participer à l'élaboration d'un tel texte. La stratégie de sécurité nationale serait en fait formulée par un groupe d'experts indépendants ayant pour mandat de dégager le plus haut degré possible de « convergence » sur les questions essentielles à la sécurité du Canada. Cet aréopage d'experts ferait directement rapport au Parlement. La stratégie permettrait de guider les futures politiques étrangères, de défense et même financières du Canada. Un bureau de sécurité nationale serait mis sur pied pour coordonner la stratégie à l'échelon national[63].

Douglas Bland, président du Programme de gestion de la défense à l'école des études politiques de l'Université Queen's, a débuté son exposé en affirmant que l'expression « sécurité nationale » revêt une acception tellement large qu'elle en est presque vide de sens. Pour lui, la définition qu'employait le Collège de la Défense nationale de Kingston, maintenant fermé, représente un bon compromis :

---

(61) *Délibérations*, fascicule 2, 19 juillet 2001.

(62) *Délibérations*, fascicule 3, 1er octobre 2001.

(63) *Ibid.*, fascicule 4, 15 octobre 2001.

> « La préservation d'un mode de vie acceptable au peuple canadien et compatible avec les besoins et aspirations légitimes des autres. Elle comprend la protection contre les attaques militaires ou la coercition, contre la subversion interne et contre l'érosion des valeurs politiques, économiques et sociales qui sont essentielles à la qualité de vie. »

Le professeur Bland a précisé qu'une politique de sécurité nationale devait être axée sur les moyens d'atténuer la menace tout en remédiant à nos vulnérabilités. Par définition, une menace est diffuse et elle échappe au contrôle national. Cependant, il est toujours possible de les atténuer en recourant à toute la panoplie des outils diplomatiques habituels, comme les négociations, les traités, le redressement des griefs légitimes et ainsi de suite. En revanche, les vulnérabilités nationales sont beaucoup plus concrètes et plus sujettes à être influencées par les politiques nationales.

Le professeur Bland a mentionné les éléments suivants que devrait contenir la politique de sécurité nationale :

a. Un énoncé des buts visés, autrement dit une description claire de ce que l'on entend protéger, contre quoi, contre qui, etc.

b. Un énoncé des responsabilités de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes de même que des divers ordres de gouvernement. On y indiquerait très précisément que l'autorité fédérale relève du Parlement pour ce qui est de l'administration de la sécurité nationale et de l'orientation à lui donner.

c. Un système de sécurité nationale efficace visant à coordonner l'action des nombreux organismes et ministères fédéraux de même que celle des autres ordres de gouvernement. Ce système aurait pour fonction importante de centraliser la collecte et le traitement de l'information sur le renseignement. Pour reprendre ce qu'a dit le professeur Bland à cet égard : « C'est donc dire qu'il faut que l'information soit recueillie de toutes parts, qu'elle soit analysée centralement, puis qu'on la diffuse rapidement depuis cette source ».

d. Une description générale des ressources nécessaires à la mise sur pied d'un système de sécurité nationale.

e. Un énoncé précisant la nécessité de coordonner et de contrôler la planification de la sécurité nationale tant au niveau national qu'au niveau international. Pour pouvoir combattre des organisations terroristes dont les membres sont résolus et qui obéissent à un même commandement, il faut pouvoir compter sur un organisme «agile, dirigé centralement et doté des ressources voulues ».

f. Un énoncé sur la sécurité continentale et peut-être même un organisme qui s'apparenterait à la Commission permanente mixte de défense Canada-États-Unis où siègent des députés, des sénateurs et des fonctionnaires canadiens et américains pour discuter des besoins de défense.

Toujours selon le professeur Bland, la capacité des Forces armées canadiennes continuera de décliner dans les quatre à cinq prochaines années, en fonction de son état actuel, quels que soient les fonds additionnels qu'on leur accordera. Le matériel militaire arrivera essentiellement à bout de potentiel dans les sept à dix prochaines années. Pour le professeur, « ... le maintien d'une capacité de défense adéquate est une condition essentielle du succès de toute politique de sécurité nationale qui a pour objectif de décourager, de combattre et de convaincre le terrorisme ».

Au Canada, le gouvernement fixe les sommes disponibles pour la défense et dit ensuite aux militaires d'en tirer le meilleur parti. En Australie, le gouvernement et ses experts chipotent sur ce qui est nécessaire et, quand ils sont parvenus à s'entendre, le gouvernement débloque les budgets en conséquence.

S'il estime que le dossier de la sécurité nationale devrait être confié à un ministre, le professeur Bland ne croit pas que cette responsabilité devrait incomber au bureau du Premier ministre, l'actuelle crise terroriste n'ayant pas été «assez grave pour cela ». Il faut gérer d'autres politiques nationales toutes aussi prioritaires et il pourrait être difficile d'« entretenir l'intérêt » de tout le monde à long terme. Il serait donc préférable qu'un ministre « se consacre exclusivement à la mise sur pied d'un système de sécurité nationale ». Il devait rajouter : « À mon avis, nous partons de presque rien. Il nous faudra élaborer la politique, implanter une structure, amener les organismes concernés à travailler de concert, mettre le système à l'essai et travailler pendant des années à essayer de faire fonctionner tout ça. Il nous faut donc un ministre dont ce sera la préoccupation centrale ».

Pour lui, « la responsabilité de mettre sur pied et de gérer notre système de sécurité nationale et de rendre des comptes à cet égard devrait revenir à la personne qui dispose déjà plus que quiconque des ressources voulues pour ce faire (...) le ministre de la Défense nationale ». Il serait, cependant, indiqué de désigner un ministre associé de la Défense nationale qui serait chargé de la sécurité opérationnelle, ce qui permettrait d'avoir deux voix au Cabinet pour traiter de ces questions[64].

15. La lutte contre la menace nationale, le terrorisme, la menace asymétrique et la menace informatique

M. D'Avignon, directeur général de la sécurité nationale au ministère du Solliciteur général, est responsable du Plan national de lutte contre le terrorisme qui a été approuvé en 1989. Celui-ci fait l'objet d'examens réguliers, un examen vaste et approfondi, échelonné sur deux ans, ayant abouti en mai 2000. En réponse au rapport de 1999 du Comité spécial du Sénat sur la sécurité et les services de renseignement du sénateur Kelly, sur la sécurité et le renseignement, ce plan parle maintenant de menace nucléaire, bactériologique, chimique et radiologique. La principale menace tient au fait que les nouvelles technologies confèrent aux terroristes des possibilités d'adaptation constituant un réel défi pour les forces de l'ordre qui doivent être « en tout temps, vigilantes et promptes à réagir »[65]. Le surintendant Pilgrim, officier responsable de la Sous-direction des enquêtes relatives à la sécurité nationale, Direction des renseignements criminels, a déclaré dans son témoignage qu'en vertu de la *Loi sur la sécurité nationale*, la GRC est responsable des enquêtes criminelles touchant aux infractions à la sécurité nationale, tandis que le Service canadien du renseignement de sécurité est chargé de recueillir des informations et de conseiller le gouvernement relativement aux menaces à la sécurité du Canada. Les deux services sont chargés de prévenir et de décourager les menaces potentielles, et d'enquêter à leur sujet[66].

Pour le professeur Wesley Wark, le Canada est confronté à une « crise » du renseignement parce qu'il ne dispose pas d'une capacité suffisante de collecte de

---

(64) *Ibid.*, fascicule 6, 29 octobre 2001.

(65) *Délibérations*, fascicule 2, 19 juillet 2001.

(66) *Ibid.*

l'information et d'analyse, outre qu'il est assorti d'un « processus dysfonctionnel de diffusion et d'usage du renseignement aux plus hauts échelons du gouvernement ». La faiblesse sur le plan de l'analyse est particulièrement dangereuse. Le Canada doit sérieusement envisager de créer un poste ministériel spécialisé, chargé de la sécurité nationale et du renseignement de sécurité. Pour l'instant, les coordonnateurs de la sécurité et du renseignement du Bureau du Conseil privé consacrent moins de la moitié de leur temps sur les questions de sécurité et de renseignement, parce qu'ils sont aussi chargés de conseiller le Cabinet[67].

M. Harlick, sous-ministre adjoint, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, ministère de la Défense nationale, a précisé que son bureau est un organisme civil ayant pour mandat d'assurer le leadership national en matière de gestion de la protection des infrastructures essentielles et de la gestion efficace des situations d'urgence. Il relève de la sous-ministre déléguée au ministre de la Défense nationale, Mme Purdy. Au gré du budget qui lui sera accordé, il sera doté de 180 à 200 postes à temps plein; pour l'instant, il compte 110 à 120 ETP[68].

M. Harlick a précisé qu'à l'occasion du succès remporté dans la campagne du passage à l'an 2000, le Bureau avait acquis une bien meilleure connaissance des infrastructures essentielles et qu'il avait établi des liens sans précédent avec les provinces, des pays étrangers et le secteur privé, surtout dans le milieu bancaire et dans les secteurs des télécommunications et des transports. Six secteurs critiques avaient alors été désignés : l'énergie et les services publics; le transport; les communications; la sécurité (y compris la sécurité nucléaire ainsi que la recherche et sauvetage); les services essentiels (y compris les services financiers, alimentaires et sanitaires) et le secteur gouvernemental.

Le bureau doit planifier en fonction de tout un ensemble de menaces potentielles, y compris des catastrophes naturelles (comme les tempêtes de verglas et les inondations dues au réchauffement climatique); les menaces pesant sur les technologies de l'information (Internet est décrit comme un instrument qui « manque de maturité, de sécurité et de stabilité », tandis que les logiciels sont vulnérables aux virus, aux trappes troyennes, aux programmes de piratage et

(67) *Ibid.*, fascicule 3, 1er octobre 2001.

(68) *Ibid.*

autres); et les menaces traditionnelles (c.-à-d. le crime, l'espionnage et le terrorisme qui a été révolutionné par la technologie). M. Harlick a illustré le problème en rappelant que les attaques délibérées de systèmes et de réseaux ont augmenté de 430 p. 100 entre 1999 et 2000 et qu'elles augmenteront sans doute de 525 p. 100 en 2001. La guerre cybernétique fait déjà partie de la réalité du conflit israëlo-palestinien et elle fait partie des méthodes de contestations politiques.

Selon M. Harlick, les menaces pesant contre les infrastructures canadiennes augmenteront au cours du XXI[e] siècle. Il attribue cette sombre perspective à la présence de quatre facteurs : la concentration de la richesse dans un nombre limité de zones très vulnérables; le changement climatique; le vieillissement de l'infrastructure et une plus grande dépendance des technologies de l'information.

L'objectif actuel que poursuit son bureau comprend cinq éléments : commencer par faire de l'ordre à l'échelon du gouvernement fédéral en effectuant l'inventaire des infrastructures essentielles; mettre sur pied une capacité de contrôle et de coordination fonctionnant 24 heures sur 24 et sept jours sur sept; instaurer des partenariats novateurs et viables sur la scène internationale, la scène nationale et la scène locale; intensifier l'éducation et la sensibilisation, la recherche et le développement et, enfin, améliorer la capacité opérationnelle nationale.

La réalisation de cet objectif sera complexe et exigera du temps. Aux États-Unis, 90 p. 100 des infrastructures essentielles n'appartiennent pas au gouvernement fédéral. La proportion est sans doute la même au Canada. Il n'y a donc pas de miracle, le travail est permanent.

16. La collaboration entre organismes et les compétences partagées

Le comité a appris que, dans un système fédéral, les difficultés inhérentes à la collaboration internationale et entre organismes sont souvent compliquées par la nécessité d'assurer la collaboration et la coordination dans les domaines de compétences partagées.

S'agissant de coopération avec la GRC, le Service canadien du renseignement de sécurité et le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, M. D'Avignon a confirmé, en réponse à une

question d'un membre du comité, qu'il est effectivement convaincu « d'avoir une organisation sans coutures capable de réagir rapidement et de façon cohérente face à une menace terroriste n'importe où au pays ». Le plan contre le terrorisme établit « la structure et le fonctionnement de la réaction du gouvernement en cas d'incident ».

Les provinces doivent assurer la réaction initiale à tout incident, qu'il soit lié au terrorisme ou à des matières dangereuses ou aux deux. Le rôle des provinces a été intégré dans le plan national après consultation avec ces dernières. C'est la *Loi sur les infractions en matière de sécurité* qui régit les modalités de collaboration entre la GRC et les corps policiers locaux. Des ententes ont été conclues avec toutes les provinces, à l'exception du Québec, mais les modalités en Ontario et en Colombie-Britannique sont en cours d'examen. La loi confère à la GRC la responsabilité d'intervenir en cas d'incident terroriste, même si un corps policier municipal ou provincial intervient en premier lieu[69].

Mike Theilmann, directeur intérimaire, Division de la lutte contre le terrorisme au ministère du Sollic iteur général, a précisé dans son témoignage que le programme de disponibilité opérationnelle destiné à familiariser les corps policiers locaux avec les plans concernant leur champ de compétence, a été renforcé grâce à des séminaires et à des exercices su maquette de lutte contre le terrorisme, partout au Canada. Le Ministère s'occupe également du volet des cours destinés aux commandants sur le terrain et qui sont offerts au Collège canadien de police. Le ministère de la Défense nationale contribue à définir la menace et le risque, il participe à l'élaboration du plan national contre le terrorisme et siège au groupe consultatif sur la politique interministérielle. Enfin, il prend part à tous les exercices et organise la formation destinée aux premiers intervenants et aux corps policiers provinciaux[70].

James Corcoran, ancien directeur adjoint des Opérations du Service canadien du renseignement de sécurité, a indiqué au comité que le SCRS est fréquemment appelé à envoyer des agents aux postes frontières pour aider le service de l'immigration à conduire des entrevues. Dans la majorité des cas, cela concerne les grands aéroports ou les grands postes frontières dans le sud-ouest de l'Ontario. En outre, le SCRS dresse des profils de terroriste à l'intention des agents

(69) *Délibérations*, fascicule 2, 19 juillet 2001.

(70) *Ibid.*

de l'immigration qui s'en servent dans la conduite d'entrevues dans nos missions à l'étranger. Au besoin, ces agents de liaison basés à l'étranger peuvent réaliser des entrevues de suivi[71].

Le professeur Wark n'est pas d'accord avec le tableau plutôt rose dépeint par les autres témoins quant à la qualité de la coordination et de la coopération entre les divers organismes du renseignement. Il a plutôt comparé le système du renseignement canadien à « un ensemble de silos de renseignements », principalement coordonné par le BPC. Il soutient que le Canada doit se doter d'un « organe plus centralisé »[72].

Gary Loeppky, sous-ministre, Opérations à la GRC, a déclaré, dans son témoignage au comité, qu'après le 11 septembre le gouvernement a demandé à la GRC de lui indiquer ce dont elle aurait besoin pour réagir à ce nouveau type de menace. Celle-ci a alors recommandé la constitution d'équipes de sécurité nationale intégrées ainsi que d'équipes de sécurité frontalière intégrées. Toutes devraient être des équipes multidisciplinaires représentant les organismes fédéraux, provinciaux et municipaux et visant les individus désignés comme étant une menace à la sécurité nationale du fait de leur participation à des activités criminelles, même s'il s'agit de « petite criminalité » n'ayant aucune incidence directe sur la sécurité nationale. Si une telle approche avait été adoptée, celle-ci aurait permis, selon notre interlocuteur, d'arrêter Ressam et certains des terroristes du 11 septembre, parce que nous aurions perturbé leur complot et que nous serions peut-être ainsi parvenus à recueillir davantage de renseignements importants.

Le sous-commissaire Loeppky nous a également indiqué que la GRC a recommandé la formation d'une brigade financière chargée de retracer les flux financiers à destination ou en provenance des organisations terroristes, par l'intermédiaire de particuliers et d'œuvres de charité. Cette fonction est déterminante pour comprendre la façon dont les groupes terroristes sont financés. La criminalisation de ce genre d'activité permettrait d'encourager les poursuites. En outre, cette brigade financière permettrait de faire la part entre les différentes causes soutenues par les collecteurs de fonds.

---

(71) *Délibérations*, fascicule 3, 1er octobre 2001.

(72) *Ibid.*

Par ailleurs, le sous-commissaire Loeppky a précisé que la GRC a réclamé des fonds pour financer l'amélioration de la formation, du matériel et des infrastructures. Au lendemain des événements du 11 septembre, « l'action policière fondée sur le renseignement » et les partenariats nationaux et internationaux ont revêtu une importance accrue, une grande partie du terrorisme moderne étant attribuable à des événements survenant dans le pays d'origine des terroristes et non dans leur pays d'adoption. Le gouvernement a consenti 59 millions de dollars supplémentaires à la GRC (somme qui porte le budget global à 576 millions de dollars sur six ans). La quasi-totalité des 50 millions de dollars destinés à du matériel sera effectivement dépensée et l'équipement acheté sera en service à la fin de l'année. Les 9 millions de dollars destinés à recruter du personnel supplémentaire a déjà donné lieu à la formation de nouvelles équipes qui étaient opérationnels bien avant la fin de 2001.

Toujours selon le sous-commissaire Loeppky, la collaboration et l'intégration sont compliquées par l'absence de technologie normalisée. Il arrive fréquemment que les systèmes de communication et les ordinateurs ne puissent se parler entre eux. En outre, pour que la situation s'améliore, il faudrait faire confiance aux partenaires qui détiennent des renseignements délicats. Ces informations émanent en effet de sources étrangères et elles sont souvent fournies en fonction d'accords prévoyant qu'elles ne soient pas communiquées à des tierces parties[73].

Richard Fadden, sous-greffier, conseiller juridique coordinateur de la Sécurité et du renseignement au Bureau du Conseil privé, décrit ainsi les quatre « communautés » de la sécurité et du renseignement au Canada :

a. Le renseignement étranger s'intéresse aux capacités, aux activités et aux intentions des pays, des organisations étrangères et des particuliers à l'étranger qui ont une incidence sur les intérêts vitaux du Canada. Le Centre de la sécurité des télécommunications travaille exclusivement dans le renseignement étranger, mais la Défense nationale, les Affaires étrangères, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et d'autres contribuent à cette forme de collecte du renseignement.

(73) *Délibérations*, fascicule 5, 22 octobre 2001.

b. Le renseignement de sécurité est axé sur les activités susceptibles de constituer une menace à la sécurité canadienne, comme le terrorisme, l'espionnage et autres. Le Solliciteur général, par le truchement du SCRS est le ministère qui assume la plus grande responsabilité dans ce dossier, mais la Défense nationale et les Affaires étrangères jouent également un rôle, tout comme la GRC.

c. Le renseignement militaire – qui s'intéresse aux capacités tactiques et stratégiques de même qu'aux intentions des États et des organisations étrangères – est la chasse gardée de la Défense nationale et des Forces canadiennes. Toutefois, les Affaires étrangères et le Solliciteur général peuvent aussi contribuer à ce type d'activité.

d. Le renseignement criminel – qui consiste à recueillir des données sur les criminels et les organisations criminelles, sur la façon dont ils commettent leur crime et les raisons qui les poussent à le faire – incombe au Solliciteur général, par le truchement de la GRC et du SCRS.

Toutes ces catégories de renseignement dépendent de l'échange d'informations à l'échelle internationale, de même que de l'échange de données entre les divers services concernés de même qu'avec les autres autorités fédérales, provinciales et municipales.

Le Premier ministre est celui qui est investi de la responsabilité ultime de la sécurité nationale, raison pour laquelle le coordinateur du renseignement de sécurité se trouve au Bureau du Conseil privé.

À ce titre, Richard Fadden assume quatre grandes responsabilités :

a. l'analyse des tendances stratégiques, qui vise à chapeauter les différentes analyses effectuées afin d'en dégager les tendances susceptibles d'avoir une incidence négative sur la sécurité du Canada;

b. la formulation de priorités nationales, qui consiste à présenter aux ministres les priorités dans le domaine du renseignement à l'occasion de la rencontre annuelle des ministres sur la sécurité et le renseignement;

c. la gestion horizontale des dossiers, qui consiste à rassembler les différents acteurs pour qu'ils échangent leurs idées, les pratiques exemplaires et les problèmes auxquels ils se heurtent;

d. la gestion des relations internationales en vue d'entretenir ou d'élaborer des relations essentielles avec les partenaires du Canada dans le domaine du renseignement, soit les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et à cultiver d'autres relations par le truchement des méthodes diplomatiques traditionnelles comme les programmes d'échange, les agents de liaison et autres.

En qualité de coordinateur, M. Fadden dépend du Secrétariat de la sécurité et du renseignement grâce auquel il offre une tribune où les ministères peuvent discuter de leurs problèmes communs et qui lui permet de conseiller le Premier ministre et le Cabinet dans les dossiers de sécurité et de renseignement. Le personnel de ce secrétariat est relativement réduit.

Vingt personnes travaillent à la formulation des politiques et à la coordination au sein de ce Secrétariat de la sécurité et du renseignement. Sept sont affectés aux dossiers du renseignement étranger, sept aux questions de sécurité et six aux dossiers de la sécurité physique. Pour ce qui est de l'évaluation centrale, 29 personnes travaillent au Secrétariat de l'évaluation du renseignement chargé de produire des évaluations quotidiennes à l'intention des décisionnaires de niveau supérieur, de même qu'une évaluation hebdomadaire destinée au BPC et des évaluations régulières adressées au ministère des Affaires étrangères.

M. Fadden a décrit la structure du comité du Cabinet chargé de la sécurité et du renseignement en commençant par le haut de la pyramide :

a. les réunions ministérielles sur la sécurité et le renseignement, présidées par le Premier ministre, ont lieu une fois par an et sont l'occasion d'établir les priorités;

b. le comité du Cabinet sur l'union sociale, qui est un comité spécial tout comme le comité spécial des ministres de la Sécurité publique et de la lutte au terrorisme, est habilité à prendre des décisions quand la sécurité et le renseignement concernent des dossiers de politique sociale plus larges;

c. le comité ministériel spécial sur la sécurité publique et l'anti-terrorisme (SPAT), qui est présidé par le greffier du Conseil privé, regroupe tous les sous-chefs de secteur, de ministère et d'organisme et il constitue la principale tribune décisionnelle chargée d'examiner les grandes questions de politique avant que celles-ci ne soient soumises aux ministres. Son

sous-comité exécutif, présidé par le coordinateur, qui est aussi composé des sous-ministres des principaux ministères chargés du renseignement ainsi que du ministère de la Justice, se réunit plus fréquemment;

d. le groupe de la politique du renseignement, qui se réunit toutes les deux semaines, est présidé par le responsable du Secrétariat de la sécurité et du renseignement du BPC. Il est composé des sous-ministres adjoints du milieu du renseignement et du ministère de la Justice, et il constitue la principale tribune de coordination de la politique du renseignement.

En réponse à un commentaire selon lequel le Canada serait considéré comme un « pique-assiette » du renseignement par ses plus proches alliés, M. Fadden a répondu que nous avons, certes, connu une période de réductions budgétaires dans le domaine de la sécurité et du renseignement en vue de recueillir les dividendes de la paix et de réduire le déficit. Toutefois, le budget de 2000 a réinjecté 1,5 milliard de dollars dans le renseignement et la plus grande partie des 250 millions de dollars annoncés depuis le 11 septembre ira également à la sécurité et au renseignement : « il ne s'agit pas d'établir comment nous allons réagir à cette crise dans les deux ou trois mois qui viennent, mais quelles mesures nous allons prendre dans les trois ou six prochaines années ». Selon lui, les budgets de sécurité et du renseignement ne devraient pas faire l'objet d'un chèque en blanc, mais il faudrait dégager les vides à combler et les capacités faisant problème et financer les solutions en conséquence. Le 11 septembre a révélé certains aspects problématiques, surtout pour ce qui est de la nécessité d'adopter des procédures de fonctionnement davantage normalisées afin d'accélérer le flot d'information et de renseignement en temps de crise.

Le comité spécial des ministres sur la sécurité publique et l'anti-terrorisme, présidé par l'honorable c.p. John Manley, a notamment pour tâche d'évaluer l'appareil en place ainsi que la loi en vigueur dans le domaine de la sécurité et du renseignement et d'indiquer au Premier ministre si davantage de centralisation s'impose[74].

(74) *Délibérations*, fascicule 6, 29 octobre 2001.

17. Le mandat du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)

Le comité a appris que le Service canadien du renseignement de sécurité est essentiellement limité à la collecte de renseignements au Canada. À l'exception des enquêtes dans les cas d'immigration, il ne dispose pas des ressources voulues pour établir des opérations régulières en terre étrangère.

James Corcoran, ancien directeur adjoint des Opérations au Service canadien du renseignement de sécurité a indiqué, dans son témoignage, qu'en vertu de la loi actuelle, le SCRS dispose de l'autorité voulue pour être présent dans des pays étrangers afin d'assumer son mandat qui est d'enquêter sur les menaces pesant sur la sécurité du Canada. Son mandat principal est bien sûr purement intérieur. Il serait possible d'établir un service du renseignement étranger, en tant qu'entité distincte au sein du SCRS, en éliminant simplement les termes « au Canada » à l'article 16 de la *Loi sur le Service*. Un ex-commissaire de la GRC est d'accord avec la nécessité de doter le SCRS d'une capacité de renseignement à l'étranger plutôt que de confier ce travail à un autre organisme.

Wesley Wark a soutenu que, même si les remarques de M. Cororan sont justes, le Canada n'a pas vraiment de capacité en matière de service secret agissant à l'étranger, ce qu'il lui faudrait pourtant pour conserver un rôle indépendant dans le milieu mondial du renseignement et pour conserver sa place à la table du renseignement où siègent tous les alliés. Selon lui, au cours des dernières années, le Canada a permis la détérioration de cette capacité de collecte de l'information à l'étranger. Il estime :

- que le centre de la sécurité des télécommunication doit être davantage financé pour lui permettre d'améliorer sa technologie et qu'il doit faire l'objet d'une plus grande attention politique;
- que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a gravement réduit sa capacité de faire rapport sur les politiques des pays étrangers;
- que le ministère de la Défense nationale a besoin de plus de ressources pour le renseignement militaire, surtout sous la forme de spécialistes de l'analyse.

Le témoignage en question a été livré avant l'annonce du déblocage de fonds supplémentaires au titre de la sécurité, dans le dernier budget. Pour M. Wark, « la première ligne de défense contre le terrorisme est le renseignement ». Il estime que des moyens de renseignement améliorés permettraient de nouveau au Canada d'influencer les décisions de ses alliés, comme ce fut le cas lors de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre froide.

En réponse à l'idée voulant que l'on consacre davantage de ressources aux renseignements militaires pour que le Canada demeure membre en bonne et due forme de la communauté alliée du renseignement, le général Jurkowski, qui a récemment pris sa retraite de chef d'état-major des opérations interalliées au sein des Forces armées canadiennes, a reconnu qu'en qualité de membre de la Commission permanente mixte de défense Canada-États-Unis, il a souvent eu l'impression qu'on le considérait comme le « pique-assiette canadien ». Le Canada n'avait pas à proposer à ses homologues de renseignements de valeur équivalente à celle des informations qu'il réclamait.

Pour le professeur Wark, le budget du Service canadien du renseignement de sécurité devrait être augmenté. La mise sur pied d'une capacité de renseignement étranger nécessiterait un très gros apport de fonds supplémentaires et il faudrait attendre des décennies avant d'obtenir des résultats. Selon lui, la réforme des organismes de sécurité et du renseignement devrait être à la fois interne et externe. Cette réforme pourrait être confiée à un comité parlementaire, faire l'objet d'un livre blanc ou de la mise sur pied d'une commission royale. Le processus doit être ouvert et intelligent, et il doit être animé par un premier ministre bien disposé envers de ce genre de démarche pour qu'il y ait vraiment un changement[75].

Le major-général Maisonneuve, sous-chef d'état-major adjoint, a énoncé les trois priorités à respecter pour renforcer le renseignement militaire :

a. améliorer les capacités dans le secteur du renseignement humain, plutôt que du renseignement technologique, par la formation d'un plus grand nombre d'agents dans la collecte du renseignement auprès de sources humaines;

---

(75) *Délibérations*, fascicule 3, 1er octobre 2001.

b. améliorer la capacité d'analyse des forces afin de lui permettre de composer avec le volume croissant d'information; recruter pour cela un plus grand nombre d'analystes et constituer des partenariats avec des experts du milieu culturel, du monde universitaire et autres;

c. créer un « centre de fusion de l'information » qui sera alimenté par tous les secteurs de collecte et qui pourra analyser l'information[76].

Gary Loeppky, sous-commissaire aux Opérations, GRC, a reconnu qu'il pourrait être utile de se doter d'une capacité de renseignement étranger, car le terrorisme émane de questions « indigènes » d'autres parties du monde. Dans la majorité des cas, cependant, le Canada peut obtenir les renseignements nécessaires par le truchement de ses partenariats avec des organismes étrangers. L'analyse canadienne de l'information recueillie à l'étranger peut être très intéressante[77].

18. Le voyage d'étude à Washington

Le voyage d'étude à Washington (D.C.), dans la première semaine de février, a permis aux membres de bénéficier d'un accès privilégié aux comités du Congrès ainsi qu'aux fonctionnaires de l'administration qui s'occupent de défense et de sécurité. Il est indéniable que cet accès privilégié est attribuable à l'appui favorable que le Canada a apporté à son voisin au lendemain des attentats du 11 septembre[78]. Les membres de notre comité ont livré un message très appuyé à leurs hôtes américains :

- Tout d'abord, le gouvernement et le peuple du Canada considèrent que les attaques de New York et de Washington sont une agression contre l'Amérique du Nord.
- Deuxièmement, contrairement à ce que certains médias ont pu rapporter et à l'opinion exprimée par certains membres du Congrès, le Canada et la frontière canadienne ne font pas partie du problème de sécurité des États-

(76) *Délibérations*, fascicule 5, 22 octobre 2001.

(77) *Délibérations*, 22 octobre 2001.

(78) Notes : Rapport de visites d'étude à Washington D.C., *Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

Unis mais de la solution. Bien avant le 11 septembre, la sécurité du côté canadien de la frontière se comparait favorablement à celle assurée du côté américain. Depuis lors, le gouvernement du Canada a investi de nouvelles ressources dans les volets non militaires de la sécurité et il a prouvé sa détermination à intensifier la collaboration transfrontalière, comme l'illustre le plan d'action en 30 points destiné à créer une frontière « intelligente ».

- Troisièmement, le comité a insisté sur la promotion des ressources énergétiques canadiennes que sont le gaz, le pétrole et l'hydroélectricité, en tant qu'éléments importants de la sécurité américaine et nord-américaine.

Il n'est donc pas étonnant que la question de la sécurité américaine et nord-américaine ait dominé nos discussions à Washington. Certes, l'amitié et le soutien du Canada ont valu de nombreux remerciements au comité, mais celui-ci a également entendu moult reproches, généralement adressés aux alliés des États-Unis au sein de l'OTAN, mais surtout au Canada qui n'aurait pas consacré suffisamment de ressources à moderniser ses forces armées.

Nos homologues sénateurs et représentants siégeant aux comités du renseignement et des Forces armées se sont dit très intéressés à instaurer des relations permanentes binationales, de comité à comité, pour contribuer à sensibiliser les comités de chaque pays aux réalités économiques auxquelles ils sont confrontés.

Durant ces discussions, nous avons également jugé nécessaire de communiquer deux messages non équivoques à nos amis américains quant à la campagne commune menée contre le terrorisme.

- Nous avons indiqué que, selon nous, l'opinion publique canadienne ne réagit pas favorablement au traitement apparent que les États-Unis infligent aux prisonniers talibans et d'Al Qaida.

- Deuxièmement, les Canadiens n'ont reçu aucune information sur les raisons qui devraient mener à un élargissement de la guerre aux pays constituant le soi-disant « axe du mal ».

Quand nous avons fait remarquer à nos interlocuteurs que ces questions font l'objet d'un débat politique au Canada, plusieurs sénateurs et membres du Congrès nous ont immédiatement dit comprendre que nos déclarations étaient le reflet de la

réalité politique canadienne.

19. Le NORAD et le projet de commandement de la défense intérieure

Le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) joue toujours un rôle essentiel dans pour la défense aérienne du continent et la sécurité de l'espace aérien du Canada et des États-Unis. À l'occasion d'une séance de formation qui a précédé la visite à Washington, le lieutenant-général George Macdonald, vice-chef d'état-major, a indiqué aux membres du comité que, depuis le 11 septembre, les chasseurs du NORAD ont effectué plus de 10 000 missions. Le NORAD a étendu la portée de son action aux activités suspectes survenant dans l'espace aérien du Canada et des États-Unis plutôt que de s'intéresser exclusivement aux appareils approchant l'espace aérien nord-américain. Le NORAD travaille en plus étroite collaboration avec les organisations civiles du contrôle de la circulation aérienne des deux pays pour leur permettre de protéger davantage leur espace aérien respectif[79].

Le Canada vient tout juste de renouveler ses ententes avec le NORAD, en mai 2001, parce que cette organisation demeure l'un des piliers de la structure de défense Canada-États-Unis. L'organisation comprend un cadre de commandement et de contrôle, un régime d'action coordonnée ainsi qu'un quartier général intégré. Par-dessus tout, il est doté d'une structure de commandement binational qui respecte la souveraineté des deux pays; il fournit donc un régime qui a fait ses preuves pour coordonner les actions envisagées, notamment des plans militaires et des règles d'engagement.

Le département américain de la Défense est en train d'apporter la touche finale à un plan, destiné à l'approbation du président et du Congrès. Il est question d'établir un poste de commandant en chef de la défense intérieure qui viendrait en complément de la structure de défense aérienne civile placée sous la responsabilité du gouverneur Ridge. Cela a soulevé la question délicate de la relation du NORAD avec le projet de commandement de défense intérieure. Selon le général Macdonald, il est essentiel que le NORAD ne devienne pas un commandement subordonné au point d'affaiblir le commandement et le contrôle dont dispose le

(79) *Délibérations*, fascicule 10, 28 janvier 2002.

chef d'état-major de la Défense au Canada sur les Canadiens et les unités de la Force aérienne canadienne qui sont intégrées à la structure du NORAD[80].

Lors de son voyage à Washington, au début février, le comité a eu l'occasion de discuter de l'avenir du NORAD et du rôle possible que le Canada pourrait jouer dans le commandement de la défense intérieure, avec les responsables de l'administration américaine et les membres des comités des Forces armées du Sénat et de la Chambre de représentants.

Le Comité du Sénat canadien a ouvert la discussion en demandant qu'on lui fasse une description très claire du commandement de la défense intérieure envisagé. Il a ensuite demandé quelle place le Canada pourrait y occuper. Les membres du Comité du Sénat et de la Chambre des représentants ne disposaient d'aucun détail à propos du commandement du Nord et n'étaient donc pas en mesure de parler du rôle qui incomberait au Canada. Les discussions avec le Secrétaire à la défense Rumsfeld et les fonctionnaires du département d'État, du département de la Défense et du Conseil national de sécurité nous ont apporté un peu plus de détails sur l'architecture du plan.

À chacune de ces réunions, les membres du Sénat canadien ont posé deux questions :

a. Comment le CINC du Nord va-t-il fonctionner?

b. Comment nos interlocuteurs envisagent-ils la participation du Canada?

Le Secrétaire Rumsfeld nous a déclaré qu'il envisageait de mettre sur pied le nouveau commandement d'ici le 1er octobre 2002 mais qu'il n'avait pas encore soumis ce plan au président. En outre, une fois celui-ci approuvé, il lui faudrait consulter le Congrès. Ce n'est qu'après qu'il espère pouvoir entreprendre les consultations avec le Canada et le Mexique.

Dans sa description du nouveau commandement, qu'il décrit par le vocable « CINC NORTH », le Secrétaire Rumsfeld a indiqué que cette structure engloberait une région géographique allant du Pôle Nord à Panama, sur 200 milles au large de chaque côte.

---

(80) *Ibid.*

Il nous a en outre affirmé qu'aucune décision n'avait été prise quant à l'emplacement du nouveau commandement mais que celui qui en serait chargé (un général quatre étoiles) serait appelé à travailler en étroite collaboration avec le gouverneur Ridge. Le Secrétaire Rumsfeld a précisé que le nouveau commandement comporterait un état-major relativement réduit et quelques actifs permanents, les autres commandements devant fournir les forces nécessaires, selon les besoins.

Quand nous l'avons interrogé sur la participation éventuelle du Canada, le Secrétaire Rumsfeld a indiqué que le NORAD avait déjà sa place. Le traité vient juste d'être renouvelé. Il est au courant de l'importance qu'il y a de maintenir des liens directs entre le commandant du NORAD et la structure de commandement canadienne, de même qu'avec la structure de commandement américaine.

Selon lui, les Américains sont satisfaits de la façon dont le NORAD fonctionne et il suppose que c'est la même chose pour les Canadiens. Il a ensuite indiqué qu'il serait heureux que les Canadiens participent aux éléments maritime et terrestre de ce nouveau commandement, mais qu'il nous appartiendrait de déterminer s'il en va de notre intérêt national de participer à l'un ou aux deux. Il a rappelé que le Canada et les États-Unis ont une longue histoire de coopération et qu'il se satisferait de n'importe quelle décision que pourrait prendre le Canada.

Les fonctionnaires du département d'État, du département de la Défense et du Conseil national de sécurité nous ont essentiellement fourni la même réponse.

Comme aucune proposition concrète n'a encore été soumise au président, les membres du Comité sénatorial canadien n'ont fait part d'aucune remarque, si ce n'est pour dire que le gouvernement du Canada considérerait avec beaucoup d'intérêt les propositions susceptibles de lui être faites.

20. L'élargissement de l'OTAN

L'élargissement de l'OTAN va modifier la nature de l'Alliance et avoir un effet sur la politique de défense et de sécurité du Canada qui n'est pas encore connue. Selon M. Kenneth Calder, sous-ministre adjoint (Politiques) au MDN, l'élargissement de l'OTAN, tout comme l'insistance croissante que l'organisation place sur les opérations de maintien de la paix, prouve sa capacité d'évoluer dans le sens de la situation internationale pour que l'Alliance conserve toute sa

pertinente. L'invocation de l'article 5 du traité, au lendemain du 11 septembre, prouve que l'organisation est en mesure de répondre rapidement à une attaque lancée contre l'Amérique du Nord, ce qui ne fait que rappeler qu'elle existe pour défendre tout autant notre continent que le continent européen[81].

Jill Sinclair, directrice générale du Bureau de sécurité internationale du ministère des Affaires étrangères, a indiqué au comité que le Canada a toujours été un fervent défenseur de l'ouverture de l'OTAN, estimant que ce serait la meilleure façon d'étendre la zone de stabilité et de sécurité en Europe. M^me^ Sinclair a ensuite donné la liste des pays qui ont demandé à être admis à l'OTAN : les trois Républiques baltes (la Lettonie, l'Estonie et la Lituanie), les deux anciennes parties de l'ex-Yougoslavie (la Macédoine et la Slovénie) ainsi que l'Albanie, la Roumanie et la Slovaquie.

M^me^ Sinclair a ensuite parlé du plan d'action concernant les adhésions à l'OTAN. Celui-ci énonce les conditions d'admission des nouveaux membres non seulement pour ce qui est de leur capacité militaire, mais aussi pour ce qui est du respect des droits de la personne ainsi que des dimensions politiques, économiques et sociales. En mai prochain, les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN recevront des rapports d'étape sur le dossier de chaque pays demandant l'adhésion.

Selon les fonctionnaires du département d'État américain, qui ont informé le comité, le Président Bush est déterminé à étendre « très sérieusement » l'OTAN lors du Sommet de Prague en novembre 2002, dans le cadre de la réforme générale de l'Alliance. L'administration américaine souhaiterait que l'OTAN adopte une position ferme vis-à-vis du terrorisme, faisant remarquer au passage que le système de défense anti-missiles est destiné à protéger les membres européens de l'Alliance, tout autant que l'Amérique du Nord. Le Président Poutine et ses principaux conseillers ne s'objectent plus à l'élargissement de l'OTAN, estimant qu'il est inéluctable et qu'il ne pose pas de menace à la sécurité de la Russie. D'ailleurs, les relations que la Russie entretient avec les trois premiers nouveaux membres de l'OTAN, soit la Pologne, la Hongrie et la République tchèque, ne cessent de s'améliorer depuis leur admission.

D'un autre côté, les responsables de la Brookings Institution et de la Carnegie Foundation ont déclaré au comité que d'importants éléments de l'état-

(81) *Délibérations*, fascicule 7, 26 novembre 2001.

major-général russe ainsi que des hauts fonctionnaires se méfient énormément des motifs de l'occident.

M. Crouch, du Bureau du Secrétaire américain à la Défense, nous a indiqué que les premières nouvelles admissions à l'OTAN ont permis d'améliorer la sécurité en Europe centrale. Selon lui, il faut s'attendre à ce qu'il soit plus difficile à réaliser le consensus parmi les membres de l'OTAN au sujet de l'élargissement envisagé. Il existe déjà différents niveaux d'interopérabilité entre les forces de l'OTAN, phénomène que l'élargissement ne ferait qu'exacerber. Avec le temps, le défi consistera à conférer une plus grande interopérabilité à l'alliance et à mieux répartir le fardeau.

21. L'interopérabilité de l'OTAN

L'interopérabilité de l'OTAN, soit la nécessité de veiller à ce que l'entraînement et l'équipement du personnel permettent aux Forces canadiennes de participer pleinement aux opérations de l'OTAN, fait l'objet d'un souci constant. Dans le cadre du NORAD, la Force aérienne canadienne est presque pleinement intégrée avec les forces américaines. À en croire le témoignage d'un grand nombre de témoins, les navires canadiens peuvent être intégrés à un groupe aéronaval américain et participer fréquemment à des missions et à des manœuvres conjointes. Ils sont alors placés sous le commandement du commandant du groupe aéronaval mais appliquent les règles d'engagement établies par le gouvernement du Canada. Le commandant du groupe aéronaval assigne les missions en fonction de la capacité des navires canadiens et des paramètres énoncés par notre gouvernement. Seul le gouvernement du Canada peut modifier les missions et les règles d'engagement. Bien que le niveau d'interopérabilité entre notre Marine et notre Force aérienne, d'un côté, et leurs homologues américains, d'un autre, soit satisfaisant, l'Armée de terre canadienne n'a pas eu l'occasion de s'entraîner souvent avec l'infanterie américaine depuis que le Canada s'est retiré d'Europe.

Les Américains avaient très nettement augmenté leurs dépenses en matière de défense, avant même les attentats du 11 septembre, et ils ont l'intention de les faire passer de 350 milliards de dollars cette année à quelque 450 milliards de dollars US en 2007. Une part de plus en plus importante de ces dépenses sera consacrée à la technologie, à l'heure où les États-Unis rééquipent leurs forces conventionnelles. Inévitablement, cette situation creusera l'écart sur le plan de l'interopérabilité entre les États-Unis et leurs alliés.

La Defence Advanced Research Projects Agency (DARPA) est un bon exemple de la façon novatrice dont les États-Unis exploitent la technologie à des fins militaires. D'après sa sous-directrice, Jane Alexander, l'agence n'est pas là pour régler les problèmes technologiques de l'heure, mais pour dégager ceux qui pourraient se poser à terme de 10 ou 15 ans. Pour ce faire, l'agence dispose d'un budget annuel de plus de 2milliards de dollars US qui lui servent à financer des solutions radicales.

Le comité a appris que le Canada et d'autres membres de l'OTAN pourraient se retrouver face à des forces américaines, tellement avancées sur le plan technologique, que l'interopérabilité serait une chose du passé et que les États-Unis fonctionneraient seuls. Le major-général Dunn, du bureau du président de l'instance collégiale des chefs d'état-major, a insisté sur la nécessité d'appliquer des normes communes en matière de communication et d'entraînement et de conduire des manœuvres communes pour parvenir à l'interopératiblité. Cependant, il nous a rappelé sans ambages qu'il faudra prendre pour cela un certain nombre de mesures.

Le comité s'est fait dire poliment, mais de façon non équivoque, que le Canada et d'autres alliés de l'OTAN devront augmenter leur niveau de dépenses militaires. De leur côté, les États-Unis devront transférer leur technologie en offrant davantage d'occasions à leurs alliés de participer à la mise au point de nouveaux systèmes d'armements, comme l'avion de combat interarmées ou le système de défense anti-missiles. Enfin, tous les pays (y compris les États-Unis qui se préparent pour des missions de combat et non de maintien de la paix) devront envisager de spécialiser davantage leurs armées afin de savoir ce qu'ils seront appelés à faire à titre exceptionnel, qu'il s'agisse de fournir une capacité de transport aérien stratégique, des forces de combat, des forces spéciales ou autres.

22. Le système de défense anti-missiles

Les États-Unis envisagent de mettre au point et de déployer ce que les autorités décrivent comme un système anti-missiles limité en vue d'intercepter et de détruire des missiles ennemis. Celui-ci aura un effet profond sur l'avenir de la coopération militaire canado-américaine, surtout dans le cadre du NORAD, de même que sur la défense du Canada et sur notre politique étrangère en général.

Au début des audiences, les représentants du ministère canadien de la Défense nationale ont déclaré au comité que, de l'avis du Ministère, les Américains n'ont pas vraiment besoin de la participation du Canada. Il demeure que le Canada ne dispose pas de suffisamment de données sur l'intention des Américains pour se faire une idée de la position à adopter[82].

Avant le départ du comité pour Washington, Jill Sinclair, directrice générale du Bureau de sécurité internationale des Affaires étrangères, a décrit pour le comité cette question qui, pour elle « revêt énormément d'importance pour le Canada et (qui) s'inscrit au cœur d'une vaste gamme d'enjeux en matière de défense et de politique étrangère (...) (c'est) l'une des questions les plus délicates du dossier de la sécurité à l'heure actuelle ».

Elle a présenté plusieurs des sujets qui préoccupent le Canada, notamment : la façon dont le système de défense anti-missiles va s'intégrer au cadre général des relations États-Unis-Canada; quel effet ce système va avoir sur la stabilité stratégique et surtout sur les relations avec la Russie et la Chine; et en quoi il va influer sur la non prolifération des armes, le contrôle des armements et le désarmement dans le monde.

À Washington, les exposés du professeur O'Hanlon, de la Brookings Institution, et de Joseph Cirincione, de la Carnegie Foundation, ont permis au comité de comprendre pourquoi le système de défense anti-missiles est devenu une telle priorité pour les États-Unis et pourquoi, selon nos interlocuteurs, l'administration américaine n'a qu'une foi limitée dans les traités de contrôle des armements.

Face aux états quasi nucléaires (que sont la Corée du Nord, l'Irak et l'Iran, autrement dit ceux qu'on appelle « l'axe du mal »), les États-Unis veulent disposer d'une troisième option entre la réplique nucléaire et l'acquiescement, au cas où l'un de ces pays serait tenté par le chantage nucléaire dans l'avenir. De l'avis du gouvernement américain, il convient d'admettre qu'une attaque par un missile balistique nucléaire a un effet beaucoup plus convaincant que la menace d'un attentat à la valise piégée. L'appui que le Congrès accorde au programme de défense anti-missiles est assez fort pour que celui-ci bénéficie d'une solide augmentation budgétaire dans le courant du présent exercice financier.

---

(82) *Délibérations*, fascicule 1, 18 juillet 2001.

Dans nos échanges avec les membres du Congrès américain et des fonctionnaires de l'administration, nous n'avons pu nous prononcer quant au bien-fondé du système de défense anti-missiles si ce n'est pour dire que le Canada attend de disposer de renseignements plus précis sur la structure de la proposition avant d'adopter une position.

23. L'axe du mal

Les membres du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se sont fait poser des questions, à trois reprises, sur les pays de « l'axe du mal » que sont l'Iran, l'Irak et la Corée du Nord.

Le Senate Armed Services Committee, le House Select Committee on Intelligence et le House Armed Services Committee ont également voulu savoir si le Canada serait prêt à appuyer les États-Unis dans un conflit armé avec ces pays.

Chaque fois que la question a été soulevée, le comité canadien a répondu qu'il incombe aux Américains de faire la démonstration de la nécessité, pour le Canada, de se joindre à leur effort. Le comité a souligné que les Américains devront défendre ce dossier en public de sorte que les électeurs et le gouvernement canadien soient convaincus que la campagne ira dans l'intérêt national du Canada.

Le comité a souligné que, comme d'habitude, les Canadiens écouteront attentivement le point de vue des Américains avant de prendre une décision. Ils ont également fait remarquer qu'une résolution des Nations unies appuyant les objectifs américains aidera beaucoup le gouvernement du Canada à parvenir à une décision.

Les membres du comité sont repartis de toutes ces réunions avec l'impression que les législateurs américains étaient satisfaits de leurs réponses.

24. Les prisonniers talibans et d'Al Qaida à Guantanamo

À l'occasion de ces rencontres avec plusieurs organisations à Washington, notamment avec les trois comités susmentionnés, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a abordé le dossier des préoccupations canadiennes à propos du traitement apparent des prisonniers de la base militaire de Guantanamo.

Bien que nos interlocuteurs n'aient pas forcément partagé notre avis, ils en ont pris bonne note. Certains groupes ont même mentionné que d'autres pays alliés leur avaient fait part des mêmes préoccupations.

25. Les questions frontalières

Grâce aux exposés dont nous avons bénéficié et à notre voyage à Washington, nous en sommes venu à la conclusion très claire que le Canada et les États-Unis doivent faire davantage pour sécuriser leurs frontières afin d'empêcher le trafic de produits de contrebande ainsi que le passage d'immigrants illégaux et de terroristes. Bien que certains aient remis en question la capacité du Canada d'empêcher que son territoire ne devienne un havre pour ceux qui veulent pénétrer illégalement aux États-Unis ou y faire entrer des produits de contrebande, force est de constater que les États-Unis sont confrontés à des problèmes tout aussi graves.

Certains politiciens américains avec qui nous nous sommes entretenus ont exprimé un vif mécontentement vis-à-vis du sous-financement du service de l'immigration et des garde-côtes américains ainsi que du manque général de ressources américaines le long de leur frontière nord. Le travail du comité et son déplacement à Washington l'ont convaincu que nos deux pays devront intensifier leur collaboration afin de rendre la frontière plus sûre en adoptant des mesures communes visant à faire la part entre le trafic transfrontalier qui pose le moins de risque et celui qui est suspect et qui devrait être soumis à des inspections plus poussées.

Au début des séances, M. D'Avignon, haut fonctionnaire au ministère du Solliciteur général (ministère responsable du SCRS et de la GRC), nous a déclaré que son ministère collabore étroitement avec Citoyenneté et Immigration pour assurer le contrôle des frontières. Les procédures ont été resserrées au lendemain de l'incident Ressam. Le Bureau des passeports dispose maintenant d'un système automatisé qui permet de vérifier les informations auprès d'autres ministères et de déterminer s'il y a ou non matière à inquiétude sur le plan de la sécurité. Un forum sur le crime transfrontalier est en train de chercher des solutions pratiques à la contrebande de drogue et à d'autres problèmes du genre. L'échange d'information

entre le Canada et les États-Unis et la collaboration opérationnelle au niveau de travail partout au Canada sont parfaitement établis[83].

Le surintendant Pilgrim, officier responsable de la Sous-direction des enquêtes relatives à la sécurité nationale, Direction des renseignements criminels à la GRC, a déclaré au comité que, depuis 1996, les moyens d'enquête de sécurité nationale dans les grands aéroports internationaux avaient été améliorés. Il y a maintenant des unités à Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal (Dorval) et Halifax. Soixante-cinq ententes traitent des relations entre la GRC et les corps de police locaux ayant compétence sur place. En cas d'incident concernant la sécurité nationale, d'après la définition qu'en donne la *Loi sur les infractions en matière de sécurité*, c'est la GRC qui a compétence, mais celle-ci n'est pas exclusive. Sur la scène internationale, la GRC collabore avec d'autres services à l'échelon de tribunes et de groupes de travail internationaux dont la mission est de combattre le terrorisme. La GRC a signé plusieurs accords bilatéraux, notamment avec les États-Unis et le Royaume-Uni. Vingt-neuf agents de liaison sont actuellement postés dans 20 pays pour collaborer aux enquêtes criminelles et à l'échange d'information[84].

Norman Inkster, ex-commissaire de la GRC, a fait état de certains problèmes à la frontière. Le Canada a 9000 km de frontière commune avec les États-Unis. Une grande partie des douaniers sont de simples étudiants d'université – par exemple, 2 200 d'entre eux ont été engagés au cours de l'été 2001. Pour M. Inkster, cette situation doit nous amener à nous demander s'il y a lieu de recourir davantage aux étudiants et, dans l'affirmative, s'il ne faut pas alors améliorer leur formation.

D'après le témoignage du représentant de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, la proportion que constituent les étudiants et les douaniers à contrat par rapport aux douaniers permanents varie sans doute entre 40 et 50 p. 100 pour ceux à contrat et 60 à 50 p. 100 pour les permanents, partout au Canada, selon la période de l'année. Les étudiants reçoivent tout juste deux semaines de formation. Ils sont

(83) *Délibérations*, fascicule 2, 19 juillet 2001.

(84) *Délibérations*, fascicule 2, 19 juillet 2001.

ensuite appariés avec un douanier ancien, pendant un mois, avant de travailler seuls, parfois au niveau de l'examen primaire global[85].

Bien que de nouveaux ordinateurs aient été installés aux postes frontières pour aider les agents à dédouaner les voyageurs, les banques de données auxquelles ils ont accès ne sont pas branchées sur celle de la GRC (criminels ou présumés terroristes). En outre, il n'existe pour l'instant aucune liaison avec les ordinateurs utilisés par les Américains à la frontière[86].

La visite que nous avons effectuée à Washington nous a permis de confirmer qu'au lendemain du 11 septembre, les États-Unis font bloc dans leur détermination de trouver et de punir les commanditaires de ces attentats et de renforcer considérablement leur défense, surtout à leurs frontières, pour se parer contre toute nouvelle attaque terroriste. Avant de partir pour les États-Unis, le comité a bénéficié d'exposés sur tous les aspects de la sécurité de la frontière canado-américaine, sur les critiques éventuelles dont nous aurions pu faire l'objet en matière de sécurité du côté canadien de la frontière et sur les problèmes qui existent du côté américain.

Il est essentiel, pour le bien-être économique des deux pays, de garantir la libre circulation des biens et des personnes à la frontière canado-américaine, mais il est indéniable que le Canada dépend beaucoup plus des échanges bilatéraux que les États-Unis. Plus de 1,9 milliard de dollars (CDN) en biens et services passent quotidiennement par la frontière. Les exportations canadiennes vers les États-Unis représentent environ 87 p. 100 de ses exportations totales de marchandises et 43 p. 100 de son produit intérieur brut. Les exportations vers le Canada, en revanche, ne représentent que 25 p. 100 de la totalité des exportations américaines et tout juste 25 p. 100 de leur produit intérieur brut. Il demeure que, pour 38 États, le Canada est le plus important partenaire commercial[87]. Soixante-dix-sept pour cent du commerce transfrontalier se fait par camions; ils sont quelque 45 000 à franchir la frontière quotidiennement au quatre ou cinq postes du sud-ouest de l'Ontario. Le commerce bilatéral a doublé depuis 1993 et les volumes de trafic devraient augmenter de 10 p. 100 annuellement au cours des 10 prochaines années. L'enjeu très clair, pour le Canada et les États-Unis, consiste à garantir que la

(85) Notes : Rapport de visites d'étude à Halifax et Fredericton, *Délibérations*, fascicule 12, 18 février 2002.

(86) *Délibérations*, fascicule 3, 1er octobre 2001.

(87) *Délibérations*, fascicule 10, 28 janvier 2002.

fluidité du commerce transfrontalier soit en rapport avec le volume des échanges entre les deux pays.

Au cours des 10 dernières années, les médias américains et canadiens ont eu de plus en plus l'impression que la frontière entre nos deux pays est perméable. Avant le 11 septembre, beaucoup aux États-Unis en étaient arrivés à la conclusion que contrebandiers, immigrants clandestins, criminels et terroristes franchissaient allègrement la frontière canadienne vers les États-Unis. Malheureusement, cette impression a été accréditée de façon spectaculaire par l'affaire Ressam. Il n'est donc pas étonnant, qu'après cela la presse ait déclaré que nombre de terroristes responsables des attentats aux États-Unis avaient un lien au Canada.

En fait, aucun terroriste ayant participé aux attaques contre les États-Unis n'est passé par le Canada. Tous sont rentrés légalement aux États-Unis. Les membres du Comité sénatorial canadien ont rappelé ces faits aux politiciens et aux fonctionnaires américains chaque fois qu'ils ont laissé entendre qu'il existait un « lien canadien important » dans le cas des attaques.

Quand les membres du Congrès ont soulevé la question, nous leur avons demandé s'ils pouvaient fournir le nom d'une seule personne qui, ayant des liens avec les terroristes, aurait franchi la frontière du nord vers le sud, à l'exception de M. Ressam. Dans la mesure où aucun membre du Congrès n'a pu nous fournir de nom, nous en sommes restés là.

Le 12 décembre 2001, le Canada et les États-Unis ont signé une déclaration portant sur l'établissement d'une « frontière intelligente » entre nos deux pays. Cette déclaration comporte un plan d'action en 30 points qui invite les deux pays à collaborer au recensement et à l'élimination des risques pour la sécurité, de même qu'à l'accélération de la circulation des personnes et des marchandises en situation légale. Le plan prévoit également le renforcement de la coordination entre les forces de l'ordre des deux pays dans la lutte aux menaces communes à la sécurité. Des fonctionnaires canadiens et américains se réuniront au début de 2002 afin de revoir les progrès réalisés dans la mise en œuvre des différents objectifs énoncés dans le plan d'action.

Peu après son arrivée à Washington, le comité a assisté à un exposé de Stephen Flynn, commandant de la garde-côtes américaine et attaché supérieur au programme des études de sécurité nationale du Conseil sur les relations étrangères. Depuis plusieurs années, il s'intéresse beaucoup à l'utilisation que des terroristes

pourraient faire des conteneurs maritimes pour se livrer à des attentats. S'il fallait interrompre les mouvements de conteneurs pour tous les soumettre à une inspection, plutôt que de se contenter des 2p. 100 qui font actuellement l'objet d'une vérification sommaire aux États-Unis, le système de transport nord-américain serait immobilisé pendant des mois.

Plus de 12 millions de conteneurs maritimes passent annuellement par le système américain d'inspection des frontières. M. Flynn propose de réformer le système de transport international, à commencer par les sept plus grands ports du monde par lesquels transite la majeure partie du trafic maritime mondial. Si ces ports convenaient de normes communes en matière de sécurité, de comptes rendus et d'échange d'informations relativement aux exploitants, aux moyens de transport et aux frets, ces normes deviendraient très vite universelles. Les conteneurs seraient chargés dans des installations sous haute sécurité après quoi ils seraient équipés de mouchards qui enregistreraient toute tentative d'enlèvement des scellés. Les mouvements de ces conteneurs seraient suivis par un système mondial de localisation. Les déplacements en sécurité des conteneurs seraient prolongés par l'émission de préavis, adressés au port d'arrivée, stipulant leur contenu, les expéditeurs et autres afin de permettre aux autorités de disposer du temps voulu pour évaluer le niveau de risque qu'ils représentent.

La contestation du mythe de la frontière canadienne perméable et la promotion des mesures que le Canada a déjà prises ou entend prendre pour améliorer la sécurité aux postes frontières ont été deux de nos objectifs importants pour notre visite à Washington.

Les membres du comité ont insisté sur le fait que la grande majorité des conteneurs maritimes ne présente que peu de risque. Le recours accru à la technologie et à la biométrie, aux contrôles de sécurité des expéditeurs, des camionneurs et des personnes qui franchissent souvent la frontière, de même que la communication, par avance, de données sur les conteneurs sont autant de mesures qui permettront d'améliorer grandement la sécurité des expéditions transfrontières et d'intensifier la collaboration entre le Canada et les États-Unis sous la forme d'un seul système d'inspection et de patrouille commune aux frontières. Ce ne sont là que quelques idées que nous avons émises lors de nos échanges avec les membres des comités américains sur la question de la sécurité à la frontière. En règle générale, nos interlocuteurs ont fort bien accueilli l'idée de prendre des mesures pour repérer les chargements « à faible risque » de même que le concept de coopération et de mise en commun de ressources limitées.

PARTIE II

Ce que nous pensons

Dans la partie II du rapport, le Comité expose ses observations et ses conclusions fondées sur les témoignages qu'il a entendus au cours des huit derniers mois et au sujet de ses voyages d'observation dans l'Est et l'Ouest du Canada et dans la capitale américaine. La partie II n'est pas une énumération exhaustive de questions touchant à la sécurité nationale et à la défense. Il s'agit plutôt d'une analyse de quelques questions que le Comité a relevées avec préoccupation pendant qu'il accomplissait sa mission. Certaines des observations et des conclusions exposées ci-dessous sont présentées sous la forme de recommandations et il est indiqué que d'autres nécessitent une étude plus approfondie, soit par le Comité, soit par une autre entité. La première section de la Partie II porte sur les questions touchant à la défense et la seconde porte sur les questions relatives à la sécurité nationale.

PARTIE II (A)

Ce que nous pensons, en matière de défense

Les prémisses du Comité

- **La première responsabilité de l'État est d'assurer la sécurité de ses citoyens.**
- **Pour assurer sa souveraineté et ses valeurs, en tant que nation, le Canada doit entretenir une force militaire prête à combattre et qui puisse travailler avec nos alliés à la défense de nos frontières et de nos intérêts nationaux, face à toutes les menaces, sur le territoire national et à l'étranger.**
- **Le Parlement a la responsabilité de fournir aux Forces canadiennes du matériel, du personnel et un entraînement suffisants pour leur permettre de s'acquitter des tâches qui leur sont confiées.**
- **Les Forces canadiennes posent comme conditions d'embauche que les militaires soient disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et acceptent d'être déployés dans des situations mettant leur vie en danger.**
- **Pour maintenir une capacité militaire efficace, il faut que les militaires jouissent d'une qualité de vie élémentaire qui soit similaire à celle des autres Canadiens et soient raisonnablement rémunérés, en fonction des exigences qui leur sont imposées.**
- **Les Canadiens sont fiers du travail accompli par les hommes et les femmes des Forces canadiennes pour défendre le Canada et pour soutenir nos valeurs, notamment dans le cadre de la mission en Afghanistan. Les militaires et leurs familles méritent notre respect et notre soutien entier.**

Les délibérations et les conclusions du Comité sont fondées sur ces postulats.

L'ÉTAT DE PRÉPARATION DU CANADA SUR LES PLANS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

1. Contexte

La chute du mur de Berlin, en 1989, a marqué la fin d'une guerre froide bipolaire qui aura duré 45 ans. Il en émergea un monde changé mais pas nécessairement pacifique. Les conflits au Koweït, au Ruanda, en Bosnie et dans les Balkans, pendant la décennie qui a suivi, sont de tristes exemples des guerres qui se déroulent sur notre planète. Dans chacun de ces cas, les intérêts nationaux du Canada ont été mis en cause, car il ne saurait y avoir de sécurité ni de prospérité pour les Canadiens dans un monde instable. Dans chacun de ces cas, le Canada est intervenu militairement et pour améliorer le sort d'autres personnes et pour défendre ses propres intérêts nationaux.

Les querelles frontalières et de nombreux autres conflits troublent la paix dans de nombreuses régions du monde, notamment au Moyen-Orient, en Asie du Sud, en Afrique, en Europe et dans la péninsule coréenne. Cette grande instabilité nuit gravement à la paix et à la sécurité internationales ainsi qu'à la saine croissance du commerce mondial. Ces questions préoccupent énormément le Canada, qui est une nation pacifique dont le bien-être économique dépend largement des exportations. De plus, le Canada est un pays constitué en grande partie d'immigrants. De nombreux Canadiens ont des intérêts personnels dans les régions du monde troublées par des conflits.

La prolifération mondiale des armes de destruction massive, principalement dans les régimes non démocratiques, inquiète au plus haut point tous les peuples civilisés, y compris les Canadiens. Cette menace a été augmentée, ces derniers temps, par les actions hostiles d'acteurs non étatiques, notamment des groupes de terroristes biens organisés et abondamment financés. Les attaques du 11 septembre 2001 ont montré on ne peut plus clairement à quel point les intérêts nationaux et la sécurité nationale du Canada peuvent être menacées beaucoup plus près du territoire national que ne le pensaient bien des Canadiens.

La menace est maintenant rendue sur notre propre continent, et peut-être même dans notre propre espace aérien, dans nos propres rues. La destruction volontaire d'un grand nombre de vies de Canadiens, à bord du vol d'Air India de Toronto à Londres, en 1985, aurait dû nous servir d'avertissement. Malheureusement, la chute du mur de Berlin a plongé bien des Canadiens dans un confortable optimisme. Notre Comité a tenté de les réveiller. Il faut que les Canadiens soient au fait de l'état de leur armée et du rôle qu'elle pourrait être appelée à jouer, dans leur intérêt, au cours des années à venir.

2. Le financement de la défense

Le Comité a entendu les témoignages experts de hauts fonctionnaires du ministère de la Défense nationale et d'un certain nombre d'organisations intéressées par la défense. Il s'est également rendu dans plusieurs bases des Forces canadiennes. Le Comité reconnaît que les témoins du gouvernement sont tenus à la politique gouvernementale. Cela explique que le Comité s'est parfois senti frustré dans ses tentatives de prendre le pouls du débat qui a cours au sein du ministère de la Défense nationale quant à l'état des forces armées. En revanche, le Comité a trouvé que les témoins des divers groupes d'intérêts non gouvernementaux, les anciens hauts fonctionnaires et officiers ainsi que les universitaires semblaient moins limités dans leur liberté d'expression et ont pu, dans bien des cas, présenter un tableau plus franc des limites opérationnelles imposées aux Forces canadiennes par les restrictions budgétaires. Certains de ces témoins ont été qualifiés de « généraux de salon » déconnectés de la réalité. Tout au contraire, le Comité a trouvé que ces témoins étaient :

- informés;
- véritablement intéressés à décrire les conséquences du grave sous-financement des Forces canadiennes et de l'alourdissement excessif de leurs tâches;
- désireux d'améliorer les conditions du service et la qualité de vie des militaires;
- désireux d'améliorer les capacités des Forces canadiennes.

3. Tendances historiques des dépenses militaires – Dollars constants de 2000

Le graphique qui suit montre que le budget des Forces canadiennes a été réduit d'**environ 30 pour 100** entre 1988 et 2000.

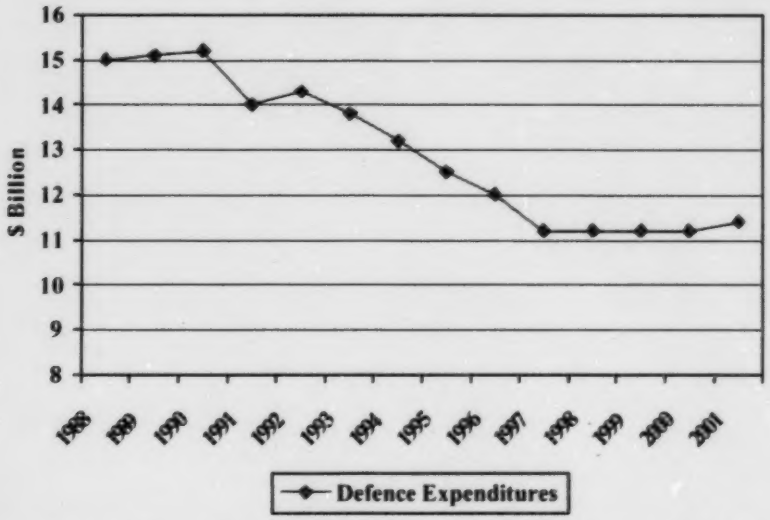

Source : Compte publics et budgets (Partie III) et modèle économique du MDN.

4. Évaluation du Comité

Se fondant sur les témoignages et sur les observations qu'il a pu faire lors de son passage dans un certain nombre de bases militaires, le Comité conclut que le financement du ministère de la Défense nationale ne lui permet pas d'accomplir bon nombre de tâches qui sont confiées aux militaires. Cette insuffisance de fonds a obligé le MDN à aborder ses opérations, ses acquisitions de matériel et son entraînement selon une démarche limitative fondée sur les coûts, afin de pouvoir continuer de fonctionner avec des moyens réduits. Les Forces canadiennes ont admirablement composé avec les restrictions financières, non toutefois sans de graves et inévitables conséquences. Le résultat final est une détérioration importante du matériel des Forces canadiennes. La maintenance devient

extrêmement travaillistique et coûteuse. L'entraînement a été réduit et les militaires sont appelés à travailler à des cadences inacceptables.

La Vérificatrice générale du Canada, le Congrès des associations de la Défense, la Fédération des Instituts militaires et interarmées du Canada et le Conseil pour la sécurité canadienne au 21e siècle ont tous insisté sur la nécessité d'affecter plus d'argent au MDN. Le montant minimal généralement accepté est une hausse annuelle d'un milliard de dollars, pendant cinq ans.

Comment cet argent serait-il employé? Après analyse de nos capacités militaires et des nombreuses sollicitations dont elles sont l'objet et après avoir observé les problèmes causés par le déploiement récent de militaires canadiens en Afghanistan, le Comité conclut que des ressources additionnelles sont requises pour :

- soutenir les opérations en cours;
- corriger le vieillissement accéléré de l'équipement;
- augmenter le nombre de militaires;
- améliorer l'entraînement et la capacité d'accomplir de nouvelles catégories d'opérations.

5. La capacité de défense sous-tend la politique étrangère

Le Comité abonde dans le sens du vice-premier ministre Manley quand il affirme qu'une politique étrangère digne de foi doit reposer sur une capacité de défense robuste. Or la capacité de défense canadienne est loin d'être robuste. Le gouvernement du Canada continue de surcharger de travail et de sous-financer le MDN. En 2000, le Canada se plaçait au 17e rang parmi les 19 pays de l'OTAN en matière de dépenses militaires exprimées en fonction du PIB. Avec 1,2 pour 100, le Canada devançait seulement le Luxembourg, au sein de l'OTAN, et l'Islande, qui n'a pas d'armée. Comme l'a si habilement fait remarquer M. Manley en novembre 2001, vous ne pouvez simplement vous asseoir à la table du G-8 et, quand vient le moment de régler la facture, vous excuser et aller vous laver les mains. Si vous voulez jouer un rôle dans le monde, même à titre de petit membre du G-8, vous devez en payer le prix.

Il convient de souligner que, à ce sujet, pour faire face au nouveau contexte de la sécurité, le président des États-Unis a récemment annoncé une augmentation de 100 milliards de dollars (US) du budget de la défense, qui passera de 350 milliards de dollars à 450 milliards de dollars, d'ici à 2007.

NATO DEFENCE EXPENDITURES AS A PERCENTAGE OF GROSS DOMESTIC PRODUCT / DÉPENSES DE DÉFENSE DE L'OTAN EN POURCENTAGE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

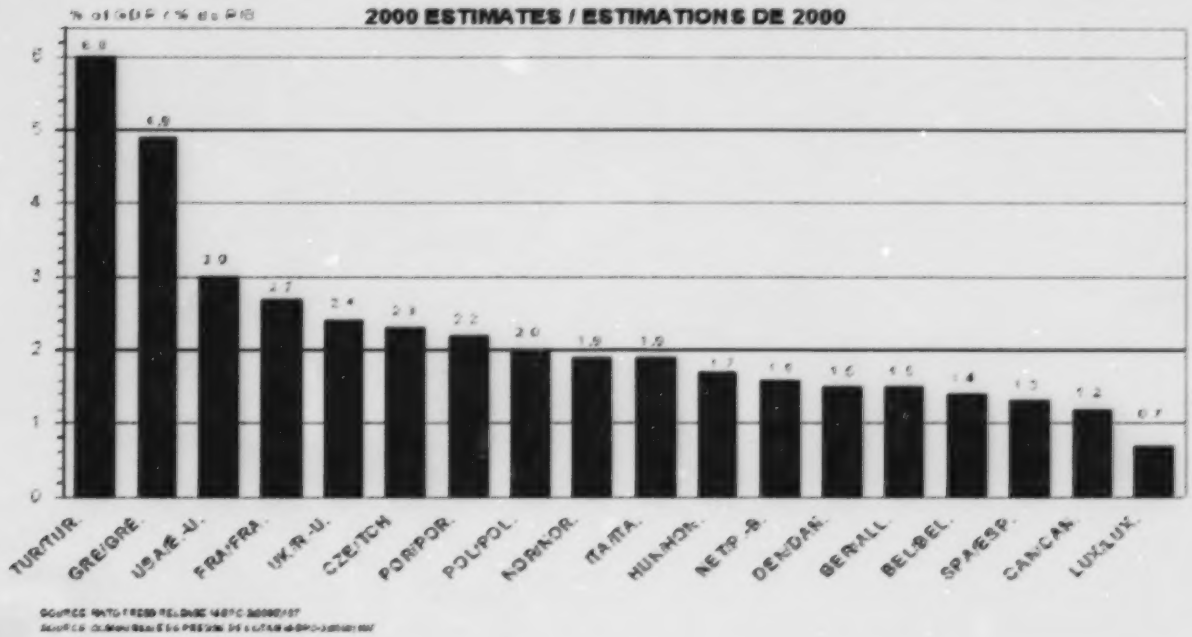

6. Budget de 2001

Le Comité a été déçu par le financement accordé au MDN dans le budget de décembre 2001 destiné à combattre le terrorisme.

Il se peut que le montant ait correspondu à ce que les hauts fonctionnaires du Ministère avaient demandé pour combattre le terrorisme. Quoi qu'il en soit, il est bien inférieur au montant qu'ils auraient dû demander pour combler les graves lacunes qui existent dans d'autres domaines et pour faire face à la nouvelle menace terroriste.

L'analyse faite par le Comité montre que les fonds affectés au MDN dans le budget de 2001 n'ont pas permis de corriger le sous-financement général des Forces canadiennes. Le budget de base a été augmenté de 119 millions de dollars, sur cinq ans, pour assurer l'expansion de la Force opérationnelle II (FOI II). Un autre montant de 210 millions de dollars a été affecté aux coûts additionnels de l'Opération Apollo (qui n'était pas prévue lorsque le budget a été approuvé par le gouvernement). Un montant de 513 millions de dollars a été affecté à la recherche et au développement dans le domaine de la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire. Ces fonds sont répartis sur cinq ans et devront être partagés avec un certain nombre d'autres ministères fédéraux. Il faut également noter l'affectation **unique** d'un montant au titre des immobilisations. Soyons francs. Ces augmentations, qui seront certes utiles, ne corrigent pas le sous-financement chronique et critique du MDN.

7. Résultats des témoignages et des visites

Le Comité a particulièrement remarqué ce qui suit.

a. Les effectifs entraînés des Forces canadiennes sont bien inférieurs aux 60 000 membres actuellement prévus pour accomplir les missions que le gouvernement leur confie (des hauts fonctionnaires du MDN estiment que les effectifs entraînés des Forces canadiennes oscillent aujourd'hui entre 50 000 et 55 000 militaires).

b. Les Forces canadiennes assument des charges excessives et disposent d'un personnel entraîné insuffisant qui leur interdisent de maintenir l'actuel rythme opérationnel; par exemple;

   I. la Marine est incapable de maintenir l'actuel engagement de cinq navires dans le golfe Persique; elle devra bientôt réduire cet engagement à trois navires, ce qui constituera une fort modeste contribution à la guerre au terrorisme;

   II. la carrière des hélicoptères Sea King est manifestement prolongée au-delà des limites; 24 des 37 pilotes opérationnels de Sea King du Canada sont déployés dans le golfe Persique; leurs activités ne pourront être soutenues au-delà de six mois.

c. La Marine a un certain nombre de navires immobilisés à quai. Elle a été forcée de mettre en place un programme de disponibilité opérationnelle à plusieurs vitesses, ne possédant pas suffisamment de personnel ni de fonds opérationnels pour maintenir sa flotte de navires prêts à l'action.

d. Beaucoup de militaires canadiens ne reçoivent pas l'entraînement minimal que requièrent leurs affectations opérationnelles, ce qui réduit leur efficacité et met leur vie en péril. Cette remarque a été faite à de nombreuses reprises au Comité au cours de ses visites et a été mise en évidence dans le rapport de décembre 2001 de la Vérificatrice générale du Canada, qui soulignait entre autres choses que beaucoup de soldats affectés à la maintenance ne reçoivent pas la formation requise par les exigences critiques de leur poste.

e. L'entraînement opérationnel (y compris l'entraînement au niveau de la brigade) a été réduit pour faire en sorte que des équipements et des éléments cruciaux soient disponibles pour des déploiements à l'étranger. Il est évident que le manque d'entraînement réduira pendant longtemps la capacité des forces de faire leur travail efficacement et en toute sécurité.

f. Les heures de vol de toutes les forces aériennes ont été réduites;

- les vols d'affirmation de la souveraineté de l'Aurora dans l'Arctique ont été réduits à deux par année;

- avant le 11 septembre, seulement quatre CF 18 étaient en alerte de défense aérienne pour l'ensemble du Canada (deux dans l'Est et deux dans l'Ouest).

g. Les Hercule C130 vieillissants du Canada nécessitent une maintenance excessive pour garantir la disponibilité de vol. Il est rare que plus de la moitié de ces avions soient disponibles à tout moment.

h. Pour répondre aux missions continuelles au sein de l'OTAN, de l'ONU et des coalitions, les Forces canadiennes auraient besoin de 7 500 militaires de plus.

i. L'Armée a besoin d'officiers de génie et de spécialistes des communications, pour assurer la durabilité des déploiements.

j. L'Armée a besoin d'environ 200 gestionnaires de projets, pour les grands projets d'immobilisations du MDN.

k. Les budgets d'entraînement ont été réduits de manière que les crédits puissent être affectés aux opérations et aux immobilisations. Il en est résulté un alourdissement des charges de travail pour les techniciens et leurs superviseurs, lequel a causé des niveaux de fatigue dangereux et a obligé un certain nombre d'employés techniques de haut niveau à quitter les Forces canadiennes.

l. Les Forces canadiennes et en particulier la Marine n'ont pas effectué la maintenance nécessaire de leurs grandes pièces d'équipement. Cette réalité est confirmée par la Vérificatrice générale dans son rapport de décembre 2001. Elle a constaté l'existence d'un énorme arriéré de travail, en aval, qui entraînera une augmentation proportionnelle des coûts de maintenance, à court terme.

m. Le Programme de réduction des effectifs des Forces canadiennes du début des années 1990 a eu trop de succès. Nous faisons aujourd'hui face à une pénurie critique de personnel supérieur expérimenté, ce qui impose aux militaires restants des contraintes additionnelles.

n. La Réserve de l'Armée canadienne ne dispose pas du matériel voulu pour effectuer un entraînement au niveau compagnie.

o. Le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC) ne dispose pas de ressources suffisantes pour jouer un rôle prépondérant dans l'élaboration de procédures nationales pour faire face à des attaques sur les infrastructures essentielles.

p. Malgré les affectations budgétaires de 2001, les capacités des Forces canadiennes en matière d'intervention chimique, biologique, radiologique et nucléaire sont faibles. La brigade CBRN n'est pas équipée pour faire face à une crise d'envergure.

q. Les femmes militaires estiment que leur uniforme n'est pas fonctionnel parce qu'il n'est pas conçu pour leur corps.

r. Les membres de Forces canadiennes sont contents des récentes augmentations de solde mais leur rémunération demeure inférieure à celle de leurs collègues du domaine civil.

s. Le nombre croissant de jours passés au loin, soit dans le cadre d'opérations à l'étranger soit à l'entraînement (rythme des opérations) semble être le principal grief relatif à la qualité de la vie pour les membres de forces régulières et de la réserve.

8. Opérations des Forces canadiennes – Faire plus avec moins

Le Comité croit que les Canadiens savent apprécier à leur juste valeur la fierté et la détermination dont les Forces canadiennes continuent de faire preuve dans toutes leurs opérations, en sol canadien et à l'étranger. Où qu'elles soient affectées, les Forces canadiennes font ce qu'elles peuvent pour fournir un service exceptionnel et sont manifestement déterminés à combattre aux côtés des meilleurs, contre les meilleurs. Toutefois, les Forces canadiennes sont sollicitées à la limite de leurs capacités. Des décisions de déployer jusqu'à 4 000 militaires et de les soutenir en permanence nuisent tant au matériel qu'au personnel. Il est découlé de ces décisions une détérioration du matériel, un taux de rotation élevé du personnel, une augmentation des cas de syndrome de stress post-traumatique et d'autres problèmes de santé, des facteurs qui réduisent considérablement le rendement.

9. Mais où sont passées les troupes?

Le Comité note que les Forces canadiennes manquent incontestablement de personnel. **Le Comité recommande au gouvernement de hausser les effectifs entraînés à 75 000, pour que les Forces canadiennes puissent maintenir le niveau d'opérations que l'on a exigé d'elles au cours des huit dernières années.** Une ventilation pratique des Forces canadiennes par élément révèle le besoin de : 14 000 personnes dans la Marine, afin que tous les navires de guerre soient dotés d'équipages complets; 43 500 personnes dans l'Armée, pour ajouter une brigade et doter entièrement en personnel les trois brigades d'armée et pour alimenter le programme de modernisation de l'Armée; 17 500 personnes dans l'Aviation, afin de lui permettre d'élargir ses activités de vol, à hauteur de la mission nationale, et de disposer de personnel de gestion des projets.

L'estimation du besoin actuel, y compris le personnel, la maintenance, l'entraînement additionnel, les pièces de rechange et les locaux, se chiffre à environ un milliard de dollars par exercice.

10. Vision réductrice du terrorisme

Le Canada a besoin de capacités de combat conventionnel pour répondre à toutes sortes de menaces et pour participer à des opérations de l'OTAN ou dans le cadre de coalitions. Il ne s'agit de faire « la dernière guerre »; il s'agit de faire la guerre dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Il importe que les Forces canadiennes disposent de forces capables de combattre et prêtes à faire partie de coalitions et à faire une contribution significative.

Depuis les attaques effroyables du 11 septembre 2001, le Canada et ses alliés ont mis l'accent sur la guerre au terrorisme. En réaction à cette attaque, le Canada a fourni 3700 militaires. Les Forces canadiennes ne pourront maintenir cet effort indéfiniment. Il importe que les Canadiens n'adoptent pas une vision réductrice de cette menace. L'instabilité est trop grande sur d'autres fronts. Il faut s'assurer que les Forces canadiennes sont en mesure de tenir les engagements de défense en vertu de la politique de sécurité collective du Canada. Parmi les autres missions réalisées par les Forces canadiennes, on note le maintien de la paix, d'autres opérations de coalitions et des missions de secours en cas de sinistres naturels. Pour maintenir la stabilité mondiale, nous devons être capables de déployer des forces militaires « conventionnelles » mais modernisées au-delà de nos frontières.

11. Nous avons gagné la guerre froide – Conséquences /Mieux vaut prévenir que guérir

Afin d'éviter les coûts astronomiques de la guerre, la politique canadienne traditionnelle a consisté à préconiser le maintien d'alliances et de coalitions, lesquelles constituent un puissant élément de dissuasion au comportement international agressif. Les alliances et les coalitions offrent également l'avantage de maintenir les conflits le plus loin possible du territoire canadien. L'appartenance du Canada à l'OTAN, au NORAD et aux Nations-Unies illustre bien notre conception de la défense collective. Dans le Livre blanc sur la défense de 1994, le gouvernement du Canada s'engageait à maintenir des forces militaires

multidisciplinaires, pouvant être déployées dans le monde entier et prêtes au combat et possédant la capacité de combattre aux côtés des meilleurs, contre les meilleurs. Mais la guerre froide a pris fin et la notion romantique d'un dividende sous la forme de la paix a fait sont chemin. Dans la réalité, il faut continuellement payer une prime militaire, non pas pour des motifs belliqueux mais bien pour maintenir la paix.

Les coûts humains et économiques d'un conflit armé sont gigantesques. Au XX^{e} siècle, le Canada a été appelé à participer à deux guerres mondiales et à la guerre de Corée, ce qui a occasionné des pertes et des privations considérables. Nous ne voulons pas d'une autre guerre d'envergure. Les coûts humains et financiers de la guerre dépassent de beaucoup ce qu'il peut en coûter de faire notre possible pour l'éviter.

Au cours des huit dernières années, le budget du ministère de la Défense nationale a été réduit d'environ 30 pour 100, en termes réels. Malheureusement, les exigences légitimes en matière de missions à l'intérieur et à l'étranger n'ont pas été réduites.

Ironiquement, la paix a imposé de plus grandes contraintes aux Forces canadiennes. Le face à face entre les États-Unis et l'URSS était certes terrifiant mais néanmoins relativement stable. Le monde de l'après guerre froide est devenu plus instable, à l'échelle régionale.

Depuis le milieu des années 1990, les missions des Forces canadiennes se sont succédées à un rythme accéléré qui n'a pas été atteint depuis la guerre de Corée.

L'augmentation des missions avec des budgets réduits a privé les services des acquisitions et de la maintenance de précieux fonds, dans un monde où la complexité technique de la guerre augmente à la vitesse grand V. Nous tirons de l'arrière sur nos ennemis et nos amis, pour ce qui touche au matériel et au renseignement.

12. Composer avec un budget réduit de 30 pour 100

Les retards pris à remplacer du matériel désuet et détérioré ont réduit les capacités opérationnelles et imposé aux Forces canadiennes une augmentation considérable des coûts de maintenance de ce matériel vétuste. Par exemple, les

retards dans le programme d'acquisition d'hélicoptères maritimes ont forcé le MDN à projeter d'exploiter les hélicoptères Sea King, vieux de plus de 40 ans, au moins jusqu'en 2010. Cette décision draine des fonds et des énergies, qui doivent être affectées à l'exploitation sûre des hélicoptères et à l'amélioration de la capacité opérationnelle. Les Forces canadiennes ont besoin de matériel radio et d'équipements de guerre électronique plus moderne qui garantira que ces aéronefs répondent aux contraintes opérationnelles et peuvent être exploités efficacement dans le cadre de missions de l'ONU ou de coalitions.

Le Comité salue l'acquisition faite par le MDN de matériel comme le véhicule blindé léger, les frégates canadiennes de patrouille, pour la Marine, et la capacité de ravitaillement aérien stratégique, annoncée pour bientôt. Toutefois, comme le fait remarquer la Vérificatrice générale, les crédits affectés aux immobilisations se tarissent rapidement.

13. Qualité de la vie

Le Comité a été heureux de noter que le MDN continue de s'attaquer aux questions soulevées par le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants de la Chambre des communes dans son rapport de 1999 et que des mesures sont prises pour donner suite aux recommandations qu'il contient.

Toutefois, lors des visites qu'a faites le Comité sur les bases militaires, les militaires ont continué de signaler des éléments irritants qui sapent ce qui devrait être un niveau de vie acceptable offrant des conditions susceptibles de permettre une vie de famille.

Le rythme opérationnel extrême exigé des militaires et la rémunération insuffisante, surtout au niveau supérieur des militaires du rang, sont les griefs qui reviennent dans chaque unité. Suit une liste des autres sujets de préoccupation fréquemment exprimés.

14. Services de santé

Les services de santé continuent de préoccuper un grand nombre de militaires, surtout les aspects indiqués ci-dessous.

a. Traitement du syndrome de stress post-traumatique, comme en témoigne le rapport de l'Ombudsman des Forces canadiennes publié le 5 février 2002.

b. Traitement des militaires blessés en service opérationnel.

c. Traitement des militaires qui souffrent de dépression et de fatigue extrême.

d. Absence d'un régime amélioré pour traiter le problème de la violence familiale.

e. Pénuries de personnel dans les Centres de soutien pour trauma et stress opérationnels (CSTSO).

f. Absence de programme de soutien pour les familles de militaires souffrant du syndrome de stress post-traumatique, de dépression et de fatigue ou qui sont violents avec leur famille.

Le Comité a noté une pénurie de médecins dans bien des régions du Canada. Cette situation est particulièrement grave dans les petites localités isolées. Il en résulte que, si les Forces canadiennes offrent des soins médicaux aux militaires, les membres de leur famille éprouvent de sérieuses difficultés à trouver un médecin de famille dans la localité.

Le Comité a également appris qu'il est extrêmement difficile d'avoir les services d'un médecin francophone dans la région du camp de Gagetown. On déplore également une pénurie similaire de spécialistes pour répondre aux besoins particuliers de certaines familles.

15. Rémunération et avantages

Malgré la récente hausse de la solde, les membres des forces régulières et de la réserve continuent de croire que la rémunération des militaires ne permet pas d'attirer et de garder les bons éléments et est inférieure aux salaires accordés pour des emplois similaires dans le civil.

La situation toucherait tout particulièrement les militaires du rang et les officiers subalternes. Au cours des derniers mois, les militaires ont bénéficié de

beaucoup d'appuis au Parlement, mais les paroles ne se sont pas encore traduites dans les faits par l'amélioration de la rémunération là où elle serait nécessaire. On dénombre encore des personnes relativement mal payées qui accomplissent un travail très stressant comportant des risques élevés.

Voici quelques-unes des principales doléances entendues par le Comité au cours de ses visites dans des bases, au sujet de la rémunération :

a. Nécessité de hausser la solde des militaires du rang.

b. Nécessité d'éliminer l'effet de compression[88] chez les sous-officiers supérieurs.

c. Nécessité d'harmoniser la rémunération avec le domaine civil ou les corps de police, pour des postes équivalents.

d. Nécessité d'instaurer une forme d'avantage, de prime ou de rémunération additionnelle pour récompenser les affectations de responsabilités (tant pour les officiers commissionnés que pour les sous-officiers).

e. Que soit reflétée dans la rémunération de base des employés des Forces canadiennes l'exigence d'être en service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sans rémunération d'attente ou de surtemps.

f. Que soit mis en place un programme efficace de prime destiné à attirer et à garder les bons éléments, compte tenu de considérations fiscales.

g. Que soient élargies les catégories de spécialistes admissibles à la rémunération pour compétences particulières.

h. Nécessité d'un régime de pensions à l'intention des membres de la réserve.

---

(88) Effet de compression: phénomène selon lequel l'écart de rémunération diminue, d'un grade au suivant, à mesure que l'on monte dans la hiérarchie.

16. Vêtements et équipement personnel

Le Comité a conclu que les membres des Forces canadiennes, et en particulier les femmes, ne sont pas satisfaits de la conception ni de la coupe de leur uniforme. Les préoccupations suivantes ont été exprimées au Comité.

a. Les vêtements conçus pour les femmes ou convenant à leur taille manquent (p. ex., des chaussures et des pantalons seyants). Apparemment, l'attitude découlant du système d'offre consiste à utiliser tous les vieux vêtements mal seyants et mal conçus avant de commander les vêtements de nouvelle conception pour les femmes.

b. Les gilets de protection fournis aux femmes sont mal conçus, inconfortables et encombrants.

Il faudrait également fournir aux membres de Forces canadiennes des vêtements efficaces, du point de vue opérationnel, et confortables, convenant à tous les théâtres d'opérations éventuels.

17. Autres questions touchant au moral

On sent beaucoup de frustration chez les membres affectés à la maintenance des hélicoptères Sea King; cette frustration est causée par les reports répétés du programme d'acquisition d'hélicoptères maritimes et aussi par les reportages alarmistes des médias sur la sécurité de l'appareil.

Les pénuries de personnel dans des domaines cruciaux comme celui-là nuisent autant aux opérations qu'au moral.

18. Recrutement et conservation

Le récent programme dynamique de recrutement des Forces canadiennes semble donner de bons résultats mais le Comité a noté un certain nombre de points qui nuisent au maintien d'un sain niveau de recrutement et de conservation des effectifs. On trouve parmi ceux-ci :

a. Des retards bureaucratiques inacceptables au niveau du traitement des recrues éventuelles. Le Comité a entendu à plusieurs occasions le triste

récit de recrues éventuelles à qui on avait dit de revenir six mois plus tard pour le traitement de leur demande.

b. On informe les réservistes qu'il faut du temps pour l'extraction de leur dossier et l'évaluation de leurs compétences par les organismes centraux, ce qui entraîne des délais interminables.

c. Le processus de recrutement est inacceptable dans le cas des particuliers ayant déjà une expérience dans l'armée. Voici seulement un exemple : d'anciens pilotes des Forces canadiennes qui ont été mis à pied lorsque Canada 3000 a cessé ses activités ont été informés que le processus de réintégration serait aussi long ou plus long que pour une première recrue parce qu'il fallait obtenir leurs « anciens dossiers des Forces canadiennes » auprès d'un organisme central sous-équipé qui ne dispose pas de systèmes informatisés de gestion des documents.

d. Le matériel publicitaire et les campagnes de recrutement des Forces canadiennes devraient être plus largement axés sur tous les Canadiens, et ils doivent susciter l'intérêt des minorités.

e. Le rythme extrêmement rapide des opérations et la très grande pression exercée constituent une source d'insatisfaction et aucune augmentation de salaire ne pourra régler ce problème.

f. Il faut déployer des efforts accrus pour conserver le personnel compétent actuellement en poste. Dans la marine, la pénurie d'officiers dans les secteurs des opérations et du génie impose une charge de travail inacceptable aux officiers des grades intermédiaires.

g. Les navires de défense côtière opérés par la réserve navale manquent d'effectifs, et cette situation a comme effet de décourager les mutations de la réserve navale aux forces régulières.

h. De nombreux militaires du rang faisant partie de la réserve aimeraient que soit adoptée une loi garantissant la sécurité d'emploi de façon à ce que leur emploi dans le civil soit garanti pendant qu'ils servent dans les Forces canadiennes. (Le Comité a entendu des opinions divergentes sur ce point et il est d'avis que la question doit être examinée de plus près.)

19. Le projet sous-marin

Les membres du Comité ont eu l'occasion de visiter les plus récents sous-marins des Forces canadiennes lors de leur passage à Halifax et ils ont été informés de l'important retard que ce projet accuse. D'autres travaux de maintenance sont nécessaires pour que les sous-marins satisfassent aux « normes d'exécution du marché ». La durée de l'entraînement a été deux fois plus longue que prévu. L'adaptation du premier navire submersible aux systèmes de communication et d'armes canadiens a pris presque trois fois plus de temps que prévu.

De plus, les effectifs retenus pour l'entraînement initial ont été choisis parmi des listes des membres du personnel des Forces canadiennes qui avaient déjà de l'expérience dans le secteur des sous-marins. Par conséquent, la majorité des membres de ce groupe initial sont plus âgés que la moyenne du personnel de la marine et ils prendront leur retraite avant que les navires ne deviennent opérationnels. Pour cette raison, il y aura une pénurie de personnel compétent lorsque les navires seront pleinement opérationnels.

20. Rémunération en fonction des compétences / rémunération des spécialistes

Le Comité a appris que les pénuries de techniciens compétents sont attribuables en grande partie au fait que les employeurs de l'extérieur offrent de meilleurs salaires et une meilleure qualité de vie. Le Comité croit que les Forces canadiennes devraient envisager la mise en place d'un programme élargi de « rémunération en fonction des compétences ».

De plus, les Forces canadiennes devraient envisager l'imposition du service obligatoire aux personnes ayant reçu une formation davantage « spécialisée ». Le Comité est d'avis que, dans une certaine mesure, une augmentation de la rémunération des spécialistes est moins coûteuse que l'entraînement de nouveaux effectifs.

Le ministère de la Défense nationale offre depuis peu un nombre limité de primes de spécialiste, mais la politique actuelle est extrêmement lente à démarrer et son application cesse très rapidement lorsque la situation revient à la normale. Le Comité recommande que cette pratique soit renversée, ou du moins qu'elle soit plus équitable.

21. Les réserves

Les membres du Comité ont eu l'occasion de visiter un certain nombre d'unités de la réserve et ils ont constaté que, en règle générale, le moral était bon chez ces Canadiens et des Canadiennes dévoués. L'escadron de la force totale de la force aérienne à Winnipeg (qui est composé de membres de la force régulière et de la réserve) semblait bien fonctionner, et une mission de la réserve y fournit un soutien à l'entraînement des navigateurs aériens. L'emploi de réservistes dans le milieu de l'aviation tactique s'est révélé tout aussi efficace. Les effectifs étaient enthousiastes vis-à-vis de leur rôle de soutien des hélicoptères Griffon du Canada.

Les membres de la réserve navale en poste sur des navires de défense côtière croient qu'ils contribuent largement à la mission navale. Les membres du Comité n'ont pas pu étudier la question en profondeur mais ils s'interrogent sur la possibilité d'utiliser plus souvent les navires de défense côtière pour patrouiller en haute mer jusqu'aux limites mêmes des eaux territoriales canadiennes.

La milice du Canada, tout en fournissant un excellent soutien aux déploiements outre-mer de l'armée, semblait encore préoccupée par une mission « nationale ». Comme indiqué ci-dessus dans le présent rapport, le Comité est d'avis qu'une partie des membres de la réserve militaire devraient être employés partout au pays à titre de spécialistes en chimie, biologie, radiologie et nucléaire (CBRN) pour aider les agents de secours d'urgence locaux lorsque des situations d'urgence du genre se présentent. Cette mission permettrait de renforcer encore les liens étroits qui unissent la milice aux collectivités locales.

Le Comité est heureux de noter que les Forces canadiennes ont annoncé récemment qu'elles étaient mieux en mesure de faire face aux situations d'urgence chimique, biologique, radiologique et nucléaire; cependant, nous croyons que les forces régulières ne pourront pas fournir les services d'équipes régionales en cas de problème. Il faudrait envisager de confier ce rôle à des réservistes de même qu'aux ressources spécialisées en chimie, biologie, radiologie et nucléaire à l'échelon régional.

22. Hausse requise de 4 milliards de dollars du budget de base

Le présent rapport donne un aperçu des nombreuses pénuries et lacunes au niveau des biens d'équipement, du personnel et des opérations et de la

maintenance. **Le Comité recommande donc une hausse immédiate de 4 milliards de dollars du budget de base du ministère de la Défense nationale.**

Ce montant correspond à la hausse totale recommandée par d'autres organisations canadiennes qui ont étudié la question en profondeur. Celles-ci ont proposé d'échelonner la hausse sur plusieurs années mais nous savons par expérience qu'un éventail de contraintes gouvernementales peuvent entrer en jeu et limiter ou renverser des décisions qui engagent plusieurs années. Le Comité croit que la situation des Forces canadiennes est telle qu'elle justifie que la hausse totale demandée soit accordée **immédiatement**.

Le Comité note que, à la suite de cette augmentation, le budget correspondrait à environ 1,69 pour 100 du PIB canadien tandis que le niveau actuel est de 1,2 pour 100. Le Canada, qui se situe actuellement au 17^{e} rang parmi les 19 pays de l'OTAN, se placerait ainsi au 12^{e} rang et notre pays se trouverait au moins au même niveau que les Pays-Bas et la Hongrie, mais il serait encore derrière des pays comme le Portugal, la Pologne, la Norvège et la République tchèque.

Pour répondre à ceux qui pourraient faire valoir qu'une augmentation aussi importante du budget ne peut être absorbée facilement ou efficacement en une seule fois, nous aimerions faire remarquer que le ministère de la Défense nationale a déjà, par le passé, été en mesure de gérer des augmentations budgétaires importantes lorsque le besoin s'est fait sentir.

Le Comité n'a pas l'intention de donner des directives au gouvernement ou au Ministère sur la façon d'affecter les 4 milliards de dollars initiaux, mais les exemples suivants visent à illustrer une répartition juste des fonds. Il existe d'autres approches tout aussi valables.

Exemple d'une répartition possible des dépenses

		En millions	En milliards
Opérations	Entrainement collectif Hausse des niveaux de dotation Augmentation des heures de vol Augmentation des jours de navigation	$700	
Maintenance à l'appui des opérations	Entretien courant Maintenance additionnelle aux 2e et 3e échelons Rechanges additionnels	$300	
Total Opérations et maintenance			**$1.0 (25%)**
Personnel	Selective pay raise for military (weighted to the lower ranks level): retention and expanded specialist bonuses	$150	
	Programme qualité de vie (personnel, entrainement, traitement du syndrome du stress post-traumatique, logement et autres dépenses d'infrastructure)	$150	
	Augmentation des effectifs : 75 000 membres	$375	
Total Personnel			**$0.675 (16.9%)**
Biens d'équipement	Programme maritime et hélicoptère	$200	
	Technologie de l'information ministérielle	$300	

	Transport aérien stratégique	$700	
	Armes Aurora	$75	
	Armes intelligentes CF 18	$200	
	Télécommunications par satellite	$40	
	Renseignement, surveillance et reconnaissance FC	$150	
	Mise à niveau artillerie M109	$35	
	Soutien logistique en mer et transport maritime	$150	
	Projet spatial international (Surveillance spatiale bidirectionnelle)	$100	
	CBRN Entraînement et équipement	$100	
	Mise à niveau véhicules militaires	$100	
	Recherche et développement	$125	
	Diverses dépenses	$50-	
Total Équipement			**$2.325 (58.1%)**
Total-global		- Opérations et maintenance - Personnel - Équipement	**$1** **$0.675** **$2.325** **$4 milliards (100%)**

Cette hausse importante (un peu plus de 30 pour 100) du budget de base de la Défense nationale est nécessaire au maintien de Forces canadiennes efficaces. Le Canada doit rattraper les autres, et vite. Il ne faut pas permettre que le Canada soit incapable de remplir ses engagements en matière de sécurité nationale. **Par conséquent, le Comité recommande des augmentations budgétaires annuelles futures qui sont réalistes, axées sur des objectifs et fonction de l'inflation.**

23. Exigences à court terme

Cette augmentation budgétaire pourrait permettre au ministère de la Défense nationale de commencer à financer les activités suivantes des Forces canadiennes en vue de satisfaire aux exigences de l'attribution des missions gouvernementales actuelles. Il faut comprendre que la plupart de ces projets se trouvent déjà dans le plan des acquisitions de défense mais qu'ils ont été retardés à cause des limites financières du budget actuel.

a. Procéder rapidement à l'achat de 28 hélicoptères modernes dans le cadre du programme maritime et hélicoptère.

b. Se procurer des moyens de transport stratégique pour le déploiement opportun des Forces canadiennes, à savoir :

   I. acheter huit avions lourds stratégiques pour le déploiement de « fret hors dimensions normales » et

   II. acheter quatre navires rouliers pour le transport maritime et le soutien logistique en mer.

c. Ajouter un groupe-brigade mécanisé additionnel (équivalent à la première brigade stationnée à Edmonton) et combler les lacunes dans les effectifs des trois brigades actuelles pour un total de quatre brigades à effectif complet.

d. Améliorer la technologie de l'information militaire nécessaire pour établir des liens avec d'autres organismes de sécurité et de défense et les partenaires de la coalition au moyen du financement du projet de Système militaire canadien de télécommunications par satellite.

e. Remplacer les véhicules logistiques moyens à roues.

f. Effectuer une révision de mi-vie exhaustive des frégates pour prolonger la durée de vie des navires.

g. Acheter des armes intelligentes pour les avions CF18 et Aurora.

h. Accroître les capacités des Forces canadiennes dans les domaines du renseignement, de la surveillance et de l'acquisition d'objectif et de la reconnaissance au moyen de la réalisation d'un certain nombre de projets.

i. Améliorer la capacité des Forces canadiennes de réagir en cas d'incidents chimiques, radiologiques, biologiques et (ou) nucléaires (CBRN).

j. Donner à l'armée un appui-feu indirect au moyen de la mise à niveau du système M109 actuel, soit un système intégré et automatisé de commande de tir sur des canons de 155 mm (calibre 52).

k. Fournir des fonds pour le programme spatial international des Forces canadiennes pour assurer des télécommunications civiles et militaires en continu et maintenir des capacités de surveillance bidirectionnelle, par exemple le satellite RADARSAT II qui a aidé les autorités à intervenir lors des inondations au Manitoba en 1997.

l. Fournir, au besoin, à tous les membres des Forces armées canadiennes des vêtements efficaces dans la pratique et confortables convenant à tous les sites géographiques possibles où les Forces canadiennes sont appelées à évoluer.

m. Mettre sur pied une « équipe d'analyse stratégique » composée de représentants d'établissements d'enseignement supérieur, de planificateurs stratégiques et de spécialistes du milieu de la recherche et du développement qui aurait pour tâche d'offrir une vision « différente » en ce qui concerne les futures technologies et les changements possibles au niveau de l'équipement, des tactiques et des stratégies.

24. Interopérabilité

Le Comité a examiné la question de « l'interopérabilité » avec ses homologues à Washington. Le Canada, les États-Unis et nos alliés de l'OTAN

continuent de suivre les mêmes procédures de commandement et de contrôle, mais on s'est dit préoccupé par le rythme des progrès technologiques au sein des forces aux États-Unis. Il est évident que, dans un proche avenir, les États-Unis appliqueront une doctrine et utiliseront des communications et des systèmes d'armes supérieurs sur le plan technologique qui dépasseront de beaucoup le potentiel de leurs alliés.

Le Comité est d'avis que, malgré les défis posés, il faudrait que le Canada s'efforce autant que possible d'assurer l'interopérabilité avec ses alliés.

Étant donné le coût sans cesse croissant du potentiel militaire de haute technologie, on a attiré l'attention du Comité sur la possibilité, pour les Forces canadiennes, de se spécialiser dans certains secteurs du potentiel militaire qui seraient complémentaires aux capacités des alliés du Canada.

25. L'élargissement de l'OTAN

Le Comité a reçu le témoignage du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international avant d'examiner cette question avec ses homologues à Washington au cours de la visite d'information. Le Comité appuie la position du Canada selon laquelle l'élargissement de l'OTAN est une mesure appropriée qui devrait contribuer au maintien de la stabilité et de la sécurité dans le monde.

Compte tenu du grand nombre de pays dont la candidature est actuellement à l'examen pour la deuxième onde d'élargissement de l'OTAN, dans le cadre du plan d'action des membres de l'OTAN (la Lettonie, l'Estonie, la Lituanie, la Macédoine, la Slovénie, l'Albanie, la Bulgarie, la Roumanie et la Slovaquie), le Comité est préoccupé par l'impact d'un élargissement aussi important sur les exigences de financement et la gouvernance de l'OTAN.

Notamment, le Comité a pris note du fait que les décisions de l'OTAN doivent faire consensus (l'unanimité) et il craint qu'une augmentation importante du nombre des membres, par rapport aux 19 membres actuels, entraîne inévitablement un ralentissement du processus décisionnel.

26. Commandement du Nord

Heureusement pour le Canada, nous travaillons depuis longtemps avec les forces armées des États-Unis. Nous sommes membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et, plus important encore, nous partageons la défense aérienne du continent nord-américain avec les États-Unis dans le cadre de l'Accord du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) depuis 1958. En vertu de l'accord du NORAD, le commandant en chef du NORAD est nommé par le président des États-Unis et par le premier ministre du Canada auxquels il est directement comptable.

Après le 11 septembre 2001, les États-Unis ont entrepris de créer une organisation civile pour la défense de la patrie, sous la direction du gouverneur Ridge. L'armée américaine travaille actuellement à la mise sur pied d'une organisation pour la défense de la patrie réunissant le potentiel aérien, naval et terrestre.

La structure finale de cette nouvelle organisation militaire n'est pas encore établie mais le Comité a reçu de l'information sur un certain nombre d'options possibles au cours d'une visite effectuée à Washington au début de février 2002.

Le Comité a rencontré le secrétaire de la défense, M. Rumsfeld, D' Mason de la Commission permanente mixte de défense, des planificateurs militaires américains et D' Miller du Conseil national de sécurité des États-Unis. Tous ces interlocuteurs ont indiqué que les États-Unis prévoyaient d'établir ce commandement d'ici octobre 2002.

Le concept se fonde sur l'actuel plan de commandement unifié des commandants en chef des États-Unis. L'objectif est de mettre en place un commandement assez petit, y compris un quartier général et du personnel de soutien. Les forces armées seraient affectées au commandement par d'autres organismes en fonction des besoins. Un certain nombre d'agents responsables américains ont informé le Comité que le Canada sera invité à participer à la nouvelle organisation.

Tous les agents responsables américains qui ont parlé aux membres du Comité du nouveau commandement du Nord proposé ont indiqué que le modèle du NORAD retenait particulièrement l'attention. Si le modèle du NORAD était

adopté, la souveraineté et la sécurité nationale du Canada seraient maintenues et les Forces canadiennes ne seraient pas utilisées sans l'autorisation expresse du premier ministre.

27. Politique de défense

Au cours des témoignages devant le Comité et dans le cadre des discussions avec le personnel militaire pendant les visites dans les unités opérationnelles, le Comité a souvent reçu des plaintes concernant l'insuffisance des ressources, la vétusté de l'équipement et la pertinence de la politique de défense actuelle.

Le Comité note que tous les principaux alliés du Canada ont effectué récemment, sous une forme ou une autre, un examen de leur défense. Parmi les exemples d'examens de la défense effectués avant le 11 septembre 2001 donnés au Comité, on trouve l'examen de la défense quadriennal fait aux États-Unis de même que des examens similaires effectués au Royaume-Uni et en Australie.

Les particuliers et les organisations de l'extérieur du ministère de la Défense nationale s'accordaient à dire à l'unanimité que le Livre blanc sur la défense de 1994 est désuet et n'a plus sa place au 21^{e} siècle.

Notamment, la Conférence des associations de la défense, dans l'ouvrage intitulé *Coincé entre les deux*, le Conseil pour la sécurité canadienne au 21^{e} siècle, dans la publication intitulée *Pour assurer la sécurité d'une nation*, et la Fédération des instituts militaires et interarmées du Canada dans le document paru en février 2001 portant sur la stratégie pour la sécurité du Canada, insistent tous sur le fait que la politique aurait dû être actualisée depuis longtemps.

Compte tenu de ces informations et d'autres témoignages, auxquels s'ajoute l'expérience acquise au cours des visites d'information, le Comité est d'avis que :

a. les Forces canadiennes ne peuvent s'acquitter pleinement des rôles et des missions qui leur sont actuellement confiés à cause des niveaux actuels de financement et des effectifs;

b. le Livre blanc sur la défense de 1994 a dépassé sa vie utile. Notamment, la politique de défense actuelle est devenue désuète en cette ère nouvelle marquée par le terrorisme et les menaces asymétriques; et

c. il faut actualiser la politique de défense dans un proche avenir afin de donner au Canada et aux Forces canadiennes une politique de défense appropriée pour la première partie du 21^{e} siècle.

«Le Comité croit que la politique étrangère devrait orienter la politique de défense et qu'il faudrait actualiser la politique étrangère avant de procéder à l'actualisation de la politique de défense».

Notes :

Le Comité croit que, si les mesures suivantes étaient prises, son travail et ses relations avec le ministère de la Défense nationale s'en trouveraient facilitées :

a. le MDN informerait le Comité des annonces stratégiques importantes et des déploiements de troupes en même temps que les médias;

b. le MDN affecterait au Comité, à temps partiel, un officier d'expérience comme celui mis à la disposition du Comité durant les déplacements effectués en vue de la production de ce rapport.

PARTIE II (B)

Ce que nous pensons, en matière de sécurité nationale

Les prémisses du Comité

- **Assurer la sécurité de la population constitue l'une des obligations fondamentales de tout gouvernement en poste au palier national.**
- **Le terrorisme a pris énormément d'ampleur à l'échelle internationale. Il ne se limite plus dorénavant aux activités d'individus ou de petits groupes.**
- **La menace que représentent des réseaux terroristes bien structurés et financièrement solides exigera de nouvelles réponses du gouvernement canadien, d'où la nécessité de ressources supplémentaires.**
- **On ne peut pas tout protéger en tout temps.**
- **Une utilisation efficace des renseignements de sécurité peut permettre de réduire les risques pour la société.**
- **Plus on peut déceler les menaces rapidement, meilleures sont nos chances de les éliminer.**
- **Les ressources limitées dont on dispose nous obligent à privilégier la coopération à l'interne comme à l'externe.**
- **Le recours à la technologie peut accroître de manière exponentielle l'efficacité des mesures de sécurité.**
- **Il faut absolument garantir la sécurité des ports canadiens pour en assurer la viabilité économique.**
- **Le crime organisé offre un terrain fertile pour les terroristes.**

Les délibérations et conclusions du Comité sont fondées sur ces prémisses.

L'ÉTAT DE PRÉPARATION DU CANADA SUR LES PLANS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

Introduction

Le Comité s'est concentré sur les activités terroristes potentielles, examinant les secteurs les plus susceptibles de poser des menaces asymétriques[89].

Le Comité a entendu tout un éventail de témoins à Ottawa et ailleurs. Il a visité les grands aéroports internationaux de Montréal (Dorval) et de Vancouver de même que les ports maritimes d'Halifax et Vancouver et le port fluvial de Montréal. Il a ainsi pu interroger les représentants de ces organisations qui sont responsables des différents aspects de la sécurité à ces endroits.

Le Comité a examiné les capacités et plans de sécurité de ces organisations, et exploré les éléments plus vulnérables dont pourraient tirer partie des terroristes.

Le présent rapport traitera donc des points suivants :

a. La sécurité dans les ports maritimes et les aéroports;

b. Les questions frontalières;

c. Les interventions d'urgence et la coordination des services de renseignement au Canada;

d. La nécessité d'une politique nationale sur la sécurité.

Il est clair que d'autres travaux doivent être menés, mais les efforts déployés par le Comité ont déjà donné suffisamment de résultats pour soulever des questions et tirer certaines conclusions sur l'état de la sécurité au Canada à la suite des événements du 11 septembre 2001.

1. La sécurité dans les ports maritimes

Le Comité a émergé de ses audiences préoccupé par toute une gamme de questions de sécurité qui sont liées aux activités du crime organisé dans les ports canadiens, activités qui augmentent la vulnérabilité de notre pays face à des actes terroristes.

---

(89) Il s'agit de menaces venant d'acteurs non étatiques, comme des terroristes, à l'aide de toute une gamme de moyens pouvant inclure les armes chimiques et biologiques.

A) Les préoccupations des administrations portuaires

Il est naturel que les administrations portuaires se préoccupent avant tout de la viabilité économique des ports. Des représentants des administrations portuaires de Montréal, d'Halifax et de Vancouver nous ont souligné l'importance que revêtait ces ports pour les économies locales, régionales et nationale. Tous nous ont précisé qu'une proportion importante des conteneurs déchargés dans leurs ports étaient en transit vers les États-Unis. Ainsi, plus de 60 % des conteneurs débarqués au port d'Halifax sont destinés aux États de la Nouvelle-Angleterre et du Midwest.

Ces représentants des administrations portuaires ont en outre indiqué que leur responsabilité était relativement limitée en matière de sécurité. Les questions de sécurité relèvent principalement d'entreprises louant des installations dans les ports et ayant souvent recours à des agences privées de sécurité qui sont appuyées par les services policiers municipaux. Dans certains ports, il existe des groupes de travail mixtes sur le crime qui comptent des représentants des Douanes et du Revenu, de l'Immigration, des services policiers municipaux et provinciaux (au Québec) de même que de la GRC. Le Comité a constaté que ces groupes de travail constituaient une source utile de renseignements sur l'infiltration des ports par le crime organisé.

Le Comité a ainsi appris que les organisations du crime organisé étaient généralement actives dans les ports. Les forces de l'ordre nous ont fait part de leurs préoccupations concernant le degré d'infiltration des ports par ces organisations. Ni la police ni les administrations portuaires n'ont pu fournir au Comité des statistiques sur la valeur des conteneurs et des marchandises volées dans ces ports. Des réclamations sont présentées à des centaines de compagnies d'assurance, mais ces vols ne sont souvent signalés à aucune agence policière centralisée qui pourrait ainsi tracer un portrait statistique précis de l'ampleur du problème. Les services policiers du port de Vancouver estimaient que la somme de 4 millions de dollars dépensée chaque année en services policiers et de sécurité à ce port ne représente qu'une fraction de 1 % des fruits de la criminalité. Ses représentants ont souligné les énormes pertes qui sont donc enregistrées au chapitre des recettes fiscales.

Des agents des douanes nous ont affirmé que des criminels peuvent faire disparaître des conteneurs en entier lorsqu'ils sont débarqués des navires, soit en les faisant sortir clandestinement du port, soit en les cachant dans le port même pour les dérober ultérieurement. Des témoins ont déclaré que les inspecteurs travaillent rarement seuls en raison des dangers qu'ils courent. Des conteneurs

auraient ainsi été suspendus au-dessus de leurs véhicules durant une inspection et ensuite échappés « accidentellement » près d'eux, un avertissement brutal que leur vie est en danger.

Les statistiques présentées au Comité démontrent qu'un pourcentage extraordinairement élevé des employés des ports ont un casier judiciaire. Des policiers et d'autres intervenants se sont inquiétés que ces gens aient choisi de travailler dans les ports parce qu'un tel emploi leur permet de poursuivre leurs activités criminelles.

Les conséquences de cette absence de contrôle des activités criminelles menées dans les ports canadiens sont claires. Le Comité en conclut que le crime organisé est florissant dans certains ports parce que ces activités ne sont pas surveillées par les autorités portuaires.

Cette absence de surveillance crée certainement un terrain fertile pour les activités terroristes, notamment l'immigration clandestine et peut-être aussi l'importation et l'expédition secrètes d'armes et d'autres outils de destruction massive.

On a présenté au Comité des preuves de manquements flagrants en matière de sécurité comme des clôtures insuffisantes, un système de contrôle inefficace des laissez-passer ou des vérification incomplètes des antécédents des gens qui travaillent dans les ports canadiens ou qui y ont accès.

Le Comité conclut que ces lacunes créent des problèmes de sécurité nationale et doivent être corrigées tant pour garantir la viabilité économique des ports eux-mêmes que pour assurer la sécurité des Canadiens et de nos voisins nord-américains.

Le Comité s'inquiète avant tout de la sécurité des Canadiens. Il craint également que les autorités frontalières américaines en viennent à conclure que les ports canadiens ne sont pas sécuritaires et que cela ait inévitablement un impact économique négatif sur nos ports. Le gouvernement américain limitera probablement la circulation des conteneurs en provenance de ports ayant la réputation de permettre des activités criminelles et qui pourraient donc entraîner de sérieuses infractions à la sécurité. Lorsque nous avons soulevé cette question avec des membres du Congrès américain, ils ont admis qu'un grand nombre de leurs ports éprouvaient également des problèmes sérieux avec le crime organisé et qu'ils leur fallaient les régler.

Il est évident que les attaques du 11 septembre ont entraîné une réévaluation majeure de la vulnérabilité des ports d'entrée aux États-Unis et partout au monde. Le Comité croit qu'une amélioration significative de la sécurité dans les ports du Canada est non seulement nécessaire, mais inévitable et que plus ce processus sera lancé tôt, mieux ce sera pour l'économie et la sécurité du Canada.

Les ports qui réussiront les premiers à améliorer leur sécurité détiendront un avantage par rapport aux autres.

« Le Comité est d'avis que les ports canadiens pourraient améliorer leur compétitivité à l'échelle de l'Amérique du Nord en prenant immédiatement des mesures afin d'améliorer de manière significative leur sécurité ».

B) Clôtures et laissez-passer

Le Comité n'est pas du tout convaincu qu'un système satisfaisant a été mis en place pour vérifier les entrées et sorties dans les ports maritimes que nous avons visités. Nous estimons que le périmètre des ports doit être clôturé de manière sécuritaire, que les entrées et sorties doivent être contrôlées étroitement 24 heures par jour, 365 jours par année. Dans les ports mêmes, des zones névralgiques devraient être interdites aux personnes qui ne disposent pas de l'autorisation de sécurité voulue.

L'accès aux zones interdites du port et les déplacements dans l'ensemble du port devraient être contrôlés par un système de laissez-passer électroniques permettant d'identifier le titulaire du laissez-passer et de l'autoriser à n'avoir accès qu'aux zones voulues. Ces laissez-passer électroniques constituent un exemple parfait de la façon dont la technologie peut être utilisée pour accroître l'efficacité de la sécurité.

Le recours à un tel système électronique plutôt qu'à une simple carte d'identité avec photo permettrait de moduler les mesures de sécurité en fonction des tâches et de l'autorisation de sécurité du titulaire du laissez-passer. Les laissez-passer électroniques ne sont pas à toute épreuve, mais ils peuvent être automatiquement désactivés lorsque leur titulaire quitte son emploi. Pour qu'un système se révèle efficace, il faut bien sûr signaler rapidement toute perte d'un laissez-passer.

« Le Comité recommande une étude complète des clôtures et systèmes de contrôle des entrées et sorties actuellement en place dans les principaux ports au Canada afin de déterminer si ces mesures de sécurité sont suffisantes. Cette étude devrait également permettre d'envisager l'adoption de normes nationales sur les systèmes de sécurité utilisés dans les ports ».

C) Un système national de vérifications des antécédents

Les laissez-passer électroniques doivent être renforcés par la mise en place d'un système de contrôle approprié pour les employés des ports qui comprendrait des vérifications des antécédents et la consultation des services policiers. Des agents des douanes canadiennes ont indiqué que des débardeurs tentaient parfois de les intimider durant leurs patrouilles ou lorsqu'ils procédaient à des fouilles.

La fréquence des vols de conteneurs et le nombre d'effractions dans les ports constituent des indicateurs troublants de l'intensité des activités criminelles qui s'y déroulent. Le Comité a été surpris d'apprendre de policiers qu'un pourcentage important des débardeurs avaient un casier judiciaire et que la plupart des employeurs et administrations portuaires ne semblaient pas s'en inquiéter.

Au port de Montréal, on nous a précisé qu'à peu près 15 % des débardeurs et 36 % des pointeurs avaient un casier judiciaire chargé. Au port d'Halifax, les services policiers nous ont souligné que 187 des 500 employés (39 %) dont les antécédents ont été vérifiés par la police avaient un casier judiciaire chargé. Au port de Charlottetown, cette proportion se chiffrait à 54 % (28 sur 51).

Le Comité se préoccupe certainement du pourcentage élevé d'employés ayant un casier judiciaire, mais il croit également que les criminels sont peu susceptibles de vouloir à tout prix contrer des activités terroristes et peuvent consciemment ou inconsciemment poser des actes qui aident les terroristes. À eux seuls, les efforts que ces criminels déploient continuellement pour empêcher les administrations portuaires d'exercer un contrôle sur les activités qui se déroulent dans les ports de manière à ce qu'il puissent s'adonner librement à leurs activités illégales fait le jeu des terroristes en puissance qui pourraient être découragés par une surveillance plus étroite.

Tous les membres sont donc d'avis qu'une vérification plus poussée des antécédents criminels ou autres des employés portuaires est essentielle pour

rassurer les Canadiens et les partenaires commerciaux de notre pays et leur confirmer que nos ports ne représentent pas un danger pour leur bien-être.

La police s'est inquiétée que les syndicats exercent toujours un contrôle excessif sur le fonctionnement des ports.

Pour s'en convaincre, il suffit de mentionner qu'on y observe toujours le vieux modèle du bureau de placement syndical en vertu duquel les employeurs précisent le nombre d'employés dont ils ont besoin et le syndicat détermine les heureux élus et où ils travailleront.

« Le Comité recommande la mise en place d'un système obligatoire de vérification des antécédents dans les ports nationaux afin d'identifier les employés ou candidats ayant des antécédents criminels ou présentant un risque pour la sécurité selon le Service canadien du renseignement de sécurité ».

D) Questions relatives au commerce maritime

Le Comité est d'avis qu'on ne comprend pas bien la complexité et les coûts de la prestation de services de sécurité suffisants dans les ports maritimes et fluviaux du Canada. Les organismes responsables de la sécurité dans les ports canadiens (Agence des douanes du Canada, Immigration Canada, GRC et police municipale) ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour combattre efficacement les activités criminelles ou d'éventuels actes terroristes.

L'Agence des douanes du Canada et la GRC utilisent beaucoup, pour cibler leurs interventions, des renseignements fournis par des informateurs et des agents se trouvant à l'étranger, de même que des analyses statistiques des problèmes antérieurs. Leurs représentants nous ont expliqué que compte tenu qu'ils ne disposaient pas des ressources voulues pour inspecter tous les conteneurs — des centaines de milliers d'entre eux arrivant dans des ports canadiens et franchissant nos frontières chaque année — il est essentiel qu'ils possèdent de renseignements à ce sujet.

Des représentants de l'Agence des douanes et du revenu du Canada nous ont déclaré que 3% des conteneurs sont habituellement fouillés. Le Comité a appris que ce pourcentage n'est fondé sur aucune étude ou donnée complexe quant au taux optimal d'inspection susceptible de procurer une conformité et une sécurité

suffisantes. Ce pourcentage est plutôt fondé sur les ressources financières dont on dispose pour embaucher des inspecteurs et les équiper. Il faut signaler que le taux d'inspection au Canada est deux fois plus élevé que la moyenne observée dans les ports américains, mais ce fait ne démontre aucunement qu'il est suffisant pour empêcher un contournement général des règles.

La technologie offre pourtant une nouvelle méthode d'inspection du contenu d'un conteneur plus perfectionnée que la simple ouverture de celui-ci afin de jeter un coup d'œil à l'intérieur, et cette méthode exige beaucoup moins de main-d'œuvre que pour son déchargement complet.

Des fonctionnaires des douanes du port de Vancouver nous ont montré une machine portative capable d'inspecter par rayons X un conteneur à la vitesse d'un pied par seconde. En une minute, les agents des douanes peuvent « voir » l'intérieur d'un conteneur et donc décider s'il devrait être « ciblé » pour inspection complète. C'est là un autre exemple de la façon dont la technologie peut accroître l'efficacité des mesures de sécurité. Les États-Unis adoptent rapidement ce genre de technologie.

« Le Comité recommande que dans les ports canadiens, l'Agence des douanes et du revenu :

a. procède à une analyse de sensibilité afin de déterminer quel taux d'examen des conteneurs fournira une sécurité réelle;

b. reçoivent les crédits nécessaires pour équiper les principaux ports et postes frontaliers de machines à rayons X permettant d'inspecter les conteneurs présentant des risques élevés ».

E) Une stratégie nationale sur la sécurité dans les ports

Le Comité doute que les divers organismes chargés de faire respecter la loi soient en mesure de garantir la sécurité globale dans les ports maritimes et d'y éliminer les risques liés au crime organisé. Cette incapacité d'assurer un contrôle de sécurité efficace du commerce dans les ports pourrait avoir un effet dévastateur sur leur viabilité économique.

« Le Comité recommande qu'on invoque la Loi sur les enquêtes afin de mener une enquête publique sur les grands ports canadiens qui prévoirait entre autres :

a. une étude approfondie de la sécurité dans les ports et l'élaboration d'une stratégie nationale de recrutement, de formation et de conservation du personnel de sécurité;

b. une étude du contrôle que le crime organisé exerce sur les activités dans les ports maritimes canadiens de même que des liens possibles entre ce contrôle et les menaces à la sécurité nationale;

c. une évaluation des possibilités d'utilisation des ports canadiens à des fins terroristes;

d. une étude complète des ressources requises par les ports en matière de douanes, de services policiers et de sécurité, y compris du rôle des agences de sécurité privées;

e. une étude de l'efficacité des inspections des navires et cargos arrivant dans des ports canadiens qui sont menées par les services des douanes;

f. une étude des méthodes d'embauche utilisées dans les ports canadiens ».

F) Des normes de sécurité universelles

Plus les menaces à la sécurité pourront être décelées rapidement et plus elles pourront l'être loin des côtes canadiennes, meilleures seront nos chances de les éliminer.

À Washington, le Comité a pu participer à une séance d'information donnée par le commandant Stephen Flynn, un représentant de la Garde côtière américaine et attaché supérieur de recherches au Programme des études sur la sécurité nationale, au Council of Foreign Relations, concernant les réformes qu'il propose d'apporter au système de transport international pour atteindre cet objectif. Ces réformes seraient tout d'abord entreprises dans les sept plus grands ports du monde par où transite la plus grande partie de la circulation maritime mondiale. Si ces sept ports acceptent ces réformes, les autres devraient suivre rapidement afin de demeurer compétitifs.

Ces ports seraient donc persuadés d'adopter des normes de sécurité universelles et efficaces en retour de quoi ils bénéficieraient d'un accès préférentiel aux États-Unis.

Les conteneurs seraient chargés dans des installations inspectées et bien surveillées qui seraient jugées sécuritaires en vertu de ces normes universelles. Une fois chargés, ces conteneurs seraient munis de détecteurs qui enregistreraient toute tentative de rupture du plomb de scellement. Les déplacements des conteneurs seraient ensuite surveillés grâce à un système mondial de localisation.

Des membres du Congrès et d'autres fonctionnaires qui ont rencontré le Comité appuyaient cette proposition.

« Le Comité recommande que le modèle préparé par le commandant Flynn afin d'améliorer la sécurité des ports en leur accordant un accès préférentiel soit surveillé attentivement et examiné plus à fond ».

G) Petits ports et havres

Bien sûr, il ne suffit pas d'accroître la sécurité dans les grands ports. Le Canada compte des milliers de kilomètres de côte et des centaines de havres et de petits ports où les mesures de sécurité sont pratiquement inexistantes. Sur la côte Est, une surveillance volontaire est exercée dans certains havres et petits ports. La GRC possède un nombre limité de petits bateaux qui peuvent servir pour des patrouilles. Toujours sur la côte Est, la GRC a un navire capable de patrouiller en haute mer et en a commandé un second.

Parfois, un avion Aurora est utilisé pour des vols de surveillance et la marine a prévu consacrer un certain nombre de jours à aider Pêches et Océans et la GRC. Malgré cela, des policiers et des représentants des douanes ont déclaré au Comité que le Canada ne disposait d'aucun système efficace pour surveiller les navires étrangers accostant ailleurs que dans les grands ports.

« Le Comité recommande que la question de la sécurité des côtes canadiennes soit examinée et qu'un plan soit élaboré pour l'améliorer et la resserrer ».

2. La sécurité dans les aéroports

A) Les laissez-passer

Le Comité a visité des aéroports internationaux de Vancouver et de Montréal (Dorval). Au cours de ses visites, des témoins l'ont entretenu des divers types de laissez-passer et de systèmes de sécurité. Aucun des témoins entendus n'a pu préciser aux membres combien de laissez-passer sont en circulation dans tout le pays, mais tous estimaient qu'il devait y en avoir des dizaines de milliers.

Comme on l'a déjà mentionné dans la partie sur la sécurité dans les ports maritimes, le Comité croit que l'utilisation de laissez-passer électroniques permettra aux administrations aéroportuaires d'améliorer énormément l'efficacité de la sécurité prises dans les aéroports, et ce, à un coût relativement très bas.

Les laissez-passer pouvaient être des cartes avec photo, de différentes couleurs pour les diverses zones, tout comme des laissez-passer électroniques avec de l'information encodée sur le titulaire. Ces derniers peuvent être programmés de manière à empêcher le titulaire d'entrer dans certaines zones. Il est également possible de les désactiver au besoin.

Le fait que les titulaires des laissez-passer travaillent pour toute une gamme de compagnies différentes complique leur contrôle. Les antécédents des nouveaux employés sont vérifiés par la GRC et le Service canadien du renseignement de sécurité, mais personne ne nous a parlé d'une enquête de suivi sur les candidats rejetés ou fourni quelque renseignement que ce soit sur le nombre d'employés auxquels on avait refusé un laissez-passer. On ne sait pas trop non plus dans quelles circonstances on pourrait demander à un employé d'accepter une enquête de sécurité supplémentaire.

Le Comité a aussi appris qu'on ne peut rendre compte de milliers de laissez-passer parmi les dizaines de milliers qui sont actuellement en circulation, notamment des laissez-passer délivrés aux employés de la défunte société Canada 3000 et d'autres qui ont été perdus, volés ou conservés par des employés qui ont quitté leur emploi sans préavis.

Le Comité a été surpris de constater à quel point les employés muni d'un laissez-passer côté piste pouvaient se déplacer librement, même dans les zones à accès restreint des aéroports.

« Le Comité recommande pour les aéroports :

a. qu'un système national d'identification électronique (laissez-passer intelligents) soit mis en place afin de contrôler les déplacements dans les zones à risque élevé;

b. qu'une étude soit menée sur les systèmes de contrôle des entrées et sorties qui permettent de surveiller les déplacements dans les zones sécuritaires des terminaux et dans le périmètre de l'aéroport;

c. que des vérifications sécuritaires et policières plus rigoureuses soient menées pour tous les demandeurs de laissez-passer ».

B) Inspection des passagers et des bagages

Le Comité a appris qu'on inspecte les passagers afin de déterminer s'ils ne sont pas porteurs d'objets de métal pouvant être utilisés comme armes, mais qu'il n'y a aucune inspection approfondie pour les explosifs.

Les bagages enregistrés sont beaucoup moins inspectés que les bagages à main même si on s'efforce toujours de s'assurer qu'il y a un passager pour chaque bagage à bord d'un appareil.

Étant donné que de nombreux terroristes sont prêts à se suicider pour parvenir à leurs fins, il est clair qu'il faut procéder à une inspection plus rigoureuse tant des passagers que de leurs bagages.

La technologie et l'équipement nécessaires existent déjà pour améliorer grandement l'efficacité des mesures de contrôle et donc la sécurité des Canadiens. Tout ce qu'il reste à faire, c'est de l'acquérir et de montrer au personnel comment s'en servir.

« Le Comité recommande que l'équipement voulu soit installé dans tous les aéroports désignés par Transports Canada afin de veiller à ce que les passagers comme leurs bagages soient inspectés pour s'assurer qu'ils ne sont pas porteurs d'armes et d'explosifs et qu'on procède également à l'installation d'appareils capables de détecter la présence d'agents chimiques, biologiques

ou bactériologiques quand des appareils fiables pour ce faire seront disponibles[90] ».

C) Agences privées de sécurité

Le Comité a en outre été informé de la rémunération peu élevée et du haut taux de roulement des employés des agences de sécurité qui inspectent actuellement les passagers dans les aéroports. Les autorités aéroportuaires ont souligné l'importance de ce travail, les problèmes liés à sa nature répétitive, la formation insuffisante fournie aux responsables de cette inspection, et le fait que ces agences privées de sécurité avaient de la difficulté à conserver leur personnel expérimenté. Le Comité a également noté que les normes d'inspection variaient d'un aéroport à l'autre.

Nous avons enfin constaté que beaucoup de gens étaient mécontents que cette tâche soit habituellement confiée en sous-traitance au plus bas soumissionnaire et qu'il y a peu de chances que cette situation change.

« Le Comité recommande que soit créé un organisme fédéral chargé de la sélection, de la formation et de la supervision du personnel responsable de l'inspection des passagers et de leurs bagages dans le aéroports ainsi que du choix et de la surveillance des systèmes nécessaires, et que cet organisme relève de la GRC[91] ».

D) Courrier et marchandises

Le Comité n'a pas eu l'occasion d'évaluer les mesures de sécurité en place pour garantir la sécurité des millions de lettres et de colis qui transitent quotidiennement par les aéroports. Les délais de livraison garantis pour les colis et le courrier expédiés par messageries présentent des défis sur le plan de la sécurité. Comme ces délais de livraison sont serrés, on ne dispose pas du temps voulu pour procéder à une inspection de sécurité. Cette question est particulièrement inquiétante étant donné le très grand nombre de colis traités par des messageries

---

(90) Le dernier budget fédéral prévoyait des crédits pour mettre en œuvre cette recommandation.

(91) Le dernier budget fédéral prévoyait des crédits pour mettre en œuvre cette recommandation. Le Comité recommande une stratégie différente pour les ports maritimes et les aéroports parce que les premiers sont surtout utilisés pour les marchandises et les seconds pour les passagers.

commerciales et la Société canadienne des postes et transitant par des aéroports canadiens.

Nous soulignons que la technologie devrait probablement permettre d'accroître l'efficacité de la sécurité dans ce domaine aussi.

« Le Comité recommande qu'on examine les déplacements de courrier et de colis dans les aéroports afin de s'assurer qu'ils sont inspectés suffisamment sur le plan de la sécurité ».

3. Les questions frontalières

A) Les questions commerciales

Des témoins canadiens et américains ont indiqué au Comité qu'il était absolument prioritaire sur le plan économique de s'assurer que les biens peuvent franchir rapidement la frontière. Le volume énorme du commerce frontalier — des biens et services d'une valeur approximative de 1,9 milliard de dollars (CAN) par jour — constitue un élément vital pour l'économie de notre pays. Des procédures de prédédouanement doivent être établies pour garantir le franchissement rapide de la frontière dans le cas des expéditions *à faible risque.*

Il est essentiel qu'un système soit élaboré afin de créer une « frontière intelligente » grâce à la technologie et à une application concertée de la loi. Les systèmes frontaliers intelligents et sophistiqués ont montré qu'ils pouvaient assurer de manière fiable le transit rapide des marchandises et personnes clairement identifiées comme présentant peu de risques pour la sécurité.

La décision qu'on a prise immédiatement après les attaques du 11 septembre de resserrer la sécurité et d'imposer des inspections plus rigoureuses à la frontière canado-américaine a créé des retards énormes dans les expéditions normales. Les voyageurs et transporteurs habitués à franchir la frontière en l'espace de quelques minutes étaient souvent forcés d'attendre des heures. Les files de camions s'étiraient sur des kilomètres, les moteurs en marche et les conducteurs incapables de dormir parce qu'il leur fallait continuer à garder leur place dans la file. Cette situation a eu un impact important sur les déplacements de biens périssables de même que sur les délais de livraison des marchandises.

Le Comité appuie le plan d'action en 30 points inclus dans la déclaration sur la frontière intelligente signée par le Canada et les États-Unis le 12 décembre 2001. Ce plan n'a pas encore été ratifié, mais les fonctionnaires des deux pays espèrent le mettre en œuvre d'ici le mois de juin. Ce plan mettrait à profit des technologies existantes et éprouvées qui ont démontré qu'elles pouvaient offrir à la fois un franchissement rapide de la frontière pour les biens et personnes à faible risque et une frontière réellement sécuritaire. Ce plan reconnaît également que les deux pays ne disposent pas de ressources infinies et qu'il est essentiel de coopérer étroitement.

Les délais d'attente aux postes frontaliers canado-américains ne sont actuellement pas beaucoup plus longs qu'ils ne l'étaient avant le 11 septembre, mais cette amélioration de la situation s'explique en partie par une réduction significative de la circulation. Cette réduction de la circulation se traduit par une baisse du tourisme et un ralentissement de l'activité économique dépendante des importations et des exportations. Chacun des deux pays reconnaît l'importance de maximaliser le débit de circulation à la frontière tout en réduisant le plus possible les risques pour la sécurité, et les projets pilotes utilisant des systèmes intelligents ont prouvé que cet objectif était réalisable.

B) Le personnel de l'Agence des douanes et du revenu du Canada et ses conditions de travail

Durant les voyages d'étude du Comité sur les côtes Ouest et Est, tant les représentants syndicaux que les gestionnaires de l'Agence des douanes du Canada nous ont déclaré que cet organisme manquait de personnel. Selon le syndicat, il s'ensuit que durant la journée, un trop grand nombre de postes frontaliers ne comptent qu'un seul agent des douanes et que celui-ci ne peut compter sur le soutien immédiat d'agents de l'immigration ou de policiers.

Des inspecteurs des douanes ont aussi déclaré au Comité que les employés de trois des quatre agences travaillant à la frontière canado-américaine étaient autorisés à porter des armes, mais qu'ils ne le faisaient pas. Ces inspecteurs croyaient que les armes étaient nécessaires pour renforcer leur autorité et empêcher des franchissements illégaux de la frontière et ils ont fourni au Comité un certain nombre d'exemples où ils n'avaient pu s'acquitter de cette tâche.

Le syndicat représentant les inspecteurs des douanes a souligné que des étudiants travaillant à temps partiel assument pratiquement les mêmes tâches que

les agents des douanes permanents, mais qu'ils ne reçoivent que deux ou trois semaines de formation plutôt que les huit à dix semaines requises des agents permanents.

« Le Comité recommande :

a. que l'Agence des douanes et du revenu du Canada s'assure que tous les employés affectés à la ligne d'inspection primaire reçoivent la meilleure formation possible;

b. que l'Agence des douanes et du revenu du Canada s'assure qu'aucun agent des douanes ne travaille seul à un poste frontalier ».

« Le Comité n'a pas été convaincu que les agents des douanes devraient être armés ».

À Washington, le Comité a écouté les membres du Congrès se plaindre des ressources insuffisantes que le gouvernement américain consacre à ces questions de leur côté de la frontière, y compris du manque de personnel aux postes frontaliers. Comme le Comité ne croit pas que les postes frontaliers canadiens devraient être dotés d'un seul agent des douanes, l'établissement d'un seul poste frontalier pour les deux pays pourrait bien se révéler la solution optimale à de nombreux endroits.

La frontière canado-américaine est déjà considérée comme l'un des meilleurs exemples au monde de la façon dont deux pays peuvent éviter les deux extrêmes, d'un côté, la frontière étanche habituelle et sa bureaucratie paralysante, et de l'autre, l'union douanière complète et la réduction de l'autonomie politique de chaque pays qui en résulte. L'entente signée par nos deux pays afin de travailler à la création d'une « frontière intelligente » devrait permettre de répondre aux besoins économiques et politiques de nos deux pays en établissant une frontière qui est sécuritaire, mais qui encourage du même coup la libre circulation des personnes et des biens.

4. Un défi fondamental pour la GRC et les SCRS

Le Comité a appris que tant la GRC que le SCRS éprouvaient de la difficulté à recruter des analystes et des agents ayant les profils linguistique, religieux et culturel nécessaires pour les aider à remplir des missions compliquées. La collecte

de renseignements constitue une tâche fastidieuse et complexe, mais il s'agit peut-être d'un élément primordial pour contrer efficacement les activités secrètes des terroristes.

« Selon le Comité, ce problème constituera un test pour le leadership du Commissaire de la GRC et du Directeur du SCRS ».

5. Service canadien du renseignement de sécurité

Après avoir entendu plusieurs témoins, le Comité en est venu à la conclusion que les crédits actuels du SCRS ne lui permettent pas de recueillir des quantités importantes de renseignements touchant l'étranger à l'extérieur du Canada, même s'il dispose des pouvoirs légaux et parlementaires voulus pour travailler à l'extérieur des frontières canadiennes. Le Comité croit qu'on doit demander au SCRS d'accroître sa capacité de collecte de renseignements touchant l'étranger.

Une fois de plus, plus nous décèleront les menaces vite et loin des frontières canadiennes, meilleures seront nos chances de les éliminer. La collecte de renseignements touchant l'étranger peut contribuer à réduire les risques de terrorisme tant pour les Canadiens que pour nos voisins. Le Canada ne constitue pas un pays suffisamment important pour acquérir une puissance militaire semblable à celle des États-Unis ou de certains pays européens. La force du Canada dans le combat contre le terrorisme devrait être le renseignement, mais notre pays ne consacre pas actuellement suffisamment d'argent à ce secteur d'activité.

Un ancien directeur adjoint du SCRS et un ancien commissaire de la GRC ont convenu qu'il faudrait prioritairement développer nos moyens de collecte de renseignements à l'étranger. Le Comité est tout à fait d'accord avec l'expert qui a affirmé ce qui suit : « Le renseignement de sécurité est le premier moyen de défense pour se prémunir contre le terrorisme. ».

Le Comité a appris que les agents de liaison du SCRS sont débordés par le nombre de vérifications qu'ils doivent effectuer à l'étranger concernant des demandeurs du statut de réfugié ou d'immigrant. À la suite de restrictions budgétaires, le SCRS doit dorénavant s'acquitter d'un plus grand volume de travail à l'aide de ressources réduites.

Dans son rapport pour l'exercice 2000-2001, le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité (CSARS) précisait que le SCRS avait mené 125 928 vérifications des antécédents pour des candidats à l'immigration et au statut de réfugié au Canada et étudié 161 895 demandes de citoyenneté.

Le personnel du SCRS croule sous l'arriéré de travail. Les délais de traitement des demandes ne cessent de s'allonger. Le rapport du CSARS précise que le SCRS prend en moyenne deux ans pour faire rapport à Citoyenneté et Immigration Canada sur les dossiers préoccupants sur le plan de la sécurité.

« Le Comité recommande :

a. qu'étant donné que les délais de traitement des demandes présentées par Citoyenneté et Immigration Canada au Service canadien du renseignement de sécurité sont inacceptables, des ressources suffisantes soient accordées pour réduire ces délais.

b. qu'on demande au SCRS d'élargir ses activités de collecte de renseignements à l'étranger».

6. Les mécanismes de surveillance nécessaires

Seul le Service canadien du renseignement de sécurité et le Centre de la sécurité des télécommunications disposent d'un organisme de surveillance officiel. Le Comité souligne cependant que les ministères et organismes suivants participent à la collecte de renseignements :

- le ministère du Solliciteur général (Plan national de lutte contre le terrorisme);

- la Gendarmerie royale du Canada (Direction des renseignements criminels);

- le ministère de la Défense nationale (directeur général, division du renseignement);

- le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (partage de renseignements avec les milieux de la sécurité et du renseignement);

- le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (Direction générale de la sécurité et du renseignement);

- Citoyenneté et Immigration Canada;

- l'Agence des douanes et du revenu du Canada;

- le Bureau du Conseil privé (Sécurité et renseignement et Secrétariat de l'évaluation du renseignement).

Le Comité souligne que seulement deux de ces dix organisations oeuvrant dans ce secteur très sérieux et crucial sont assujetties à un processus d'examen externe.

« Le Comité recommande qu'une étude soit menée pour déterminer si des organismes de surveillance devraient être établis pour d'autres ministères ou organismes gouvernementaux que le Service du renseignement de sécurité et le Centre de la sécurité des télécommunications ».

7. La nécessité d'une politique nationale sur la sécurité

Au fur et à mesure de nos discussions, de nos audiences et de nos visites sur le terrain, il est devenu de plus en plus évident qu'il faudrait centraliser la direction et la coordination des activités rendues nécessaires pour faire face à des catastrophes nationales, qu'elles relèvent de la nature (tempête de verglas, inondation, tremblement de terre), d'un accident (déraillement d'un train transportant des produits toxiques, important déversement de pétrole), ou d'actes terroristes prémédités (appareil d'Air India, événements du 11 septembre).

En effet, il n'existe aucune politique nationale sur la sécurité qui préciserait la procédure normalisée ou la marche à suivre pour les organismes de tous les paliers de gouvernement. Les organigrammes nous montrent que la responsabilité des grandes catastrophes est fragmentée entre différents ministères.

Ainsi, le Solliciteur général est responsable des questions de sécurité nationale tandis que le ministère de la Défense nationale s'occupe de la participation des militaires et des désastres naturels. Toute une gamme d'autres ministères jouent un rôle dans la gestion des catastrophes. Chaque situation est habituellement traitée de manière circonstancielle, ce qui exige que les intervenants de tous les niveaux (souvent différents à chaque fois) réapprennent les leçons du

passé.

Certaines questions se posent quant à la coordination des mesures prises par les nombreux ministères et organismes s'occupant de collecter et d'analyser des renseignements. Chacune de ces organisations recueille, collige, analyse et diffuse des renseignements d'une manière différente. Certaines le font strictement pour leurs propres besoins internes tandis que d'autres transmettent une partie de leurs renseignements à une section en manque de personnel du Bureau du Conseil privé pour intégration à un ensemble qui servira à guider des hauts fonctionnaires.

Le Comité a reçu un mémoire écrit du médecin-hygiéniste de la ville de Toronto, un « intervenant de première ligne » dans les catastrophes, qui était clairement découragée du manque de coordination et de planification dans ce secteur : « Il faut absolument établir une meilleure coordination entre les intervenants de première ligne locaux, les fournisseurs de services de santé de tous les paliers et les divers ministères provinciaux et fédéraux dans les secteurs suivants :

a. Partage des plans, ressources et renseignements;

b. Planification des mesures d'urgence au moyen de scénarios;

c. Exercices et formation à l'aide de simulations sur maquette;

d. Gestion, distribution et déploiement du matériel;

e. Critères et procédures pour l'évaluation des menaces/risques et les mesures de protection connexes pour les travailleurs et le grand public[92] ».

Le Comité était un peu mal à l'aise d'entendre le témoignage des représentants du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC) du MDN. Ce Bureau en est bien sûr encore aux premières étapes de l'élaboration de son mandat, mais ses représentants ne semblaient pas avoir une bonne idée de la façon dont leur mandat devrait permettre de protéger les infrastructures essentielles de notre pays. Depuis le 11 septembre,

(92) Voir l'annexe pour la lettre du Dr Basrur

le rôle de cet organisme est devenu bien sûr plus crucial et l'organisation a reçu des fonds supplémentaires.

Ce Bureau devrait devenir un « facilitateur » clé pour les divers organismes municipaux, provinciaux et fédéraux. Il est essentiel qu'il assure un leadership national et qu'il élabore des procédures de commandement claires pour faire face à tous les types de situations d'urgence.

« Compte tenu de l'importance que revêtent les questions relatives à la sécurité nationale et de la nécessité de mettre en place des procédures et politiques avant que ne surviennent des catastrophes, le Comité recommande qu'une étude soit entreprise afin d'élaborer une politique nationale sur la sécurité qui établira les responsabilités de tous les paliers de gouvernement ».

Le Comité formule les recommandations suivantes :

DÉFENSE

1. **Le Comité recommande au gouvernement de hausser les effectifs entraînés à 75 000, pour que les Forces canadiennes puissent maintenir le niveau d'opérations que l'on a exigé d'elles au cours des huit dernières années.**

   (p. 96, partie II A)

2. **Le Comité recommande donc une hausse immédiate de 4 milliards de dollars du budget de base du ministère de la Défense nationale.**

   (p. 106, partie II A)

3. **Par conséquent, le Comité recommande des augmentations budgétaires annuelles futures qui sont réalistes, axées sur des objectifs et fonction de l'inflation.**

   (p. 110, partie II A)

4. **Le Comité croit que la politique étrangère devrait orienter la politique de défense et qu'il faudrait actualiser la politique étrangère avant de procéder à l'actualisation de la politique de défense.**

   (p. 115, partie II A)

SÉCURITÉ NATIONALE

5. **Le Comité recommande une étude complète des clôtures et systèmes de contrôle des entrées et sorties actuellement en place dans les principaux ports au Canada afin de déterminer si ces mesures de sécurité sont suffisantes. Cette étude devrait également permettre d'envisager l'adoption de normes nationales sur les systèmes de sécurité utilisés dans les ports.**

   (p. 122, partie II B)

6. **Le Comité recommande la mise en place d'un système obligatoire de vérification des antécédents dans les ports nationaux afin d'identifier les employés ou candidats ayant des antécédents criminels ou présentant un risque pour la sécurité selon le Service canadien du renseignement de sécurité.**

   (p. 123, partie II B)

7. **Le Comité recommande que dans les ports canadiens, l'Agence des douanes et du revenu :**

   a. **procède à une analyse de sensibilité afin de déterminer quel taux d'examen des conteneurs fournira une sécurité réelle;**

   b. **reçoivent les crédits nécessaires pour équiper les principaux ports et postes frontaliers de machines à rayons X permettant d'inspecter les conteneurs présentant des risques élevés**

   (p. 124, partie II B)

8. **Le Comité recommande qu'on invoque la Loi sur les enquêtes afin de mener une enquête publique sur les grands ports canadiens qui prévoirait entre autres :**

   a. **une étude approfondie de la sécurité dans les ports et l'élaboration d'une stratégie nationale de recrutement, de formation et de conservation du personnel de sécurité;**

b. une étude du contrôle que le crime organisé exerce sur les activités dans les ports maritimes canadiens de même que des liens possibles entre ce contrôle et les menaces à la sécurité nationale;

c. une évaluation des possibilités d'utilisation des ports canadiens à des fins terroristes;

d. une étude complète des ressources requises par les ports en matière de douanes, de services policiers et de sécurité, y compris du rôle des agences de sécurité privées;

e. une étude de l'efficacité des inspections des navires et cargos arrivant dans des ports canadiens qui sont menées par les services des douanes;

f. une étude des méthodes d'embauche utilisées dans les ports canadiens.

(p. 124, partie II B)

9. **Le Comité recommande que le modèle préparé par le commandant Flynn afin d'améliorer la sécurité des ports en leur accordant un accès préférentiel soit surveillé attentivement et examiné plus à fond.**

(p. 126, partie II B)

10. **Le Comité recommande que la question de la sécurité des côtes canadiennes soit examinée et qu'un plan soit élaboré pour l'améliorer et la resserrer.**

(p. 126, partie II B)

11. **Le Comité recommande pour les aéroports :**

a. qu'un système national d'identification électronique (laissez-passer intelligents) soit mis en place afin de contrôler les déplacements dans les zones à risque élevé;

b. qu'une étude soit menée sur les systèmes de contrôle des entrées et sorties qui permettent de surveiller les déplacements dans les

zones sécuritaires des terminaux et dans le périmètre de l'aéroport;

c. que des vérifications sécuritaires et policières plus rigoureuses soient menées pour tous les demandeurs de laissez-passer.

(p. 128, partie II B)

12. Le Comité recommande que l'équipement voulu soit installé dans tous les aéroports désignés par Transports Canada afin de veiller à ce que les passagers comme leurs bagages soient inspectés pour s'assurer qu'ils ne sont pas porteurs d'armes et d'explosifs et qu'on procède également à l'installation d'appareils capables de détecter la présence d'agents chimiques, biologiques ou bactériologiques quand des appareils fiables pour ce faire seront disponibles.

(p. 128, partie II B)

13. Le Comité recommande que soit créé un organisme fédéral chargé de la sélection, de la formation et de la supervision du personnel responsable de l'inspection des passagers et de leurs bagages dans le aéroports ainsi que du choix et de la surveillance des systèmes nécessaires, et que cet organisme relève de la GRC.

(p. 129, partie II B)

14. Le Comité recommande qu'on examine les déplacements de courrier et de colis dans les aéroports afin de s'assurer qu'ils sont inspectés suffisamment sur le plan de la sécurité.

(p.130, partie II B)

15. Le Comité recommande :

a. que l'Agence des douanes et du revenu du Canada s'assure que tous les employés affectés à la ligne d'inspection primaire reçoivent la meilleure formation possible;

b. que l'Agence des douanes et du revenu du Canada s'assure qu'aucun agent des douanes ne travaille seul à un poste frontalier.

(p.132, partie II B)

16. **Le Comité n'a pas été convaincu que les agents des douanes devraient être armés.**

(p.132, partie II B)

17. **Le Comité recommande :**

a. **qu'étant donné que les délais de traitement des demandes présentées par Citoyenneté et Immigration Canada au Service canadien du renseignement de sécurité sont inacceptables, des ressources suffisantes soient accordées pour réduire ces délais.**

b. **qu'on demande au SCRS d'élargir ses activités de collecte de renseignements à l'étranger.**

(p. 134, partie II B)

18. **Le Comité recommande qu'une étude soit menée pour déterminer si des organismes de surveillance devraient être établis pour d'autres ministères ou organismes gouvernementaux que le Service du renseignement de sécurité et le Centre de la sécurité des télécommunications.**

(p. 135, partie II B)

19. **Compte tenu de l'importance que revêtent les questions relatives à la sécurité nationale et de la nécessité de mettre en place des procédures et politiques avant que ne surviennent des catastrophes, le Comité recommande qu'une étude soit entreprise afin d'élaborer une politique nationale sur la sécurité qui établira les responsabilités de tous les paliers de gouvernement.**

(p. 137, partie II B)

MAIL ➤ POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid
Lettermail

Port payé
Poste-lettre

03159442
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada – Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Available from:
Public Works and Government Services Canada – Publishing
Ottawa, Canada K1A 0S9
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

En vente:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Édition
Ottawa, Canada K1A 0S9
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

Partie III

Ordre de renvoi proposé

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à mener une étude et à faire rapport sur la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada. Le Comité sera en particulier autorisé à examiner :

a. la capacité du ministère de la Défense nationale de défendre et de protéger les intérêts, la population et le territoire du Canada et sa capacité de réagir à une urgence nationale ou à une attaque ou de prévenir ces situations;

b. les relations de travail entre les divers organismes participant à la collecte de renseignements, comment ils recueillent, colligent, analysent et diffusent ces renseignements, et comment ces fonctions pourraient être améliorées;

c. les mécanismes d'examen de la performance et des activités des divers organismes participant à la collecte de renseignements;

d. la sécurité de nos frontières;

Que le Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 30 juin 2003 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 30 juillet 2003;

Que le Comité soit autorisé, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer son rapport auprès du Greffier du Sénat, si le Sénat ne siège pas, et que ce rapport soit alors réputé avoir été déposé au Sénat.

PRINCIPALES QUESTIONS CONCERNANT LA SÉCURITÉ ET LA DÉFENSE MISES EN LUMIÈRE PAR LE COMITÉ

Aux étapes initiales de son travail d'organisation, le Comité a délimité les questions qu'il voulait étudier conformément à l'ordre de renvoi que lui a donné le Sénat. Cette liste de questions lui a permis d'orienter ses travaux et de dresser son programme d'activités, notamment l'invitation de témoins à des audiences à Ottawa, l'organisation de rencontres avec des particuliers et des groupes à différents endroits au Canada et la planification de visites d'étude. Un compte rendu a été fait de toutes les questions discutées à chaque visite et rencontre, comme l'indique le relevé ci-dessous.

Défense

Question	**Date de la visite d'étude ou de la séance du Comité à Ottawa** *(Le numéro du fascicule est indiqué.)*
Élaborer une vision stratégique pour le XXIe siècle. Nombreux sont ceux qui soutiennent que les coupures budgétaires et les événements ont rejoint le Livre blanc de 1994. L'examen du Livre blanc permettrait d'établir les principes directeurs de l'évolution des Forces canadiennes au XXIe siècle. Quel rôle joueront les opérations de lutte contre le terrorisme au XXIe siècle? Les Forces canadiennes sont-elles bien organisées, bien équipées et bien entraînées pour entreprendre de telles opérations?	18 juillet 2001 (No 1) 15 octobre 2001 (No 4) 3 décembre 2001 (No 8)

ANNEXE I
PRINCIPALES QUESTIONS MISES EN LUMIÈRE PAR LE COMITÉ

Examen des services de santé des Forces canadiennes. Même avant les attaques contre les États-Unis, un examen s'imposait concernant les soins et les traitements médicaux prodigués au personnel au retour de missions de l'ONU et concernant les services offerts à leurs familles. Quel que soit le niveau de participation dans les opérations contre des bases terroristes à l'étranger, la pression sur les services médicaux et dentaires s'intensifiera et il sera de plus en plus difficile de maintenir un effectif médical qualifié.	Voyage dans l'Ouest (nov. 2001) Voyage dans l'est (jan. 2002) 18 juillet 2001 (No 1) 10 décembre 2001 (No 9)
Qualité de vie. L'examen devrait comprendre une étude du niveau de vie actuel des caporaux et des soldats des Forces canadiennes et une évaluation de la capacité du programme d'améliorer la qualité de vie des militaires, hommes et femmes, et de leurs familles. Un élément critique à analyser serait la question de la violence dans les familles de militaire.	Voyage dans l'Ouest (nov. 2001) Voyage dans l'est (jan. 2002) 18 juillet 2001 (No 1) 3 décembre 2001 (No 8) 10 décembre 2001 (No 9)

ANNEXE I
PRINCIPALES QUESTIONS MISES EN LUMIÈRE PAR LE COMITÉ

Recrutement et maintien de l'effectif. Depuis quelques années, il est devenu de plus en plus difficile de recruter du nouveau personnel dans l'ensemble des services et des corps de métier et de maintenir un effectif de spécialistes qui sont convoités par ailleurs par des employeurs civils. Quelles sont les exigences actuelles et futures des Forces canadiennes en matière de ressources humaines et quels corps de métier faudra-t-il développer pour soutenir la révolution dans les affaires militaires au XXI^{e} siècle? Quels corps de métier devraient participer à des opérations anti-terroristes? Dans quelle mesure les Forces canadiennes ont-elles l'intention d'exploiter la présente récession économique dans une campagne dynamique visant à recruter du personnel nouveau et hautement qualifié? Quelles formules de rémunération et d'avantages sociaux permettront de retenir le personnel spécialisé actuel dans les Forces canadiennes?	Voyage à Montréal (nov. 2001) Voyage dans l'Ouest (nov. 2001) Voyage dans l'est (jan. 2002) 18 juillet 2001 (No 1) 15 octobre 2001 (No 4) 3 décembre 2001 (No 8) 10 décembre 2001 (No 9)

ANNEXE I
PRINCIPALES QUESTIONS MISES EN LUMIÈRE PAR LE COMITÉ

Cadence des opérations. La cadence des opérations s'entend du nombre total de missions entreprises par les Forces canadiennes en un temps donné. Ces missions comprennent : les engagements en vertu de traités, l'aide aux autorités civiles, l'entraînement et les exercices d'entraînement, etc., ainsi que les missions de maintien de la paix. Déjà très sollicitées, voire débordées, les Forces canadiennes viennent de se voir confier une nouvelle mission — aider les États-Unis dans la « guerre » contre le terrorisme international.	Voyage à Montréal (nov. 2001) Voyage dans l'Ouest (nov. 2001) Voyage dans l'est (jan. 2002) 18 juillet 2001 (No 1) 19 juillet 2001 (No 2) 1er octobre 2001 (No 3) 26 novembre 2001 (No 7) 3 décembre 2001 (No 8)
Les Réserves doivent constituer la base de l'effectif à mobiliser pour l'effort de guerre. Elles comprennent : la Réserve supplémentaire, composée des membres retraités (en deçà de l'âge limite) de la Force régulière et de réserve; les Rangers canadiens (affectés dans le Nord proche et dans le Grand Nord); le Cadre des instructeurs de cadets; la Réserve navale; la Réserve des communications; la Réserve aérienne; et la Milice ou Réserve de la force terrestre. La Réserve de la force terrestre (Milice) a été restructurée, mais, contrairement à la Réserve navale, à la Réserve des communications, etc., son rôle au sein de la Force totale n'a pas été précisé.	Voyage à Montréal (nov. 2001) Voyage dans l'Ouest (nov. 2001) Voyage dans l'est (jan. 2002) 18 juillet 2001 (No 1) 19 juillet 2001 (No 2) 15 octobre 2001 (No 4) 26 novembre 2001 (No 7) 3 décembre 2001 (No 8) 10 décembre 2001 (No 9)

Matériel, acquisition et impartition. Une partie du matériel des Forces canadiennes a atteint la fin de sa vie utile, mais, à cause des coupures budgétaires, on en a retardé le remplacement et on a réduit la quantité de matériel qui sera remplacé. Certains, à l'intérieur et à l'extérieur des Forces, ont dénoncé le fait que, pour des raisons politiques, le processus d'acquisition a été indûment perturbé.	Voyage à Montréal (nov. 2001) Voyage dans l'Ouest (nov. 2001) Voyage dans l'est (jan. 2002) Voyage à Washington (fév. 2002) 18 juillet 2001 (No 1) 15 octobre 2001 (No 4) 22 octobre 2001 (No 5) 3 décembre 2001 (No 8) 10 décembre 2001 (No 9)

Sécurité

Question	**Date de la visite d'étude ou de la séance du Comité à Ottawa** *(Le numéro du fascicule est indiqué.)*
Ressources humaines et matériel : maintenir une capacité des plus modernes. Les réductions budgétaires ont compromis la capacité de la GRC et du Service du renseignement de sécurité de se maintenir à la fine pointe du changement technologique. Bien des enquêtes sont abandonnées ou progressent mollement à cause de la pénurie de personnel bien formé.	1er octobre 2001 (No 3) 15 octobre 2001 (No 4) 22 octobre 2001 (No 5) 29 octobre 2001 (No 6) 29 janvier 2002 (No 11)

ANNEXE I
PRINCIPALES QUESTIONS MISES EN LUMIÈRE PAR LE COMITÉ

Accès au matériel de chiffrage et de cryptographie. La vente plus ou moins libre de matériel et de logiciels de chiffrement et de cryptographie perfectionnés risque de faire disparaître une source essentielle de renseignements sur les activités des espions, des terroristes et des criminels. Cela a compliqué et parfois paralysé des enquêtes, et entraîné d'énormes dépenses pour la mise au point de contre-mesures.	18 juillet 2001 (No 1) 19 juillet 2001 (No 2) 1er octobre 2001 (No 3) 15 octobre 2001 (No 4)
Risque de catastrophes environnementales causées par l'homme. Une catastrophe nationale pourrait être causée, soit accidentellement, soit intentionnellement, par une puissance étrangère ou par des terroristes. L'effondrement de l'infrastructure industrielle qui se poursuit dans les pays de l'ex-Union soviétique ramène le spectre d'un autre « accident » nucléaire causé par le « vieillissement » des installations, du matériel et des armes nucléaires. Une autre vague d'attentats terroristes en Amérique du Nord pourrait faire intervenir des agents bactériologiques ou chimiques toxiques qu'on relâcherait dans l'atmosphère.	19 juillet 2001 (No 2) 1er octobre 2001 (No 3) 29 octobre 2001 (No 6)

ANNEXE I
PRINCIPALES QUESTIONS MISES EN LUMIÈRE PAR LE COMITÉ

Contrôle des ports, des aéroports et des frontières. La campagne de lutte contre le terrorisme international et le crime international exige qu'on exerce un contrôle plus serré sur les ports et aéroports, ainsi qu'aux frontières et sur ceux et celles qui les traversent. Le Comité pourrait aussi se pencher sur la contradiction inhérente qui existe entre la nécessité économique d'une libre circulation des personnes et des biens d'une part, et le besoin d'accroître la sécurité d'autre part.	Voyage à Montréal (nov. 2001) Voyage dans l'Ouest (nov. 2001) Voyage dans l'est (jan. 2002) Voyage à Washington (fév. 2002) 18 juillet 2001 (No 1) 19juillet 2001 (No 2) 1er octobre 2001 (No 3) 29 octobre 2001 (No 6) 28 janvier 2002 (No 10) 29 janvier 2002 (No 11)
Le crime international et le crime cybernétique. Comme les entreprises légitimes, le crime a atteint une envergure internationale et mondiale et peut faire intervenir la technologie plus perfectionnée. Cela a un impact énorme sur les opérations de police et la coopération entre les forces policières tant internationales que locales.	18 juillet 2001 (No 1) 19 juillet 2001 (No 2) 1er octobre 2001 (No 3) 15 octobre 2001 (No 4)

ANNEXE I
PRINCIPALES QUESTIONS MISES EN LUMIÈRE PAR LE COMITÉ

Questions mixtes

Question	Date de la visite d'étude ou de la séance du Comité à Ottawa *(Le numéro du fascicule est indiqué.)*
Élaboration d'une politique nationale en matière de sécurité. À l'heure actuelle, le Canada n'a pas de politique nationale précise en matière de sécurité, qui permettrait de situer dans le contexte les questions de politique de défense, de politique étrangère et de sécurité intérieure, et de faire le lien entre elles. La division des pouvoirs en vertu de la Constitution constitue un défi à relever, mais le temps est peut-être venu d'élaborer et de promouvoir une politique nationale en matière de sécurité dont pourraient convenir tous les niveaux de gouvernement.	1er octobre 2001 (No 3) 15 octobre 2001 (No 4) 29 octobre 2001 (No 6) 26 novembre 2001 (No 7) 3 décembre 2001 (No 8) 29 janvier 2002 (No 11)

ANNEXE I
PRINCIPALES QUESTIONS MISES EN LUMIÈRE PAR LE COMITÉ

Lutte contre les menaces nationales, le terrorisme, les menaces asymétriques et les menaces cybernétiques. Le comité devrait examiner et évaluer l'importance relative des menaces que font peser sur le Canada et ses alliés : les gouvernements étrangers hostiles; les menaces asymétriques des gouvernements et des groupes terroristes; et le cyber-terrorisme — effort visant à compromettre ou à paralyser les systèmes d'information qui constituent le fondement des économies modernes.	Voyage à Montréal (nov. 2001) Voyage dans l'Ouest (nov. 2001) Voyage dans l'est (jan. 2002) Voyage à Washington (fév. 2002) 18 juillet 2001 (No 1) 19 juillet 2001 (No 2) 1er octobre 2001 (No 3) 22 octobre 2001 (No 5) 29 octobre 2001 (No 6) 26 novembre 2001 (No 7) 10 décembre 2001 (No 9) 28 janvier 2002 (No 10) 29 janvier 2002 (No 11)
Coopération inter-organisations / Compétences partagées. Dans un système fédéral, où les compétences sont partagées, la coopération et la coordination internationale et inter-organisations sont plus difficiles. Le Comité devrait étudier dans quelle mesure les divers organismes de sécurité fédéraux réussissent à coopérer entre eux et à coordonner leurs activités, et dans quelle mesure ils réussissent à coopérer avec des organismes semblables à l'échelle tant internationale que provinciale et territoriale.	Voyage à Montréal (nov. 2001) Voyage dans l'Ouest (nov. 2001) Voyage dans l'est (jan. 2002) Voyage à Washington (fév. 2002) 18 juillet 2001 (N° 1) 19 juillet 2001 (N° 2) 1er octobre 2001 (N° 3) 15 octobre 2001 (N° 4) 22 octobre 2001 (N° 5) 29 octobre 2001 (N° 6) 26 novembre 2001 (N° 7) 3 décembre 2001 (N° 8) 10 décembre 2001 (N° 9) 28 janvier 2002 (N° 10) 29 janvier 2002 (N° 11)

ANNEXE I
PRINCIPALES QUESTIONS MISES EN LUMIÈRE PAR LE COMITÉ

Questions internationales

Question	Date de la visite d'étude ou de la séance du Comité à Ottawa *(Le numéro du fascicule est indiqué.)*
NORAD continue de jouer un rôle important pour la défense aérienne en Amérique du Nord et pour la sécurité des espaces aériens canadien et américain; **L'élargissement de l'OTAN** aux pays de l'Est et la création d'une Identité européenne de sécurité et de défense distincte, en sus de l'alliance traditionnelle de l'Atlantique Nord, modifieront la nature de l'alliance et auront sur la politique canadienne en matière de défense et de sécurité un impact qui reste à déterminer; **L'interopérabilité de l'OTAN** qui consiste à assurer que la formation et le matériel des Forces canadiennes permettra leur pleine participation dans les opérations de l'OTAN, est une question toujours préoccupante qui doit être examinée;	Voyage à Washington (fév. 2002) 18 juillet 2001 (N° 1) 15 octobre 2001 (N° 4) 3 décembre 2001 (N° 8) 28 janvier 2002 (N° 10)

Le Système national de défense antimissile, projet des États-Unis visant à déployer un système antimissile limité pour intercepter et détruire les missiles balistiques dirigés contre eux, aura des répercussions profondes sur l'avenir de la coopération militaire canado-américaine, notamment au sein de NORAD, et sur la politique étrangère et de la défense du Canada en général; **La défense de l'Amérique du Nord**. La défense nationale est aussi importante pour les États-Unis que pour Canada. Le temps est venu de discuter de l'expansion possible du plan fondamental de défense entre le Canada et les États-Unis pour y inclure un commandement de défense nord-américaine mixte s'inspirant du modèle NORAD.	
Questions frontalières — La capacité du Canada d'empêcher que son territoire devienne un havre pour quiconque projette d'entrer aux États-Unis illégalement ou de faire passer du matériel de contrebande aux États-Unis a été remise en question tout comme sa capacité de contrôler son espace aérien et ses eaux littorales.	Voyage à Montréal (nov. 2001) Voyage dans l'Ouest (nov. 2001) Voyage dans l'est (jan. 2002) Voyage à Washington (fév. 2002) 18 juillet 2001 (N° 1) 19 juillet 2001 (N° 2) 1er octobre 2001 (N° 3) 29 octobre 2001 (N° 6) 28 janvier 2002 (N° 10) 29 janvier 2002 (N° 11)

ANNEXE I
PRINCIPALES QUESTIONS MISES EN LUMIÈRE PAR LE COMITÉ

Le SCRS a essentiellement pour mandat de recueillir des renseignements au Canada et ne peut intervenir à l'étranger. Comment le SCRS a-t-il pu fonctionner dans les limites de ce mandat? Cela a-t-il limité sa capacité de fournir au gouvernement des renseignements exacts et à jour sur les menaces pour la sécurité du pays? Si le Canada décidait qu'il serait dans son plus grand intérêt que des renseignements soient recueillis à l'étranger, cette responsabilité devrait-elle être confiée au SCRS ou à une entité distincte?	1er octobre 2001 (No 3) 22 octobre 2001 (No 5) 29 octobre 2001 (No 6) 28 janvier 2002 (No 10) 29 janvier 2002 (No 11)

ANNEXE II
LETTRE DU MÉDECIN HYGIÉNISTE POUR LA VILLE DE TORONTO

Le 29 janvier 2002

Madame Barbara Reynolds
Greffière
Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense
Sénat du Canada
Cité parlementaire
Ottawa (Ontario)
K1A 0A4

Objet : État de préparation en cas d'urgence des services de santé publique

Madame,

À titre de médecin hygiéniste pour la ville de Toronto, je désire porter à l'attention du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense certains problèmes auxquels sont confrontés les agents de santé publique de la plus grande ville canadienne.

Comme vous le savez, toute intervention consécutive à une situation d'urgence, peu importe son ampleur, commence à l'échelle locale. Puisqu'ils sont les premiers sur les lieux, les intervenants de première ligne assument d'énormes responsabilités, notamment à titre de responsable et de porte-parole sur les lieux de l'accident, tout en subissant la pression des médias dès les tous débuts. Pourtant, les intervenants de première ligne locaux ont tendance à se trouver en marge de la planification des mesures d'intervention fédérales, laquelle n'est réalisée qu'en collaboration avec les provinces et les territoires. De la même façon, les plans locaux d'intervention sont élaborés et mis à l'essai sans que l'on fasse régulièrement appel aux représentants fédéraux et à leurs connaissances spécialisées. Cette situation a pour effet de réduire considérablement notre capacité collective à nous préparer à faire face à une urgence grave survenant au Canada. Le manque de coordination entre les autorités fédérales, provinciales et locales de planification des mesures d'urgence constitue une lacune majeure qu'il faut éliminer, en particulier dans les grands centres urbains comme Toronto.

En Ontario, la planification d'urgence est depuis de nombreuses années une responsabilité de compétence provinciale régie par la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* et la *Loi sur les mesures d'urgence*. En général, la planification est axée sur la prévention et le contrôle des situations qui peuvent présenter un risque pour la santé publique. Ainsi, nous exploitons un vaste réseau de contacts comprenant d'autres intervenants de première ligne, des hôpitaux, des établissements de soins de longue durée, des médecins, des laboratoires et des organismes communautaires de soins et de services sociaux.

En cas d'urgences environnementales (y compris les attaques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires), notre rôle consiste à protéger l'approvisionnement en eau et en nourriture, évaluer les risques pour la santé et conseiller la population sur les façons d'empêcher

ou de réduire les effets nuisibles sur la santé. Sur le plan opérationnel, le service de santé publique apporte son appui à la police, au service des incendies, aux services d'ambulance et au ministère ontarien de l'Environnement.

Par contre, le service de santé publique constitue l'organisme responsable en cas d'urgence associée à des agents biologiques, lorsqu'il s'agit par exemple d'enquêter sur des éclosions et des épidémies et de les enrayer. Dans ces cas particuliers, nous sommes chargés d'assurer la surveillance des maladies dans les hôpitaux et les laboratoires, d'enquêter et de fournir des conseils sur les cas et les contacts et d'assurer la mise en œuvre de mesures de lutte contre la maladie, notamment des mesures d'immunisation. En général, les intervenants de première ligne ne se voient pas confier de telles responsabilités opérationnelles dans ce genre de situations.

En revanche, dans le cas de situations d'urgence reliées au terrorisme biologique (qu'il s'agisse d'une série de menaces clairement identifiées ou d'une éclosion potentiellement importante d'origine inconnue), le rôle du service de santé publique comme chef de file pour enquêter et freiner la propagation des maladies infectieuses risque d'entrer en conflit avec les responsabilités opérationnelles d'autres intervenants de première ligne. Les récents événements reliés à la maladie du charbon ont clairement démontré la nécessité de mieux coordonner les efforts des premiers intervenants locaux, des organismes de soins de santé à tous les niveaux et des divers ministères fédéraux et provinciaux. Cette collaboration accrue devrait toucher les secteurs suivants :

- échange d'information en matière de plans, de ressources et de renseignements de sécurité;
- planification des mesures d'urgence fondée sur des scénarios;
- exercices sur maquette, formation et simulations;
- gestion, distribution et répartition des stocks;
- critères et marches à suivre en matière d'évaluation des menaces et des risques et mesures de protection connexes destinées aux travailleurs et au grand public.

Il est impératif que l'on dispose de protocoles généraux et fondés sur des scénarios précis, qui soient axés sur la coordination des communications et des mesures d'intervention entre tous les services concernés. Par exemple, les enquêtes et la collecte d'éléments de preuve sur place par les corps policiers doivent être effectuées de manière à faciliter la communication des renseignements pertinents aux autorités de la santé publique et vice versa. Ainsi, les deux parties tireront profit des renseignements recueillis dans le cadre de leur enquête respective. En outre, l'utilisation d'un cadre commun de planification (comme le *Incident Command System*, aux États-Unis) nous permettrait également d'accroître considérablement notre efficacité d'ensemble pendant les étapes de préparation, d'intervention et de rétablissement relatives aux situations d'urgence.

Publié en janvier 1999, le rapport du Comité spécial du Sénat sur la sécurité et les services de renseignements jette un éclairage intéressant sur certaines de ces lacunes. La partie qui porte sur les attentats aux armes nucléaires, biologiques et chimiques ne fait aucunement mention des organismes de santé publique et de leurs besoins, et l'expression « intervenants de première

ligne » qu'elle utilise désigne avant tout les services de police, d'ambulances et de lutte contre les incendies. Les recommandations du rapport qui concernent les intervenants de première ligne visent aussi à répondre à certains besoins des organismes de santé publique. En autres, certaines recommandations précisent que le gouvernement fédéral devrait :

- contribuer à la formation des intervenants de première ligne partout au Canada, de sorte qu'ils soient aptes à reconnaître un incident nucléaire, biologique ou chimique et à intervenir en conséquence;
- veiller à fournir aux intervenants de première ligne le matériel de protection et de diagnostic nécessaire pour faire face à un tel incident;
- établir un inventaire national du matériel d'intervention et des autres actifs utilisables en cas d'incident nucléaire, biologique ou chimique;
- organiser des exercices périodiques conjoints pour le personnel de la Défense nationale et de la GRC et les intervenants de première ligne de partout au pays;
- promouvoir le modèle utilisé par les intervenants de la capitale nationale ou une version améliorée pour former et équiper les intervenants de première ligne.

Malheureusement, du point de vue local, il semble que ces recommandations n'aient été réalisées qu'en partie. Les plans et les politiques du Comité des intervenants de première ligne de la capitale nationale n'ont pas été consignés ni communiqués de façon à permettre à d'autres municipalités d'en tirer profit. Bien que les récents budgets fédéral et provinciaux prévoyaient des mesures pour améliorer la préparation aux situations d'urgence, ces deux ordres de gouvernement ne fournissent toujours pas aux intervenants de première ligne œuvrant au niveau municipal un accès suffisant aux ressources, à la formation et à l'appui technique qui leur permette d'intervenir efficacement en cas d'attaque nucléaire, biologique ou chimique. En outre, l'échange de renseignements entre les niveaux de gouvernement et les divers ministères demeure très limité.

Il semble également nécessaire que l'on dispose de moyens accrus en matière de santé publique sur le plan national, notamment :

- systèmes de surveillance médicale en temps réel en milieu hospitalier pour assurer la détection rapide des signes de morbidité inhabituels;
- tenue rapide d'études épidémiologiques sur des incidents biologiques ou autres pour évaluer les effets d'un risque pour la santé reconnu et établir et mesurer l'efficacité des mesures de réduction des risques;
- installations de laboratoire (y compris des consignes de confinement, des réactifs et de la formation) permettant une analyse rapide des colis et échantillons suspects qui pourraient présenter des risques biologiques élevés;
- réserves de vaccins, d'agents antimicrobiens, d'équipement de protection individuelle et de matériel connexe;
- envoi dans les régions des stocks de matériel et d'équipement d'urgence du gouvernement fédéral pour appuyer la mise en œuvre des plans d'urgence élaborés à partir de scénarios prévisibles, notamment par la création et la mise à l'essai de trousses « push pack »,

concept qui connaît du succès aux États-Unis;

- information et connaissances spécialisées sur les méthodes de décontamination, l'évaluation des risques pour la santé à la suite d'une exposition soutenue à des substances présentes dans l'environnement et d'autres aspects de la gestion des conséquences;
- services d'appui pour la gestion du stress consécutif à un incident critique, la communication des risques et la santé mentale, à l'intention des intervenants de première ligne, des autres personnes concernées et du grand public;
- examen des lois fédérales et provinciales actuelles pour vérifier que les mesures de lutte contre la maladie nécessitant la mise en quarantaine, la limitation des déplacements des personnes exposées ou l'utilisation d'édifices publics ou privés à des fins d'isolement peuvent être prises rapidement, de façon efficace et en vertu d'une autorisation légale clairement établie.

Bien que le Plan national de lutte contre le terrorisme précise le rôle des organismes responsables à l'échelle nationale de même que la nature des relations fédérales-provinciales, il omet toutefois de définir adéquatement le rôle des intervenants de première ligne en cas d'incident terroriste. Au Canada, il semble que les discussions portant sur la sécurité nationale et la planification des mesures d'urgence soient surtout menées par le biais de processus fédéraux-provinciaux-territoriaux auxquels ne participent aucun représentant local. La tenue récente d'une consultation nationale par le solliciteur général du Canada sur les besoins et les lacunes en matière de planification des mesures d'urgence constitue un exemple qui illustre bien cette situation. En effet, le choix des participants à cette consultation a été laissé à l'entière discrétion des provinces; c'est par hasard que le service de santé publique de la ville de Toronto a pris connaissance de ce processus et ce, après la publication du rapport final.

Au Canada, toute municipalité peut demander à son gouvernement provincial de l'aide supplémentaire pour faire face à une situation d'urgence et, au besoin, au gouvernement fédéral. Avant et pendant les situations d'urgence, le gouvernement fédéral apporte son soutien aux provinces et n'a pas de lien direct avec les municipalités en cause, sauf par le biais de la province concernée. La planification et la préparation des mesures d'urgence à partir de plans fédéraux-provinciaux types a empêché l'élaboration d'une stratégie nationale qui tienne compte des intervenants de première ligne locaux, y compris les services de santé publique. La stratégie d'intervention canadienne de type ascendante, sous contrôle provincial, contraste avec le système en vigueur aux États-Unis, où les interventions d'urgence font clairement partie d'un processus descendant. À la suite d'un accident, le gouvernement américain intervient directement sur les lieux et fournit de la formation et des ressources aux organismes locaux d'intervention d'urgence tout en se conformant à des normes nationales. De la même façon, il est

clair que le gouvernement du Canada doit jouer un rôle plus important à ce chapitre et assurer une plus grande présence à l'échelle locale.

Les villes sont importantes sur le plan stratégique en raison des infrastructures critiques qu'elles abritent, des grandes agglomérations qu'elles constituent et des cibles qu'elles représentent pour les terroristes. En revanche, les villes peuvent constituer une ressource précieuse pour les autres niveaux de gouvernement et les municipalités plus petites. Le fait de disposer de solides capacités locales pour prévenir, contrôler et réduire les impacts d'une situation d'urgence a un effet direct sur les responsabilités et la prestation de ressources qui incombent normalement aux gouvernements fédéral et provinciaux. Il faut que les grandes villes canadiennes participent concrètement au processus d'envergure nationale que constitue la planification des mesures d'urgence, car notre rôle ne peut plus être laissé à la seule discrétion des provinces.

En somme, un appui accru du gouvernement fédéral aux premiers intervenants locaux, y compris les services de santé publique, permettra à tous les ordres de gouvernement de mieux s'acquitter de leurs responsabilités et se traduira par des économies pour tous les Canadiens. Il faut d'ailleurs reconnaître et appuyer les efforts prometteurs déployés à ce chapitre par Santé Canada et le solliciteur général du Canada. Néanmoins, les divergences en matière de champs de compétence représentent un obstacle majeur à l'échange proactif de renseignements et de ressources et ce, même si les principaux acteurs font preuve actuellement d'une plus grande volonté politique de travailler en étroite collaboration. Les besoins des intervenants de première ligne de même que les connaissances et les compétences qu'ils possèdent doivent être davantage reconnus. Il faut également élaborer des moyens pour assurer leur participation concrète aux futures activités de planification à l'échelle fédérale.

J'ai bon espoir que la présente lettre sera utile et qu'elle aidera le Comité à mieux répondre à nos besoins et je me ferai un plaisir de prendre connaissance de votre rapport final.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dr Sheela V. Basrur
Médecin hygiéniste

c. c. Scott Dudgeon, directeur administratif du Toronto District Health Council

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Addy, Major-général (retraité), Clive
Ex-président national
Fédération des instituts militaires et interarmées du Canada
15 oct. 2001

Alexander, Dr , Jane
Directrice adjointe
U.S. Defence Advanced Research Projects Agency (DARPA)
04 fév. 2002

Allard, L'honorable, Wayne
Membre supérieur (républicain - Virginie)
Comité du Sénat sur les services armés (États-Unis)
05 fév. 2002

Allen, M., Jon
Directeur général, Direction générale de l'Amérique du Nord
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
28 janv. 2002

Amos, Adjudant-chef, Bruce
423e Escadron d'hélicoptères maritimes
12e Escadre Shearwater
22-24 janv. 2002

Andrash, Sergent, P. (Duke)
Division des opérations, Équipe du secteur riverain, District2
Police de Vancouver
18-22 nov. 2001

Atkins, Surintendant principal, Ian
Agent de la police criminelle, Division H
Gendarmerie royale du Canada
22-24 janv. 2002

Atkinson, Mme, Joan
Sous-ministre adjointe, Développement des politiques et programmes
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration
28 janv. 2002

Badger, Capitaine, Chris J.
Vice-président responsable des opérations
Administration portuaire de Vancouver
18-22 nov. 2001

Barrett, Major, Roger R.
Officier opérationnel, 2 RCR
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Bartley, M., Alan
Directeur général, Opérations,
Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile
Ministère de la Défense nationale
19 juillet 2001

Bastien, Commandant, Yves
Officier d'administration (formation)
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Bell, M., Peter
Analyste du renseignement,
Organized Crime Agency of British Columbia
18-22 nov. 2001

Bishop, Jr., L'honorable, Sanford D.
(démocrate - Géorgie)
Comité spécial de la Chambre sur le renseignement (États-Unis)
05 fév. 2002

Bland, M., Douglas
Président, Programme de gestion de la défense
École des études politiques
Université Queen
29 oct. 2001

Bastien, Major-général, Richard
Commandant adjoint du Commandement aérien, chef d'état-major adjoint de la Force aérienne
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001

Begley, Inspecteur, J.J. (Jim)
Police fédérale
Gendarmerie royale du Canada
18-22 nov. 2001

Belzile, Lieutenant-général (retraité), Charles
Président,
Conférence des associations de la défense
15 oct. 2001

Black, Lieutenant colonel, Dean C.
Commandant, 403e Escadron
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Boisjoli, Lieutenant-commandant, André
Commandant, NCSM Glace Bay
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Bolton, Lieutenant-colonel, Bruce D.
Commandant
Black Watch,
5-6 nov. 2001

Bon, M., Daniel
Directeur général, Planification des politiques, sous-ministre adjo int, Politiques
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Bradley, , John
Technicien à l'imagerie, 17e Escadre, Historien associé des forces aériennes
18-22 nov. 2001

Bramah, M., Brian
Directeur régional
Transports Canada
18-22 nov. 2001

Buck, Vice-amiral, Ron
Chef d'état-major de la Force maritime
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001

Bullock, Mme, Margaret
Directrice, Sensibilisation à la sécurité, Politiques et Règlements, Sécurité organisationnelle
Air Canada
18-22 nov. 2001

Burke, M., Sean
Adjoint de recherche,
National Security Studies
Council on Foreign Relations
04 fév. 2002

Burke, Capitaine (M), Greg
Commandant par intérim
Forces maritimes de l'Atlantique
Ministère de la Défense nationale
22-24 janv. 2002

Calder, M., Kenneth
Sous-ministre adjoint, Politiques
Ministère de la Défense nationale
26 nov. 2001

Cameron, Colonel, Scott
Directeur de la Politique de santé auprès de l'État-major du directeur général -- Service de santé (DGSS)
Ministère de la Défense nationale
10 déc. 2001

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Campbell, Lieutenant-général, Lloyd
Commandant du Commandement aérien et chef d'état-major de la Force aérienne
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001

Castonguay, Sergent d'état-major, Charles
Commandant d'unité
Gendarmerie royale du Canada
5-6 nov. 2001

Charette, M., Serge
Président national
Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA)
22-24 janv. 2002

Chartrant, Lieutenant-commandant, Yves
Commandant intérimaire, NCSM Huron
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Cirincione, M., Joseph
Directeur principal, Projet de non-prolifération
The Carnegie Foundation
05 fév. 2002

Clapham, Surintendant, Ward D.
Gendarmerie royale du Canada
18-22 nov. 2001

Coble, L'honorable, Howard
Membre supérieur (républicain -- Caroline du Nord)
Comité judiciaire de la Chambre (États-Unis)
07 fév. 2002

Conyers, Jr., L'honorable, John
Membre supérieur (démocrate - Michigan)
Comité judiciaire de la Chambre (États-Unis)
07 fév. 2002

Corcoran, M., James
Ancien directeur adjoint, Opérations
Service canadien du renseignement de sécurité
01 oct. 2001

Cormier, Capitaine, Michael P.
Maître de port adjoint
Administration portuaire de Vancouver
18-22 nov. 2001

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Côté, M., Bertin
Chef de mission adjoint
Ambassade du Canada
(Washington)
04-07 fev. 2002

Côté, M., Yvan
Enquêteur,
Unité mixte des enquêtes sur le crime organisé,
Service de police de la Communauté urbaine de Montréal
5-6 nov. 2001

Couture, Lieutenant-général, Christian
Sous-ministre adjoint (Ressources humaines -- militaires)
Ministère de la Défense nationale
10 déc. 2001

Creamer, M., Dennis
Vice-président, Finances et Administration
Administration portuaire de Halifax
22-24 janv. 2002

Crouch, Dr , Jack Dyer
Secrétaire-adjoint de la Défense,
Politique en matière de sécurité internationale
Bureau du Secrétaire de la défense (Etats-Unis)
06 fév. 2002

Davies, Mme, Krystam
Spécialiste en analyse du renseignement
KPMG Investigation and Security Inc.
01 oct. 2001

D'Avignon, M., Michel
Directeur général, Sécurité nationale, Secteur de la police et de la sécurité
Ministère du Solliciteur général
19 juillet 2001

Davis, Cadet-premier maître 1ère classe, Kim
Cadet-premier maître 1ère classe, Formation
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Dawe, M., Dick
Directeur, Programmes de soutien du personnel
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

De Riggi, M., Angelo
Agent de renseignements
Unité mixte des enquêtes sur le crime organisé,
Gendarmerie royale du Canada
5-6 nov. 2001

DeCuir, Brigadier-général, Mike
Commandant régional adjoint
Région canadienne du NORAD
18-22 nov. 2001

Devlin, M., W.A. (Bill)
Directeur, Développement de
l'aéroport en tant que plaque tournante
Aéroport international de Vancouver
Air Canada
18-22 nov. 2001

Dickensom, M., Lawrence T.
Secrétaire adjoint du Cabinet,
Sécurité et renseignement
Bureau du Conseil privé
29 oct. 2001

Dietrich, Adjudant-chef, Dan
Adjudant-chef
1ère Division aérienne du Canada
18-22 nov. 2001

Ditchfield, M., Peter
Sous-chef
Organized Crime Agency of
British Columbia
18-22 nov. 2001

Dowler, Premier maître 1ère classe,
George
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Doyle, Lieuenant-colonel, Bert
Commandant, 402e escadron
17e escadre, Winnipeg
18-22 nov. 2001

Droz, M., Pierre
Surintendant adjoint, Police criminelle
Gendarmerie royale du Canada
5-6 nov. 2001

Duguay, M., Yves
Directeur principal, Gestion des
risques - sécurité
organisationnelle
Air Canada
18-22 nov. 2001

Dunn, Major-général, Michael
Directeur adjoint, Plans et politique
stratégique
Le Pentagone, (États-Unis)
06 fév. 2002

Enger, Inspecteur, T.G. (Tonia)
Division des opérations
Gendarmerie royale du Canada
18-22 nov. 2001

Evans, Mme, Daniela
Chef, Opérations maritimes
Agence des douanes et du revenu du
Canada
18-22 nov. 2001

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Fadden, M., Richard
Sous-greffier, conseiller juridique et coordonnateur, Sécurité et renseignement
Bureau du Conseil privé
29 janv. 2002

Fagan, M., John
Directeur, Renseignements et contrebande, Région de l'Atlantique
Agence des douanes et du revenu du Canada
22-24 janv. 2002

Falconer, Capitaine, Vic
Coordonnateur de l'éducation sur la drogue, Services de santé -- Formation (Pacifique)
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Falkenrath, M., Richard
Directeur principal
Sécurité nationale (États-Unis)
07 fév. 2002

Ferguson, M., Brian
Sous-ministre adjoint, Services aux anciens combattants
Anciens combattants Canada
22-24 janv. 2002

Flagel, M., Brian
Directeur, Services frontaliers des douanes
Agence des douanes et du revenu du Canada
18-22 nov. 2001

Flynn, Commandant, Steven
Garde côtière américaine et attaché supérieur de recherche
Études sur la sécurité nationale, Council on Foreign Relations
04 fév. 2002

Forcier, Commodore, Jean-Yves
Chef d'état-major J3, sous-chef d'état-major de la Défense
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Forgie, M., John
Superviseur de l'exécution de la loi, Vancouver
Citoyenneté et Immigration Canada
18-22 nov. 2001

Fraser, Contre-amiral, Jamie D.
Commandant
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Fraser, Mme, Sheila
Vérificatrice générale du Canada
Bureau du Vérificateur général du Canada
10 déc. 2001

Gauvin, Commodore, Jacques J.
Chef d'état-major adjoint par intérim de la Force maritime
Ministère de la Défense nationale
3 déc. 2001

Giasson, M., Daniel
Directeur des opérations, Sécurité et renseignement
Bureau du Conseil privé
29 janv. 2002

Gibbons, L'honorable, Jim
Membre (républicain - Nevada)
Comité special de la Chambre sur le renseignement (États-Unis)
06 fev. 2002

Gilbert, Adjudant chef, Daniel
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001

Goatbe, M., Greg
Directeur général, Direction stratégique des programmes
Agence des douanes et du revenu du Canada
28 janv. 2002

Goss, L'honorable, Porter
Président (républicain - Floride)
Comité spécial de la Chambre sur le renseignement (Etats-Unis)
06 fév. 2002

Gotell, Adjudant-chef, Peter
Opérations
12e Escadre Shearwater
22-24 janv. 2002

Goupil, Inspecteur, Pierre
Commandant, Direction de la protection du territoire, Unité d'urgence, Région Ouest
Sûreté du Québec
5-6 nov. 2001

Grandy, M., Brian
Directeur régional intérimaire, Région de l'Atlantique
Agence des douanes et du revenu du Canada
22-24 janv. 2002

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Guindon, Capitaine (M), Paul
Division des sous-marins
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Haeck, Lieutenant colonel, Ken F.
Commandant, École d'artillerie
IFT
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Harlick, M., James
Sous-ministre adjoint, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et la protection civile
Ministère de la Défense nationale
19 juillet 2001

Harrison, Capitaine (N), R.P. (Richard)
Sous-chef d'état major, responsable des opérations
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Hatton, Commandant, Gary
Commandant, NCSM Montréal
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Hazelton, Lieutenant Colonel, Spike C.M.
Commandant, École de l'Armée blindée
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Hearn, Brigadier-général, T.M.
Directeur général, Politiques et planification en ressources humaines (militaires)
Ministère de la Défense nationale
10 déc. 2001

Henault, Général, Raymond R.
Chef d'état-major de la Défense
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001

Henneberry, Lieutenant-commandant, C.J.
Commandant,
Commandement de la force aérienne du Pacifique
18-22 nov. 2001

Herbert, M., Ron
Directeur général des opérations nationales
Anciens combattants Canada
22-24 janv. 2002

Hincke, Colonel, Joe
Commandant
12e Escadre Shearwater
22-24 janv. 2002

Hines, Colonel, Glynne
Directeur, Gestion de l'information (Air), chef d'état-major de la Force aérienne
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Hornbarger, M., Chris
Directeur
Sécurité nationale (États-Unis)
07 fév. 2002

Hunter, L'honorable, Duncan
Membre supérieur (républicain - Californie)
Sous-comité sur les approvisionnements militaires, Comité de la Chambre sur le service armé, (Etats-Unis)
06 fév. 2002

Inkster, M., Norman
Président, KPMG Investigation and Security Inc.
Ancien commissaire de la Gendarmerie royale du Canada
01 oct. 2001

Issacs, Sergent, Tony
Technicien en recherche et sauvetage
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Jackson, Mme, Gaynor
Directrice, Centre de ressources pour les familles des militaires
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Jeffery, Lieutenant-général, M.K.
Chef d'état-major de l'Armée de terre
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Joncas, Premier maître de première classe, Serge
Premier maître du Commandement maritime
Ministère de la Défense nationale
03 déc 2001

Jurkowski, Brigadier-général (retraité), David
Ancien chef d'état-major, Opérations interarmées
Ministère de la Défense nationale
01 oct. 2001

Kasurak, M., Peter
Directeur principal
Bureau du Vérificateur général du Canada
10 déc. 2001

Keane, M., John
Secrétaire adjoint délégué, Bureau des affaires de l'hémisphère occidental
Département d'État (Etats-Unis)
06 fév. 2002

Kee, M., Graham
Chef de la sécurité portuaire
Administration portuaire de Vancouver
18-22 nov. 2001

Kelly, Lieutenant colonel, W.J.
Planification des Forces et coordination du programme, vice-chef d'état-major de la Défense
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Kennedy, M., Paul
Sous-solliciteur général adjoint principal
Ministère du Solliciteur général du Canada
28 janv. 2002

Khokhar, M., Jamal
Ministre-conseiller (affaires du Congrès)
Ambassade du Canada (Washington)
04 fév. 2002

Kiloh, Inspecteur, D.W. (Doug)
Chef des cas majeurs
Gendarmerie royale du Canada
18-22 nov. 2001

Krause, Lieutenant-colonel, Wayne
Commandant, 423e Escadron d'hélicoptères maritimes
12e Escadre Shearwater
22-24 janv. 2002

Kurzynski, Major, Perry
Officier responsable, Centre d'opérations de recherche et sauvetage
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Laing, Capitaine de vaisseau, Kevin
Directeur, Stratégie maritime, chef d'état-major des Forces maritimes
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Lenton, Sous-commissaire, William
Gendarmerie royale du Canada
28 janv. 2002

Levy, M., Bruce
Directeur, Direction des relations transfrontalières avec les États-Unis
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
28 janv. 2002

Lucas, Major-général, Steve
Commandant, 1ère Division aérienne du Canada
Région canadienne du NORAD
18-22 nov. 2001

LaFrance, M., Albert
Directeur, Douanes, district du nord du Nouveau-Brunswick
Agence des douanes et du revenu du Canada
22-24 janv. 2002

Leblanc, Mme, Annie
Directrice intérimaire, Division de la technologie et de l'accès légal
Ministère du Solliciteur général du Canada
19 juillet 2001

Lerhe, Commodore, E.J. (Eric)
Commandant, Flotte canadienne du Pacifique
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Loeppky, Sous-commissaire, Garry
Opérations
Gendarmerie royale du Canada
22 oct. 2001

Lupien, Premier maître de première classe, R.M.
Adjudant chef des Forces canadiennes
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Macdonald, Lieutenant général, George
Vice-chef d'état-major de la Défense
Ministère de la Défense nationale
28 janv. 2002

Mack, Contre-amiral, Ian
Attaché militaire
Ambassade du Canada (Washington)
04 fév. 2002

MacLeod, Colonel, Barry W.
Commandant, 3e Groupe de soutien de secteur
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Maher, Lieutenant, Earl
4 ESR
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Maisonneuve, major-général, J.O. Michel
Sous-chef d'état-major adjoint
Ministère de la Défense nationale
22 oct. 2001

Malec, M., George
Capitaine adjoint de port sur la sécurité portuaire
Administration portuaire de Halifax
22-24 janv. 2002

Mason, M., Dwight
Président, Commission permanente mixte de défense (États-Unis)
Le Pentagone
06 fév. 2002

Mason, Mme, Nancy
Directrice, Bureau des affaires canadiennes, Bureau des affaires de l'hémisphère occidental
Département d'État (Etats-Unis)
06 fév. 2002

Mason, Lieutenant-colonel, Dave
Commandant, 12e Escadron de maintenance (Air)
12e Escadre Shearwater
22-24 janv. 2002

Massicotte, Mme, Olga
Directrice générale, région de l'Atlantique
Anciens combattants Canada
22-24 janv. 2002

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Mattie, Adjudant-chef, Fred
12e Escadron de maintenance (Air)
12e Escadre Shearwater
22-24 janv. 2002

McIlhenny, M., Bill
Directeur pour le Canada et le Mexique
Conseil national de sécurité (États-Unis)
07 fév. 2002

McKinnon, Chef, David P.
Chef de police
Service de police régional de Halifax
22-24 janv. 2002

McManus, Lieutenant-colonel , J.J. (John)
commandant, 443e escadron (MH)
Commandement de la force aérienne du Pacifique
18-22 nov. 2001

McNeil, Commodore, Daniel
Directeur, Planification des Forces et coordination du programme, vice-chef d'état-major de la Défense
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Mercer, M., Wayne
Vice-président intérimaire, Région de la Nouvelle-Écosse
Customs Excise union Douanes Accise (CEUDA)
22-24 janv. 2002

Miller, M., Frank
Directeur principal, conseiller militaire du Président
Conseil national de sécurité américain
07 fév. 2002

Minto, M., Shahid
Vérificateur général adjoint
Bureau du Vérificateur général du Canada
10 déc. 2001

Mitchell, M., Barry
Directeur, Région de la Nouvelle-Écosse
Agence des douanes et du revenu du Canada
22-24 janv. 2002

Mitchell, Brigadier-général, Greg
Commandant
Secteur de l'Atlantique de la Force terrestre
22-24 janv. 2002

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Mogan, M., Darragh
Directeur général des politiques en matière de programmes et de services, Services des Anciens Combattants
Anciens combattants Canada
22-24 janv. 2002

Morris, Mme, Linda
Directrice, Affaires publiques
Administration portuaire de Vancouver
18-22 nov. 2001

Munger, Adjudant chef, JER
Adjudant chef du commandant de la Force terrestre
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001

Murphy, Capitaine (M), R.D. (Dan)
Commandant adjoint, Flotte canadienne du Pacifique
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Murray, Mme, Anne C.
Vice-présidente, Affaires communautaires et environnementales
Aéroport international de Vancouver
18-22 nov. 2001

Murray, M., Larry
Sous-ministre
Services des anciens combattants
22-24 janv. 2002

Narayan, M., Francis
Service de chiens détecteurs
Agence des douanes et du revenu du Canada
18-22 nov. 2001

Neuman, , Susanne M.
Division de la vérification
Agence des douanes et du revenu du Canada
18-22 nov. 2001

Neville, Lieutenant-colonel, Shirley
Officier d'administration de l'escadre et commandant intérimaire de l'escadre
17e escadre
18-22 nov. 2001

Newberry, M., Robert J.
Directeur principal, Sécurité du territoire
Le Pentagone
06 fév. 2002

Newton, Capitaine, John F.
Officier supérieur d'état-major, Opérations
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Nymark, Mme, Christine
Sous-ministre adjointe déléguée
Transports Canada
28 janv. 2002

O'Bright, M., Gary
Directeur général, Opérations, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile
Ministère de la Défense nationale
19 juillet 2001

O'Hanlon, M., Michael
Attaché supérieur de recherche, Étude des politiques étrangères
The Brookins Institution
05 fév. 2002

Ortiz, L'honorable, Solomon P.
Membre supérieur (démocrate - Texas)
Sous-comité sur l'état de préparation militaire, Comité de la chambre sur le service armé (États-Unis)
06 fév. 2002

O'Shea, M., Kevin
Directeur, Direction des relations générales avec les États-Unis
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
28 janv. 2002

Paulson, Capitaine (M), Gary
Commandant, NCSM Algonquin
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Payne, Capitaine (M), Richard
Commandant, Installation de maintenance de la flotte de Cape Scott
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Pearson, Lieutenant colonel, Michael J.
Commandant, École d'infanterie SAT
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Pellerin, Colonel (retraité), Alain
Directeur exécutif
Conférence des associations de la défense
15 oct. 2001

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Peters, Colonel, William
Directeur, Planification stratégique) Opérations terrestres), chef d'état-major de l'Armée de terre
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Pharand, M., Pierre
Directeur, Protection aéroportuaire
Aéroport de Montréal
05-06 nov. 2001

Pichette, M., Pierre-Paul
Assistant-directeur,
Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal
5-6 nov. 2001

Pigeon, M., Jean François
Directeur intérimaire, Sécurité
Aéroports de Montréal
05-06 nov. 2001

Pile, Capitaine (M), T.H.W. (Tyron)
Commandant, groupe 4, Opérations maritimes
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Pilgrim, Surintendant, J. Wayne
Officier responsable de la Sous-direction des enquêtes relatives à la sécurité nationale
Gendarmerie royale du Canada
19 juillet 2001

Pitman, Sergent, B.R. (Brian)
Forces conjointes du secteur riverain, Vancouver
Gendarmerie royale du Canada
18-22 nov. 2001

Preece, Capitaine (M), Christian
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Primeau, M., Pierre
Enquêteur
Unité mixte des enquêtes sur le crime organisé, Gendarmerie royale du Canada
5-6 nov. 2001

Proulx, Commissaire adjoint, Richard
Direction des renseignements criminels
Gendarmerie royale du Canada
22 oct. 2001

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Reed, L'honorable, Jack
Président (démocrate - Rhode Island)
Comité du Sénat sur les services armés (États-Unis)
05 fév. 2002

Reid, Lieutenant-colonel, Gord
Commandant, École de navigation aérienne des Forces canadiennes
17e escadre
18-22 nov. 2001

Richmond, M., Craig
Vice-président, Opérations aéroportuaires
Aéroport international de Vancouver
18-22 nov. 2001

Rose, M., Frank
Adjoint, Politique de défense antimissiles
Le Pentagone
06 fév. 2002

Ross, Major général, H. Cameron
Directeur général, Politique de la sécurité internationale
Ministère de la Défense nationale
28 janv. 2002

Rumsfeld, L'honorable, Donald
secrétaire de la Défense (États-Unis)
06 fév. 2002

Salesses, Lieutenant-colonel, Bob
Direction de la logistique, Sécurité nationale (Etats-Unis)
Le Pentagone
06 fév. 2002

Samson, Brigadier-général, P.M.
Directeur général – renseignement
Ministère de la Défense
22 oct. 2001

Sensenbrenner, Jr., L'honorable, F. James
Président (républicain - Wisconsin)
Comité judiciaire de la Chambre (États-Unis)
07 fév. 2002

Shapardanov, M., Chris
Conseiller politique
Ambassade du Canada (Washington)
04 fév. 2002

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Simmons, M., Robert
Directeur adjoint, Office of European Security and Political Affairs, Bureau of European and Eurasian Affairs
Département d'État (Etats-Unis)
06 fév. 2002

Sinclair, Mme, Jill
Directrice générale, Direction générale de la sécurité internationale
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
28 janv. 2002

Skelton, L'honorable, Ike
Membre supérieur (démocrate - Missouri)
Comité de la Chambre sur les services armés (États-Unis)
06 fév. 2002

Slater, , Scenery C.
Agent des programmes, District du Vancouver métropolitain
Agence des douanes et du revenu du Canada
18-22 nov. 2001

Starck, Me, Richard
Avocat-conseil, Service fédéral des poursuites, Bureau régional du Québec
Ministère de la justice
5-6 nov. 2001

Stark, Lieutenant-commandant, Gary
Commandant, NCSM Whitehorse
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Stewart, M., James
Ressources humaines civiles
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

St-Pierre, M., Jacquelin
Commandant, chef du poste de quartier 5
Service de police de la Communauté urbaine de Montréal
5-6 nov. 2001

Stump, L'honorable, Bob
Président (républicain - Arizona)
Comité de la Chambre sur les services armés (États-Unis)
06 fév. 2002

Szczerbaniwicz, Lieutenant-colonel, Gary
Commandant, 407e escadron
Commandement de la force aérienne du Pacifique
18-22 nov. 2001

Taylor, L'honorable, Gene
Membre supérieur (démocrate - Mississippi)
Sous-comité sur les approvisionnements militiares, Comité de la Chambre sur le service armé (États-Unis)
06 fév. 2002

Taylor, M., Robert
Inspecteur
Police de Vancouver
18-22 nov. 2001

Theilmann, M., Mike
Directeur intérimaire, Division de la lutte contre le terrorisme
Ministère du Solliciteur général
19 juillet 2001

Tulenko, M., Timothy
Agent politique et militaire, Bureau des affaires canadiennes, Bureau des affaires de l'hémisphère occidental
Département d'État américain (Etats-Unis)
06 fév. 2002

Verga, M., Peter F.
Adjoint spécial, Sécurité nationale (États-Unis)
Le Pentagone
06 fév. 2002

Wamback, Lieutenant-commandant, Arthur
Commandant, NCSM Windsor
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Ward, Colonel, Mike J.
Commandant, Centre d'instruction au combat
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Wark, M., Wesley K.
Professeur agrégé, Département d'histoire
TrinityCollege, Université de Toronto
01 oct. 2001

ANNEXE III
PERSONNES QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Warner, L'honorable, John
Membre supérieur (républicain - Virginie)
membre supérieur, Comité du Sénat sur les services armés (États-Unis)
05 fév. 2002

Watts, Adjudant-chef, Ernest
3e Groupe de soutien de secteur
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Weldon, L'honorable, Curt
Président (républicain - Pennsylvanie)
Sous-Comité sur les approvisionnements militaires, Comité de la Chambre sur le service armé (États-Unis)
06 fév. 2002

Whitburn, Lieutenant-colonel, Tom
435e escadron
17e escadre
18-22 nov. 2001

Woodburn, Commandant, William
Commandant, Division des sous-marins
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Zoom, ,
Chien détecteur
Agence des douanes et du revenu du Canada
18-22 nov. 2001

ANNEXE IV
ORGANISATIONS QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

1ère Division aérienne du Canada
12e Escadre Shearwater
17e escadre
Administration de l'aéroport international de Vancouver
Administration portuaire de Halifax
Administration portuaire de Vancouver
Aéroport international de Vancouver
Aéroports de Montréal
Air Canada
Agence des douanes et du revenu du Canada
Ambassade du Canada (Washington)
Anciens combattants Canada
BFC Gagetown
Black Watch
Brookins Institution (The)
Bureau du Conseil privé
Bureau du Secrétaire de la defense (Etats-Unis)
Bureau du Vérificateur général du Canada
Carnegie Foundation (The)
Comité de la Chambre sur les services armés (États-Unis)
Comité judiciaire de la Chambre (États-Unis)
Comité du Sénat sur les services armés (États-Unis)
Comité spécial de la Chambre sur le renseignement (États-Unis)
Commandement de la force aérienne du Pacifique
Conférence des associations de la défense
Conseil national de la sécurité (Etats-Unis)
Customs Excise Union Douanes Accise (CEUDA)
Détachement de Richmond
Département d'État américain
École des études politiques, Université Queen
Études sur la sécurité nationale, Council on Foreign Relations
Fédération des instituts militaires et interarmées du Canada
Forces maritimes de l'Atlantique
Forces maritimes du Pacifique
Gendarmerie royale du Canada
KPMG Investigation and Security Inc.
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

ANNEXE IV
ORGANISATIONS QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Ministère de la Défense nationale
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration
Ministère de la Justice
Ministère du Solliciteur général du Canada
Organized Crime Agency of British Columbia
Le Pentagone
Police de Vancouver
Région canadienne du NORAD
Secrétaire de la Défense (États-Unis)
Secteur de l'Atlantique de la Force terrestre
Sécurité nationale (États-Unis)
Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)
Service de police régional de Halifax
Service de police de la Communauté urbaine de Montréal
Sûreté du Québec
Transports Canada
Trinity College
Unité mixte des enquêtes sur le crime organisé, Gendarmerie royale du Canada
Université de Toronto
U.S. Defence Advanced Research Projects Agency (DARPA)

ANNEXE V
STATISTIQUES SUR LES ACTIVITÉES DU COMITÉ

Nombre de personnes qui ont comparu devant le Comité	Nombre d'organisations qui ont comparu devant le Comité	Nombre d'heures
204	57	173.5

Pièce #1:	Conférence des associations de la defense (*26 novembre 2001, fascicule nº 7*)
Pièce #2 :	La Royal Canadian Military Institute (*26 novembre 2001, fascicule nº 7*)
Pièce #3 :	Le Conseil pour la sécurité canadienne au XXIe siècle du Centre d'études militaire et stratégique (*26 novembre 2001, fascicule nº 7*)
Pièce #4 :	Bibliothèque du Parlement– le sujet du projet de loi C-36 (*26 novembre 2001, fascicule nº 7*)
Pièce #5 :	Ministère de la Défense nationale – les Forces maritimes du Pacifique (*10 décembre 2001, fascicule nº 9*)
Pièce #6 :	Le port de Vancouver (*10 décember 2001, fascicule nº 9*)
Pièce #7 :	Service de la police de la Ville de Vancouver (*10 décembre 2001, fascicule nº 9*)
Pièce #8 :	Transports Canada (*10 décembre 2001, fascicule nº 9*)
Pièce #9 :	Aéroport international de Vancouver (*10 décembre 2001, fascicule nº9*)
Pièce #10 :	Gendarmerie royale du Canada (GRC) (*10 décembre 2001, fascicule nº 9*)
Pièce #11 :	Immigration Canada (*10 décembre 2001, fascicule nº9*)
Pièce #12 :	Douanes Canada (*10 décembre 2001, fascicule nº 9*)

ANNEXE VI
LISTES DES PIÈCES

Pièce #13 :	La Première division aérienne du Canada (*10 décembre 2001, fascicule n^o^ 9*)
Pièce #14 :	Ministère de la Défense nationale – la 17^e^ Escadre Winnipeg (*10 décembre 2001, fascicule n^o^ 9*)
Pièce #15 :	Air Canada (*10 décembre 2001, fascicule n^o^ 9*)
Pièce #16 :	Ministère de la Défense nationale – BFC Gagetown (*10 décembre 2001, fascicule n^o^ 9*)
Pièce #17 :	Autorité portuaire de Halifax (*11 février 2002, fascicule n^o^ 12*)
Pièce #18 :	Gendarmerie royale du Canada (*11 février 2002, fascicule n^o^ 12*)
Pièce #19 :	Anciens combattants Canada (*11 février 2002, fascicule n^o^ 12*)
Pièce #20 :	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (*11 février 2002, fascicule n^o^ 12*)

SÉNATEUR NORMAN K. ATKINS, D.D.C.

Nommé au Sénat du Canada le 2 juillet 1986, Norman Atkins a travaillé pendant plus de 27 ans dans le domaine des communications avant de devenir membre de la Chambre haute du Parlement.

Le sénateur Atkins est un ancien président de Camp Associates Advertising Limited, une agence de publicité à service complet entièrement canadienne, faisant affaire avec des clients des secteurs public et privé au pays et à l'étranger. Il est entré au service de l'agence en 1959 et y a occupé diverses fonctions avant d'en devenir président en 1968. Le sénateur Atkins a aussi joué un rôle actif dans l'industrie de la publicité et occupé les fonctions d'administrateur à l'Institut de la publicité canadienne entre 1982 et 1985.

Le sénateur Atkins est un ancien président et un administrateur honoraire du Albany Club de Toronto, et il a été président coordonnateur de Diabète Canada, de 1982 à 1987. Il a aussi été administrateur à la Fondation du diabète juvénile, au Dellcrest Children's Centre et à l'Institut d'engagement politique, ainsi que président de la campagne de financement du Camp Trillium-Rainbow Lake.

Le sénateur Atkins s'intéresse à la vie politique depuis longtemps, ayant consacré temps et énergie à œuvrer au sein du Parti progressiste-conservateur aux niveaux national et provincial pendant plus de 30 ans. Il a assumé des responsabilités de premier plan au cours d'un certain nombre de campagnes électorales et il a exercé les fonctions de conseiller auprès du premier ministre, le très hon. Brian Mulroney, du très hon. Robert L. Stanfield, ancien chef du Parti progressiste-conservateur du Canada et de l'hon. William G. Davis, ancien premier ministre de l'Ontario.

Lors des élections fédérales de 1984, le sénateur Atkins a été président de la campagne nationale qui a fait élire le gouvernement progressiste-conservateur et, le 1er août 1986, il a été nommé président national de l'Organisation du Parti progressiste-conservateur du Canada par le très hon. Brian Mulroney.

Par la suite, le senateur Atkins a occupé le poste de président national de la Campagne électorale fédérale de 1988 qui s'est terminée par l'élection historique d'un deuxième gouvernement progressiste-conservateur majoritaire.

Le sénateur Atkins est actuellement président du caucus progressiste-conservateur du Sénat, après avoir été président du caucus national de 1993 à 1997. Il est

également vice-président du Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration, membre du Comité de la sécurité nationale et de la défense, et membre du Sous-comité des anciens combattants.

Depuis 1988, le sénateur Atkins collabore à un certain nombre de projets spéciaux et d'activités communautaires, et plus particulièrement à l'élaboration et à la mise en œuvre du Front commun pour la santé en Ontario ainsi que de la campagne Partenairesanté dans la fonction publique fédérale.

Le sénateur Atkins est né à Glen Ridge, au New Jersey. Sa famille est originaire de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, où il a passé beaucoup de temps au cours des années. Il a fait ses études au collège Appleby à Oakville, en Ontario, et à l'Université Acadia à Wolfville, en Nouvelle-Écosse, où il a obtenu un baccalauréat ès art en 1957. Le sénateur Atkins a ensuite reçu un doctorat honorifique en droit civil en 2000 de l'Université Acadia.

Au cours des années, le sénateur Atkins a joué un rôle sur la scène politique, dans le milieu communautaire et auprès des œuvres de bienfaisance, comme organisateur et participant de certains nombres d'activités importantes.

1997-1999	Président de la campagne de financement du camp Trillium-Rainbow Lake
1997*	Président du caucus PC du Sénat
1993-1997	Président du caucus PC national
1992	Administrateur et membre du Comité directeur des appels d'offres, Société Expo 98 de la Ville de Toronto
1990	Membre du comité directeur des appels d'offres, Expo 2000 de la Ville de Toronto
1988	Campagne électorale fédérale (président national)
1986	Nommé président national de l'Organisation du Parti PC du Canada
1985	Course à la direction du parti en Ontario (président de campagne de Larry Grossman)
1985	Course à la direction du parti en Ontario (président de campagne de

	Roy McMurtry)
1984	Campagne électorale fédérale (président national)
1983	Élections générales des Bermudes (conseiller principal du United Bermuda Party)
1982	Campagne électorale provinciale au Nouveau-Brunswick (coordonnateur des communications et conseiller à l'organisation)
1982	Campagne électorale provinciale à Terre-Neuve (conseiller aux communications)
1981	Campagne électorale provinciale en Ontario (président de campagne)
1979	Campagne électorale provinciale à Terre-Neuve (coordonnateur des communications et conseiller à l'organisation)
1978	Campagne électorale provinciale au Nouveau-Brunswick (conseiller aux communications et à l'organisation)
1977	Campagne électorale provinciale en Ontario (coprésident de campagne)
1975	Campagne électorale provinciale en Ontario (directeur de campagne)
1974	Campagne électorale fédérale (directeur des opérations)
1974	Campagne électorale provinciale au Nouveau-Brunswick (conseiller en communication et à l'organisation)
1972	Campagne électorale fédérale (coordonnateur des communications)
1971	Campagne électorale provinciale en Ontario (directeur de campagne)
1971	Course à la direction du parti en Ontario (président de campagne d'Allan Lawrence)
1970	Campagne électorale provinciale à l'Île-du-Prince-Édouard (conseiller aux communications et à l'organisation)
1970	Campagne électorale provinciale en Nouvelle-Écosse (coordonnateur

	des communications)
1970	Campagne électorale provinciale au Nouveau-Brunswick (conseiller en organisation)
1968	Campagne électorale fédérale (directeur de campagne de D.K. Camp dans la circonscription de Don Valley)
1967	Campagne électorale provinciale en Nouvelle-Écosse (coordonnateur des communications/conseiller en organisation)
1967	Course à la direction du parti fédéral (coprésident du congrès d'investiture pour R. L. Stanfield)
1966	Campagne pour le président national (directeur de campagne de D.K. Camp)
1965	Élections fédérales (directeur de campagne de D.K. Camp dans la circonscription d'Eglinton)
1964	Conférence sur la politique fédérale – « Conférence nationale sur les objectifs canadiens » (membre du comité de planification et organisateur sur place)
1964	Campagne pour le président national (directeur de campagne de D.K. Camp)
1963	Campagne électorale provinciale en Nouvelle-Écosse (coordonnateur des communications et de la production)
1963	Campagne électorale fédérale (coordonnateur de la production)
1962	Campagne électorale provinciale au Manitoba (coordonnateur des communications et de la production)
1962	Campagne électorale fédérale (coordonnateur de la production)
1960	Campagne électorale provinciale au Nouveau-Brunswick (coordonnateur des communications et de la production)
1960	Campagne électorale provinciale en Nouvelle-Écosse (coordonnateur

des communications et de la production)

1957 Campagne électorale fédérale (adjoint du coordonnateur de campagne pour le Canada atlantique)

1956 Campagne provinciale en Nouvelle-Écosse (élève organisateur)

1956 Campagne provinciale au Nouveau-Brunswick (adjoint du coordonnateur de campagne et personne à tout faire)

1952 Campagne provinciale au Nouveau-Brunswick (adjoint du coordonnateur de campagne et personne à tout faire)

*Actuellement président

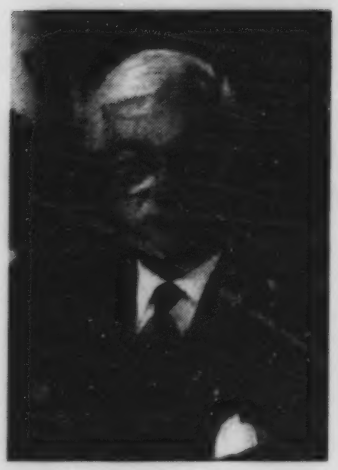

Tommy Banks - Parti libéral du Canada

Province:	Alberta
Division sénatoriale:	Edmonton
Nommé(e) par:	Chrétien (L)
Bureau:	408, Édifice Victoria
Téléphone:	(613) 995-1889

Biographie

Date de naissance: Le 17 décembre 1936

M. Tommy Banks est reconnu au Canada comme étant l'un de nos artistes les plus accomplis et les plus polyvalents. Il contribue en outre au rayonnement de la culture canadienne dans le monde.

De 1968 à 1983, l'actuel propriétaire de la compagnie Tommy Banks Music Ltd. a animé The Tommy Banks Show. M. Banks s'est vu décerner un prix Gémeaux pour sa prestation dans une émission de variétés à la télévision.

Musicien lauréat d'un prix Juno, M. Banks s'est fait connaître sur la scène nationale et internationale à titre de chef d'orchestre ou de directeur musical de divers événements marquants tels une représentation de gala en présence de la Reine en 1978; les Jeux du Commonwealth de 1978; les Jeux mondiaux universitaires de 1983; et les cérémonies inaugurales d'EXPO 1986 et des XVe Jeux olympiques d'hiver en 1988. Il a aussi été le chef d'orchestre invité d'orchestres symphoniques partout au Canada et aux États-Unis.

En qualité de président fondateur de la Alberta Foundation for the Performing Arts, M. Banks s'est dévoué sans compter afin que d'autres musiciens et artistes de talent puissent obtenir la reconnaissance qu'ils méritent dans toutes les régions du pays.

En 1979, M. Banks a reçu un diplôme honorifique en musique du Collège Grant MacEwan. La même année, il a remporté le prix Juno et le Grand Prix du Disque-Canada. En 1987, l'Université de l'Alberta lui a conféré un doctorat honorifique en droit. En 1990, le prix Sir Frederick Haultain lui a été attribué.

En 1991, M. Banks a été reçu Officier de l'Ordre du Canada, puis il a été décoré de l'Ordre de l'excellence de l'Alberta en 1993.

Le 9 mai 2001, le sénateur Tommy Banks a été nommé vice-président du Groupe de travail libéral du Premier ministre sur les questions urbaines, qui explorera de concert avec les citoyens, les experts et d'autres instances publiques les façons de mieux collaborer, à l'intérieur de la sphère de compétence fédérale, en vue de rehausser la qualité de vie dans nos grands centres urbains.

M. Banks habite à Edmonton.

Membre actuel du/des comité(s) du Sénat suivant(s):

Banques et commerce
Énergie, environnement et Ressources naturelles
Finances nationales
Le Comité spécial sur les drogues illicites
Sécurité nationale et de la défense

ANNEXE VII
BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ
(Sénateur Cordy)

CORDY, hon. Jane M.

Division sénatoriale : Nouvelle-Écosse
Adresse au Parlement : édifice Victoria, pièce 314
Tél. : (613) 995-8409; Fax : (613) 995-8432
Courriel : cordyj@sen.parl.gc.ca
Date de nomination : 9 juin 2000 Retraite : 2 juillet 2025
Date de naissance : 2 juillet 1950

Études : Nova Scotia Teachers College
Mount Saint Vincent University

Activités publiques :

Vice-présidente, Halifax-Dartmouth Port Development Commission
Présidente du conseil d'arbitrage, Développement des ressources humaines Canada, région de Halifax
Membre du conseil d'administration de Phoenix House
Membre du jury, Dartmouth Book Awards, 1993-1995 et 1999-2000
Membre du comité de planification stratégique, Colby Village Elementary School
Bénévole et lectrice, programme d'instruction religieuse, église St. Clement, Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

Antécédents professionnels :

Enseignante :
Commission scolaire de Sydney
Commission scolaire d'Halifax
Commission scolaire de New Glasgow
Commission scolaire régionale d'Halifax

Domaines d'intérêt et spécialités :

Éducation, services aux enfants, affaires sociales, soins de santé.

Membre des comités sénatoriaux suivants :

Comité sénatorial spécial chargé d'étudier le projet de loi C-20 (2000)
Comité sénatorial permanent des transports et des communications (2000)
Comité sénatorial permanent des peuples autochtones
Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie
Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement
Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité

Associations parlementaires et groupes d'amitié

Association parlementaire Canada-Europe
Groupe interparlementaire Canada-États-Unis
Association parlementaire du Commonwealth, section canadienne
Union interparlementaire, section canadienne
Association parlementaire canadienne de l'OTAN
Parlementaires canadiens pour une action mondiale (2000)
Groupe d'amitié Canada-Allemagne
Groupe d'amitié Canada-Israel
Groupe d'amitié Canada-Italie

État civil :

Mariée à Bob Cordy; deux filles, Alison et Michelle

Adresse sur la colline :

Sénat du Canada, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0A4

Joseph A. Day - Parti libéral du Canada

Province:	N.B. /N.-B.
Division sénatoriale:	Saint John-Kennebecasis, Nouveau-Brunswick
Nommé(e) par:	Chrétien (L)
Bureau:	620, Édifice Victoria
Téléphone:	(613) 992-0833

Biographie

Date de naissance: Le 24 janvier 1945

Lieu de naissance: Saint John, N.B.

Nomination : 24 octobre 2001 , Retraite : 2020

Études :
Baccalauréat en génie, Collège militaire royal du Canada
Baccalauréat en droit, Université Queen
Maîtrise en droit commercial (Osgoode Hall Law School)

Carrière publique :
Candidat défait du Parti libéral du Canada, 1978, 1979, 1980
Candidat défait à la course à la chefferie du Parti libéral du Nouveau-Brunswick, 1982
Candidat défait du Parti libéral du Nouveau-Brunswick à Saint John nord, 1982

Carrière privée :
Exercice du droit à Toronto, Saint John, Ottawa et Kitchener-Waterloo
Droit commercial - Agent des brevets et des marques
Questions de droit touchant l'arbitrage commercial international et la technologie

Conseiller juridique d'une entreprise privée diversifiée
Président et directeur général de la N.B. Forest Product Association

Activités actuelles au Sénat :
Comité de l'agriculture et des forêts
Comité des finances nationales (formule de péréquation)
Comité de la sécurité nationale et de la défense

Champs d'intérêts et spécialisations :
Sciences et technologie
Défense
Commerce international
Droits de la personne au niveau international
Patrimoine et alphabétisation

Groupes parlementaires :
Association législative Canada-Chine
Association parlementaire Canada-Europe
Association interparlementaire Canada-France
Groupe interparlementaire Canada-Japon
Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni
Groupe interparlementaire Canada-États-Unis
Association parlementaire canadienne de l'OTAN
Association parlementaire du Commonwealth
Union interparlementaire
Assemblée parlementaire de la francophonie
Groupe d'amitié Canada-Allemagne
Groupe d'amitié Canada-Irlande
Groupe d'amitié Canada-Israël
Groupe d'amitié Canada-Italie

Titres honorifiques :
Membre honoraire à vie du Royal Military Colleges Club of Canada Foundation Inc.
Membre du conseil d'administration du Corps canadien des commissionnaires
Membre de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada

ANNEXE VII
BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ
(Sénateur Day)

Famille :
Conjointe : Georgie Fraser Day
Enfants : Emilie, Université Mount Allison et Fraser Day, école secondaire Hampton

Religion : Église unie du Canada

Langues parlées : Anglais et français
Adresse de courriel: dayja@sen.parl.gc.ca
Membre actuel du/des comité(s) du Sénat suivant(s):
Agriculture et forêts
Sécurité nationale et de la défense
Sous-comité Anciens combattants

HONORABLE J. MICHAEL FORRESTALL

L'honorable J. Michael Forrestall est né à Deep Brook (Nouvelle-Écosse) le 23 septembre 1932. Avant de le lancer en politique, il occupe un poste de journaliste au *Chronicle Herald* puis se joint à l'équipe de direction d'une compagnie aérienne. Il est élu pour la première fois à la Chambre des communes à l'élection générale de 1965.

Il est réélu en 1968, 1972, 1974, 1979, 1980 et 1984. En 1966, il prend les fonctions de porte-parole de l'opposition officielle en matière de défense et conteste la position du gouvernement du premier ministre Pearson concernant l'unification des Forces canadiennes. De 1966 à 1979, il exerce les fonctions de porte-parole en matière de défense et siège au Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants de la Chambre des communes.

De 1979 à 1984, M. Forrestall est membre ou membre suppléant de l'Assemblée de l'Atlantique Nord. Il occupe également le poste de rapporteur général du Comité militaire de l'Assemblée et présente le rapport du Comité intitulé Sécurité de l'Alliance dans les années 1980. En novembre 1984, il dirige la délégation canadienne à la 30e Session annuelle de l'Assemblée de l'Atlantique Nord.

En 1984, M. Forrestall est nommé secrétaire parlementaire du ministre des Transports et en 1986, il exerce ces fonctions auprès du ministre de l'Expansion industrielle régionale et du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Il est défait à l'élection générale de 1988. En 1989, il est nommé au conseil d'administration de Marine atlantique et en 1990, au Tribunal d'appel des anciens combattants.

Le 27 septembre 1990, M. Forrestall est nommé au Sénat du Canada. En 1993-1994, il siège au Comité parlementaire mixte de la politique canadienne de défense et il continue d'exercer les fonctions de porte-parole du Sénat en matière de défense et de transport. Il est actuellement vice-président du Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité, vice-président du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, et membre du Comité permanent de la régie interne. Il a en outre fait partie du Comité sénatorial permanent sur le Régiment aéroporté du Canada en Somalie, du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, et du Sous-comité sénatorial sur les affaires des anciens combattants. À la dernière session parlementaire, il a posé plus de 180 questions

sur des dossiers relatifs à la défense et la politique étrangère.

M. Forrestall est actuellement membre de l'Association parlementaire de l'OTAN, de l'Union interparlementaire, de l'Association parlementaire du Commonwealth, du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis et de la Légion royale canadienne.

Son bureau est situé à la pièce 363-S de l'édifice du Centre, Sénat du Canada, Ottawa (Ontario) K1A OA4, (613) 943-1442, fax (613) 943-1795.

L'honorable Colin Kenny, sénateur

Profil de carrière

L'honorable Colin Kenny a prêté serment le 29 juin 1984 à titre de représentant de la province de l'Ontario. Il a débuté sa carrière politique en 1968 en occupant le poste de directeur exécutif du Parti libéral de l'Ontario. De 1970 à 1979, il a exercé au bureau du premier ministre les fonctions d'adjoint spécial, de directeur des opérations et de conseiller en politique. Il a aussi été adjoint au secrétaire principal du premier ministre, le très honorable Pierre Trudeau.

Rôle au sein de comités

Au cours de sa carrière au Parlement, le sénateur Kenny a siégé à de nombreux comités, dont le Comité spécial sur le terrorisme et la sécurité (1986-1988 et 1989-1991), le Comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada (1994), le Comité permanent des banques et du commerce, le Comité permanent des finances nationales et le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Il est actuellement président du Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense et vice-président du Comité spécial sur les drogues illicites. Il siège aussi au Comité directeur du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Questions de défense

Le sénateur Kenny a été élu rapporteur du Comité de la défense et de la sécurité de l'Association parlementaire de l'OTAN. Il occupait auparavant les postes de président de la sous-commission de l'avenir de la sécurité et de la capacité de défense et de vice-président de la sous-commission sur l'avenir des forces armées de l'Association parlementaire de l'OTAN.

EMAIL: kennyco@sen.parl.gc.ca
Website: http://sen.parl.gc.ca/ckenny

Laurier L. LaPierre - Parti libéral du Canada

Province:	Ontario
Division sénatoriale:	Ontario
Nommé(e) par:	Chrétien (L)
Bureau:	343, édifice de l'Est
Téléphone:	(613) 992-0081

Biographie

Date de naissance: Le 21 novembre 1929

Nomination : Juin 2001

M. Laurier LaPierre est bien connu et très respecté dans tout le Canada pour ses réalisations extraordinaires en tant qu'auteur, journaliste, commentateur et éducateur. de 1997 au 2000.

M. LaPierre a obtenu un baccalauréat, une maîtrise ainsi qu'un doctorat en histoire de l'Université de Toronto, un doctorat honorifique en droit de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et un doctorat en lettres (honoris causa) de l'Université Brock. De 1959 à 1978, il a enseigné à l'Université Western Ontario, au Collège Loyola et à l'Université McGill. En 1993-1994, il a été professeur de journalisme invité à la Chaire Max Bell de l'Université de Regina.

Il a acquis une réputation nationale pour son travail à la CBC entre 1962 et 1978 à titre d'animateur et rédacteur d'émissions comme *This Hour Has Seven Days, Inquiry* et *Midnight.* Au fil des ans, il a aussi été un animateur et un commentateur de radio et de télévision très recherché. Au moment de sa nomination, il était président de Téléfilm Canada. Il est actuellement le président honoraire de la Célébration du patrimoine Historica.

Autorité reconnue en matière d'histoire du Canada et d'affaires publiques,

M. LaPierre a écrit une foule de livres et d'articles ou en a dirigé la publication. La liste comprend : *Quebec: A Tale of Love; Sir Wilfrid Laurier and the Romance of Canada*; *1759: The Battle for Canada*; *Québec hier et aujourd'hui*; et *The Apprenticeship of Canada, 1876-1914*. Il a collaboré entre autres au *Financial Post*, à la *International Review*, au *Canadian Forum* et à l'encyclopédie *Britannica*. À la fin des années 70, il a siégé à la Commission d'enquête sur l'éducation des jeunes enfants et, à partir de 1990-1991, il a animé les assemblées électroniques tenues dans le cadre du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada. Il était membre du Comité de surveillance des changements du Ministre sur la mise en oeuvre du changement au sein du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes de 1997 au 2000.

M. LaPierre a été reçu Officier de l'Ordre du Canada en 1994.

Activités au Sénat :

Membre du Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité (2001-).
Membre du Comité sénatorial des transports et des communications (2001-)
Membre du Comité mixte permanent des langues officielles (2001-)

Membre actuel du/des comité(s) du Sénat suivant(s):

Sécurité nationale et de la défense
Transports et communications

ANNEXE VII
BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ
(Sénateur Meighen)

L'HONORABLE MICHAEL ARTHUR MEIGHEN, C.R., B.A., LL.L., LL.D.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	Né le 25 mars 1939 à Montréal (Québec) Épouse: Kelly Elizabeth Meighen (née Dillon) Trois fils: Theodore Richard (Ted), Hugh Arthur Kennedy, Max Talbot de Lancey
ÉTUDES	Primaire et secondaire: Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario Université de Genève, Certificat d'études françaises, 1957 Université McGill, Baccalauréat ès arts, 1960 Université Laval, LL.L. (avec distinction), 1963
HONORIFIQUE	Mount Allison University, Sackville, N-B, LL.D. (honoris causa)
LANGUES	Anglais et français

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 1990	Avocat conseil, Meighen Demers, Toronto (Ontario)
1990	Nommé membre du Sénat du Canada
	Membre de comités: Comité sénatorial permanent des banques et du commerce; Comité sénatorial permanent des pêches; Sous-comité des anciens combatants (président); Comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada (1994); Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada (1991-92).
1985-87	Conseiller juridique, Commission d'enquête sur les criminels de guerre (Deschênes)
1981-90	Partenaire du cabinet McMaster Meighen (plus tard Meighen Demers), Toronto (Ontario), spécialisé dans la pratique du droit administratif et commercial

1983	Nommé Conseiller de la Reine
1981	Admis au Barreau du Haut-Canada
1978-80	Vice-président, Directeur du marketing, TV Guide Inc., Toronto (Ontario)
1974-77	Élu Président national de l'Association progressiste conservatrice du Canada
1972, 1974	Élections fédérales, candidat officiel pour la circonscription de St-Henri-Westmount pour le Parti progressiste conservateur
1971	Président, Assemblée générale annuelle, Association progressiste conservatrice du Canada
1968-71	Élu Secrétaire national, Association progressiste conservatrice du Canada
1964-78	Associé, puis partenaire du cabinet McMaster Meighen, Montréal (Québec), spécialisé dans la pratique des litiges et du droit commercial
1964	Admis au Barreau de la province de Québec
MEMBRE	Sénat du Canada Barreau du Québec Association du Barreau canadien Barreau du Haut-Canada

ADMINISTRATEUR

Cundill Funds, Vancouver (Colombie Britannique), (Président du Conseil des gouverneurs)
Deutsche Bank Canada, Toronto (Ontario), (Président du Comité de révision et membre du Comité de vérification)
Paribas Participations Limited, Toronto (Ontario)
CamVec Corporation, Toronto (Ontario), (Président, Comités de la Régie de l'entreprise et Ressources humaines)
Cisco Systems Inc., Toronto (Ontario), (Membre, Comité consultatif)
J.C. Clark Ltd., Toronto (Ontario), (administrateur non membre de la profession)

ANNEXE VII
BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ
(Sénateur Meighen)

ADMINISTRATEUR (ANTÉRIEUR)

Donahue Inc., Montréal (Québec)
Canadian General Investments Ltd., Toronto (Ontario) (Président du Conseil)
Third Canadian General Investment Trust, Toronto (Ontario)
Conwest Exploration Co. Ltd., Toronto (Ontario)
Groupe La Laurentienne Inc., Montréal (Québec)
Merchant Private Ltd., Toronto (Ontario)
Sodarcan Inc., Montréal (Québec)
BEP International Corp., Montréal (Québec)
UAP Inc., Montréal (Québec)
Connor Clark & Company Ltd., Toronto (Ontario)
Albany Club of Toronto, Toronto (Ontario)
Connor Clark Private Trust, Toronto (Ontario)

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Festival de Stratford du Canada (Président de la Fondation)
Toronto & Western Hospital Foundation (Administrateur)
Institut Loeb de recherche en santé (Administrateur)
Centre for Cultural Management, University of Waterloo (Président)
La Fondation de l'Université Laval (Administrateur et membre du Comité exécutif)
Trinity College School, Port Hope (Ontario), (Conseiller à vie)
Le Fonds PC du Canada (Administrateur et ancien président 1995-96)
Fonds d'apprentissage du Collège Frontières (Admnistrateur honoraire)
Fédération du saumon Atlantique - Canada (Vice-président)
Conseil consultatif de l'Armée du salut du grand Toronto (Président)
La Fondation T.R. Meighen, oeuvre de bienfaisance accréditée, St-Andrews, N.B. (Président et administrateur)
University of King's College, Halifax, N-É, (Chancelier élu)
Fondation de recherche canadienne du cancer de la prostate (Administrateur)

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES (ANTÉRIEURES)

Festival de Stratford du Canada, 1995-97 (Président) 1986-98 (Administrateur)
Stratford Festival Theatre Renewal Campaign, 1995-97 (Président)
Président du financement en Ontario pour la campagne de Jean Charest à la direction du Parti progressiste conservateur, 1993
Campagne de financement de l'Université Laval, 1985-87 (Coprésident, Comité des dons exceptionnels)
Campagne Défi, Université Laval, 1996-98 (Membre, Cabinet de la campagne)

Cancer Care International, 1995-98 (Administrateur)
Fondation ontarienne pour la recherche en cancérologie et le traitement du cancer, 1982-93 (Président du conseil)
Ontario Cancer Institute / Princess Margaret Hospital, 1982-93 (Administrateur)
Ballet national du Canada, 1986-92 (Administrateur) 1990-91 (Président de la campagne de sollicitation)
Musée des beaux-arts de Montréal, 1988-93 (Coprésident national, Campagne de mobilisation de fonds)
Fonds McGill pour le XXIe siècle (Solliciteur bénévole, Comité de division principal)
Conseil pour l'unité canadienne (Ancien président du conseil et membre à vie)

LOISIRS Pêche, golf, ski

Résidences: 4, avenue Lamport
Toronto, Ontario
M4W 1S6

201 Joe's Point Road
St. Andrews, N-B E5B 2J7

Bureau: Meighen Demers LLP
200, rue King ouest, 11ème étage
Toronto, Ontario M5H 3T4
Téléphone (416) 340-6016
Télécopieur (416) 977-5239
Courriel: mmeighen@meighen.com

L'honorable sénateure Lucie Pépin

Notes biographiques :

Née à Saint-Jean d'Iberville, Lucie Pépin a fait des études en sciences infirmières au cours desquelles elle s'est spécialisée en obstétrique et en gynécologie. Au début de sa vie active, elle s'est concentrée principalement sur la santé des femmes, ce qui l'a amenée à s'employer, tout au long de sa carrière, à promouvoir la justice sociale et les droits de la personne, en particulier ceux des femmes et des enfants.

Fertilité, contraception et reproduction

Madame Pépin a été l'une des pionnières de la planification des naissances. En 1966, elle collabore en effet à la mise sur pied du premier centre de planification des naissances au Québec et, peu après, à la création d'un réseau de cliniques dans l'ensemble des provinces du Canada.

De 1971 à 1979, elle exerce les fonctions de coordonnatrice nationale du Comité canadien de recherche en fertilité, organisme de recherche clinique en reproduction humaine. Elle agit également comme coordonnatrice auprès de plusieurs organismes internationaux dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Population Council, les Fondations Ford & Rockefeller de New York.

Au long des années 70, Madame Pépin donne des cours sur la contraception et la sexualité à la Faculté de médecine et aux départements de sciences infirmières et de sociologie de l'Université de Montréal. En 1975, elle est nommée coordonnatrice nationale de la Commission Badgley sur la justice et la santé chargée d'étudier l'application des dispositions législatives de la Loi sur l'avortement.

Droits des femmes

L'intérêt de Madame Pépin à l'égard de la santé des femmes l'amènera très vite à militer publiquement en faveur de leurs droits dans une perspective plus vaste. Elle joue un rôle important dans la coordination des actions menées à l'échelle nationale pour faire adopter une loi garantissant le droit des femmes à la contraception et à l'avortement et pour faire adopter une loi provinciale au Québec garantissant le droit des femmes de signer leurs propres autorisations médicales.

Madame Pépin a aussi contribué à faire enchâsser les droits des femmes dans la Constitution canadienne.

L'ardeur qu'elle met à faire évoluer la situation de la femme sera reconnue par le gouvernement canadien qui, en 1979, la nomme à la vice-présidence du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme et, l'année suivante, à la présidence de ce Conseil. Sous sa houlette, le Conseil mène des études et fournit au gouvernement fédéral des avis sur un vaste éventail de sujets, en particulier l'équité en matière d'emploi, la garde des enfants, la violence à l'endroit des femmes, la réforme des pensions, les droits des femmes et la Constitution ainsi que la réforme de la Loi sur le divorce. Au cours de son mandat, elle consulte régulièrement les représentantes des groupes de femmes des différentes régions du pays, ce qui lui permet de définir pour l'organisation une stratégie et de grandes orientations nationales.

En 1984, Madame Pépin est élue députée libérale d'Outremont au Parlement canadien. De 1985 à 1988, elle exerce les fonctions de porte-parole de l'opposition officielle en matière de condition féminine et siège aux comités parlementaires chargés d'étudier les projets de loi sur la garde des enfants, le divorce, la pornographie, l'immigration, la prostitution, les allocations familiales et l'équité en matière d'emploi. Elle assure en outre la présidence du caucus du Québec ainsi que la vice-présidence du Comité des politiques de son parti.

En 1989, elle est nommée commissaire de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis. Seule femme membre de cette commission, elle souhaitait que des amendements soient apportés à la Loi électorale du Canada afin de faciliter l'entrée en politique fédérale des femmes et d'autres groupes sous-représentés.

En l'an 2000, elle devient membre du Comité honorifique pour les célébrations du 125^{ième} anniversaire du YWCA; 125 années de services aidant les femmes à gagner leur indépendance économique.

Les enfants et les adolescents

Dès le début de sa carrière, Lucie Pépin accorde une grande importance à la sensibilisation des jeunes aux questions telles la sexualité, la maternité, la contraception et l'interruption de grossesse. En raison de l'intérêt qu'elle porte aux jeunes, elle est invitée à participer, en tant que personne-ressource, à divers forums

Au Sénat

Depuis sa nomination au Sénat en 1997, Madame Pépin a continué son travail dans le domaine des droits de la personne et de la justice sociale. Elle a été membre du Comité mixte spécial sur les droits de garde et de visite des enfants et coprésidente du Comité mixte spécial pour modifier l'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867 concernant le système scolaire au Québec (1997). Elle a fait partie du Comité spécial du Sénat sur la sécurité et les services de renseignements et a été whip adjoint en 1998 à juin 2001. Madame Pépin a fait partie du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles où, en 1998, elle a parrainé le projet de loi C-57, modifiant la Loi sur le Nunavut relativement à la Cour de Justice du Nunavut. Elle a été membre du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie et du Sous-comité de mise à jour de «De la vie et de la mort» (Rapport sur les soins palliatifs). Elle a aussi joint le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles où elle a parrainé le projet de loi C-23, visant à moderniser le régime d'avantages et d'obligations dans les Lois du Canada. À l'automne 2000, elle s'est jointe aux membres du Comité spécial sur les drogues illicites et du Sous-comité des anciens combattants. En 2001, elle devenait membre du Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité . Elle a également été déléguée par l'honorable Art Eggleton, Ministre de la Défense nationale, pour participer aux travaux du plan d'action préparé par les militaires devant remédier aux difficultés familiales au sein des Forces armées. De plus, en juin 2001, elle a joint, en tant que représentante sénatoriale et parlementaire, le nouveau Comité de sélection des artistes des Forces armées canadiennes, sous le patronage du Ministère de la Défense nationale.

Elle siège présentement à titre de membre du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie ainsi que du sous-comité des anciens combattants.

WIEBE, hon. John E.N.

Division sénatoriale : Saskatchewan
Adresse au Sénat : Édifice Victoria, pièce 414
Tél. : (613) 995-1800 Fax : (613) 995-1861
Courriel : jwiebe@sen.parl.gc.ca
Date de nomination : 7 avril 2000 Retraite : 31 mai 2011
Date de naissance : 31 mai 1936

Études : Luther College, Regina
Université de la Saskatchewan

Carrière dans le secteur public :
Lieutenant-gouverneur, province de la Saskatchewan, mai 1994 – février 2000
Président, Section de la Saskatchewan, Conseil de liaison des Forces canadiennes, 1998-2000
Directeur, VIA Rail Canada Inc., 1979-1983
Député à l'Assemblée législative de la Saskatchewan, 1971-1979
Directeur, Saskatchewan Power Corporation, 1967-1971
Membre de la délégation commerciale envoyée en Chine par le ministère canadien de l'Agriculture
Membre de la délégation commerciale envoyée au Brésil par la Commission canadienne du blé
Membre, Saskatchewan Co-operative Advisory Board

Carrière dans le secteur privé :
Président et propriétaire de L & W Feeders Limited, 1970-1985
Président, Main Centre Wheat Pool Committee, Herbert Co-op
Membre du conseil d'administration, Herbert Credit Union
Membre fondateur et secrétaire-trésorier du parc régional Herbert Ferry

Prix et distinctions :
Chevalier, Order of St. John of Jerusalem, 21 octobre 1994
Membre honoraire, Royal Regina Golf Club
Membre honoraire, Saskatchewan Curling Association
Membre honoraire, Saskatchewan Commissionaries
Prix Master Farm Family

ANNEXE VII
BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ
(Sénateur Wiebe)

Activités au sein d'associations :
Ancien président, Club Lions de Herbert
Membre, Northwest Mounted Police Masonic Lodge
Membre, Swift Current Shrine
Saskatchewan Stock Growers Association (MEMBRE À VIE)
Saskatchewan Wheat Pool
Entraîneur principal et arbitre de hockey
Directeur, club 4-H de Rush Lake
Élève-officier, Royal Regina Rifles, 1957-1959

Domaines d'intérêt et spécialités :
Agriculture, commerce international, Forces canadiennes, environnement, développement économique régional, énergie, éducation, services à la jeunesse, culture.

Fonctions actuelles au sein de comités sénatoriaux :
Vice-président, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (37^{e} législature)
Comité sénatorial permanent des banques et du commerce (37^{e} législature)
Comité de la défense et de la sécurité (37^{e} législature)

Groupes parlementaires :
Association parlementaire canadienne de l'OTAN
Union parlementaire du Commonwealth
UNESCO

Groupes d'amitié :
Groupe d'amitié Canada-Allemagne

Statut civil :
Marié à Ann Lewis; trois enfants et quatre petits-enfants

Adresse sur la colline : Sénat du Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0A4

ROY V. BERLINQUETTE
CONSULTANT

ANTÉCÉDENTS PROFESSIONNELS

Roy Berlinquette, consultant dans le domaine policier et de la sécurité publique, occupait encore tout récemment le poste de sous-commissaire à la Gendarmerie royale du Canada, région du Nord-Ouest, Regina (Sask). Il vient de prendre sa retraite après une carrière bien remplie de 36 ans à la GRC où il a occupé plusieurs postes de direction. La région du Nord-Ouest comprend les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le territoire du Nunavut.

Avant d'être nommé sous-commissaire, il était commandant divisionnaire de la division « J », qui exécute le contrat fédéral, provincial et municipal de la GRC pour la province du Nouveau-Brunswick.

Il a occupé divers postes de direction aux opérations de sécurité, notamment pour le gouverneur général du Canada, le premier ministre et sa famille, et les chefs d'état et dignitaires en visite. Il a été chargé de la protection et de la sécurité de l'aéroport international Pearson et de tous les consulats étrangers situés dans la région métropolitaine de Toronto.

Il a été directeur des langues officielles pendant deux ans et commandant en second auprès du commissaire de la GRC pendant trois ans. Il a été détaché un an au Conseil privé du Canada à titre d'agent de liaison entre le bureau du premier ministre et la GRC.

Il a aussi travaillé pendant 12 ans au Service de sécurité de la GRC à Montréal (Québec) et a participé directement aux enquêtes qui ont entouré les célèbres cas de terrorisme au début des années 1970, notamment l'enlèvement de Cross et de Laporte. Il a occupé plusieurs postes dans le domaine du renseignement de sécurité et il connaît à fond les rouages de la collecte d'information.

En tant que sous-commissaire de la région du Nord-Ouest, il était directement responsable d'un budget de dépenses de plus de 500 millions de dollars et de recettes de 340 millions de dollars. L'effectif de la région du Nord-Ouest se chiffre à plus de 5 500 agents et fonctionnaires.

ANNEXE VIII
BIOGRAPHIES DU SECRÉTARIAT DU COMITÉ
(Sous-commissaire (retraité) Berlinquette)

EXPÉRIENCE ET CAPACITÉS

Roy Berlinquette possède une vaste expérience en tant qu'instaurateur et utilisateur des systèmes communautaires de maintien de l'ordre. Il a contribué à l'adoption du nouveau modèle de district policier à la GRC, en étant le fer de lance de son utilisation à la division « J » de la GRC au Nouveau-Brunswick. La description et l'enseignement des principes et des méthodes du concept communautaire du maintien de l'ordre est un atout important, qui exige un sens élevé de l'innovation et de la gestion du risque. Il a aussi participé aux pourparlers qui ont mené à la création de la division « V » de la GRC dans le nouveau territoire canadien du Nunavut. Il a la réputation d'avoir une vision tournée vers l'avenir et il possède la connaissance de la culture organisationnelle nécessaire pour s'adapter aux nouvelles réalités.

Roy Berlinquette a fait de nombreux exposés sur le leadership policier, la vision, la mission et les valeurs du maintien de l'ordre, les service de la police en milieu autochtone, et la sécurité routière en général.

Il a été directeur pour le Canada de l'Association internationale des chefs de police (IACP), division des États et des provinces. Il a été vice-président du comité sur la sécurité routière de l'Association canadienne des chefs de police de 1997 à 2000. Il a travaillé au sein de grands organismes caritatifs et récemment était membre fondateur et directeur de la Saskatchewan Prairie Action Foundation, créée pour amasser un fonds de 5 millions de dollars qui serviront à financer des études avancées et des recherches sur les causes de la violence conjugale et familiale. Il est actuellement membre exécutif du National Heritage Center Building Committee de la GRC, un projet voué à la construction d'un musée doté d'un centre interactif de 26 millions de dollars à Regina (Sask).

Dernièrement, il s'est joint à la firme BMCI Consulting, à Ottawa, et a exécuté des contrats dans des domaines comme la fonction de contrôleur moderne à la GRC. Il fait aussi partie du Northern Ireland Oversight Committee on Police Services en Irlande du Nord.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Roy Berlinquette est diplômé de l'Université de Montréal, campus Loyola, où il a obtenu un B.A. spécialisé en science politique et sociologie. Il a assisté à de

nombreux cours spécialisés tout au long de sa carrière et est diplômé du cours de formation des cadres donné par le Collège canadien de police, ainsi que du Centre canadien de gestion du gouvernement fédéral. Il est membre à vie de l'Association internationale des chefs de police et de l'Association canadienne des chefs de police.

Il a reçu plusieurs prix et récompenses au cours de sa carrière. Récemment, on lui a décerné le Prix national de sécurité routière. Il est lauréat de la médaille commémorative du 125^{e} anniversaire de la Confédération, ainsi que de la médaille d'ancienneté de service et de bonne conduite de la GRC avec agrafe dorée.

ANNEXE VIII
BIOGRAPHIES DU SECRÉTARIAT DU COMITÉ
(Adjudant chef (retraité) Dessureault)

Adjudant-chef
J.J.L.M. Dessureault,
OMM, CD

Adjudant-chef des
des Forces
canadiennes

Né à Shawinigan (Québec) le 2 novembre 1945, l'adjudant-chef Dessureault s'enrôle dans l'Armée canadienne le 26 mars 1964 et poursuit son entraînement au dépôt du Royal 22^{e} Régiment alors cantonné à Valcartier (Québec). En septembre de la même année, il est affecté au 2^{e} bataillon du Royal 22^{e} Régiment à Valcartier.

En juillet 1965, il accompagne l'unité à Werl dans le nord de l'Allemagne pour une période de quatre années. De retour au Canada en novembre 1969, il occupe divers postes au sein du 3e Bataillon jusqu'en juin 1971, date où il rejoint de nouveau le 1er Bataillon, installé depuis peu à Lahr dans le sud de l'Allemagne. Il est promu caporal-chef en avril 1972.

Au mois d'août 1974, à son retour au Canada, il est promu au grade de sergent et occupe successivement les fonctions de commandant de section et d'adjoint de peloton d'infanterie au 3e Bataillon. En août 1976 il est affecté au 1er Bataillon en Europe pour une durée de cinq ans. Au cours de cette mutation il obtiendra deux promotions.

En juin 1983, il est de retour au Canada pour y remplir la fonction d'adjudant-maître à la section d'entraînement de l'exercice militaire (drill) au Collège militaire royal de Saint-Jean. Il effectue un retour au 2e Bataillon en en juin 1986 et accompagne l'unité à Chypre en février 1987. Promu au grade d'adjudant-chef pendant cette mission, en juin de la même année, il sera muté au Quartier général du Secteur de l'Est à Montréal.

Au terme d'une mutation de trois années, il est nommé au poste de sergent-major régimentaire du 1er Bataillon du Royal 22^{e} Régiment en juin 1990. Il accompagne l'unité en ex-Yougoslavie le 8 avril 1992 dans le cadre d'une mission de paix sous

l'égide des Nations Unies. Il sera ainsi le premier sergent-major régimentaire à être déployé au sein d'un groupe de bataille depuis les opérations de Corée. De retour au Canada en juin 1993, il occupe la fonction d'adjudant-chef du Secteur du

En novembre 1994, il a été décoré de l'Ordre du Mérite militaire, à titre de membre et élevé au rang d'Officier de l'Ordre du mérite militaire en janvier 2000.

L'adjudant-chef Dessureault est marié à Marianne Claassen, originaire des Pays-Bas; ils ont une fille, Désirée.

LE MAJOR-GÉNÉRAL (Ret.) G. Keith MCDONALD

Le major-général McDonald a grandi à Edmonton. Il a fait ses études au Collège militaire royal de Saint-Jean et au Royal Military College (RMC) de Kingston, où il a obtenu son diplôme en 1966 et été reçu pilote en 1967.

Il a été instructeur de vol sur le T-33 à la base des Forces canadiennes (BFC) de Moose Jaw, en Saskatchewan. En 1970, il a été détaché au RMC à titre de commandant d'escadron et, ensuite, de directeur adjoint des élèves-officiers.

En 1973, il est revenu à l'instruction sur les CF5 et CF104. En 1974, il a été pilote du 439^{e} Escadron à la BFC de Baden-Soellingen, pilotant le CF104 pendant les attaques au sol. Promu major en 1977, il est devenu officier du Groupe d'évaluation tactique en 1978.

En 1980, le major-général McDonald s'est inscrit au Royal Air Force Staff College de Bracknell, en Angleterre. Promu lieutenant-colonel en janvier 1981, il est retourné au Quartier général de la Défense nationale (QGDN) où il a été responsable de la planification des besoins opérationnels et des achats d'équipement pour le CF18. En 1982, il a été muté au bureau d'administration du projet CF18 en tant que gestionnaire des besoins opérationnels.

Le major-général McDonald a terminé son instruction sur le CF18 à la BFC de Cold Lake, et est ensuite retourné à la BFC de Baden-Soellingen en 1985 en tant que premier commandant du 439^{e} Escadron d'appui tactique. En juillet 1987, il a été promu colonel et a été détaché au QGDN en tant que directeur de la formation professionnelle et du perfectionnement. En juillet 1989, il a assuré le

commandement de la BFC et de la 4e Escadre de Baden-Soellingen. Dans le cadre de ses fonctions de commandant de l'escadre et de la base, il a supervisé la création du groupe opérationnel aérien du CF18 dans la guerre du Golfe et a amorcé la fermeture de Baden. En 1992, il est revenu au QGDN à titre d'adjoint spécial du Sous-ministre adjoint (Personnel) et, en juillet 1993, il a occupé le nouveau poste d'adjoint spécial du Vice-chef d'état-major de la Défense (VECMD) et de directeur du Secrétariat du QGDN.

En juin 1994, le général McDonald a été promu brigadier général et a assumé les fonctions de directeur général du développement (Aérospatiale) au QGDN. Il a été promu major-général en 1996, occupant le poste de directeur des opérations au QG du NORAD à Colorado Springs, aux États-Unis. Il a occupé ces fonctions jusqu'à sa retraite des Forces canadiennes en 1998, après avoir passé 37 années dans les Forces.

Le général McDonald a accumulé plus de 4 000 heures de vol à titre de pilote commandant de bord, surtout à bord de CF18, de CF104, de CF5 et de T-33. Il possède un B.A. en sciences politiques et en économie, a suivi des cours au RAF Staff College, des cours de niveau supérieur en administration des affaires à l'Université Queen's, ainsi que des cours en matière de sécurité nationale et de gestion.

Après avoir quitté l'armée en 1998, le général McDonald a dû attendre la fin de la période réglementaire avant de se joindre à la firme BMCI Consulting en tant qu'expert-conseil principal à la Division de l'aérospatiale et de la défense.

Le général McDonald est marié à Catherine Grunder de Kincardine (Ontario) et il a deux filles, Jocelyn et Amy.

ANNEXE VIII
BIOGRAPHIES DU SECRÉTARIAT DU COMITÉ
(Grant Purves – Barbara Reynolds)

Grant Purves

Grant Purves exerce les fonctions d'attaché de recherche principal. Il est entré à la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement en 1974. Depuis, il a aidé de nombreux comités parlementaires à préparer des études approfondies. En 2001, il a été affecté au Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité.

M. Purves possède une formation solide en histoire militaire et en histoire de l'Europe de l'Est.

Barbara Reynolds

Barbara Reynolds travaille avec des parlementaires canadiens à divers titres depuis 28 ans. Formée comme sociologue, elle a travaillé pendant 10 ans comme attachée de recherche à la Bibliothèque du Parlement, pour les comités étudiant des questions sociales. Ainsi, elle a été pendant trois ans directrice de recherche au Comité (Chambre des communes) concernant les invalides et les handicapés qui a produit le rapport-clé intitulé *Obstacles*.

Elle a été, pendant 15 ans, collaboratrice au Centre parlementaire où elle a organisé des visites pour les législateurs entre le Canada et les États-Unis, ainsi qu'avec des pays d'Afrique et du Sud-Est asiatique. Elle a coordonné des programmes de perfectionnement professionnel pour les législateurs et leur personnel; elle a aussi rédigé des études sur le fonctionnement des bureaux des parlementaires à Ottawa et dans les bureaux de circonscription. De plus, elle a été directrice du programme *Fonds pour le Parlement, le monde du travail et des affaires,* un programme qui permet aux législateurs de passer jusqu'à une semaine avec des grandes entreprises et des syndicats.

De 1985 à 2000, elle a aussi été conseillère du Groupe canadien de l'Union interparlementaire, un organisme mondial de législateurs qui agit comme volet parlementaire pour les Nations Unies.

En avril 1998, elle s'est jointe à la Direction des comités du Sénat en qualité de greffière de comité, où elle a notamment été affectée aux études suivantes : sécurité et renseignement; forêts boréales; pêches; sécurité des transports; anciens combattants; sécurité nationale et défense.

Veronica Morris

Veronica Morris s'est jointe au bureau de l'honorable Colin Kenny en novembre 1999, à titre d'adjointe spéciale attitrée au projet de loi sur le tabac parrainé par le sénateur. En juin 2001, M^{me} Morris a été chargée des relations avec les médias au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, lequel mène une étude préliminaire sur diverses questions touchant la sécurité nationale.

Les séances du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense sont ouvertes aux représentants des médias, sauf lorsque le Comité rédige des rapports, traite de questions personnelles ou lorsqu'un invité demande que les délibérations se tiennent à huis clos.

Lorsque le Comité est à Ottawa, ses séances sont diffusées sur la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC), sur le site Internet du Sénat (audio et vidéo), sur le réseau de télévision parlementaire et sur le réseau audio du Sénat, fréquences (MH) : parquet : 94.7, anglais : 95.5, français : 95.1.

Les personnes intéressées aux activités du Comité peuvent s'inscrire à un service d'envoi afin d'être avisées des dates et lieux des séances et des témoins qui comparaîtront.

Des renseignements sur le Comité sont donnés sur le site www.parl.gc.ca/defence.asp.

Prière d'adresser vos questions au numéro suivant :
Sans frais : 1-800-267-7362

Ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante :
Greffier du Comité : defence@sen.parl.gc.ca
Président du Comité : kennyco@sen.parl.gc.ca

Les demandes d'information des médias doivent être envoyées à ckres2@sen.parl.gc.ca.

ANNEXE IX
ACTIVITÉS DES MÉDIAS

Depuis sa formation, le Comité sénatorial permanent de la sécurité national et de la défense a fait l'objet de plus de 160 articles (imprimés et électroniques).

SÉNAT DU CANADA

Sécurité nationale et défense,

Comité sénatorial permanent

1re session, 37e législature, 2001-2002

INDEX

(Fascicules 1-12 inclusivement)

COMITÉ

Sécurité nationale et défense, Comité sénatorial permanent
Motions et conventions
Affaires des anciens combattants, sous-comité
Formation, **1**:6
Membres, **2**:4
Soins de santé offerts aux anciens combattants, étude, **4**:3,45
Témoins, invitation, production de documents et dossiers, **3**:3
Budget 2001-2002, **1**:7
Nom du comité, modification, **1**:7
Pratt, David et David Price, autorisation de siéger au Comité et d'interroger les témoins, **3**:4
Rapports déposés auprès de la greffière du comité
Aéroport international de Vancouver, **9**:4,58
Agence des douanes et du revenu du Canada, **9**:4,58
Air Canada, **9**:4,58
Caught in the Middle, Conférence des associations de la défense, **7**:3, 29
17e Escadre Winnipeg, **9**:4,58
Forces maritimes du Pacifique, **9**:3,58
Gendarmerie royale du Canada, **9**:4,58
Immigration, ministère, **9**:4,58
Le Comité sénatorial spécial sur le projet de loi C-36 « Témoignages », Bibliothèque du Parlement, **7**:4,29
Port de Vancouver, **9**:3,58

Pour assurer la sécurité d'une nation, Conseil pour la sécurité canadienne au XXI[e] siècle, du Centre d'études militaires et stratégiques, University of Calgary, **7**:3,29
Première division aérienne du Canada, **9**:4,58
Service de police de la ville de Vancouver, **9**:4,58
Transports, ministère, **9**:4,58
Un appel aux réalités pour le Canada, Royal Canadian Military Institute, **7**:3,29
Réunion d'organisation, **1**:4-7,24-6
Ordre de renvoi, **1**:3
Rapport au Sénat
Avocats, conseillers juridiques et autre personnel, voyages, budget, **1**: 10,17-23

PARLEMENTAIRES

DÉPUTÉS

Pratt, David
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **3**: 32-3,35

Price, David
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **3**: 31,38

SÉNATEURS

Atkins, honorable Norman K.
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **1**: 113-4,128-30,134-5; **2**:14-6,41-3,46-7,57,64-5; **3**:49; **4**:14-5,17-9,25, 35-9,41; **5**:18-21,31-2; **8**:18-9,87-9,105-10; **9**:10-4,55-7; **10**:23-7, 48-51,82-8; **11**:22-6,32,46,48-51
Réunion d'organisation, **1**:24
Soins de santé offerts aux anciens combattants, étude, **4**:45

Banks, honorable Tommy
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **1**: 36-7,51,62-3,87-8,108-11,115,131,133,141-3,152; **2**:18-21,32-5, 59-61; **3**:26-30,54-7; **6**:14-8,39-41,47,50-1,54; **7**:11-3,23-4; **8**:10-2, 25-6,30,57-60,70-5,81; **9**:18-22,31,33-4,43-6,50; **10**:17-21,30-1,36-9, 51,57-8,83,89-90,93-8,100-1,103-4; **11**:12-5,17,26-7,49-50,52-3

Cochrane, honorable Ethel M.
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **3**: 26

Cordy, honorable Jane Marie
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **1**: 60-1,111,148; **2**:17-8,35-6; **4**:19-22,38-40; **7**:14-6; **9**:14-8,37-9,41-2; **10**:21-2,52-3,64-8; **11**:9-12,44
Réunion d'organisation, **1**:26

Day, honorable Joseph A.
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **5**: 26-9; **6**:43-4; **7**:18-21; **8**:15-7,30-1,34-41,80-5,103,110-3; **9**:22-5, 51-5,57; **10**:10-3,38-44,58-60,71-5,77-9,81,85,89,97; **11**:16-22,45-7

Forrestall, honorable J. Michael, vice-président du Comité
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **1**: 32-4,44,54-7,85-6,99-103,128,134-6,144-6; **2**:11-2,24-5,38-41,47,63, 66-9; **3**:29-32,52-4; **5**:24,29-31; **6**:19-24,45-6,51; **7**:9-10,25-8; **8**: 13-5,27-9,45-6,48-52,75-80
Réunion d'organisation, **1**:24-6

Hubley, honorable Elizabeth
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **6**: 27-8,46
Réunion d'organisation, **1**:26

Kenny, honorable Colin, président du Comité
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, 1: 27-8,35,44-5,50,53,60,62,65,110,114-5,128,134-5,142,149-50; **2**: 22-4,26,44-6,69-70; **3**:35,58-9; **4**:22-7,43-5; **6**:31-2,48-50,52,55-6; **7**: 13,21-3,28; **8**:12-3,17-8,22,24-5,29-30,45,82-3,89,103-5,110,114; **9**:

10-1,14,22,24-5,31-2,42,46,55,57; **10**:27,29-30,51,53-7,68,76,81,90, 97,104; **11**:22,32-5,43-4,47-8
Réunion d'organisation, **1**:24-6
Soins de santé offerts aux anciens combattants, étude, **4**:45

LaPierre, honorable Laurier L.
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **3**: 24-6; **4**:9-14,25-6,40-3; **5**:15-8,22; **8**:22-4,86-7; **9**:25-31,57

Meighen, honorable Michael Arthur
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **1**: 40-2,49,52,61-2,82-3,106-8,115,130,135,147-8,151-2; **2**:12-4; **3**: 20-3,48,50-1; **5**:12-5,21,28,32; **8**:19-22,53-7,75,98-103,111-2; **10**:13, 15-7,45-8,69,71,79,91-2,98-9,101-3; **11**:13,24,27-32,41-3
Réunion d'organisation, **1**:24,26

Nolin, honorable Pierre Claude
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **6**: 18,30

Pépin, honorable Lucie
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **1**: 35-6,52,76-7,79,88-9,112,146-7; **2**:21-2,43-4,65

Rompkey, honorable William
Réunion d'organisation, **1**:25-6

Stollery, honorable Peter
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **1**: 53-4,98-9,124; **3**:26,36-8; **6**:28-30

Stratton, honorable Terrance R.
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **2**: 56,58-9,64

Wiebe, honorable John (Jack)
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **1**: 37-40,58-9,79-82,103-6,131-3,143-4; **2**:17,36-8,61-4; **3**:16-9,57-8; **5**: 22,24-5; **6**:25,27,42; **7**:17-8; **8**:8-10,26-7,42,44,52; **9**:46-50,57

SUJETS

Forces armées canadiennes
Budget, gestion et planification, **1**:44-6,47-8,52-3,62-3,73; **7**:8; **9**:20-1, 44-5
Augmentation, besoin, **1**:31,35-6,46,48-50,51-2,55,111-2; **4**:7-9,11, 21-2,30,32-3,41; **6**:50-2; **7**:24-5; **8**:30-1,97-8,103-4,114; **9**:11-3, 18-21,30-1,33-4,43-5; **12**:119
Réduction, impact, **1**:28,30-1,32-5,37-8,40-1,43-4,54-5,56-7,97; **4**:7, 8; **8**:7; **9**:12-3
Déploiement, capacité opérationnelle versus pénurie de personnel, **1**:28, 29-30,32-5,36,40-2,48,56,61-2,68,70-3,87-8,93,94-108,111,135, 140-3,144-6,148-50; **2**:64; **3**:54; **4**:7-15,19-20,23,27-9,31-2,34-5, 39-40,41,42-3; **5**:5; **6**:47-8,50-2,56; **7**:12-4,25-8; **8**:24-7,92-3,96-8, 100-1,103-6
Capacité collective, importance, **1**:67-8,72-4,75-6,92-3,105,127; **4**:7; **8**:95-7,104-5
Parachutistes, **1**:100-1,113; **4**:20,22
Rapport officiers-soldats, **1**:108-10
Recherche et sauvetage, secours d'urgence et rôle constabulaire, **1**:33, 66,67,69-70,71,72,76-7,79-80,83-5,117,118-23,124-5,139-40,150-1; **2**:22-3; **4**:12; **10**:43; **11**:32; **12**:71-2,73,77
Rythme opérationnel, **1**:114-5,146-7; **4**:19; **8**:9,20-1,24,43,58-9,69, 98-100,105,114; **9**:49-50; **12**:70,74,75,76,96,101,103,109
Spécialisation, **3**:50-1; **4**:10-2,17-8,33-4,40,41-2
Équipements et technologies, disponibilité opérationnelle, **1**:30-1,33-4, 42,48,49-51,55-7,58-60,105; **4**:10-1,15,20; **5**:15; **8**:94-6,101,104; **9**:6-8,10-3,17-8,21-2,29-33
Équipement terrestre, **1**:105,114,135; **4**:8,39-40; **7**:17-8; **8**:34-6,47-8, 56-7; **9**:7
Flotte aérienne, **1**:33,50,72,86-7,119-24,125-31,133-4,135-6,152; 4:22-3,24,37-8; **7**:8,26-7; **8**:15,18,29-30,65-6,67,76-80,83-4,88-9, 95,104-5; **12**:71,72,74,77-8,95,103-4,110
Flotte maritime, **1**:33,34,50-1,56-7,60,70-6,84-5,86-8,139,152; **4**:10, 20; **8**:6-7,12-9,22,27,30; **9**:7,17; **12**:70,71,72,73-4,77-8,101,103-4
Nouvelles technologies, utilisation, influence, **1**:95-6,112-3,126-7; **8**:95-6; **9**:18-9

ANNEXE X
INDEX DES *FASCICULES 1 À 12*

Ravitaillement, capacité, amélioration, besoin, **1**:31,134; **9**:17-9,25-7; **12**:75,96
États-Unis, participation et relation, **5**:5; **7**:11,21-3; **12**:117
Bouclier anti-missiles, **1**:35,37; **10**:8,22-3,33-4,49; **12**:113,116,120
Entraînement, relations et échange, **1**:113-4,131-2
NORAD versus projet de commandement de la défense intérieure, **10**:34-8,41-6,50-60; **12**:116,117,118,119-20
Femmes, intégration, **8**:22-3; **9**:25,38-9; **12**:73,102
Force aérienne, structure, rôle et engagement, **1**:116-7,118; **8**:86-7; **12**:94-5
Conflits futurs, changements technologiques. influence, 1:126-7
Déploiement, capacité et répartition opérationnelle, **1**:117-25; **3**:54-5; **7**:14; **8**:73,81-3,86-7,105-6; **12**:96
Effectif, formation et rétention, **1**:120,126,129-30,131-3,134-5; **8**:67-71,73-6,79-81,84-6,88; **9**:7-8; **12**:95-9,101-3
Plan stratégique, **8**:62-72
Force maritime, rôles, raison d'être et portée, **1**:63-5,68-9; **12**:70-1
Effectifs, recrutement, rétention, répartition et conditions de travail, **1**:70,72,75,80-3,87,88-9; **8**:7-10,13,18-20,22-3,25-6,43-5; **12**:70, 71,72,73,101-3
Entraînement et restrictions budgétaires, impact, **1**:77-9; **8**:7,10-5,17
Jours de navigation, normes, **8**:10-2,21; **12**:101
Rayon d'action et zones littorales, limites, **1**:65-8
Rôle constabulaire, **1**:33,66,67,69-70,71,72,76-7,79-80,83-5; **8**:27; **12**:71-2,73,77
Force terrestre, rôle, fonctions et contribution, **1**:90-1; **8**:32-4,55-8
Base Gagetown, **12**:108-10
Conflits futurs, changements technologiques, influence, **1**:95-6,112-3; **8**:33-4
Déploiement et capacité opérationnelle, **1**:91-3,94,95,99-101; **7**:13; **8** 6-7,11,41-4,46-53,55-60
Effectif, recrutement, rétention et répartition, **1**:91,93-5,96-9,101-11, 113-4; **8**:22-4,33,38-45,46-9,52-5,94; **12**:67-8
Entraînement et restrictions budgétaires, impact, **1**:111-2; **8**:37-43, 49-53; **9**:12-3; **12**:109-10
Plan de restructuration, **8**:32-4,40-1,46-9,52-3
OTAN, Nations Unies et maintien de la paix, engagement, **1**:29,30,44-5,

53-4,110-1,136-7; **4**:33,42; **7**:10-1,14-7,22-5; **8**:63,81-3,91; **10**:39-41,46-7; **12**:118-9
Afrique, **1**:138,150,151
Balkans, **1**:138,141,143-5,147-8,149,151-2; **3**:55
Campagne contre le terrorisme, **3**:54-5; **4**:5,6,31-2,33-4;**7**:9-10,12,13, 15-6,22-3,25; **8**:63-4,90-2,104-8; **10**:7-8,10-1,20-1; **11**:37,46; **12**:72,103,119
Effectif, demande, **1**:95-6,114-5,137-9,140-2,144-5,149-50; **4**:12
Force et équipement aérien, participation, exemples, **1**:123-5
Force et équipement terrestre, **7**:17-8
Moyen Orient, Golfe arabo-persique, **1**:138-9
OTAN, élargissement et interopérabilité, **10**:32-3,40-1,47-9,52-3; **12**:112-3,114,118-9,120
Programme européen de sécurité et de défense, **7**:16
Règles d'engagement, souplesse, besoin, **1**:143-4
Unité médicale, **1**:147-8
Politique de défense, pertinence, débat, **1**:28-44; **7**:5-28; **8**:32-4, 40-1,46-9,52-3,62-72,92,103,110
Obligations, respect, **9**:10-2,19
Stratégie 2020, plan de restructuration, **1**:31-2,46-7; **7**:20-1
Recrutement, rétention et conditions de travail, **1**:35-6,60-1,75,80-1, 88-9,91,93-5,96-9,101-2; **4**:15-7,18; **8**:93-4,98-101,108-10; **9**:13, 30-3,36-9,43-6,51-3,57; **12**:67-8,73,101-2
Entraînement, formation, **7**:18; **8**:98-9,109-10; **9**:29-33,36-7,41-9, 52-3,57; **12**:95,97,98-9,103,109,110
Orientation sexuelle ou religieuse, non-discrimination, **8**:22-4
Pilotes, manque et formation, **1**:120,126,129-30,131-3,134-5,149; **8**:67-9,73-6,79-80,84-6,88; **9**:7-8; **12**:95-9
Rythme opérationnel, influence, **1**:114-5,146-7; **4**:19; b:9,20-1,24, 43,58-9,69,98-100,105,114; **9**:49-50; **12**:70,74,75,76,96,101,103, 109
Services de santé et soins médicaux, **1**:102-3,112,143,146-8,149; **8**:22; **9**:37,39-42,44,49-51,56-7; **12**:97,109
Soutien au personnel et logement, **8**:17,20-1,27-9; **9**:53-5; **12**:76,102, 109
Relations publiques et visibilité, **1**:39,41,42,61,83-5,97; **3**:57; **4**:9,13-5, 18-9,20-2,25-6,29-30,42-3

Attentat terroriste, 11 septembre 2001, influence, **4**:23-5,27-8,39; **5**:5
Programme de communication avec les parlementaires, **8**:110-1
Renseignements de sécurité, collecte et échanges, **3**:11,40,46,57; **4**:32, 38; **5**:5-8,26; **6**:6,8
Crises, détection, délais, **1**:85-6; **3**:50-1,53-4
ISTAR, système de renseignement, **8**:34-6
Réserve, force, **1**:30,38-40; **2**:64; **4**:12-3,15,20,31; **7**:18; **8**:101,110; **9**:46-9,51-2,57
Force aérienne, intégration, **1**:132-3; **8**:69-71,75,80-1; **12**:99
Force maritime, intégration, **1**:80-3; **8**:9-10,19-20,43-5; **12**:75-6
Force terrestre, intégration, restructuration, **1**:57,58,94,102-3,105-7; **8**:33,38-45,48-50,52-5,94; **9**:47-8; **12**:67-8,109,110
Vérificateur général, rapport, **9**:6-8,10-3,17-22,25-7,29-34

Rapport de visites d'études: 5-6 novembre 2001, Montréal
Texte, **12**:60-8

Rapport de visites d'études: 19-22 novembre 2001, Vancouver, Victoria et Winnipeg
Texte, **12**:69-99

Rapport de visites d'études: 21-24 janvier 2002, Halifax et à Gagetown
Texte, **12**:100-10

Rapport de visites d'études: 4-7 février 2002, Washington, D.C.
Texte, **12**:111-22

Terrorisme, lutte
Aéroports, sécurité, responsabilité partagée, **2**:27; **3**:13,20; **5**:10,24-5
Aéroport Dorval de Montréal, **12**:61-5
Aéroport international de Vancouver, **12**:86-94
Courrier et colis, livraison, inspections, **12**:91
Employés, laissez-passer, inspection et vérification, **12**:62-3,87-8,92, 93
Passagers et bagages, inspections et examen, **10**:24-5,27,93,101-2; **11**:33-4,39,49; **12**:62,86,87,89,91,93,94,121-2
Policiers des airs, **10**:78-9,82-4; **11**:23-4,28,32-3; **12**:93
Attentat terroriste, 11 septembre 2001, information, **3**:17,26,27-8,37-8, 57; **5**:9-10; **6**:30

F6

Canada et États-Unis, relation, frontière, coopération, **1**:85-6; **2**:43, 45-6; **10**:6-7,10-1,13-4,18-9,27-32,60-2,71-3,81-2; **11**:38-9,51-2; **12**:112-3,117-8
Accord sur les tiers pays sûrs, immigration, **10**:64-5,71-2,74-5,80-2, 85-93; **11**:9-10; **12**:122
Axe du mal, **12**:116-7,121
Bouclier anti-missiles, **1**:35,37; **10**:8,22-3,33-4,49,57; **12**:113,116,120
Criminalité transfrontalière, armes à feu, drogues et explosifs, **10**:43, 75-8,82,94-6,100-1; **11**:6-8,9-10,19-20,22-3,25-7,29-30,34-5,39
Déclaration sur la frontière intelligente, **10**:10,15-6,21,25-6,63-4,65, 78-82; **11**:38,40,48-9,52; **12**:105
Désarmement, négociations, **10**:8,23,34,49-50; **12**:116
Douaniers, mandat et déploiement, **3**:9,10; **9**:8-9,14-6,22-3; **10**:84-7, 93-4,97-101; **11**:21,25; **12**:83,84-6,91-2,93,104-5
Échanges commerciaux, exportations, ALÉNA, inspections, **9**:8-9,16, 23-5,28; **10**:7,9,11-4,18-9,23-4,28,30-1,62,71,72-4,78,79,84-5,97, 102,103-4; **12**:112,113-4,115
Environnement et énergie, **10**:9-10,17,19; **12**:112
Équipes de sécurité frontalière intégrées, **5**:10-2,14-5,24-5; **11**:8,9,11, 20,25,34-5; **12**:119
Installations conjointes versus souveraineté, craintes, **10**:67-71; **11**:49
Intégration, besoin, **11**:14-6,21-2,25-6
NEXUS, programme de laissez-passer pour les habitués, **10**:66-7,98, 102-3; **12**:119
NORAD versus projet de commandement de la défense intérieure, **10**:34-8,41-6,50-60; **12**:116,117,118,119-20
Périmètre de sécurité commun, souveraineté, craintes, **3**:36-7,51; **6**:39; **10**:21-2,37-8,43,46; **11**:21-2
Pré-dédouanement, **10**:25-6,27,64,68,69
Prisonniers talibans et d'Al Qaida, traitement, **10**:20-1; **12**:116,117,121
Relation de comité à comité, **12**:118
Renseignements et informations, partage, **1**:86; **2**:9,13-4,15-6,24-5,28, 40,44-5; **3**:9-10,13,14,18,24,26-7,28; **5**:5,19-20,28,30-1; **6**:39; **7**:11; **9**:8-9,14,15,27-9; **10**:8,21,64-5,73,87,88,90-3; **11**:5-6,8-11, 14-6,20-1,25,30-2,39,41-3,46-7,49-50,52-3; **12**:114-5,119,120-1
Ressources, augmentation, **10**:8,15,16-7,63,65-6,86; **11**:39-40,45-6, 50-1

Sortie, contrôle, manque, **10**:97-101
Cité parlementaire, menace et cible, évaluation, **6**:24-5
Financement du terrorisme, contrôle, besoin, **6**:45-6
Organismes de façade, collecte de fonds, **2**:10,16-7,28-9,35-6; **5**:10, 11; **6**:45-6; **11**:12-3,22
Forces policières, collaboration nationale-provinciale-locale, **2**:8-9,10, 12,17-8,23-4,27-30; **3**:11,15,17,19-20; **4**:19; **11**:10-1,16-7
Courrier, ouverture et écoute électronique, **2**:19-22,30,34-5,42; **3**:56-7; **10**:72
Forces armées canadiennes, rôle constabulaire, **1**:33,66,67,69-70,71, 72,76-7,79-80,83-6,117,118-23,124-5,139-40,150-1; **2**:22-3; **3**:11; **4**:12; **11**:32; **12**:71-2,73,77
Formation et compétence, importance, **2**:32,40,42-3; **3**:20,21
Policiers des airs, **10**:78-9,82-4; **11**:23-4,28,32-4; **12**:93
Territoire Akwesasne, **2**:45-6; **11**:35
Versus confidentialité, **2**:43-4
Immigration, resserrement, **3**:13,16,17,24-6; **5**:30; **10**:22,85-7
Enquête, renseignements, partage, accords, **3**:10,29-30; **10**:64-5,87,88, 90-1,92-3
États-Unis, système, comparaison, **10**:64-5,71-2,74-5,88-90; **12**:83,121
Inadmissibilité, arrestation, renvois et expulsion, **3**:18-9; **10**:88,90, 90-2; **11**:16
Réfugiés clandestins, **11**:9-10; **12**:83
Sortie, contrôle, manque, **10**:97-101
Législation, changements, examen, **2**:29; **3**:11,13,16,17-8,35; **5**:11, 18-9,20
Mesures d'urgence et protection civile, collaboration provinciale-nationale, **2**:10,12-3,22,23-4,48-50,53-6,67-9; **12**:120
Catastrophes naturelles et accidents, gestion, **2**:50-1,52-3,56-9,62-3, 64-5,69-70; **6**:48-9
Dépendance informatique, attaques cybernétiques, vulnérabilité, **2**:49, 50,51-3,61-2,63,65-6,70-1
Forces armées canadiennes, recours, **1**:93,95,139-40,150-1; **2**:64, 69-70; **4**:12,27
Sécurité nucléaire, risque, **2**:59-61,65; **6**:16-8
Simulation et exercices, **6**:18-9,31
Système d'alerte radiophonique, exemple, **2**:25-6,59

Opinion publique, sensibilisation, besoin, **3**:41,42-3,46,48,57-8; **4**:29-30
Ports, sécurité, responsabilité partagée, **2**:14-5,17,18,41,46-7,67; **5**:25; **9**:23-5; **10**:85-6,97; **11**:25-8,34-5,40; **12**:106-8,117
Canada, littoral, surveillance, **11**:24-5,27-8,32; **12**:106
Clôtures et laissez-passer, système électronique, besoin, **12**:107,108
Conteneurs, inspections, **12**:66-7,79,82,83,84,105,106,107,113-4,122
Employés, inspection et vérification, manque, **12**:66,79-80,83,106,108
Navires, fouille et inspections, **12**:84-5
Normes universelles, modèle Flynn, **12**:113-4
Port de Halifax, **12**:106-8,117
Port de Montréal, **12**:65-7
Port de Vancouver, **12**:78-85
Renseignement de sécurité, collecte, échange et diffusion, **3**:6-9; **6**:4; **8**:111-4
Attentat terroriste, 11 septembre 2001, influence, **3**:7,8-9,12,14,16-7, 18,20,26,27-8,37-8,39,42,57; **4**:34; **5**:5,9-10,14,29; **6**:5,10-1,13,14, 20-1,32-3
Coordination, liaison, services responsables, **3**:8,9,10-6,19-22,23-4, 31-3,34-6,40,43-5,48,49-51; **4**:30,43-5; **5**:5-12,21-5,28-30; **6**:5-6, 7-14,17-24,28,32-3; **8**:36,112-4; **11**:18-9,35-6,46-8
Formation et compétences, **3**:20,21,52; **5**:15-6
Infiltration humaine versus technologie, **3**:27-9; **5**:7-8
Intégration, besoin, **3**:8,41-3,44-5,48-9,50,58; **4**:35-7,38-9; **5**:8,10-2, 13-5,16-8,20-7; **6**:33,37-9,43-5,48-50,52-6,57; **11**:14-5,47
Parlementaires, cote de sécurité, information, accès, **3**:48,50; 5:12-3; **8**:111-2
Renseignements, nature, **3**:23,39-40,47-8; **6**:6-7,31-2
Renseignements étrangers et agences internationales, **3**:12,14-5,22-3, 32-8,45-6; **5**:27-8,30-3; **6**:8-9,11,14-5,16,22-3,27-8,30,41; **10**:19-20,39,81-2; **11**:30-1,41-2,52-3
Ressources, allocation, **3**:40-1,42,45,46,47-8,52,55-6; **4**:32-3; **5**:10, 11,19,20; **6**:15-6,22,28-30,32,56; **11**:47-8,50
Terroristes, passeports canadiens, **2**:9,14,21,32-4,38-9,40-1; **3**:10,12, 13,14,26,29; **5**:10-1; **6**:27,41; **10**:92-3; **11**:31; **12**:115
Versus droits de la personne et vie privée, **2**:19-22; **3**:16,17-9,24-5, 29-30,56-7; **11**:11
Sécurité nationale, notion, définition et politique, **6**:33-7,42-3,45-6;

8:103; **11**:38
Menaces, prévision, **3**:16-7,18,57; 4:34; **5**:9; **6**:35-6,39-42,46-9; **7**:21-2,25; **11**:14-6,37
Services responsables, coordination, importance, **3**:40,43-5,48,49-51; **4**:30,43-5; **5**:21-5; **6**:5-6,7-14,28,48; 7:19-20; **8**:36,102-3,112-4; **10**:26-7,41-2,43,61,62; **11**:37-8,43-5; **12**:63-5,66
Agence des douanes et du revenu du Canada, gestion du risque, **9**:8-29; **10**:65-9,74,78-9,85-7,93-4,97-104; **12**:83,84-6,91-2,93,104-5
Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la Protection civile, rôle, mandat et partenariat, **2**:48-71; **3**:41; **6**:8
Bureau du Conseil privé, rôle, **5**:29-30; **6**:5,6,9-33; **11**:37-53
Centralisation, demande, **3**:8,41-3,44-5,48-9,50,58; **4**:35-7,38-9; **5**:8, 10-2,13-5,16-8,20-7; **6**:33,37-9,43-5,48-50,52-6,57; **8**:18; **11**:14-5, 43-4
Gendarmerie royale du Canada, rôle et mandat partagés, **2**:26-47; **3**:8, 9,10,11-3,15; **5**:8-12,14-5,17-33; **6**:8; **10**:70-1,77-8,81-3,98,100-1; **11**:5-36; **12**:61-2,86,88,89,90-1
Service canadien du renseignement de sécurité, rôle et mandat, **3**:8,9, 11-36,46,55-6; **5**:9; **6**:7-8
Solliciteur général, rôle, responsabilités partagées, **2**:5-26,31,49-50; **6**:6,7,23; **11**:18
Vérificateur général, rapport, **9**:8-9,14-6,22-5,27-9
Technologies, utilisation criminelle, menace, expansion, **1**:95-6,112-3, 126-7; **2**:8-9,10,12,24,29,31-2,35,37-8,39-40,44; **3**:27-9; 4:34
Attaque cybernétique et piratage informatique, **2**:49-53,61-2,63,65-6, 70-1
Télémarketing, **11**:11-2,13-4,16
Tribunes internationales, participation canadienne, **2**:9-11,13-4,21-2,28, 41; **3**:42,46-7,48,51-2; **6**:8-9,11,27-8; **7**:10-1

TÉMOINS ET CONSEILLERS

Addy, Clive, major-général (retraité), président national sortant, Fédération des instituts militaires et interarmées du Canada
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **4** :27-45

Allen, Jon, directeur général, Direction générale de l'Amérique du Nord, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **10**:6-31,60-4,68,71-4,77,80-1,83-5,88-9,92-3,98

Atkinson, Joan, sous-ministre adjointe, Développement des politiques et programmes, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **10**:64-7,74-5,79-92

Bartley, Alan, directeur général, Planification des politiques et disponibilité opérationnelle, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **2**:57-9

Bastien, Richard, major-général, commandant adjoint du Commandement aérien, chef d'état-major adjoint de la Force aérienne, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **8**:74

Belzile, Charles, lieutenant-général (retraité), président, Conférence des associations de la défense
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **4**:6-26

ANNEXE X
INDEX DES *FASCICULES 1 À 12*

Bland, Douglas, président, Programme de gestion de la défense, École des études politiques, Queen's University at Kingston (présentation personnelle)
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **6**:33-57

Bon, Daniel, directeur général, Planification des politiques, sous-ministre adjoint, Politiques, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **1**:28-42

Buck, Ron, vice-amiral, chef d'état-major de la Force maritime, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **8**:6-31

Calder, Kenneth J., sous-ministre adjoint, Politiques, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **7**:5-28

Cameron, Scott, colonel, directeur de la Politique de santé auprès de l'état-major du directeur général, Service de santé (DGSS), ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **9**:42,49-50,56

Campbell, Lloyd, lieutenant-général, commandant du Commandement aérien et chef d'état-major de la Force aérienne au Quartier général de la Défense nationale, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **8**:62-89

Corcoran, James, ancien directeur adjoint des Opérations, Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) (présentation personnelle)
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **3**:13-6,18-36,38

Couture, Christian, lieutenant-général, sous-ministre adjoint (Ressources humaines – militaires), ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **9**:36-57

D'Avignon, Michel, directeur général, Sécurité nationale, Secteur de la police et de la sécurité, ministère du Solliciteur général
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **2**:5-18,21-6

Davies, Krysta M., spécialiste en analyse du renseignement, KPMG Investigation and Security Inc.
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **3**:32,37-8

Dickenson, Lawrence T., secrétaire adjoint du Cabinet, Sécurité et renseignement, Bureau du Conseil privé
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **6**:18-20,23

Fadden, Richard, sous-greffier, conseiller juridique et coordonnateur, Sécurité et renseignement, Bureau du Conseil privé
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **6**:5-33; **11**:37-53

Forcier, Jean-Yves, commodore, Chef d'état-major J3, sous-chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **1**:136-52

ANNEXE X
INDEX DES *FASCICULES 1 À 12*

Fraser, Sheila, vérificatrice générale du Canada
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **9**:6-16,19,21-2,24-31,33-4

Gauvin, Jacques J., commodore, chef d'état-major adjoint par intérim de la Force maritime, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **8**:23,28

Goatbe, Greg, directeur général, Direction stratégique des programmes, Agence des douanes et du revenu du Canada
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **10**:65-9,74,78-9,85-7,93-4,97-104

Harlick, James, sous-ministre adjoint, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **2**:48-57,59-71

Hearn, T. M., brigadier-général, OMM, CD, directeur général, Politique et planification en ressources humaines (militaires), ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **9**:39,47,49,52-3

Henault, Raymond R., général, chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **8**:90-114

Hines, Glynne, colonel, directeur, Gestion de l'information (Air), chef d'état-major de la Force aérienne, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **1**:116-36

Inkster, Norman D., ancien commissaire de la GRC, président, KPMG Investigation and Security Inc.
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **3**:7-13,17-21,25,28-9,34-7

Jeffery, M. K., lieutenant-général, chef d'état-major de l'Armée de terre, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **8**:31-60

Joncas, Serge, premier maître de première classe, premier maître du Commandement maritime, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **8**:28

Jurkowski, David, brigadier-général (retraité), ancien chef d'état-major, Opérations interarmées, Forces armées canadiennes (présentation personnelle)
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **3**:39-48,50-5

Kasurak, Peter, directeur principal, Bureau du vérificateur général du Canada
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **9**:11-3,17-22,25-7,31-4

Kelly, W.J., lieutenant-colonel, Planification des Forces et coordination du programme, vice-chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **1**:52,61-2

Kennedy, Paul, sous-solliciteur général adjoint principal, ministère du Solliciteur général du Canada
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **10**:69-70,72-3,75-7,80,82,87-8,91-6,103

ANNEXE X
INDEX DES *FASCICULES 1 À 12*

Laing, Kevin, capitaine de vaisseau, directeur, Stratégie maritime, chef d'état-major des Forces maritimes, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **1**:63-89

Leblanc, Annie, directrice intérimaire, Division de la technologie et de l'accès légal, ministère du Solliciteur général
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **2**:19-20,25

Lenton, William, sous-commissaire, Gendarmerie royale du Canada
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **10**:70-1,77-8,81-3,98,100-1

Levy, Bruce, directeur, Direction des relations transfrontalières avec les États-Unis, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **10**:16-9,24-7

Loeppky, Gary, sous-commissaire, Opérations, Gendarmerie royale du Canada
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **5**:8-12,14-5,17-33; **11**:5-36

Lupien, R. M., premier maître de première classe, adjudant chef des Forces canadiennes, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **8**:109

Macdonald, George, lieutenant-général, vice-chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **10**:34-8,42-6,50-60

Maisonneuve, J.O. Michel, major-général, sous-chef d'état-major adjoint, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **5**:5-8,13-4,16-9,22-3

McNeil, Daniel, commodore, directeur, Planification des Forces et coordination du programme, vice-chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **1**:43-63

Minto, Shahid, vérificateur général adjoint, Bureau du vérificateur général du Canada
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **9**:14-5,23-4,28-9

Nymark, Christine, sous-ministre adjointe déléguée, ministère des Transports
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **10**:69,78-9,83,87,93,99,101,103

O'Bright, Gary, directeur général, Opérations, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **2**:67-8

O'Shea, Kevin, directeur, Direction des relations générales avec les États-Unis, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **10**:12-3,16,18-20,24,28-31

Pellerin, Alain, colonel (retraité), directeur exécutif, Conférence des associations de la défense
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **4**:11-2,14,17-20,22-3

Peters, William, colonel, directeur, Planification stratégique (Opérations terrestres), chef d'état-major de l'Armée de terre, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **1**:90-115

ANNEXE X
INDEX DES *FASCICULES 1 À 12*

Pilgrim, J. Wayne, surintendant, officier responsable, Sous-direction des enquêtes relatives à la sécurité nationale, Direction des renseignements criminels, Gendarmerie royale du Canada
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **2**:26-47

Proulx, Richard, commissaire adjoint, Direction des renseignements criminels, Gendarmerie royale du Canada
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **5**:14-5,21,25-30

Reynolds, Barbara, greffière du Comité
Réunion d'organisation, **1**:24,26

Ross, H. Cameron, major général, directeur général, Politique de la sécurité internationale, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **10**:38,40-4,46-9,56

Samson, P. M., brigadier-général, directeur général, Opérations, ministère de la Défense nationale
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **5**:15-6,19-20,23

Sinclair, Jill, directrice générale, Direction générale de la sécurité internationale, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **10**:32-4,37-40,42,46-50,52-8

Theilmann, Mike, directeur intérimaire, Division de la lutte contre le terrorisme, ministère du Solliciteur général
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **2**:18,23-6

Wark, Wesley K., professeur agrégé au Département d'histoire, Munk Centre for International Studies, University of Toronto
Étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité, **3**:49-52,54-8

SÉNAT DU CANADA

Sécurité nationale et défense,

Comité sénatorial permanent

1re session, 37e législature

INDEX

L'État de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense :
rapport, février 2002

Forces armées canadiennes
Budget, gestion et planification, **p**:10,17
Augmentation, besoin et recommandation, **p**:16,91-3,105-10,139
Réduction, impact, **p**:16,89-91,98-9
Déploiement, capacité opérationnelle versus pénurie de personnel, **p**:15-6,17,57,93,94-7
Rythme opérationnel, **p**:20-1,25,26-8,93-4,96,98,99,103
Équipements et technologies, disponibilité opérationnelle, **p**:24,27,32-7, 57,93,94,95,98-9,104,110-1
Force aérienne, **p**:17,27-8,31-2
Force maritime, **p**:17,24,27-30,103,104
Force terrestre, **p**:17,28,30
Base de Gagetown, **p**:10,22,24
OTAN, Nations Unies et maintien de la paix, engagement, **p**:12,70, 76,88,91-2,94,97-8,106
Campagne contre le terrorisme, **p**:9,26-7,74,97
OTAN, élargissement et intéropérabilité, **p**:73-6,111-2
Politique de défense, pertinence, débat, **p**:9,15-7,28,33,87,97-8,114-5
Politique étrangère, lien, recommandation, **p**:91,115,139
Recrutement, rétention et conditions de travail, **p**:9-10,23-6,31,96-7, 102-3,139
Formation, **p**:24,25,36,37,94,95
Pilotes, formation et pénurie, **p**:36
Rémunération et avantages, **p**:25,96,100-1,104

Rythme opérationnel, **p**:20-1,25,26-8,93-4,96,98,99,103
Services de santé et soins médicaux, **p**:18-20,22-3,24,96,99-100
Soutien au personnel et logement, **p**:20,21-2
Relations publiques et visibilité, **p**:116
Renseignements de sécurité, **p**:34,64,68-9,111
Réserve, force, **p**:25,28-32,101,103,105

Sécurité nationale et défense, Comité sénatorial permanent
Recommandations, **p**:106,110,115,121,123,124-5,126,128-9,130,132, 133,134,135,137,139-43
Travaux et témoignages, **p**:7-13,85,89

Terrorisme, lutte
Aéroports, sécurité, responsabilité partagée, **p**:40,80
Aéroport Dorval de Montréal, **p**:43-5
Aéroport international de Vancouver, **p**:45-7
Courrier et colis, livraison, inspections, **p**:129-30,142
Employés, laissez-passer, inspection et vérification, **p**:43,44,127-8, 129,141-2
Passagers et bagages, inspection et vérification, **p**:41,43-4,45-6, 128-9,142
Recommandations, **p**:128-9,130,141-2
Canada et États-Unis, relation et frontière, **p**:11-2,40,62,69-70
Axe du mal, **p**:70,77,78
Bouclier anti-missiles, **p**:76-8
Criminalité transfrontalière, **p**:79-80,82
Déclaration sur la frontière intelligente, **p**:70,82,130-1,132
Douaniers, mandat et déploiement, **p**:41-2,80,131-2,142-3
Échanges commerciaux et exportations, **p**:12,42,70,81-3,130-1
NORAD versus projet de commandement de la défense intérieure, **p**:11,12,71-3,76,113-4
Prisonniers talibans et d'Al Qaida, traitement, **p**:70,78-9
Recommandations, **p**:132
Relation de comité à comité, **p**:13,70
Renseignements de sécurité, échange, **p**:12,40
Ressources, besoin, **p**:79
Forces policières, collaboration, **p**:37-9,60-4
Immigrants, antécédents, vérification, recommandation, p:133-4,143

Mesures d'urgence et protection civile, **p**:58,59,95,135-7,143
Dépendance informatique, vulnérabilité, **p**:39-40,59-60
Ports, sécurité, responsabilité partagée, **p**:40-1,118-20
Canada, littoral, surveillance, **p**:53,126,141
Clôtures et laissez-passer, système électronique, besoin, **p**:48-9,52,120, 121-2,140
Conteneurs, inspections, **p**:41,48,49,53-4,82-3,119-20,123-4,125-6, 140,141
Employés, inspection et vérification, manque, **p**:48,51,52,53,120, 122-3,140,141
Enquête publique recommandée, **p**:124-5,140-1
Normes universelles, modèle Flynn, **p**:82-3,120-1,125-6,141
Port de Halifax, **p**:51-4
Port de Montréal, **p**:47-8
Port de Vancouver, **p**:48-51
Recommandations, **p**:121,123,124-5,140-1
Renseignement de sécurité, collecte, échange et diffusion, p:40,55,56
Attentat terroriste, 11 septembre 2001, influence, **p**:7-8
Coordination, liaison, services responsables, **p**:63-6
Renseignements étrangers, responsabilité partagée, **p**:61-2,63,65,67-9, 132-4
Ressources, allocation, **p**:62-3,66,68
Sécurité nationale, politique, **p**:54-6,57-8,117,135-8,145
Menaces, prédictions, **p**:56-7,88,118
Recommandation, **p**:137
Services responsables, coordination, importance, **p**:54-5,58-9,60-6
Agence des douanes et du revenu du Canada, risque, gestion, **p**:10, 41-2,80-1,123-4,131-2,134,140,142-3
Centralisation et mécanismes de surveillance, **p**:56-8,59,60-1,62,133, 134-7,143
Gendarmerie royale du Canada, **p**:37-8,45,46-7,62-3,80
Service canadien du renseignement de sécurité, **p**:67-9,133-4,143
Technologies, utilisation criminelle, expansion, **p**:38-9
Attaque cybernétique et piratage informatique, **p**:58-60